

Le Monde

DERNIÈRE ÉDITION BOURSE

15, rue Falguière, 75501 Paris Cedex 15

QUARANTE-SEPTIÈME ANNÉE – N° 14239 – 5 F

MERCREDI 7 NOVEMBRE 1990

FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : ANDRÉ FONTAINE

Et Chypre ?

A L'HEURE où Washington et Moscou expriment leur volonté commune de se débarrasser des vieux conflits régionaux par la négociation, alors que certains évoquent la dissolution des alliances militaires traditionnelles et que l'autorité de l'ONU se renforce, la communauté internationale ne prête pratiquement aucune attention au problème de Chypre. Elle donne du moins l'impression de s'accommoder d'une situation, jugée certes anormale, mais somme toute « tolérable » puisqu'elle ne comporte aucun risque de conflagration Est-Ouest. De facto, on s'habitue donc à la partition de l'île provoquée par l'invasion en juillet 1974 de sa partie nord par les troupes turques au cours de l'opération Attila.

Par le biais de la RTCN – la République turque de Chypre nord, sorte d'Etat-fantoche créé en 1983 et uniquement reconnu par Ankara –, la Turquie contrôle aujourd'hui 40 % du territoire de l'île. Elle y a installé entre 60 000 et 80 000 colons et soldats et ne semble pas disposée à quitter les lieux.

LES tentatives de règlement d'un conflit qui empoisonne les relations entre la Grèce et la Turquie, alliées de surcroît au sein de l'OTAN, se sont révélées vaines. En 1988, à Genève, le secrétaire général des Nations unies, M. Javier Perez de Cuellar, avait engagé un processus de réunification en mettant face à face le nouveau président de la république de Chypre, M. Georges Vassiliou, et le chef de la communauté turque de l'île, M. Rauf Denktash. Les discussions sont dans une impasse totale. Le fameux « esprit de Davos », lié à la relation privilégiée entre MM. Andréas Papandréou, le premier ministre grec, et Turgut Ozal, qui dirigeait alors le gouvernement turc, n'a pas donné de meilleurs résultats. Le dialogue a vite tourné court. Résultat : les casques bleus de l'ONU continuent de patrouiller le long de la ligne de démarcation, comme ils le font depuis plus de vingt-cinq ans...

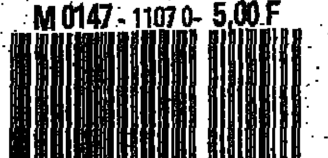
LE mois dernier, la République de Chypre fêtait le trentième anniversaire de son indépendance. Ce fut une occasion pour M. Vassiliou de dénoncer une fois de plus l'occupation militaire turque. L'occasion aussi, et non sans raison, de dresser un parallèle avec l'Allemagne – on a démoli le Mur de Berlin, mais le Mur de Nicosie reste en place... – et le conflit du Golfe. Au moment où le Conseil de sécurité de l'ONU, à l'unanimité, multiplie les résolutions condamnant Bagdad pour l'annexion du Koweït et réclamant le départ des troupes irakiennes de l'émirat, les Chypriotes grecs sont en droit de se demander pourquoi les Nations unies ne font pas preuve de la même unanimité et de la même détermination pour forcer Ankara à évacuer ses soldats et ses colons du nord de l'île. Mais, tant à Washington qu'à Londres, on n'est pas prêt à se fâcher avec une Turquie si utile en pleine crise du Golfe. Une fois celle-ci réglée, il est question de s'occuper dans la foulée des dossiers libanais, palestinien voire kurde. Mais de Chypre, personne ne parle..

La tournée de M. James Baker dans le Golfe, les mises en garde de M. George Bush et l'éventualité d'une intervention militaire contre l'Irak Page 3

Les Douze face à la « diplomatie des otages »

Le pacifisme ambigu du Japon Page 4

M 0147 - 1107 0- 5,00 F



Travailleurs, familles et demandeurs d'asile

Le flux d'immigration a augmenté en 1989

Le nombre d'étrangers venus s'établir en France a augmenté en 1989, selon un rapport publié mardi 6 novembre par la direction de la population et des migrations du ministère des affaires sociales. Cette hausse concerne toutes les catégories de primo-immigrants (travailleurs, membres de leurs familles et demandeurs d'asile), mais elle ne modifie pas sensiblement la taille de la population étrangère en France, qui est toujours évaluée à près de quatre millions de personnes.

Depuis 1974, les frontières sont officiellement fermées. On n'accueille les immigrants qu'au compte-gouttes, pour tenir compte de situations particulières : travailleurs dont la France a besoin, familles de ceux qui sont régulièrement établis ici et personnes susceptibles de bénéficier du statut de réfugié. Cette règle – adoptée dans la plupart des pays de la Communauté européenne – est toujours en vigueur, mais les chiffres ont évolué à la hausse.

« Ils restent encore relativement faibles, mais la pente de la croissance est prise », souligne M. Gérard Moreau, directeur de la population et des migrations. Comme l'an dernier, son service a adopté la politique de la transparence, en sachant parfaitement que l'immigration est un sujet passionnel, explosif, et que tout chiffre publié à son propos nourrit immédiatement les polémiques et les fantasmes. *« Dans ce domaine,* remarque justement M. Moreau, *la connaissance fait hésiter et le désir de laisser les chiffres dans l'ombre est ressenti aussi bien par ceux qui redoutent toute immigration que par ceux qui la défendent et qui voient déjà dans les statistiques une esquisse de ségrégation. »*

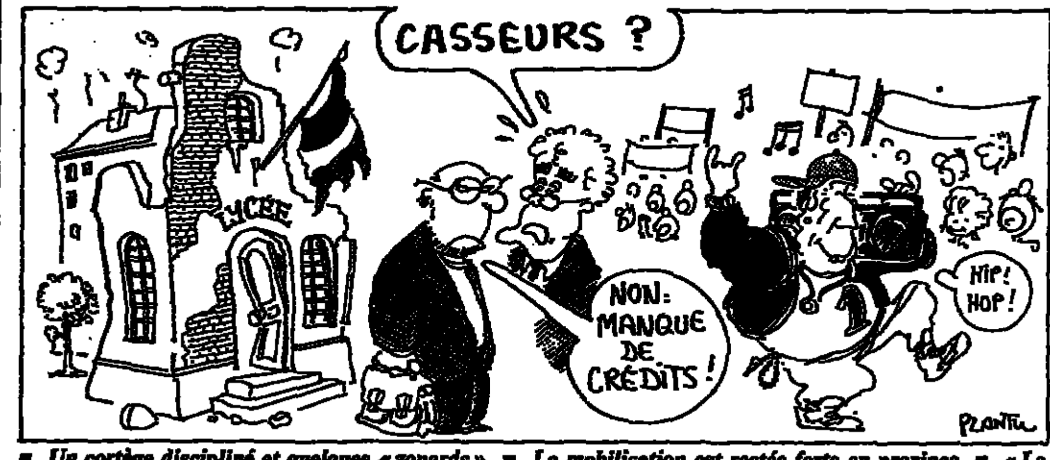
ROBERT SOLÉ

Lire la suite page 12

S'affirmant désireux d'engager le dialogue

M. Jospin demande aux lycéens de clarifier leurs revendications

Des dizaines de milliers de lycéens ont manifesté, lundi 5 novembre, dans la capitale et en province, au moment où le ministre de l'éducation nationale présentait devant l'Assemblée son projet de budget pour 1991. Ces manifestations et surtout les quelques incidents qui les ont conclues à Paris ont éclipsé la discussion budgétaire. S'affirmant désireux de nouer le dialogue avec les lycéens, M. Jospin souhaite que ces derniers clarifient leurs revendications. Le gouvernement ayant été contraint de demander la réserve sur le vote des crédits de l'éducation nationale, ce budget devrait faire l'objet, comme plusieurs autres, d'un vote bloqué à la mi-novembre. D'ici là, les lycéens se sont à nouveau donné rendez-vous à Paris le 12 novembre.



■ *Un cortège discipliné et quelques « zonards ».* ■ *La mobilisation est restée forte en province.* ■ *« La répétition ».* ■ *La tolérance des forces de l'ordre.* ■ *Le vote du budget de l'éducation réservé.* *Pages 11 et 12.*
■ *Lire également page 10, le deuxième article de la série : « 15-20 ans, les pieds sur terre. »*

Place Rouge, dernière...

D'intenses précautions entourent la commémoration de la révolution d'Octobre, dont le mythe s'est écroulé

par Michel Tatu

Comment ne pas évoquer, à l'occasion de ce 73e anniversaire de la révolution d'Octobre, le quarantième anniversaire de la RDA auquel Erich Honecker, il y a à peine plus d'un an, conviait toute la nomenklatura communiste internationale avant de tomber, quelques jours plus tard, dans la trappe de l'Histoire, entraînant sa République avec lui ? Ou encore ce signal moins dramatique, mais déjà lourd de menaces qu'avait été le départ de la place Rouge, sous les sifflets, de Mikhaïl Gorbatchev le 1er mai dernier ? Or le président soviétique, bien obligé de célébrer les rites du système dont il est à la fois le gardien et le fossoyeur, ne s'est pas simplifié la tâche en prescrivant cette fois, par un décret en date du 10 octobre, de tenir à cette occasion des défilés militaires non seulement à Moscou, mais aussi dans toutes les capitales des quinze Républiques soviétiques et dans bien d'autres villes.

Un « oukaze » aussitôt rejeté par l'Arménie, la Moldavie, les Républiques baltes, sans parler de Bakou, capitale de l'Azerbaïdjan, qui en a été officiellement dispensée pour cause d'*« état d'urgence »*. Selon un récent sondage de l'agence Novosti, 63 % des Moscovites sont opposés à cette célébration. Et l'on a même vu des députés de la capitale protester contre les répétitions du défilé en se couchant devant les chenilles des chars... Les choses vont en tout cas si vite en URSS que cet anniversaire apparaît à bien des observateurs comme le dernier. C'est précisément depuis le 1er mai que l'on a assisté en URSS à l'explosion du pluripartisme, à l'effondrement du PC (un million et demi de membres l'ont quitté en 1990) et de ses institutions traditionnelles, à la reconnaissance, au moins théorique, de l'économie de marché, au déboulonnage des premières statues de Lénine. Quant à celles qui restent, on a vu récemment, dans un programme de la télévision soviétique, des femmes nues les embrasser... Où en sera-t-on dans un an ? Personne ne se hasarde plus à des prédictions, même à plus court terme.

Lire la suite page 6

La chute du dollar

La glissade du dollar a repris sur tous les marchés des changes. La devise américaine a atteint, le lundi 5 novembre, son plus bas cours historique vis-à-vis de la monnaie allemande, soit 1,4850 DM, et, à 4,98 francs, elle est passée, pour la première fois depuis janvier 1981, au-dessous de la barre des 5 francs avant de se redresser légèrement. Les banques centrales ne sont pas intervenues, car finalement la baisse de la monnaie américaine profite à tout le monde, y compris aux Etats-Unis, où elle allège la facture du pétrole importé.

Lire page 25 - section C l'article de FRANÇOISE LAZARE

Les économies de l'Est un an après

Lire page 25 l'article d'Erik Izraelewicz :
l'Etat, pilote de la transition vers le marché.

Lucarnes d'Europe

Avec « Télévisions d'Europe », Beaubourg a transformé son rez-de-chaussée en un vaste capharnaüm électronique

Un fauteuil géant devant un écran entouré de seize totems en forme de télécommande : c'est le monument que la Bibliothèque publique d'information du Centre Pompidou a édifié à la télévision. Mais l'ironie n'est qu'un trompe l'œil : les *« zappeurs »* géants permettent vraiment de choisir parmi les portraits de soixante-quatre chaînes européennes, le fauteuil accueillera en permanence projections et débats tandis que des dizaines d'écrans diffuseront pendant trois mois des milliers de programmes organisés par thèmes.

Avec « Télévisions de l'Europe », Beaubourg a transformé les 12 000 mètres carrés de son rez-de-chaussée en un vaste capharnaüm électronique dans l'espoir que, du désordre des lucarnes naîtrait une approximation de notre avenir. Pari risqué mais nécessaire : depuis quelques mois, l'Europe audiovisuelle était devenue l'une de ces idées générales, de ces concepts gonflables au gré des circonstances et des intérêts. Les politiques – M. François Mitterrand en tête – y voient le *« ciment »* de la construction communautaire, lieu de dialogue des différentes cultures européennes. Les experts de Bruxelles, eux, rêvent d'un fabuleux marché commun de 320 millions d'habitants ouvert à la libre circulation des programmes et des publicités, capable d'amortir une nouvelle industrie de l'image. Les groupes de communication l'imaginent comme un gigantesque Monopoly, ouvert désormais sur les pays de l'Est, où l'on échange radios, chaînes ou studios.

JEAN-FRANÇOIS LACAN

Lire la suite page 24

SCIENCES ◆ MÉDECINE

La Terre chaud devant

La menace d'un réchauffement rapide du climat va obliger l'humanité à changer ses habitudes

- Le mauvais génie des biotechnologies
  Poignée de main sous la Manche
- Les cuisines de la déraison

pages 19 à 21 - section B

Ce numéro comporte un encart « le Monde Initiatives » folioté de I à XVIII entre les pages 24 et 25

« Sur le vif » et le sommaire complet se trouvent page 36 - section C

A L'ÉTRANGER : Algérie, 4,50 DA ; Maroc, 7 DH ; Tunisie, 650 m. ; Allemagne, 2,20 DM ; Autriche, 22 SCH ; Belgique, 33 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Antilles-Réunion, 9 F ; Côte-d'Ivoire, 465 F CFA ; Danemark, 12 KRD ; Espagne, 175 PTA ; G.-B., 70 p. ; Grèce, 180 DR ; Irlande, 90 p. ; Italie, 2 000 L ; Luxembourg, 33 FL ; Norvège, 13 KRN ; Pays-Bas, 2,50 FL ; Portugal, 150 ESC ; Sénégal, 375 F CFA ; Suède, 14 KRS ; Suisse, 1,70 FS ; USA (NY), 1,75 $; USA (others), 2 $.

DÉBATS

Transports

Réconcilier le TGV et les régions

par Jean-François Bazin

LES difficultés apparues à propos du TGV dans le Sud-Est montrent qu'il est grand temps de le réconcilier avec les régions. Ces frondes se renouvelleront et seront de plus en plus dures. Pour une raison très simple : en répétant que le TGV est seulement un moyen de communication entre métropoles, on en fait inévitablement un monstre. Comment ne pas comprendre les réactions de populations traversées par des nuisances et qui ont le sentiment de n'en retirer aucun profit ?

Pour réconcilier le TGV et les régions, le moyen est pourtant très simple : expliquer ce qu'il est, ce qu'il sera.

Le concept TGV a beaucoup évolué. Il s'agissait initialement de lignes nouvelles réservées exclusivement aux voyageurs, pour la très grande vitesse et sur des distances de 500 kilomètres environ. Le succès de la formule et l'image porteuse du TGV ont conduit la SNCF à transformer en vingt ans ce concept en autre chose : le réseau voyageurs moderne du vingt et unième siècle, utilisant avec ces rames soit des lignes nouvelles, soit des lignes anciennes et couvrant en définitive toutes les relations importantes du pays. Cela aboutit à une notion très différente de celle des origines. Contrairement à ce qu'on répète officiellement, le chemin de fer sera demain, s'il ne l'est pas dès aujourd'hui, à plusieurs vitesses. Toutes les bonnes relations voyageurs de l'avenir seront TGV ou ne seront pas. C'est donc un choix essentiel, analogue à celui des villes qui ont accepté ou refusé le chemin de fer au milieu du dix-neuvième siècle. Mais comment le faire comprendre si l'on continue d'affirmer que la France n'aura pas un chemin de fer à deux vitesses ? S'il ne s'agissait que de deux vitesses, d'ailleurs...

Oui, aux gares intermédiaires

Le TGV est un formidable outil d'aménagement du territoire. Encore faut-il l'admettre et l'expliquer. Les grands esprits nous disent avec assurance : *« Vous n'allez pas l'arrêter tous les 50 kilomètres, tout de même ! »* Dans un débat, la formule porte toujours. L'ennui, c'est qu'elle est fausse et qu'elle nuit beaucoup au TGV. Oui, il faut prévoir des gares tous les 50 kilomètres environ, parfois un peu plus. D'abord parce que c'est ainsi qu'on donne à la France entière le bénéfice d'un investissement national, et il est singulier de devoir le rappeler : les Français ont le droit de se servir du TGV. Mais, et c'est là le changement infiniment plus démocratique qu'autrefois, toutes les gares intermédiaires entre deux métropoles peuvent bénéficier d'un ou de plusieurs arrêts par jour alors que jadis une gare de moyenne importance ne pouvait pas prétendre au bénéfice des grands rapides. Entre les métropoles A et B, la rame 1 fait le trajet direct, la rame 2 fait halte à la gare intermédiaire X, la rame 3 fait halte à la gare intermédiaire Y, la rame 4 fait le trajet direct, etc. Toutes les rames ne s'arrêtent pas partout, bien sûr, mais tout le monde peut être desservi en fonction de ses besoins raisonnablement estimés.

C'est par exemple ce qui se passe à Montbard en Côte-d'Or où dans cette petite ville industrielle quelques arrêts seulement par jour suffisent à créer l'harmonie entre le TGV et cette région, sans pénaliser grandement le reste des voyageurs. L'idée de créer des TGV sans gare intermédiaire est une des aberrations ferroviaires les plus déconcertantes de notre époque. Elle était conforme à la rigueur logique de la ligne droite du premier concept TGV. Elle ne l'est plus selon le concept actuel, où la problématique est celle d'un réseau et non celle de relations intermétropoles.

On vous dit avec hauteur : *« Le TGV ne doit plus passer en ville, cela le retarde. Il faut des gares en pleine nature ! »* L'ennui, c'est que les Suisses et les Allemands, qui ont eux aussi une bonne expérience ferroviaire, ne raisonnent pas ainsi. Ils pensent avec raison que le chemin de fer n'est pas l'avion, et que son avantage est justement de desservir le cœur des villes. Certes et évidemment, au prix d'une perte de temps. Mais calculée par rapport à quoi ? A la ligne droite de l'avion, avec un aéroport qu'on atteint en une heure et où l'on attend une heure au moins l'embarquement ? Sans doute faut-il faire la part des choses, concilier la grande vitesse et le nombre des villes à desservir. Mais le « tout gares nouvelles », ces gares à la campagne qui posent d'innombrables problèmes d'accès, de correspondance, etc., sont une erreur technocratique et politique, dont les effets risquent à terme d'être accablants pour la France.

Henri Vincenot rapportait ce mot d'un vieil ingénieur : *« Ce qu'on ferait du bon chemin de fer s'il n'y avait pas de voyageurs ! »* La SNCF et les pouvoirs publics tentent de nous dire : *« Ce qu'on ferait du bon TGV s'il n'y avait que dix métropoles en France ! »* Or le TGV est en réalité tout le contraire. Intelligemment développé, c'est la grande vitesse pour presque tous les Français. Encore faut-il savoir en 1990 adapter ce très bel outil à des idées qui paraissent presque ringardes aux grands esprits : l'aménagement du territoire et le service public.

► **Jean-François Bazin est l'auteur des *Défis du TGV* (Denoël, 1981) et du *TGV Atlantique* (Ouest-France, 1989).**

TRAIT LIBRE



Chasse

Un lobby d'un autre âge

par Marie-Anne Isler-Béguin

CLAUDE MONOD, naturaliste et humaniste, bien connu des amis de la nature de l'arrière-pays niçois, ainsi que de tous les amis des arts (le cristal soufflé était son autre passion) n'est plus. Il compte au nombre des victimes de la chasse.

Un étudiant des Beaux-Arts de vingt-deux ans a tiré, le 20 octobre, sur *« quelque chose qui bougeait »*, en réalité M. Monod qui herborisait dans sa propre propriété. Non, ce n'est pas du western, mais la réalité bien française !

Que reste-t-il de la liberté lorsqu'en période de chasse l'on n'ose même plus se promener sur son propre terrain de peur de se retrouver en face d'un chasseur à la gâchette trop rapide ? Avec la complaisance des élus et des gouvernants, le monde de la chasse, pourtant de plus en plus contesté par le grand public, continue à maintenir en l'état un *« droit »* de chasse qui n'est plus de notre temps.

Complaisance est un mot trop faible. Lorsque victime il y a, c'est de responsabilité qu'il faut parler. Est-il donc si dangereux pour nos hommes politiques d'aborder publiquement et sereinement ce tabou que représente apparemment la chasse ?

Un gouvernement comme le nôtre s'honorerait en édictant des règles de société partageant le territoire en zones selon les utilisateurs (chasseurs, promeneurs, cueilleurs, cyclistes, cavaliers, ornithologues, archéologues, etc.) sans favoriser les uns par rapport aux autres.

Comment faire de nos campagnes des lieux accueillants, où la nature pourrait permettre un redéveloppement local fondé sur des sites naturels prestigieux et un tourisme diffus, si l'on continue à autoriser des porteurs de fusil à se sentir partout chez eux ?

Il est vrai que le lobby des chasseurs est efficace. Ainsi, en 1989, il a réussi à faire retirer de l'ordre du jour de la séance plénière du Parlement européen, à Strasbourg, le vote de la directive « habitat » qui devait permettre enfin de préserver des milieux naturels abritant des espèces rares ou menacées d'extinction. Puis il l'a fait traîner durant un an en prétextant des annexes manquantes, puis incomplètes, puis non traduites. Le texte est revenu en séance plénière le vendredi 26 octobre 1990. Il en est reparti avant le vote, faute de députés en nombre suffisant pour le quorum demandé par les chasseurs. Pourtant, la Commission de Bruxelles était bien là, annonçant qu'elle ne prendrait pas en compte les amendements des parlementaires européens visant à promouvoir une véritable protection. Par contre, elle accepte des dérogations à la suppression des méthodes de chasse ancienne sous prétexte de *« traditions régionales »*. On croit rêver. Les chasseurs sont toujours présents, assidus, voire acharnés à la défense de leurs privilèges.

► **Marie-Anne Isler-Béguin est *député (Verts) au Parlement européen.***

COURRIER

« Peuple corse »

Chacun a pu constater que le mot « peuple » était utilisé tantôt dans un sens ethnique, « raciste » (ensemble d'êtres humains qui sont supposés avoir une même origine biologique, et pas seulement une unité culturelle), tantôt dans un sens social (par référence à des classes sociales : plébéiens, membres du tiers état, prolétaires).

Dans le premier sens (ethnique), il a été notamment employé, au siècle dernier, pour revendiquer *« le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes »*. Plus récemment, dans une application qui eut de dramatiques conséquences, il a donné en allemand ce slogan : *« Ein Volk, ein Reich, ein Führer »*.

Dans le second sens (social), il figure en latin dans la très célèbre expression romaine : *« Senatus populusque romanus »*. Notre hymne révolutionnaire *le Chant du départ* annonce, quant à lui, que le *« peuple souverain s'avance »*. Selon les Constitutions de la République française, le principe de celle-ci est le *« gouvernement du peuple, par le peuple et pour le peuple »*.

Dans les régions qui ont été le théâtre de mélanges de populations (par migrations, invasions, pèlerinages, voyages commerciaux ou touristiques, etc.), la présence de « peuple », dans le premier sens ci-dessus de ce terme, est très peu vraisemblable. Il n'y a donc, par exemple, guère plus de « peuple corse » que de « peuple français », de « peuple latin », de « peuple chrétien ». Il y a des populations qui, ayant un certain nombre de points communs (pas forcément toujours les mêmes), se sont rassemblées en groupes plus ou moins importants et organisés : clans, tribus, communautés, nations éventuellement constituées en Etats. Ainsi, les populations de la France composent la « nation française » constituée en « Etat français », en « République française ».

ERNEST-MARIE LAPERROUSAZ
directeur d'études à l'Ecole pratique des hautes études (Paris)

Week-end lycéen

Dans le lycée où j'exerce, l'emploi du temps des élèves d'une classe de terminale B avait été normalement mis en place par le proviseur pour prendre effet à la rentrée scolaire. Or certains élèves ont dépensé une énergie extraordinaire pour obtenir un bouleversement dudit emploi du temps. Ces élèves voulaient, en effet, que les cours du samedi fussent supprimés à tout prix, afin de dégager le sacro-saint week-end. Ils étaient prêts pour cela à accepter les pires aberrations pédagogiques, comme, par exemple, subir (il n'y a pas d'autre mot) cinq heures de cours certains après-midi... L'administration, dépassée, a cédé pour ne pas faire de vagues. Je trouve consternant un tel comportement de la part de jeunes : allons-nous vers une France d'employés de bureau ?

YVES HUSSET
Dijon

Archéologues en Irak

Vous avez publié le 25 octobre un texte de M. J.-P. Faye qui appelle quelques précisions :

1) La fouille de Sippar est une fouille irakienne et non franco-irakienne, comme pourrait le laisser supposer l'expression qu'utilise M. J.-P. Faye : *« à Sippar... nous avons exploré en mars 1989 la bibliothèque (...) »*. La fouille de Sippar est dirigée par mon collègue le professeur Walid El Jadir, de l'université de Bagdad, depuis de nombreuses années. C'est parce que la fouille était en cours lors de la visite de M. Faye qu'elle était *« recouverte d'une simple tôle ondulée »*, pratique courante lors de longs dégagements, même en France.

2) Il est exact qu'on ne peut actuellement visiter Ur, mais cela remonte à 1980 et au début de la guerre irako-iranienne.

3) Les *« chercheurs français qui travaillaient côte à côte, (...) »* n'étaient pas au nombre des *« invités-otages »*. Le 2 août 1990, la délégation archéologique française en Irak était fermée pour quelques semaines de vacances, comme chaque année à pareille époque. *« Où sont-ils aujourd'hui ? »*, se demande M. Faye. Ils sont en France, en attendant des jours meilleurs. Le CNRS et le ministère des affaires étrangères, à travers leurs services respectifs, contrôlent actuellement avec soin les voyages des chercheurs qui dépendent d'eux et travaillent dans le domaine proche-oriental. Certaines missions partent, d'autres sont annulées, selon la situation locale.

JEAN-LOUIS HUOT
directeur de la délégation archéologique française en Irak

□ **Précision.** – Le colloque « Ethique et économie sociale : l'inertie ou le mouvement », organisé par le CJDES et *le Monde*, aura lieu jeudi 8 novembre à la Maison de la Chimie à Paris.

► **Renseignements et inscriptions : CJDES 6, rue Mesnil 75116 Paris. Tél. (1) 47 27 01 44.**

BIBLIOGRAPHIE

Les idéologies publicitaires

SÉMIOTIQUE, MARKETING ET COMMUNICATION
de Jean-Marie Floch.
PUF, 234 p. 165 F.

COMBIEN les avaleurs de publicité que nous sommes savent-ils sur quelles techniques psycho-sociologiques, sémiotiques, voire sur quelles idéologies repose l'incitation à acheter tel produit ? Jean-Michel Floch donne les clés dans un livre savant mais qui a le mérite de passer de l'abstrait au concret, *« à sauts et à gambades »* comme il dit, après Montaigne. De nombreuses photographies illustrent du reste son propos.

L'auteur a choisi cinq cas typiques : le métro, la banque, le médicament, l'automobile et le livre. Ainsi, pour que la RATP serve mieux sa clientèle, vous serez convié à vous ranger dans tel ou tel comportement : arpenteur, « pro », somnambule ou flâneur.

De la « référentielle » à la « substantielle »

On apprendra aussi comment est née l'étoile-logo du Crédit du Nord, pourquoi la publicité des médicaments psychotropes est très délicate, dans la mesure où les généralistes refusent la confusion entre la santé et l'euphorie proposée par la communication pharmaceutique. Il arrive que l'on doive marier les contraires comme dans la publicité pour l'automobile en exaltant les valeurs d'usage de la voiture et celles qui correspondent aux envies, aux désirs, à l'identité du conducteur. Enfin, l'auteur recherchera les rapports éditeur-lecteur à travers dix ans de communications aux Presses universitaires de France.

Jean-Marie Floch, élevant le débat, analyse alors les *« idéologies de la publicité »* qu'il classe en quatre groupes : publicité *« référentielle »* (qui colle à la réalité), *« oblique »* (le sens est à construire, il n'est pas déjà là), *« mythique »* (« machine à fabriquer du bonheur »), *« substantielle »* (« faire de la nature profonde du produit une vraie star »).

Un livre où l'on aime voir décortiquées *« sous les signes, les stratégies »* de ce monde de la publicité, plus brillant que transparent.

PIERRE DROUIN

Le Monde

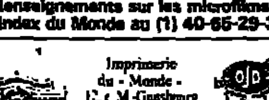
RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE
75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 40-65-25-99
Télex : 206.806 F

ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY
94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 49-60-30-10
Télex : 261.311 F

Edité par la SARL *le Monde*
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944
Capital social : 620 000 F
Principaux associés de la société :
Société civile « Les rédacteurs du *Monde* ».
« Association Hubert-Beuve-Méry »
Société anonyme des lecteurs du *Monde*
Le Monde-Entreprises,
M. André Fontaine, *gérant.*

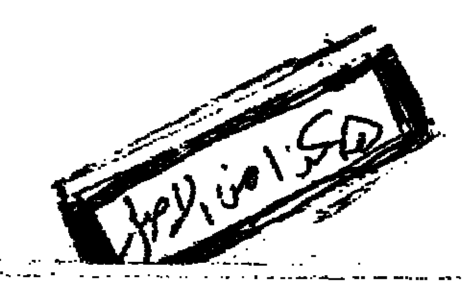
Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN :0395-2037

Renseignements sur les microfilms et index du Monde au (1) 40-65-29-33



Imprimerie du « Monde » 12, r. M.-Gunsbourg 94852 IVRY Cedex





LA CRISE DU GOLFE

Le voyage de M. Baker et l'éventualité d'une intervention contre l'Irak

Washington considérerait l'armée turque comme un élément essentiel d'une offensive

Pour la deuxième fois depuis le début de la crise du Golfe, le secrétaire d'Etat américain, M. James Baker devait se rendre à Ankara, mardi 6 novembre, – dans le cadre de sa tournée au Proche-Orient – pour un entretien avec le président Ozal, au cours duquel il devait « prendre la température » des autorités turques et tenter probablement de les convaincre de participer à une éventuelle intervention militaire contre l'Irak.

ISTANBUL

de notre correspondante

La tâche de M. Baker s'annonçait ardue. Selon certaines assertions, notamment avancées par la presse anglo-saxonne, les Américains considèrent la Turquie, avec son armée de sept cent cinquante mille hommes, comme un élément important, voire déterminant, d'une offensive réussie contre l'Irak. Mais M. Ozal a d'ores et déjà catégoriquement rejeté le scénario – qu'il a qualifié de *« pure fantaisie »* – dans lequel les forces armées turques seraient disposées à ouvrir un *second front au nord de l'Irak*. Des sources gouvernementales ont, toutefois, assuré que le président accorderait probablement aux alliés l'usage des bases aériennes de l'OTAN situées en territoire turc.

De l'armée à l'homme de la rue, la grande majorité des Turcs est opposée à une participation active à toute attaque contre l'Irak. Cela ne signifie pas, pour autant, que la Turquie, *qui a été l'un des premiers* pays à imposer un embargo économique, ait adouci sa position vis-à-vis de son voisin irakien. Malgré des offres réitérées de pétrole irakien gratuit, la Turquie continue de respecter un strict embargo économique et refuse tout compromis, tandis que M. Ozal insiste pour que les alliés se montrent inflexibles face à l'agresseur irakien.

Mais analystes et diplomates estiment qu'il est peu probable que la Turquie, qui a déjà déployé cent *mille hommes près de la frontière* – et immobilise ainsi un nombre identique de soldats irakiens, – accepte de participer plus activement à l'effort *militaire. Un élément de doute* subsiste cependant, dû au fait que le président Ozal a, depuis le début de la crise, conduit les affaires de la Turquie *presque seul*. C'est donc du palais présidentiel que viendra la décision finale, en fonction de *« ce que M. Baker aura dans son panier »*, explique un diplomate.

Livraisons d'équipements

A ce stade, seules des offres d'assistances politique et économique *concrètes seraient susceptibles d'in*fluencer le chef de l'Etat turc, conscient des remous internes que causerait la décision d'envoyer des troupes dans *le Golfe*. Une campagne contre la guerre, organisée par les partis de l'opposition, a pris de l'ampleur récemment, alimentée en grande partie par l'arrestation d'une lycéenne de seize ans, qui avait affiché sur les murs de son école une pancarte sur laquelle était écrit : *« Non à la guerre »*.

L'attribution éventuelle à la Turquie des régions de Mossoul et de Kirkouk, au cas où les frontières de l'Irak viendraient à être redessinées, peut paraître tentant, mais ce dénouement est trop improbable pour justifier le risque considérable que constituerait une attaque contre l'Irak, pays avec lequel la Turquie entretenait de bonnes relations économiques jusqu'à l'invasion du Koweït.

Même si M. Ozal est toujours déterminé à promouvoir l'image de son pays et à s'aligner sur la position américaine, il se montrera difficile à convaincre. Malgré les offres d'assistance économique venues de toutes parts au début de la crise, la Turquie, qui a subi des pertes financières importantes, n'a reçu qu'une partie des sommes promises. A ce jour, le gouvernement koweïtien en exil a versé 300 millions de dollars et le Japon a prêté une somme équivalente. Mais l'Arabie saoudite n'a pas livré le pétrole à prix réduit qu'elle avait promis, et le versement des fonds alloués à la Turquie, l'Egypte et la Jordanie par la Communauté européenne a été repoussé à l'année budgétaire 1991. M. Mitterrand, qui recevra prochainement M. Ozal, a promis cent cinquante millions de francs.

Alors que l'impact exact des événements du Golfe sur la politique et l'économie de la Turquie reste à évaluer, l'armée, en revanche, semble avoir bénéficié de la crise. Les Etats-Unis – qui espèrent probablement encourager ainsi la Turquie à faire usage de ses forces armées – et l'Allemagne vont, en effet, livrer des *équipements militaires, dont mille* tanks, d'une valeur de 8 à 9 milliards de dollars, pour renouveler l'armement vieillot de la Turquie.

NICOLE POPE

Les Etats-Unis et l'Arabie saoudite règlent le problème du commandement militaire

***Les Etats-Unis et l'Arabie saoudite* ont conclu, lundi 5 novembre un accord sur le commandement des opérations en cas d'intervention militaire contre l'Irak. Ce problème, qui menaçait de perturber une éventuelle offensive de la force multinationale, *« a été résolu à la satisfaction totale du gouvernement saoudien et du gouvernement américain »*, a déclaré à la presse un haut responsable américain.**

En concluant cet accord, les Etats-Unis et le royaume wahhabite ont ainsi levé ce qui aurait pu être un obstacle de taille à une offensive militaire. L'accord a été élaboré au cours d'une rencontre de six heures entre le secrétaire d'Etat américain, M. James Baker, et les dirigeants saoudiens, dont le roi Fahd.

Aux termes de cet accord, les *troupes américaines et saoudiennes* continueront à être placées sous commandement conjoint, mais seulement pour la défense du royaume en cas d'attaque irakienne, a précisé un haut responsable américain. Les forces américaines seront, en revanche, sous commandement américain en cas d'intervention militaire hors d'Arabie saoudite, c'est-à-dire en cas d'attaque contre l'Irak ou contre les forces irakiennes au Koweït.

Cette formule devrait être approuvé par les dirigeants américains et saoudiens au plus haut niveau. Cet accord intervient dans le cadre de la tournée de M. Baker dans sept pays, destinée à souder la coalition internationale *faisant face à Bagdad et à trouver de* nouveaux moyens pour contraindre le *président irakien Saddam Hussein* à se retirer du Koweït.

M. Baker avait, avant de conclure l'accord à Djeddah, passé environ trois heures avec l'émir du Koweït, Cheikh Jaber El Ahmad El Sabah, et d'autres dirigeants koweïtiens qui vivent en exil dans un hôtel de luxe à Ta'if en Arabie saoudite. L'émir a demandé que son pays soit libéré dès que possible, mais les autorités américaines ont déclaré qu'il réalisait bien que le sort de son pays était entre les mains de la communauté internationale.

Après sa rencontre, M. Baker a déclaré à la presse que la crise du Golfe *« entrait dans une nouvelle phase »*. Explicitant cette formule, un haut responsable américain a indiqué que la première phase avait été de mettre sur pied *« une coalition sans précédent de pays déterminés à faire appliquer les résolutions du Conseil de sécurité des Nations unies »*. La deuxième phase, a-t-il poursuivi, a été de répartir le fardeau de l'isolement *économique et militaire de l'Irak* entre les partenaires de la coalition. Les Etats-Unis sont maintenant entrés dans la troisième phase qui consiste à *augmenter la pression économique*, politique et militaire sur l'Irak, et à se donner les moyens de recourir à la force si ces pressions échouent, a ajouté ce responsable.

Le secrétaire d'Etat américain était attendu mardi au Caire pour faire le point de la situation dans le Golfe avec le président égyptien, M. Moubarak. Ce dernier s'est déclaré, dans une interview à TF1, convaincu qu'un embargo *« très strict »* obligerait l'Irak à retirer ses forces du Koweït, indiquant qu'il *« ne croit pas pour le moment qu'il y aura la guerre »*. Pour M. Moubarak, cependant, *« des négociations sans un retrait total du Koweït ne marcheront jamais. C'est ce que voudrait Saddam Hussein, mais s'il souhaite négocier, il doit se retirer totalement de l'émirat »* et il faut *« installer une force arabe entre les deux pays »*.

Entretemps, les Etats-Unis poursuivent inlassablement le renforcement de leur dispositif militaire. Le porte-avions *Midway* est entré lundi dans les eaux du Golfe avec son escorte de sept navires. Il y remplace l'*Independence*, actuellement dans le golfe d'Oman, qui doit retourner à son port d'attache aux Etats-Unis d'ici à Noël. *Les deux autres porte-avions américains* dans la région, le *Saratoga* et le *John-F.-Kennedy*, se trouvent en mer Rouge et en Méditerranée. Lundi, le *New York Times* a annoncé que le Pentagone a décidé de rappeler d'importantes unités de combat de réserve pour renforcer les effectifs américains stationnés dans le Golfe. Ces unités feront partie des cent mille hommes suppplémentaires dont le Pentagone a déjà annoncé le rappel et le début du déploiement ces prochaines semaines.

Selon M. Fitzwater, porte-parole de la Maison Blanche, cette décision est *« en cours d'examen, à la lumière des besoins actuels »*. Les Etats-Unis, dont le corps expéditionnaire dans le Golfe compte 220 000 soldats, ont déjà rappelé quelque 34 000 réservistes depuis le début de l'opération « Bouclier du désert ». Aucun n'est cependant *susceptible d'être affecté* à un poste de combat et leur tâche est limitée à la logistique et à l'intendance.

L'Irak a fait état lundi, pour la seconde fois en vingt-quatre heures, d'une violation, par des chasseurs-bombardiers venant d'Arabie saoudite, de l'espace aérien *« de la province du Koweït »*. – *(Reuter-AFP.)*

Les déclarations et les mises en garde de M. Bush

Pédagogie et politique : du bon usage de M. Saddam Hussein en campagne électorale

WASHINGTON

de notre correspondant

M. Bush va *mieux*. *La chute de sa* popularité, dramatique à la fin du mois d'octobre, est enrayée, et la cote du président remonte même nettement : *59 % des Américains*, à la veille des élections à « mi-mandat » du mardi 6 novembre, approuvent la manière dont le président s'aquitte de sa tache, contre 51 % il y a une semaine. Un gain qui n'efface pas, loin de là, la dégringolade d'octobre, mais vient à point nommé pour panser la blessure d'amour propre d'un homme que ses mésaventures budgétaires avaient décontenancé, d'un président qui semblait avoir perdu ses repères et son sens politique.

Déterminer à coup sûr la raison du *rétablissement tient forcément* plus de l'intuition que de la certitude. Mais une constation s'impose, une coïncidence saute aux yeux : la tension monte *dans le Golfe*, la cote du président remonte dans l'opinion. Et si la tension a remonté, c'est dans une large mesure parce que M. Bush s'y est personnellement employé, en affichant une sainte colère devant le comportement de Saddam Hussein et en multipliant des menaces de moins en moins voilées. Depuis que le budget a été voté, il y a une dizaine de jours, le président a beaucoup voyagé et beaucoup parlé, en principe pour soutenir divers candidats républicains pas toujours ravis de sa présence, mais aussi pour plaider sa propre cause. Il s'est ainsi livré à toutes sortes d'exercices verbaux, plus ou moins adroits et rarement convaincants, dans le souci de retrouver une crédibilité politique, de rejeter sur les démocrates la responsabilité des augmentations d'impôt et de réécrire à sa manière l'histoire des négociations budgétaires.

Mais le seul message clair et constant *qui ait émergé* de tous ces discours, le seul que les medias aient retenu, c'est la dénonciation indignée des méfaits de Saddam Hussein et un langage de plus en plus guerrier. M. Bush n'apprécie pas qu'on puisse le soupçonner d'avoir autre chose en tête que de faire reculer le despote et rétablir la souveraineté du Koweit . Suggérer *« qu'un président pourrait faire de la politique avec la vie de jeunes garçons à l'autre bout du monde »*, c'est *« le comble du cynisme et de l'indécence »*, déclarait-il le 31 octobre, alors que la virulence de *ses sorties* anti-irakiennes commençait à intriguer.

De fait, M. Bush n'est pas entré en guerre à la veille des élections, comme certains en Europe l'avaient supposé : comment d'ailleurs aurait-il pu le faire sans encourir un terrible soupçon, sans braquer un Congrès déjà très réticent ? Mais il a bien déclenché une guerre des mots : non content de comparer systématiquement Saddam Hussein à Adolf Hitler, quitte à *susciter* souvent un malaise dans ses auditoires, M. Bush s'est laissé allé jeudi 1er novembre à affirmer que le dictateur irakien était *« pire qu'Hitler »*. A la surprise de beaucoup, M. Bush s'est aussi soudainement mis à attirer l'attention, en termes volontairement dramatiques, sur le sort des otages américains, s'écriant *« qu'il en avait assez »* de voir des Américains traités de cette manière, laissant entendre qu'on ne pouvait tolérer indéfiniment cette situation.

Recentrer l'opinion

Pourquoi renoncer ainsi à ce qui semblait une règle de la politique américaine, fermement appliquée par M. Bush lui-même à propos des otages retenus au Liban : en parler le moins possible, éviter de convaincre l'adversaire qu'il détient, par le biais de ces otages, le moyen d'influer sur l'attitude des Etats Unis ?

Peut-être M. Bush, ulcéré par l'attitude de Saddam Hussein, laisse-t-il simplement libre cours à ses sentiments (un fonctionnaire de la Maison blanche suggérait la semaine dernière que *« l'humeur »* du président se reflétait dans ses déclarations sur l'Irak). Peut-être estime-t-il désormais indispensable de dramatiser l'atmosphère pour préparer l'opinion à un affrontement qu'on ne pourra pas indéfiniment éviter si le verbe, si menaçant soit-il, ne suffit pas à faire reculer Saddam Hussein. (Peu avant l'intervention à Panama, M. Bush avait ainsi fait grand cas d'un *incident au cours duquel* un officier américain et sa femme avaient été pris à partie, quitte à en grossir beaucoup l'importance). Mais on ne peut pas oublier non plus qu'avant même la fin de la saga budgétaire, un conseiller de la Maison blanche expliquait qu'il était urgent de recentrer l'attention de l'opinion américaine sur la crise du *Golfe, et que cette tâche a été* accomplie. Pour la première fois depuis l'invasion du Koweit, une petite majorité d'Américains (51 %) estime désormais qu'il faudra faire parler les armes si Saddam Hussein refuse de reculer. Et il est clair que *cette remobilisation de l'opinion* regonfle la stature de M. Bush.

Pour combien de temps ? Quelles que soient leurs vertus, pédagogiques ou politiques, les fortes paroles de M. Bush ne pourront être répétées indéfiniment sans perdre de leur impact, ou mettre en doute la crédibilité de leur auteur . Après avoir fait monter la tension, il faut *soit attaquer*, soit la faire retomber. En août, M. Bush avait lancé l'amalgame Saddam Hussein/Adolf Hitler. En septembre, le thème disparut complètement, en octobre il revenait en force . Survivra-t-il aux élections du 6 novembre, ou faudra-t-il à nouveau calmer le jeu et prêcher la patience ?

JAN KRAUZE

ÇA SUFFIT ! LES SONDAGES REMONTENT...

PANCHO

Reçu à l'Elysée

Le roi Hussein continue de prôner une solution pacifique

Le roi Hussein de Jordanie s'est félicité des *« efforts communs »* faits par la France et la Jordanie pour tenter de trouver *« une solution pacifique »* à la crise du Golfe, à l'issue de l'entretien qu'il a eu lundi 5 novembre à l'Elysée avec le président de la République.

Au cours de cet entretien, le second qu'il a avec le souverain hachémite depuis l'invasion du Koweït *par les troupes irakiennes*, M. Mitterrand a rappelé qu'à ses yeux *« rien n'a fondamentalement changé depuis le début de la crise »*, et qu'il faut toujours tenter d'obtenir de l'Irak l'application des résolutions du Conseil de sécurité de l'ONU. Le roi Hussein, qui avait reçu à Amman avant son départ pour Paris le ministre des affaires étrangères irakien », M. Tarek Aziz, a affirmé qu'il n'était porteur d'aucun message du président Saddam Hussein.

Le roi avait reçu dans la matinée le ministre français de la défense, M. Chevènement. *Il* s'était également entretenu avec MM. Giscard d'Estaing et Schmidt. M. Giscard d'Estaing a insisté à cette occasion sur *« la priorité à donner à la libération de tous les otages, notamment américains et britanniques »*, en estimant que *« cette question constitue à l'heure actuelle le risque le plus élevé de déclenchement d'une intervention militaire »*.

13 milliards de dollars pour les pays touchés par l'embargo

Une aide de 13 milliards de dollars sera allouée aux pays touchés par les retombées de l'embargo contre l'Irak – essentiellement la Jordanie, l'Egypte, la Turquie – par les vingt-sept pays adhérant au groupe de coordination financière *sur la crise du Golfe*, a annoncé, lundi 5 novembre, le directeur général italien du Trésor, M. Mario Sarcinelli. Cette aide, dont les chiffres ont été fixés lors d'une réunion du comité du Groupe de coordination financière à Rome, portera sur les années 1990-1991. Les pays du Golfe contribueront à hauteur de 8,4 milliards de dollars, la Communauté européenne, à hauteur de 2,2 milliards de dollars, le Japon pour 2 milliards de dollars, un groupe d'autres pays (Canada, Corée, Suisse, Suède, Australie, Autriche, Islande, Norvège, Finlande) pour quelque 300 millions de dollars au total. – *(AFP.)*

LA CRISE DU GOLFE

Face à la « diplomatie des otages »

Les Douze entre l'embarras et l'irritation impuissante

ROME

de notre correspondant

« Nous sommes tous d'accord pour continuer d'opérer en conformité avec le document adopté lors du sommet du 28 octobre à Rome. » Réaffirmation orale, par le chef de la diplomatie italienne, du grand principe de non-négociation au niveau gouvernemental avec l'Irak à propos des otages; *« utile »* échange de vue entre partenaires assez nerveux *et constat d'impuissance* bien comprise à propos de la prolifération des missions « officieuses » à Bagdad.

La réunion extraordinaire des ministres des affaires étrangères des Douze, *qui s'est tenue, lundi* soir 5 novembre à Rome, n'a rigoureusement rien apporté de nouveau, *sinon la confirmation* d'une certaine irritation des uns envers les initiatives « privées », *tolérées – voire encouragées – par* les autres.

Un peu embarrassé et conscient d'avoir irrité ses partenaires, notamment la Belgique et les Pays-Bas, qui ont réclamé cette réunion, M. Hans Dietrich Genscher, le ministre allemand, a pris garde de ne pas répéter tout le bien qu'il pensait la veille de la *« mission humanitaire »* de l'ancien chancelier Willy Brandt à Bagdad. Selon M. De Michelis, chargé par ses homologues de résumer l'affaire pour la presse, le ministre aurait déclaré qu'il n'était pas du ressort de son gouvernement de juger si telle ou telle initiative privée est positive ou négative.

Selon une « fuite » espagnole, M. Genscher aurait également fait savoir à ses partenaires que, à son avis, *la mission entreprise par* M. Brandt n'était pas incompatible avec le principe adopté il y a une semaine par le conseil européen puisque, jusqu'à preuve du contraire, l'ancien chancelier n'appartient pas au gouvernement allemand.

Or, a confirmé le ministre italien, M. Genscher s'est référé plusieurs fois au *document adopté* lors de ce sommet et a réaffirmé l'engagement de son gouvernement de ne pas envoyer à Bagdad de missions officielles. Seules les Nations unies peuvent, en théorie, discuter avec Saddam Hussein de la libération des otages. Mais, aurait rappelé le ministre allemand, le dictateur irakien refuse de recevoir une mission portant la bannière de l'ONU.

La « solitude » de M. Brandt

D'où la « solitude » de M. Willy Brandt, qui s'est rendu dans le Golfe avec, pour seule et unique carte « officielle », son grand crédit de serviteur « officieux » de la nation allemande. Quelqu'un *aurait certes pu demander qui* allait payer la note de kérosène de l'Airbus de 267 places de la Lufthansa *qui a emmené l'ancien* chancelier à Bagdad, mais, outre que chacun connaît la réponse, c'eut été mesquin.

D'ailleurs, aux yeux de la France, représentée par le ministre délégué aux affaires culturelles internationales, M. Thierry de Beaucé (quatre titulaires des affaires étrangères sur douze manquaient à l'appel lors de cette réunion sans conclusion), *« il n'y a plus d'ambiguïté. (...) Nous faisons confiance à M. Willy Brandt pour ne pas négocier avec Saddam Hussein »*. L'essentiel pour le délégué français *« était de réaffirmer notre solidarité commune envers tous les otages, et c'est ce qui a été fait »*.

Au total, les participants à cette *« rencontre informelle »*, selon les termes de M. De Michelis, n'auront cependant pas complètement perdu leur temps. Sur proposition allemande, les directeurs politiques de la Communauté, qui doivent se réunir à leur tour lundi prochain, vont étudier la possibilité d'envoyer une mission européenne dans les pays qui peuvent avoir une influence sur Bagdad (Algérie, Tunisie, Jordanie), afin que Saddam Hussein accepte de recevoir une nouvelle mission onusienne. Comme président en exercice du conseil ministériel de la CEE, M. De Michelis a *également été* chargé de demander une nouvelle fois, mardi, aux Nations unies d'envoyer à Bagdad *une mission* spéciale pour *« exiger »* la libération des otages.

PATRICE CLAUDE

M. Chevènement : les militaires capturés en Irak « sont allés au-delà des consignes de prudence »

« Il n'est pas douteux » que les trois militaires français capturés par des Irakiens avant d'être relâchés, *« sont allés au-delà des consignes de prudence que j'avais personnellement données lorsque je m'étais rendu en Arabie saoudite dans la première quinzaine d'octobre »*, a affirmé, lundi 5 novembre, le ministre de la défense, M. Jean-Pierre Chevènement.

La frontière saoudo-irakienne *« n'est pas matérialisée et il est évident que ces hommes, qui font partie d'une unité chargée de la reconnaissance et du recueil du renseignement, ont pour mission d'y aller voir de près, mais pas de trop près »*, a ajouté M. Chevènement, *confirmant ainsi que* ces militaires exécutaient une mission de renseignement.

Le ministre, qui inaugurait à Rambouillet (Yvelines) une soixantaine de logements rénovés pour militaires, a ajouté qu'il *« est très difficile de se repérer dans le désert et ils ont été emportés par une ardeur excessive »*. Il n'a pas voulu se prononcer sur le lieu exact de leur capture : *« ils étaient aux abords de la frontière irako-saoudienne. Rien ne permet de dire le contraire »*.

Mais il n'a pas exclu qu'ils aient pu franchir cette frontière à un certain endroit où elle n'est pas matérialisée. *« Les procédés qui permettent de s'orienter et de se repérer dans le désert, en particulier le système par satellite Navstar, ont une précision de l'ordre de 500 mètres. Ils avaient les moyens de se repérer »*, a-t-il ajouté.

« Cet incident extrêmement regrettable aurait pu être beaucoup plus grave », selon M. Chevènement, qui a confirmé avoir confié l'enquête de commandement au général Jean-Claude Coullon, inspecteur général de l'armée de terre. *« Il démontera l'ensemble du dispositif et me proposera toutes les mesures à prendre »*, qui seront *« prises sans faiblesse »*, a-t-il dit.

M. Chevènement a déclaré que *« la bonne foi des trois militaires n'est pas en cause »*, et que l'enquête dira si *« leurs affirmations sont conformes à la réalité »*.

Le pacifisme ambigu du Japon

Face à l'hostilité de l'opinion nippone, le gouvernement renonce à son projet d'envoyer des militaires à l'étranger

Le gouvernement japonais a renoncé, mardi 6 novembre, à demander à la Diète d'envoyer *des troupes dans le Golfe*. Selon un sondage publié par le quotidien *Asahi*, 78 % des Japonais se déclarent opposés à l'envoi de militaires à l'étranger (15 % y *sont favorables*). Même l'envoi d'unités civiles et non armées soulève de fortes réticences (54 % des personnes interrogées y répugnent). Une nouvelle idée *semble, cependant, faire son chemin* : la création d'un corps permanent de coopérants civils qui serait mis à la disposition des Nations unies.

TOKYO

de notre correspondant

Au carrefour de Ginza, des veuves de guerre recueillent des signatures pour des pétitions contre la guerre. A la Diète, les partis d'opposition sont mobilisés et les conservateurs se divisent tandis que le gouvernement s'enlise dans ses propres arguments avant de renoncer à son projet. Dans les grandes villes se succèdent des manifestations de protestation et, dans la région, les voisins du Japon s'inquiètent de ce qu'ils perçoivent comme un dangereux risque de retour en arrière.

Pourquoi tant d'émoi et une telle résistance à un projet de loi qui ne permettait l'envoi dans le Golfe que de deux *mille volontaires*, dont des soldats, dans le cadre de missions pacifiques de l'ONU ? Après tout, l'*initiative était* perçue par les partenaires occidentaux du Japon comme une manifestation logique de sa responsabilité internationale, compte tenu de sa puissance comme de son ambition, sinon avouée du moins ressentie comme telle à l'étranger, de domination économique.

Mais, vu d'Asie, le problème *n'est pas si simple et les atermoiements* japonais ne peuvent être mis au compte de cette absence de *leadership invoquée – parfois non* sans autocomplaisance – par ses partenaires. La préoccupation que *manifestent la Chine, la Corée ou* l'ensemble de l'Asie du Sud-Est en témoigne. La révision de l'interprétation de l'article 9 de la *Constitution* et de la loi sur les forces d'autodéfense pose des problèmes juridiques, politiques et émotionnels en remettant en cause la clé de voûte de l'édifice politique nippon depuis *la défaite de 1945 : la* renonciation à l'exercice de la force qui a conditionné, depuis, toute la *diplomatie japonaise*.

Selon les dispositions de la Constitution de 1947, le Japon renonce unilatéralement à la guerre (devenant ainsi le premier Etat *moderne à abandonner cette* expression de la souveraineté), à l'exercice de la menace ou à un usage – *même limité – de la force*. Il s'engage également à ne plus maintenir d'armée ou tout autre *« potentiel de guerre »* sur son territoire (1). Ce texte, auquel on a voulu donner un relief particulier *puisqu'il fait l'objet d'un chapitre* entier de la loi fondamentale, venant juste après celui consacré à *l'empereur, est certes le fruit des* circonstances : les bombardements atomiques d'Hiroshima et de Nagasaki, la capitulation, la volonté de l'occupant américain de ne plus jamais avoir à affronter le Japon et l'espoir de voir se réaliser une paix mondiale.

Mais quarante-cinq ans ont *passé et d'autres circonstances ont* eu raison de son interprétation littérale. Ce sont ces mêmes Américains *qui, dans le contexte de la* guerre froide, de l'arrivée des communistes au pouvoir en Chine et *du conflit en Corée, ont enjoint de* réarmer à un Japon ayant recouvré sa souveraineté avec le traité de *San-Francisco (signé en 1951 et* entré en vigueur un an plus tard). Il s'agissait moins alors pour les Etats-Unis de démocratiser le Japon que d'en faire la clé de leur stratégie dans le Pacifique.

Un budget de la défense en augmentation

Dès 1948, Washington avait encouragé le développement d'une force paramilitaire nippone. La « garde de réserve », créée en août 1950 et composée de 75 000 hommes (dont bon nombre étaient d'anciens officiers de l'armée impériale), était destinée à assurer la sécurité intérieure (c'était *la période des « purges rouges »* dont les communistes étaient la cible). Elle fut transformée en juillet 1952 en « garde de sécurité », chargée de *« maintenir la paix et l'ordre de la nation »*. En 1954, une loi donnait mission à ce qui devenait les forces d'autodéfense de *« défendre la nation contre les agressions »*.

Si, au cours des années 60, un fort courant conservateur milita en faveur d'une révision de l'article 9, les *« révisionnistes »* s'aperçurent vite qu'une réforme de son interprétation, c'est-à-dire un viol en douceur du texte, en jouant sur l'argument du droit légitime d'un pays à sa défense, était plus aisée qu'un amendement requérant un vote favorable des deux tiers du Parlement suivi d'un référendum et, surtout, suscitant une vive opposition populaire.

Bien que demeure ce que l'écrivain Yukio Mishima qualifia un jour d'*« hypocrisie d'Etat »*, entretenue *par le distinguo* armée-forces d'autodéfense, le Japon n'en dispose pas moins discrètement d'une *véritable armée placée sous* l'autorité d'une Agence de défense dont le directeur a rang de ministre : *une armée de métier* (la conscription n'existe pas) comptant 246 000 hommes, 1 200 chars, 424 avions de combat et 58 navires, chargés de défendre l'archipel dans un rayon de 2 000 kilomètres.

Avec un budget de 4 400 milliards de yens (soit, environ, *17,6 milliards de francs*), *qui a* augmenté en moyenne de 6 % par an depuis 1961 et est désormais *libéré du seuil psychologique* de 1 % du PNB (institué en 1976 et dépassé onze ans après), le Japon se place au *troisième* rang mondial pour les dépenses militaires, derrière les Etats-Unis et l'URSS mais devant la France (avec cette réserve, cependant, qu'une bonne part des dépenses sont consacrées aux salaires des soldats). Alors que tous les budgets de défense sont généralement en *baisse*, celui du Japon sera en hausse de 5,8 % en 1991.

Aujourd'hui, Tokyo est convié *par les Etats-Unis* à aller plus loin dans ce que l'on nomme ici la *« fossilisation »* de la Constitution. *Si l'on confronte les exigences* pacifistes de l'article 9 aux engagements internationaux pris par le Japon, *à commencer par le traité* de sécurité avec les Etats-Unis (signé en 1951 et reconduit après *une farouche opposition populaire* en 1960), et au rôle actif qu'il joua comme base arrière de l'effort de guerre américain en Corée puis au Vietnam, force est de constater que les contraintes constitutionnelles semblent avoir une portée pour le moins limitée.

Sous couvert d'un pacifisme et d'un neutralisme affirmés, un Japon-sanctuaire, partiellement dégagé du fardeau militaire incombant aux Grands, s'est lancé avec le *succès que l'on sait dans la* course internationale à la concurrence économique. Le Japon a *appliqué* en cela ce qu'il est convenu d'appeler la « doctrine Yoshida » : le *« chantage du faible »*, selon l'*expression du* professeur de relations internationales Yonosuke Nagai, qui consiste à *profiter d'une position stratégique* clé et de l'alliance américaine pour se tenir à l'écart du jeu militaire et concentrer *ses efforts* sur l'expansion économique. Bénéficiant de ce sursis militaire, le Japon a-t-il pour autant mené une *politique* extérieure originale ? Sans doute pas, étant donné le suivisme vis-à-vis des *Etats-Unis* qui le privait de l'indépendance – qui aurait dû en être une composante. Mais cette politique n'en a pas moins largement servi ses intérêts nationaux.

Compte tenu des évolutions, pourquoi aujourd'hui renâcler à en *tirer les conséquences logiques* et à assumer à part entière des responsabilités de grande puissance ? Par *ses tergiversations*, le Japon *semble* même se dérober à ses obligations de membre des Nations unies. *Pour la vieille génération* d'hommes politiques encore au pouvoir, il n'est pas encore temps de rejeter la « doctrine Yoshida » : *« Un seul soldat au Proche-Orient suffira à ruiner quarante-cinq ans d'efforts pour construire l'image pacifique du Japon »*, estime M. Gotoda, ex-secrétaire général du gouvernement.

Un précédent dangereux

Si ce pas avait été franchi, le Japon aurait été conduit un jour à *intervenir* aux Philippines *ou en* Corée. La jeune génération, à laquelle appartient M. Ozawa, secrétaire général du Parti libéral-démocrate (PLD), moins sensible que la précédente à la leçon de la défaite et aux craintes *que* le Japon suscite dans la région, pense au contraire qu'il faut se dégager des contraintes de l'après-guerre.

Malgré sa confusion, le débat parlementaire sur le projet de loi de *création* d'un corps de coopération pacifique a permis de dégager certains points de convergence entre conservateurs et *opposition* quant au rôle du Japon sur la scène internationale : au-delà des événements du Golfe, le Japon *doit* être en mesure d'apporter une coopération non seulement matérielle et financière mais également humaine au règlement de crises internationales. Il doit donc s'en donner les moyens juridiques. Le point sur lequel, en revanche, les avis divergent reste l'incorporation des militaires dans cet organisme.

La question de la participation du Japon à une force *internationale* de police s'était déjà posée en 1956 – lors de l'affaire de Suez – et se répéta par la suite : chaque fois, les *risques* d'implication dans des opérations militaires incompatibles avec les principes constitutionnels *ont été invoqués pour* s'y soustraire. Une évolution de la position nippone se dessine donc mais l'exclusive sur les militaires demeure. Pourquoi ?

Dans la région, la possibilité de dépêcher des soldats japonais à l'étranger constituerait un précédent *dangereux. Les souvenirs se* conjuguent au déclin des influences américaine et soviétique en Asie (créant un vide en matière de sécurité que le Japon sera appelé à combler) pour alimenter les inquiétudes. Chez les Japonais *eux-mêmes*, la *résistance* tient à plusieurs facteurs. Tout d'abord, la réserve, voire l'inertie, de Tokyo sur la scène *internationale a mal* préparé les Japonais à concevoir leur propre sécurité dans un contexte global.

En outre, habilement manipulée comme moyen *d'effacer* le passé, la tragédie d'Hiroshima a dispensé le Japon d'une réflexion sur la nature de l'ancien régime militaire. Sans Hiroshima, le Japon aurait dû déraciner le totalitarisme comme l'Allemagne le fit avec le nazisme. Ce ne fut le cas que jusqu'à un certain point : avant d'avoir été oppresseurs, les Japonais se sentent *le premier peuple atomisé. L'opinion* publique, façonnée dans le culte de la mémoire d'Hiroshima, c'est-à-dire du *péril* universel engendré *par* la menace nucléaire dans lequel trouve racine son pacifisme, se rebiffe lorsqu'on lui dit que son *armée doit être présente* dans des zones où elle peut être entraînée dans un conflit.

L'absence d'une réflexion sur le passé conduit aussi *les Japonais* à se méfier de leurs gouvernants : le régime militaire s'est instauré au Japon sans la moindre modification du cadre constitutionnel de Meiji. Or la loi fondamentale de 1947 institue des protections *contre un tel dérapage* auxquelles la majorité ne veut pas renoncer. Sans doute la démocratie est-elle ancrée dans les *mentalités, sans* doute ne doit-on pas craindre une remise en question du principe de contrôle du pouvoir civil sur une armée *qui demeure la mal aimée* de la nation. Il reste que l'opinion publique a l'impression d'une tricherie (*la confusion du débat* engagé au Parlement n'a fait que renforcer ce sentiment) et que, demain, on donnerait une nouvelle interprétation à ce qui aurait *été* concédé aujourd'hui.

Il est toujours dangereux pour un pouvoir d'habituer une opinion publique au mépris de sa Constitution : c'est ce qui s'est clairement passé avec l'article 9. L'écart entre la réalité et l'idéal que représente cet article est *tel qu'un légitime* sentiment de méfiance peut se manifester. Le gouvernement est aujourd'hui victime d'un retour de bâton : il paye son viol en douceur du texte constitutionnel. Ces appréhensions diffuses se conjuguant d'ailleurs à l'*irritation* suscitée par l'évidente pression américaine.

PHILIPPE PONS

(1) *« Aspirant sincèrement à une paix internationale fondée sur la justice et l'ordre, le peuple japonais renonce à jamais à la guerre en tant que droit souverain de la nation, ou à la menace, ou à l'usage de la force comme moyen de règlement des conflits internationaux.*

» Pour atteindre le but fixé au paragraphe précédent, il ne sera jamais maintenu de forces terrestres, navales et aériennes ou autre potentiel de guerre. Le droit de belligérance de l'Etat ne sera pas reconnu. »

□ **Libération de *soixante-dix* otages japonais retenus en Irak.** – La prochaine libération de soixante-dix otages japonais retenus en Irak *a été confirmée*, mardi 6 novembre à Bagdad, par l'ancien premier ministre japonais, M. Yasuhiro Nakasone. Les otages, *attendus en principe* à Tokyo jeudi matin, font partie des trois cent quarante-sept ressortissants japonais retenus en Irak, dont cent *trente-neuf* avaient été envoyés sur des sites stratégiques pour servir de « boucliers humains ». Sur les soixante-dix otages libérés figurent *vingt* de ces « boucliers humains », essentiellement des Japonais âgés ou en mauvaise santé. – *(AFP)*

ASIE

INDE

Scission au sein du parti du premier ministre

NEW-DELHI

de notre correspondant

La crise gouvernementale a pris une nouvelle dimension, lundi *5 novembre, avec la scission* intervenue au sein du Janata Dal, le parti du premier ministre, M. V.P. Singh. *Les dissidents sont conduits* par M. Chandra Shekhar, un adversaire de longue date de M. Singh, *et par M. Devi Lal*, ex-vice-premier ministre démis de ses fonctions en août dernier. Lors d'une réunion *fractionnelle* au domicile de M. Devi Lal, 82 parlementaires (dont 68 députés) ont *apporté* leur soutien à M. Chandra Shekhar. Au même moment, le groupe parlementaire du parti se *réunissait sous la présidence* de M. Singh et 110 parlementaires (dont 83 députés) réaffirmaient *leur allégeance au premier ministre*.

Chaque camp, estimant représenter *la* légitimité, a décidé ensuite d'expulser ses adversaires. Comme prévu, M. Chandra Shekhar a aussitôt annoncé son intention de former le prochain gouvernement, en espérant le soutien du Congrès-I de M. Rajiv Gandhi. L'ancien premier ministre, tout en assurant M. Chandra Shekhar de sa *« coopération constructive »*, s'est abstenu de dévoiler sa stratégie.

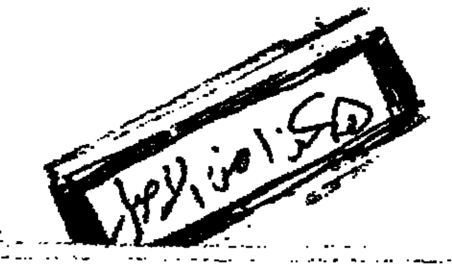
Cette crise est l'aboutissement d'un processus de détérioration depuis de nombreux mois. Elle a *été précipitée par la décision du* BJP (Bharatiya Janata Party, hindouiste de droite) de retirer son *soutien au gouvernement, notamment* en raison de la querelle d'Ayodhya. Sans les 86 députés du BJP, le parti de M. Singh, par ailleurs soutenu – de l'extérieur par les communistes, est devenu minoritaire. M. Singh, qui a répété que la survie de son gouvernement importait peu face aux principes qu'il défend (la sécularité de l'Etat indien, c'est-à-dire le refus d'accepter les surenchères hindouistes du BJP), s'obstine à faire la preuve *qu'il dispose toujours d'une majorité* parlementaire.

Un vote de confiance doit avoir lieu mercredi. M. Singh n'a guère de chance de l'emporter, surtout depuis la scission intervenue au sein de son propre parti. Celle-ci ne clarifie cependant en rien la situation politique, et n'aide pas le chef de l'Etat, M. Venkataraman, à *prendre une décision pour la succession*, désormais ouverte, de son premier ministre. A qui, le cas *échéant, le chef de l'Etat fera-t-il* appel pour former le prochain gouvernement ? M. Chandra Shekhar, alors *même que* celui-ci ne *dispose* du soutien que d'une fraction de parlementaires du Janata Dal ? M. Rajiv Gandhi, puisque celui-ci demeure le chef du parti le plus important du Parlement ?

Parmi les options figure la possibilité de voir le Congrès *soutenir* M. Chandra Shekhar sans participation gouvernementale. Le parti *de M. Gandhi pourrait ainsi* provoquer la chute du gouvernement le jour où il s'estimerait en mesure de remporter des élections générales. Mais il n'est pas sûr qu'il soit de l'intérêt du Congrès de revenir au pouvoir, moins de onze mois après en avoir été écarté. Aucun parti, à l'exception du BJP qui estime être au sommet d'une « vague hindouiste », n'est prêt à retourner devant les électeurs. M. Venkataraman lui-même ne souhaite pas précipiter le pays dans une nouvelle campagne électorale que tout le monde prévoit violente en raison de l'exacerbation des passions.

Sur tous les graves problèmes auxquels l'Inde est confrontée, aucun parti n'est en mesure de présenter un bilan flatteur ou des solutions originales. Les combinaisons d'états-majors auxquelles on assiste actuellement ne peuvent, au mieux, que retarder l'échéance. Un gouvernement Chandra Shekhar serait fragile. Si M. Singh restait au pouvoir, sa situation serait identique. Les acteurs de la scène politique sont conscients d'être entrés dans une phase difficile. L'essentiel pour certains est de gagner du temps, rien d'autre.

LAURENT ZECCHINI



PROCHE-ORIENT

LIBAN

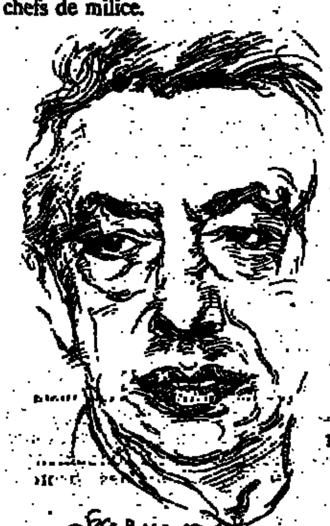
« Le général Aoun ne pourra pas sortir impunément de l'ambassade de France »

nous déclare le président Elias Hraoui

Beyrouth réunifiée, les milices dissoutes avant le 21 mars 1991, les Palestiniens désarmés, l'armée syrienne regroupée dans la Bekaa le 21 septembre 1992 : c'est le « printemps du Liban » tel que le voit – avec un bel optimisme – le président Elias Hraoui au lendemain de *l'éviction par la force – libanaise* mais surtout syrienne – du général Michel Aoun. Dans un entretien qu'il a accordé à notre correspondant à Beyrouth, M. Hraoui explique aussi pourquoi, à ses yeux, *« l'intervention syrienne était indispensable pour rétablir l'autorité de l'Etat face à l'officier rebelle qu'était devenu le général Aoun ».*

« Vous avez, finalement, pris – ou commencé à prendre – le pouvoir, près d'un an après votre élection. Quelle va être la prochaine étape ?

– *Le Grand Beyrouth.* L'étape suivante sera la constitution d'un gouvernement d'entente nationale dans lequel sont *prévus* six portefeuilles de ministres d'Etat pour les chefs de milice.



– Le Grand Beyrouth est comme le serpent de mer : on en parle depuis quinze ans, mais va-t-il vraiment voir le jour ?

– Le Grand Beyrouth est une zone territoriale qui, en soi, est loin d'être négligeable puisqu'elle englobe la capitale et un demi-cercle de 15 à 25 kilomètres de rayon : le centre névralgique du pays où vit *plus de la moitié* de sa population. Je souligne que, au fil des ans, les dimensions du Grand Beyrouth ont *varié. Jamais* elles n'ont été aussi vastes que celles prévues présentement.

» *C'est aussi un processus prati*que et politique. Le Grand Beyrouth nous permettra d'exercer une autorité effective et efficace, qui pourra, graduellement, être étendue. Le Grand Beyrouth doit devenir non seulement un havre de paix, mais constituer une sorte de test et de vitrine du Liban réétatisé. Nous ne voulons plus de points de passage, *mais tout simplement des rues où* l'on circule.

» Je dirai enfin que le Grand Bey*routh est un état d'esprit : si, aujour*d'hui, la réunification de la capitale et de ses environs est possible, c'est que les mentalités ont changé. Introduire des soldats musulmans en zone chrétienne et vice versa était hier impossible. Aujourd'hui, personne n'en a cure. Mon atout, mon espoir, c'est cela. Oui, le Grand Beyrouth verra le jour.

– Dans deux semaines, comme on le dit ?

– Avant cela, j'espère. Le général Lahoud *[le chef de l'armée libanaise]* prépare déjà la force qui va entrer à Achrafieh *[le cœur du Beyrouth chrétien]*.

– Une unité chrétienne, en somme ?

– Toutes les unités de notre armée seront désormais mixtes : le général Lahoud procède à un mélange. Il a récupéré 12 000 hommes chez le général Aoun – la quasi-totalité des effectifs de *celui-ci – qui s'ajoutent aux* 24 000 déjà sous ses ordres. Il refond tous ces éléments dans une *même armée*. Quant au *matériel*, malheureusement, Aoun a perdu la moitié de son armement et donc du *nôtre*.

» Le Grand Beyrouth sera une région sans armes, sauf celles de l'État. *Il n'y aura que trois gardiens* devant les sièges des ex-milices, tous dotés de permis de l'armée libanaise et d'elle *seule. Les diplomates* pourront cependant garder leurs escortes armées car dans cette phase nous *n'aurons pas les moyens de garantir* leur sécurité, surtout quand ils sortiront du Grand Beyrouth.

– Mais dans l'ex-zone aouniste, on signale des abus de miliciens, alors que cette zone avait au moins l'avantage d'être débarrassée des milices.

– Dans la foulée de l'opération militaire du 13 octobre, des milices se sont faufilées, c'est vrai. Mais l'armée, sans créer d'incident, a montré une fermeté totale. Croyez-*moi, le problème est déjà résorbé* et les intéressés le savent bien. Le Grand Beyrouth sans armes, sauf celles de l'État, sera la préfiguration du Liban de demain.

– Les Syriens entreront-ils avec l'armée libanaise dans le seul endroit du Grand Beyrouth où ils ne se trouvent toujours pas, Achrafieh ?

– Non. L'armée syrienne n'est entrée que là où il y a eu nécessité de combattre pour rétablir la légalité. *Du moment qu'il n'y a et n'y* aura pas de bataille à Achrafieh, l'armée syrienne n'aura pas à y *intervenir*. D'ailleurs, les Syriens, après nous avoir aidés à venir à bout de la rébellion du général Aoun, se sont déjà regroupés et ont fortement allégé leur dispositif. Il est prévu que même à Beyrouth-Ouest, il en sera de même : ils y garderont essentiellement des points d'appui, notamment à Jnah, Ouzaï, Choueifate, pour intervenir à notre *demande. Dans le Grand Beyrouth*, le principal problème risque d'être celui de la banlieue sud, malgré l'attitude positive du Hezbollah qui a commencé à en retirer ses armes. La Syrie continuera à en assumer la responsabilité jusqu'à sa complète pacification.

– Les otages occidentaux du Hezbollah sont-ils encore dans la banlieue sud ?

– Comment le saurais-je ? La banlieue sud n'est toujours pas complètement sous contrôle, et les otages ont pu en être déjà retirés et envoyés dans le Sud ou la Bekaa. Lors de ma dernière rencontre avec le président Assad, j'ai soulevé la question des otages de toutes nationalités et demandé l'aide de la Syrie pour les libérer.

– On reproche au trio Frangié-Chamoun-Gemayel d'avoir introduit l'armée syrienne au Liban. Ne craignez-vous pas que vous colle à la peau l'accusation de l'avoir ramenée dans le pays chrétien ?

– Je le dirai sans détour : l'intervention syrienne était indispensable pour rétablir l'autorité de l'État face à l'officier rebelle qu'était devenu le *général Aoun. L'armée libanaise* commandée par le général Lahoud disposait d'effectifs mais pas de matériel : sans chars, sans camions, sans mitraillettes, sans munitions et presque sans uniformes, que pouvait-elle ? Nous avons, durant des mois, sollicité à gauche et à droite de l'équipement militaire – en Occident et dans les pays arabes, à titre de don ou d'achat. Nous n'avons eu que des broutilles. Les Américains, surtout, ont refusé de nous livrer des armes prêtes à être embarquées pour le Liban et déjà payées – pour lesquelles ils nous font verser en plus d'énormes droits d'entreposage – depuis 1986.

» Cela étant, le président Assad joue franc jeu avec moi. Je serai tout aussi loyal. Il m'a aidé lorsque je l'ai demandé. Et, lorsque ce n'était plus nécessaire, il a regroupé *son armée*. Les finasseries avec la Syrie de la part des Libanais n'ont mené qu'à des désastres ; soyons réalistes et tout simplement sincères.

» Notre décision de faire appel à l'armée syrienne se base sur l'accord de Taëf approuvé par 62 députés dont, coïncidence symbolique, 31 chrétiens et 31 musulmans. Quant aux leaders chrétiens de *1975-1976*, avant *de leur jeter la* pierre, il faut se rappeler combien était précaire, voire désespérée la situation du pays – et des chrétiens à Bickfaya, à Zahle, à Kobeyate, etc. – à cette époque.

L'élimination du général Aoun

– Venons-en à l'élimination du général Aoun.

– *Que n'avons-nous pas fait pour* éviter la bataille, le sang, les destructions... dix mois à tenter de le convaincre par l'intermédiaire de tout le monde, notamment de la France et du Vatican. A un moment, il a voulu négocier avec la mission arabe tripartite. Même alors, l'ambassadeur de France a poursuivi ses démarches et nous l'avons autorisé à continuer de le faire. En vain.

» La crise du Golfe a précipité les choses : avec le dollar à 1 200 livres, l'électricité, l'eau, le téléphone com*plètement arrêtés, il fallait choisir* entre Aoun – ses états d'âme, ses volte-face, ses ambitions – et l'Etat. *Nous avons choisi l'Etat et, fort heu*reusement, la Syrie a choisi aussi la sauvegarde de l'Etat libanais. Le blocus a été une ultime tentative de ramener Aoun et ses supporters à la réalité. Malheureusement, là encore, le résultat fut nul. Jusqu'au vendredi 12 octobre, nous avons essayé d'éviter la bataille et son cortège de morts et de destructions. L'ambassadeur de France, M. Ala, le sait bien, lui à qui le premier ministre, M. Hoss, a répondu ce jour-là à midi et demi, après m'avoir consulté au téléphone : *« Même ce soir, si Aoun accepte de remettre l'armée au général Lahoud et qu'il le fait, tout est discutable. »*

– Une opération militaire inévitable, dites-vous. Soit. Mais pourquoi des massacres ?

– Il y a eu des exactions, mais furent-elles aussi graves qu'on l'a prétendu ? La bataille fut rude et, même après la reddition radiodiffusée du général Aoun, ses officiers prétendaient ne pas parvenir à communiquer par radio avec leurs unités sur le front, ce qui a pu être à l'origine d'affrontements aussi inutiles que regrettables. Beaucoup de chiffres de morts ont été avancés à propos des *massacres ; aucune* preuve n'en a été donnée. J'estime qu'ils sont exagérés.

– Et le massacre de Dany Chamoun et de sa famille, pouvez-vous révéler quelque chose sur l'identité des assassins et de leurs commanditaires ?

– Aucune piste n'est malheureusement apparue jusqu'à *présent*. Trois jours avant son assassinat, Dany Chamoun m'avait envoyé une lettre me remerciant de m'être préoccupé de sa personne.

– Pourquoi vous en étiez-vous préoccupé ? Aviez-vous quelques indices ?

– Non. Mais l'expérience m'avait appris que chaque tentative de pacification est accompagnée, au Liban, d'attentats. Dany était le plus en vue des aounistes et j'étais soucieux qu'il n'arrive rien de fâcheux à aucun d'eux.

– Il existe une autre controverse : sur les circonstances dans lesquelles le général Aoun s'est réfugié à l'ambassade de France.

– Tout est clair : l'ambassadeur Ala m'a appelé et c'est vrai que j'ai accepté, dans le cadre de la procédure pour la proclamation du cessez-le-feu, que le général Aoun – mais lui seul et non tous ces officiers qui, finalement, l'ont accompagné – *se rende à l'ambassade de France*, ce qui lui assurait la vie sauve et supposait, implicitement, l'asile diplomatique.

» L'asile politique est peut-être la suite logique de l'asile diplomati*que ; il n'en est pas la suite auto*matique. Pour passer du territoire français qu'est l'ambassade au territoire *français tout court*, il faut traverser le territoire libanais. Et là, le général Aoun doit répondre de trois accusations gravissimes : appropriation de fonds publics, déclenchement de guerres, rébellion ! C'est incontournable. A l'intérieur de l'ambassade ou de la résidence de l'ambassadeur, le général Aoun bénéficie de la protection de la France. Il ne peut en sortir impunément.

– C'est une réponde juridique. Ne faut-il pas une solution politique à un problème politique ?

– La réponse politique est précisément que la rébellion d'un officier ne doit pas rester impunie. Et si, demain, le commandant de telle brigade se prévalait du précédent Aoun ? Si le commandant de la garnison de Toulon ou de Dijon se rebellait et parvenait à se réfugier à l'ambassade du Liban à Paris ? Imaginez-vous le gouvernement français autorisant son transfert à Beyrouth ?

– Quand les milices seront-elles dissoutes et qu'adviendra-t-il de leurs armes ?

– Le 21 mars 1991, les milices auront vécu et les armes encore en *leur possession* devront *être remises* à l'Etat. Quant aux miliciens, nous ouvrirons le recrutement au sein des différentes forces de sécurité de l'Etat à leur intention.

– Les milices libanaises disparues, les organisations armées palestiniennes pourront-elles continuer à exister ?

– Ni palestiniennes ni autres. Les Palestiniens, en particulier, seront désarmés et placés, comme dans tous les pays arabes, sous la sauvegarde des forces armées de l'Etat. Je suis conscient qu'un problème se posera au Sud, car il est en partie occupé par Israël. Nous nous y attellerons.

– Quid de l'armée syrienne ?

– Au 21 septembre 1992 au plus tard, elle se sera retirée vers la Bekaa. Je suis persuadé que le président Assad et son gouvernement seront soucieux de tenir leur engagement et que rien ne les en empêchera. »

Propos recueillis
par **LUCIEN GEORGE**

EUROPE

ITALIE : face aux interrogations de l'opinion

M. Andreotti lève le voile sur le passé d'une structure armée parallèle patronnée par l'OTAN et la CIA

La révélation par le gouvernement italien de l'existence depuis quarante ans d'une structure parallèle de renseignement et d'action armée clandestine, *pilotée par les services secrets mais « sponsorisée » par l'OTAN* et la CIA, a provoqué un choc (*le Monde* du 25 octobre). A la demande générale, et notamment des magistrats qui enquêtent depuis vingt ans sur plusieurs dizaines d'attentats jamais élucidés, le président du conseil, M. Giulio Andreotti, a *promis de lever le secret d'Etat sur cette affaire et de répondre* aux questions du Parlement.

ROME

de notre correspondant

Des ministres italiens sous tutelle américaine? Les services secrets complices et commanditaires du terrorisme péninsulaire? Des agents occultes payés par l'Etat pour faire exploser des bombes et saboter des trains? Vingt années de violences et d'attentats inexpliqués en partie financés par la CIA? Trois décennies d'instabilité gouvernementale sponsorisées par l'OTAN pour garantir la pérennité d'un certain parti au pouvoir à Rome? Vingt années de manipulation de la justice et de désinformation publique?

Une semaine après que le président du conseil, M. Giulio Andreotti, brisant un lourd secret de la République, eut officiellement reconnu l'existence sur le territoire national d'un vaste *« réseau clandestin »* de citoyens, soigneusement sélectionnés et entraînés *« au sabotage, à la propagande et à la guérilla »*, ce sont quelques-unes des questions, relayées par la presse, que se pose l'opinion italienne. Le scandale est d'une ampleur potentiellement plus dévastatrice encore que celui de la pseudo-loge maçonnique P2 qui avait ébranlé la République au début des années 80. La coalition gouvernementale actuelle risque encore une fois d'éclater.

« Gladio ». Le mot signifie « glaive ». « Gladio », admet M. Andreotti, dans un document de dix pages frappées du sceau « confidentiel » et remis la semaine dernière à une commission parlementaire, *« c'est le nom de code d'une opération de résistance à une éventuelle occupation étrangère »* montée par les services secrets italiens, avec l'aide technique et le soutien financier de l'OTAN et de la CIA américaine. *« Mis à l'étude en 1951 »*, doté d'un commandement et de facilités d'entraînement secrets en 1956, équipé sept ans plus tard de dépôts d'armes souterrains répartis à travers le pays, le *« réseau clandestin »*, formé d'un millier d'hommes et de femmes, existe toujours, révèle M. Andreotti.

Apparemment, seuls quelques grands seigneurs de la Démocratie chrétienne, à commencer par l'actuel chef de l'Etat qui était sous-secrétaire à la défense de 1966 à 1969 et qui se déclare *« admiratif »* du fait que le secret ait pu être gardé pendant quatre décennies, étaient jugés assez dignes de confiance pour être informés. Ancien président du conseil, de 1983 à 1987, M. Bettino Craxi, chef du Parti socialiste, affirmait à la veille du week-end n'avoir jamais été mis au courant de Gladio, *« ce résidu d'une époque belliciste »*. Idem pour M. Giovanni Spadolini, Parti républicain, actuel président du Sénat, chef du gouvernement en 1981 et 1982, puis ministre de la défense dans le cabinet Craxi.

« Plan Gladio » et « plan Solo »

Qui étaient et qui sont aujourd'hui encore les « gladiateurs » ? Ont-ils mis leur dangereux savoir-faire au service de la lutte politique contre la montée communiste? Contre la gauche italienne en général? Le « plan Solo » de 1964, piloté par le général De Lorenzo, grand patron des services secrets militaires (SIFAR) et qui consistait justement à déstabiliser le pays pour empêcher la gauche de progresser, n'était-il *« rien d'autre »*, comme l'affirmait lundi 5 novembre dans son journal M. Eugenio Scalfari, directeur de *la Repubblica*, que *« la copie conforme de Gladio »*? La mise à mort d'Aldo Moro, architecte d'un éphémère compromis historique entre la DC et le PCI, et prisonnier en 1978 de Brigades rouges infiltrées et manipulées par des agents du renseignement, a-t-elle été décidée par une sorte de grand ordonnateur occulte de coups fourrés lié à la CIA?

Licio Gelli, ex-vénérable d'une pseudo-loge maçonnique qui avait ses entrées partout, était-il financé lui aussi par les services américains dans le cadre de l'opération Gladio? Richard Brenneke, ex-agent de la « company » de Langley, affirme cette semaine dans la presse que *« la loge P2 était une structure parallèle de l'OTAN »* et que *« la CIA lui a fourni jusqu'à 10 millions de dollars par mois pour ses activités »*. Gladio, Solo, P2, il semble que l'on retrouve derrière ces sigles les mêmes activités, parfois les mêmes hommes. L'opération n'a-t-elle pas également servi de cadre, et ses hommes de spadassins à l'opération néo-fasciste « Rose des vents », qui visait à un coup d'Etat et qui, découverte en 1974, coûta son poste au général Vito Miceli, membre avéré de la loge P2 et chef suprême des services de renseignement militaires? Incidemment, le colonel monarchiste Amos Spiazzi, qui fut arrêté à la suite de l'affaire « Rose des vents » puis blanchi, puis arrêté de nouveau après le sanglant attentat à la gare de Bologne en 1983, puis relâché encore, affirme avoir été longtemps un « gladiateur » patenté.

Aujourd'hui, plusieurs des anciens « gladiateurs » et même quelques officiers de renseignement jurent dans les journaux que tout est lié. Qu'il y a eu, selon les circonstances, collusion des « gladiateurs » avec le terrorisme « noir » ou « rouge », avec les menées révolutionnaires du colonel Kadhafi en Occident, voire avec le banditisme organisé de la mafia, qui pouvait être parfois utile.

« La stratégie de la tension »

Pour la plupart des observateurs italiens, il ne fait guère de doute que les « gladiateurs », contrôlés depuis le début par le service de renseignement militaire (le SISMI et ses ancêtres, SIFAR puis SID) ont commandité, manipulé, voire organisé nombre d'attentats inexpliqués qui, de 1969 à 1974, ont marqué le début de cette période troublée qu'on a appelé *« la stratégie de la tension »* (1).

Il y avait eu les événements de 68-69, l'Italie sortait d'un automne social particulièrement chaud, le PCI gagnait du terrain, il fallait empêcher la prise du pouvoir par les communistes et, pour cela, dissuader l'électorat, y compris par la terreur, de lui apporter ses voix. *« Selon les cas,* raconte un ancien « gladiateur » anonyme, *on excitait ou on empêchait le terrorisme d'extrême gauche ou d'extrême droite, on favorisait ou dissuadait une grève, une attaque de militaires ou de policiers. »* Sous la houlette de l'OTAN, une structure parallèle s'était mise en place.

Dans ses révélations en deux temps à une commission parlementaire – la première version écrite, envoyée quarante-huit heures avant la seconde, aurait été brusquement retirée la semaine dernière sur demande du haut commandement de l'OTAN, – M. Giulio Andreotti, qui participa à presque tous les gouvernements italiens depuis 1947, affirme que *« le gouvernement est en train de revoir toutes les dispositions* [de Gladio] *et promeut dans les instances compétentes alliées, toutes initiatives propres à vérifier (...) la validité d'un tel système clandestin pour la protection du territoire de l'Etat »*. Officiellement, l'opération qui a été mise en place *« dans le cadre d'un accord* – jusqu'ici tenu secret – *avec l'OTAN »*, n'avait qu'un but : *« résister à une éventuelle occupation ennemie »*. C'est-à-dire soviétique.

Le chef du gouvernement italien affirme que *« des réseaux occultes de résistance furent alors organisés en Belgique, en Hollande et en France »*. C'est d'ailleurs elle, *« la France, qui, en 1959,* écrit M. Andreotti, *appelle l'Italie à participer au comité clandestin de planification (CCP) qui opérait dans le cadre du commandement suprême des puissances alliées d'Europe (SHAPE-Supreme Headquarters Allied Powers Europe) »*. Cinq ans plus tard, le service de renseignement italien, *« qui avait passé en 1956 un accord avec son homologue américain relatif à l'organisation et à l'activité du réseau clandestin post-occupation (...). fut invité à entrer dans le comité clandestin allié (CCA) »*. Celui-ci comprenait notamment la France et la Grande-Bretagne. Les armes, de fabrication soviétique, disposées *« dans des conteneurs spécialement étudiés pour garantir un parfait état de conservation »* furent fournies par la CIA.

« Le matériel en question, ajoute le président du conseil, *comprenait : armes portables, munitions, explosifs, bombes à main, poignards, mortiers de 60 mm, canons de 57 mm, fusils de précision, radio-transmetteurs, jumelles et ustensiles variés. »* Les conteneurs furent enterrés à partir de 1963. Dix ans plus tard, des carabiniers étant tombés par hasard sur un dépôt clandestin, le gouvernement ordonna la récupération de ces dangereux outils. 127 conteneurs sur 139 furent retrouvés et transportés dans des dépôts officiels. Où sont passés les autres? *« Deux d'entre eux ont quasi certainement été emportés par des inconnus,* révèle M. Andreotti, *huit autres ont été laissés sur les lieux de leur ensevelissement, leur récupération n'étant possible qu'après des démolitions de bâtiments jugées non opportunes et les deux autres conteneurs, qui avaient été entreposés près d'un cimetière qui s'est agrandi entre-temps, ne sont plus récupérables. »*

Fin provisoire de la confession gouvernementale. Le président du conseil expliquera certainement au Parlement – qui devait fixer mardi 6 novembre une date définitive et proche pour le débat public sur cette affaire – que ce sont les développements de l'autre côté de l'ancien rideau de fer qui l'ont décidé à parler. Reste à expliquer comment, dans un pays qui se voulait démocratique, un véritable contre-pouvoir occulte a pu se développer au cœur de l'Etat, en marge des institutions et à l'ombre d'une puissance étrangère.

PATRICE CLAUDE.

(1) Entre 1969 et 1980, pendant les années dites « de plomb », il y eut en Italie, plus de six cents attentats terroristes qui ont fait 362 morts et 172 blessés.

Place Rouge dernière...

Suite de la première page

Pourtant, le plus spectaculaire n'est pas toujours sûr. L'hypothèse, fréquemment évoquée, d'une explosion sociale généralisée dans le courant de l'hiver est moins probable que la poursuite de l'agitation rampante constatée jusqu'à aujourd'hui, avec des violences locales et sporadiques. Le peuple russe est patient, et la situation du pays s'apparente davantage à une implosion, à la désagrégation progressive et inexorable à la fois de l'empire et des structures qui maintenaient chacune de ses parties.

Sur le plan politique, la crise du Golfe aidant, les nouvelles soviétiques font plus rarement que dans le passé récent la « une » des journaux mondiaux. Les débats parlementaires, déjà contradictoires et encore plus compliqués que ceux du Congrès américain, se sont banalisés, et les interventions de M. Gorbatchev font encore moins recette. Même la dernière « sortie » de ses conseillers Chataline et Petrakov, exemple typique de la confusion qui règne au sommet, est à peine surprenante : il y a longtemps que ces hommes conseillent beaucoup moins leur président, beaucoup trop hésitant à leurs yeux, que les médias, y compris étrangers...

Le scénario de l'état d'urgence

Quant aux rumeurs de putsch, elles se sont elles aussi banalisées à force d'être répandues – et tout aussi souvent démenties par les autorités militaires. Pourtant, la dernière « sortie » des conservateurs russes prônant l'*« élimination physique »* d'un Mikhaïl Gorbatchev accusé de *« sanctionner la guerre civile en Moldavie pour faire plaisir à l'impérialisme mondial »*, leur menace de créer à leur tour des milices armées pour s'opposer dans les Républiques aux *« fronts populaires fascistes »*, leur appel à désigner un *« homme de fer »* à la tête du ministère de l'intérieur, tout cela eût fait sensation en d'autres temps. Tout comme le rassemblement tenu samedi dernier à Leningrad par Nina Andreeva, la polémiste stalinienne de 1988, pour exiger un congrès extraordinaire du PC et l'expulsion des *« opportunistes et renégats »* qui composent ses instances dirigeantes.

Il est vrai que l'armée soviétique, malgré ses innombrables problèmes, est une des rares institutions soviétiques encore debout, avec le KGB et le « noyau dur » des grands ministères fédéraux, essentiellement le complexe militaro-industriel, qui poursuit imperturbablement son activité au milieu du chaos général (9 sous-marins nucléaires, 140 missiles stratégiques intercontinentaux et 1 700 chars sont sortis des usines soviétiques en 1989, beaucoup plus que des arsenaux du Pentagone) et prélève en conséquence, compte tenu de l'affaissement des autres productions, une part encore plus importante du gâteau.

Il est vrai encore que l'armée est non seulement la garante ultime de ce qui reste de loi et d'ordre en URSS, mais, paradoxalement et plus encore que le vieil appareil en plein désarroi, le rempart du Parti communiste : ce sont surtout ses chefs qui ont insisté pour célébrer ce 7 novembre « à l'ancienne », c'est-à-dire par des défilés militaires.

Désarroi occidental

En même temps, la solution de force n'implique pas nécessairement un putsch de type latino-américain ou africain, dont l'armée russe n'a guère la tradition. L'hypothèse la moins fantaisiste est celle d'un putsch « légal » par lequel les plus hautes autorités du pays, militaires en tête, obtiendraient de M. Gorbatchev l'imposition de l'état d'urgence sur tout ou partie du territoire : la loi sur l'état d'urgence votée en mars dernier en même temps que le régime présidentiel donne au président soviétique les plus vastes pouvoirs, notamment celui de suspendre les Parlements et les autorités légales, de dissoudre les partis et de censurer la presse, de réquisitionner les salariés, etc.

M. Gorbatchev a souvent fait allusion à cette possibilité, tout en la rejetant, et l'on voit d'ailleurs mal comment ce coup d'Etat légal n'entraînerait pas la rébellion de Républiques entières et de graves violences, y compris au sein d'une armée divisée. Mais cela reste une tentation. D'autant que le maintien du président en place serait présenté comme la meilleure garantie de la poursuite, au moins verbale, de la perestroïka, en même temps que du maintien de la nécessaire compréhension occidentale. Qui pourrait mieux *« vendre » un tel événement* à MM. Bush, Mitterrand et consorts que le lauréat du prix Nobel de la paix?

C'est un fait en tout cas que, si la bonne volonté de l'Occident est toujours là, le désarroi se répand de ce côté-là aussi. Les rapports commandés à la Commission européenne et au Fonds monétaire international par les sommets des Douze et des Sept au premier semestre ont été à plusieurs reprises révisés ou retardés à la lumière des informations contradictoires qui parvenaient de Moscou sur les divers programmes de réforme en concurrence. Plutôt d'ailleurs que d'une aide à ces réformes, on parle de plus en plus de la nécessité d'une aide alimentaire d'urgence à prévoir pour l'URSS cet hiver, voire d'une vague massive d'émigration vers l'Europe de l'Ouest de Soviétiques sans travail.

En attendant, c'est le problème des fins de mois difficiles et de l'aide purement financière qui prend le dessus : le fait que le numéro un de la « superpuissance socialiste » ait obtenu 1,5 milliard de dollars de l'Espagne naguère « fasciste » et sous-développée en dit long sur l'évolution récente.

On s'interroge aussi sur la possibilité de sauvetage de l'économie soviétique : si l'on songe par exemple que presque personne ne veut des entreprises est-allemandes, alors pourtant que le système économique soi-disant « modèle » de la RDA est resté intact jusqu'à la fin, on se demande ce qu'il faut penser de l'appareil industriel soviétique, encore moins performant au départ, maintenant déstabilisé par les improvisations et bouleversements politiques des cinq dernières années.

Parler avec les Républiques

Ajoutons enfin le dilemme que posent aux Occidentaux eux-mêmes l'émergence des Républiques et la décomposition correspondante du système fédéral soviétique. Autant il est normal de discuter avec M. Gorbatchev des problèmes du Golfe et des autres dossiers de la « grande politique », autant il paraît douteux maintenant de s'en remettre au seul gouvernement de l'« Union » pour ce qui concerne la coopération économique.

D'abord parce que l'aide dispensée risque de se perdre dans les méandres de la bureaucratie fédérale, comme le font déjà les produits d'une récolte pourtant record, qui n'arrivent pas dans les magasins. Ensuite, parce que certaines Républiques, notamment la Russie, sont beaucoup plus décidées à appliquer de vraies réformes que le gouvernement de M. Ryjkov. Enfin, parce que le pouvoir des Républiques, bien que battu en brèche par ce gouvernement, est voué à s'affirmer progressivement.

Le Parlement russe n'a-t-il pas décidé d'approuver dorénavant tous les contrats à l'exportation et toutes les activités des investisseurs étrangers sur son territoire? Venant d'une République qui produit près de 80 % du pétrole et du gaz soviétique et héberge 80 % de son industrie de défense, cette menace, encore théorique il y a peu, ne peut que gagner en consistance avec le temps. Et ce n'est pas être si pessimiste que de penser que l'avenir du pays est dans cette « Union russe » dont parlait Soljenitsyne. Il n'est pas trop tard pour commencer à s'y préparer.

MICHEL TATU

La chute finale de Dzerjinski

Déjà déboulonné en Pologne et dans pratiquement tous les pays de l'ancienne Europe socialiste, Feliks Dzerjinski, le père de la police politique bolchévique, vient de perdre son plus beau fleuron : la place Dzerjinski à Moscou, qui abrite le sinistre bâtiment du KGB, va reprendre son nom traditionnel de Loubianka.

Une trentaine de rues, places ou avenues moscovites, ainsi que dix stations de métro sont ainsi rebaptisées à l'occasion du 7 novembre, anniversaire de la révolution d'Octobre. La station de métro Lénine devient Tsaritsino, l'avenue Marx disparaît et les places Charles-de-Gaulle et Martin-Luther-King font leur apparition. – *(Reuter.)*

DIPLOMATIE

A Liège

Cinq pays de l'Est participent à la Conférence des ministres francophones de la culture

LIEGE

de notre envoyé spécial

On parle de francophonie depuis plus d'un quart de siècle et la base de ce mouvement est originairement culturelle. Les ministres de la culture des Etats usant du français ne s'étaient pourtant rencontrés jusqu'ici qu'une seule fois, à Cotonou (Bénin) en 1981. Et cette réunion n'avait bénéficié d'aucun suivi.

Réunis de nouveau les 5 et 6 novembre à Liège – où les enseignants wallons en grève leur ont fait une conduite de Grenoble, trouvant excessives les dépenses engagées pour cette conférence par les autorités locales – les responsables du secteur culturel de quarante-cinq pays (dont une trentaine représentés au niveau ministériel) ont manifesté cette fois leur volonté d'adopter un programme pratique centré sur l'aide au film, au livre, et à la muséologie (réactivation de l'unité d'enseignement de la muséologie à Niamey). L'autre innovation est que cinq pays de l'Est : Roumanie, Bulgarie, Pologne, Tchécoslovaquie et Hongrie, sont présents aux assises de Liège. Les deux premiers avaient demandé à être invités et les trois autres ont été conviés à venir. Il est d'ailleurs question que la Roumanie, où l'empreinte de la culture française est ancienne et vivace, et peut-être même la Bulgarie, où cette empreinte est bien moins évidente, soient bientôt associées aux activités de l'Agence de Coopération culturelle et technique (ACCT, dite « Agence francophone »), regroupant à Paris une quarantaine de peuples employant le français.

On a également noté à Liège la présence active de M. Mohamed Benaïssa, ministre marocain des Affaires culturelles, ce qui est un nouveau signe, après la participation du Maroc à l'inauguration de l'université Senghor à Alexandrie (*Le Monde du 6 novembre*), de la volonté de Rabat de ne pas se couper du mouvement francophone en dépit de la crise actuelle avec Paris.

La rencontre de Liège fournit donc peut-être l'occasion à M. Jean-Louis Roy (Québec), secrétaire général de l'ACCT, de redonner une crédibilité à un forum qui va fêter ses vingt ans et n'a pas encore réussi à mettre sur pied une politique permanente ayant des effets concrets pour les *« parlant français »*. Les deux ministres français venus à Liège, MM. Lang et Decaux, ont affirmé que la France soutiendrait toute initiative allant, par le biais de la culture, dans le sens de la relance d'une institution, parrainée jadis par André Malraux, et qui est restée jusqu'à présent une promesse.

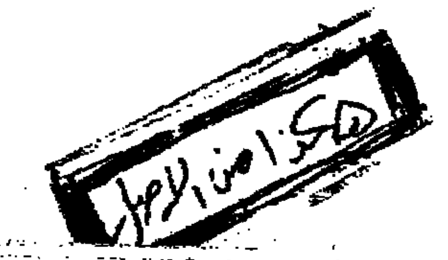
JEAN-PIERRE PÉRONCEL-HUGOZ

M. Gorbatchev se rendra en Allemagne les 9 et 10 novembre

Bonn a confirmé, lundi 5 novembre, la visite du président Mikhaïl Gorbatchev en Allemagne les 9 et 10 novembre. Le numéro un soviétique arrivera vendredi 9 novembre, jour du premier anniversaire de la chute du mur de Berlin, mais il n'est pas prévu qu'il se rende dans cette ville ni sur le territoire de l'ex-RDA.

Le chancelier Helmut Kohl et le président soviétique doivent signer vendredi, à Bonn, le traité germano-soviétique « de bon voisinage, partenariat et coopération », paraphé le 13 septembre à Moscou, qui contient un engagement de non-agression et définit l'ensemble des relations politiques, économiques, scientifiques et culturelles entre les deux pays. M. Gorbatchev devrait se rendre samedi au domicile du chancelier Kohl à Oggersheim, dans le Palatinat. – *(AFP.)*

□ **TAIWAN : reprise des relations diplomatiques avec le Nicaragua.** – Le vice-ministre des affaires étrangères de Taïwan, M. Chen Chien-jen, et son homologue nicaraguayen, M. Ernesto Leal, ont signé lundi 5 novembre à Taïpeh une déclaration commune rétablissant les relations diplomatiques entre les deux pays. Des ambassadeurs seront échangés prochainement, a précisé M. Chen. Les relations avaient été rompues en 1985 lorsque le Nicaragua, alors gouverné par les Sandinistes, avait reconnu la Chine populaire. – *(AFP, Reuter.)*



AFRIQUE

Un entretien avec le chef du Front Polisario

M. Abdelaziz rejette sur Rabat la responsabilité du blocage du processus d'autodétermination au Sahara occidental

Dans un entretien au *Monde* en date du 1er novembre, alors que Mme Mitterrand n'avait pas encore renoncé officiellement à se rendre à Tindouf, M. Mohamed Abdelaziz, secrétaire général du Front Polisario, rejette sur Rabat la responsabilité du blocage du processus qui devrait mener les Sahraouis à l'autodétermination.

TINDOUF

de notre envoyé spécial

A l'évidence il a lu avec satisfaction le livre de Gilles Perrault consacré au monarque chérifien ; à l'évidence aussi, la brouille entre la France et le Maroc ne lui cause pas grand-peine : « *Le Maroc*, dit-il avec un éclair de malice dans les yeux, *aurait été mieux inspiré de donner de véritables réponses aux questions que pose l'auteur, notamment à propos des droits de l'homme, plutôt que de pratiquer la fuite en avant et tenter de faire porter le chapeau à la France.* » A quelque 4 000 kilomètres de la capitale française, dans les sables qui entourent Tindouf, bourgade du Sud-Ouest algérien, Paris a un défenseur résolu en la personne de Mohamed Abdelaziz, quarante et un ans, président d'une frêle République arabe sahraouie démocratique (RASD) et secrétaire général du Front populaire pour la libération du Sahara et du rio del Oro, communément appelé Polisario.

Les « coups de cœur » de Mme Mitterrand

Marié et père de quatre enfants, le secrétaire général du Polisario, habillé de vert olive comme Fidel Castro mais la barbiche taillée comme celle de Lénine, reçoit de nuit, fume cigarette sur cigarette en sirotant son thé à la menthe, ménage sa voix par des propos à peine audibles. Trois de ses collaborateurs l'entourent d'une efficacité toute révérentielle. L'ambiance est austère, alourdie encore par les longueurs de la traduction de l'arabe.

La veille, une caravane de France-Libertés, association que préside Mme Danielle Mitterrand, est venue apporter 40 tonnes d'aide en matériel médical et scolaire (*le Monde* daté 4-5 novembre). M. Abdelaziz n'a pas de mots trop chaleureux pour saluer *« les coups de cœur »* de celle dont *« la générosité, le courage, l'attachement aux droits de l'Homme »* ont permis d'*« apporter l'espoir »*. Selon les responsables du Polisario installés à Tindouf, les camps établis en Algérie, le long de la frontière de l'ancien Sahara espagnol, compteraient cent soixante-cinq mille réfugiés, parmi lesquels il faut compter quinze mille combattants installés dans des bases, *« là-bas »*, c'est-à-dire en *« territoire libéré »* comme il convient de dire pour se conformer à la *théorie officielle* qui veut que les attaques armées contre les troupes marocaines ne partent pas du sol algérien. Tous, réfugiés paisibles comme combattants armés, dépendent de l'aide extérieure pour leur nourriture et leurs vêtements. C'est dire si le convoi de France-Libertés, première initiative française de cette ampleur, a été apprécié à Tindouf.

« En avril dernier, le secrétaire général de l'ONU nous a demandé de l'aider en réduisant, entre autres, nos activités militaires, jusqu'à ce qu'il puisse formuler un plan de paix, explique M. Abdelaziz. *Depuis cette date, nous avons décidé une trêve unilatérale et provisoire de nos activités militaires »*. De fait, les attaques que menaient les forces sahraouies contre les soldats marocains retranchés derrière les hauts murs qui enserrent désormais la presque totalité du territoire contesté ont cessé.

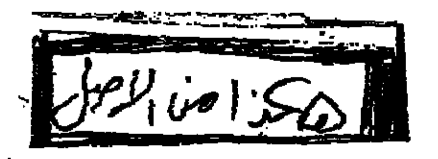
Cette trêve ne semble pourtant pas avoir eu les effets escomptés. Officiellement, et depuis longtemps, le Polisario et le Maroc sont d'accord pour régler leur différend par un référendum d'autodétermination. Mais, malgré les rituelles résolutions votées à l'ONU, son organisation traîne. *« Entre nous et le Maroc plusieurs points sont acquis*, explique encore M. Abdelaziz. *Il y a accord sur le libellé de la question qui pourrait être soumise à référendum : Etes-vous favorable à l'indépendance ou à l'intégration au Maroc ? Il y a accord sur la nature de l'électorat qui sera convoqué aux urnes : ce seront les quelque soixante-quatorze mille Sahraouis recensés par l'Espagne, en 1973 : il y a enfin accord sur la responsabilité de l'organisation du référendum : il sera confié à l'ONU. »*

« Une situation régionale positive »

D'où provient alors l'apparent blocage ? *« Du fait qu'il y a désaccord sur les effectifs de l'armée et de l'administration marocaines qui seraient autorisés à rester dans le pays durant le référendum*, assure le chef du Polisario. *Nous ne pouvons pas accepter que des forces militaires étrangères, plus nombreuses que le corps électoral lui-même, demeurent en place. Ce serait une pression inacceptable sur le vote. »*

Si un tel blocage durait, *« nous serions prêts à reprendre le combat immédiatement, jusqu'à l'indépendance »*, assure encore M. Abdelaziz. Mais, à l'évidence, ce n'est pas le scénario qu'il privilégie : *« L'évolution du paysage international est intéressante*, juge le président de la RASD. *Elle devrait pousser le roi, qui ne peut plus jouer de la confrontation Est-Ouest, à chercher une solution. La situation régionale est également, selon nous, positive. Comment imaginer un conflit de frontières au Sahara occidental, alors que se construit l'unité du Maghreb ? Il faut enfin ajouter le consensus international, qui s'est clairement déterminé en faveur d'une solution pacifique et politique, et non pas militaire. La nécessité dicte la voie à suivre. Nous avons en mémoire l'exemple de la Namibie où la solidarité internationale, couplée aux pressions diplomatiques, a obligé l'Afrique du Sud à organiser ce référendum d'autodétermination que nous demandons nous-mêmes pour le peuple sahraoui. »*

GEORGES MARION



AFRIQUE

Fuir l'enfer mozambicain

Tandis que des milliers de réfugiés quittent leur pays ravagé par la guerre civile, l'armée sud-africaine continue d'approvisionner les rebelles de la Renamo

Les rebelles de la résistance nationale mozambicaine (RENAMO) ont rejeté, samedi 3 novembre, la nouvelle Constitution introduisant le pluralisme politique, *adoptée la veille par le* Parlement de Maputo. Alors que les pourparlers de paix doivent reprendre la semaine prochaine à Rome entre le gouvernement et la RENAMO, la guerre civile continue à jeter sur les routes de l'exil des milliers de refugiés. Les hommes de la RENAMO, privés officiellement de l'aide de Pretoria, *bénéficient sur le terrain* de la bienveillance des militaires sud-africains.

ALBERTNECK
(frontière mozambicaine)

de notre envoyé spécial

« See you tomorrow ! » Le rituel semble établi de longue date. Le sous-lieutenant G. de l'armée sud-africaine n'a pas d'états d'âme. C'est un appelé. Il est en poste à la frontière mozambicaine depuis une semaine. La présence d'un journaliste à cet endroit – sur la barrière électrique qui peut charrier *« jusqu'à 5 000 volts »* et sépare l'Afrique du Sud du Mozambique, entre le Swaziland au sud et le parc Kruger au nord, – *au moment précis où il* remet de l'eau et des vivres à deux hommes de la RENAMO (1), ne lui paraît *pas incongrue*. Le régime de Pretoria peut jurer ses grands dieux qu'il ne soutient plus du tout le mouvement rebelle mozambicain, le président Chissano, pour des raisons politiques, peut en avoir convenu, il n'en reste pas moins que, sur le terrain, les militaires sud-africains sont en contact étroit avec la RENAMO.

« On ne cherche pas à savoir qui ils sont. Ils ont faim et soif. Nous leur donnons à boire et à manger », explique le sous-lieutenant G. après avoir salué d'un geste de la main les deux Noirs qui s'éloignent lentement dans le bush, de l'autre côté de la clôture mortelle, treillis camouflage et kalachnikov en bandoulière. Le cheveu blond, l'œil bleu, la peau rougie par trop de soleil, engoncé dans son uniforme, le jeune officier n'élude pas les questions : *« Oui, ce sont deux hommes de la RENAMO, les autres sont plus haut sur la colline. »* Son *fusil semi-automatique est appuyé* contre le grillage. Sa radio pend dans un étui de toile accroché près d'un sinistre panneau blanc à tête de mort, tibias croisés et éclairs rouges *encadrant le mot* « Danger » *en* quatre langues.

Le danger est là. Bien réel. Il serpente *à flanc de relief, sur* 72 kilomètres, protégeant, du moins théoriquement, l'Afrique du Sud d'un afflux massif de réfugiés mozambicains fuyant l'interminable guerre que les *hommes* de la RENAMO mènent contre les gouvernements du FRELIMO depuis quinze ans. Une clôture de grillage à larges mailles, un *no man's land* de 3 mètres, des câbles *électriques protégés par plusieurs* épaisseurs de *razor wires*, ce barbelé dont les pointes sont des lames de rasoir, un nouveau *no man's land* et une autre clôture de *grillage* : c'est le *« serpent de feu »*, comme l'appellent les Africains, une étonnante frontière électrifiée qui, en quatre ans, a tué près d'une centaine de fois.

L'électricité, les balles des patrouilles sud-africaines, les mines placées par la RENAMO côté mozambicain *n'empêchent pas les* réfugiés d'affluer. Dans la nuit du 29 au 30 octobre, *« nous en avons arrêté trente-huit »*, confie le sous-lieutenant. *« Ils n'ont plus rien à perdre, ils tentent le tout pour le tout »*, explique-t-il. *« Cette nuit, une femme et son enfant ont sauté sur une mine à côté d'ici. Leurs corps sont encore là »*, dit-il en désignant du doigt un coin du bush, à une *vingtaine de mètres à peine de l'en*droit où le « soldat » de la RENAMO attendait le retour de son lieutenant qui, occupé à tirer de son côté une caisse de rations militaires, *nous proposait en même temps* d'acheter une paire de défenses d'éléphant. Rien d'extraordinaire là non plus pour l'officier sud-africain et le soldat noir qui l'accompagne. Le trafic d'ivoire est un commerce lucratif.

Une belle maison, peinte « comme au pays »

« Il passe environ six cents réfugiés par mois, mais nous en capturons un tiers », dit le jeune officier. Ces chiffres sont loin de correspondre à ceux des registres du camp de transit de Médecins sans frontières, à Mangweni, dans le homeland du Kangwane, à quelques kilomètres de la frontière. *« En moyenne, nous en enregistrons huit cents par mois, et tous ne passent pas par chez nous »*, affirme David, un réfugié arrivé en 1984, deux ans avant que MSF, aujourd'hui responsable du camp, *ne soit autorisé à s'installer dans la* région. Au matin du 30 octobre, une soixantaine de réfugiés étaient déjà inscrits. Des femmes et des enfants. Pas un homme parmi eux. Tous *venaient de traverser le « serpent de* feu », souvent après plusieurs jours de marche, pour échapper à l'enfer mozambicain. Soixante quinze pour cent de ceux qui affluent maintenant à Mangweni *sont des enfants*, dont la moitié sont orphelins.

En quatre ans, MSF a ainsi, au jour le jour, *enregistré quelque vingt mille réfugiés. Mais ils sont une cin*quantaine de mille dans le seul Kangwane et plusieurs centaines de milliers en Afrique du Sud, où, en dépit des interdictions, ils sont *embauchés dans les mines et par* certains fermiers peu scrupuleux qui les exploitent à loisir pour un salaire dérisoire de 5 francs par jour.

Une dizaine de bâtiments en dur, autant de tentes, données jadis par la Croix-Rouge, c'est le camp de transit. Le havre de paix pour des milliers de désespérés, chassés de chez eux par les atrocités commises par la RENAMO. *Ils ont tout* perdu. Leurs biens. Leurs parents. Enoch Maswangane est arrivé avec sa femme et ses trois enfants. Mais il a perdu la notion du temps. *« Je suis ici depuis huit mois »*, affirme-t-il. David, qui connaît son monde, le corrige : *« Tu es arrivé fin septembre. La plus ancienne* [une jeune femme handicapée] *est chez nous depuis le 19 août »*, précise-t-il.

Les réfugiés ne restent guère plus de deux ou trois jours à Mangweni. *« Ils se fondent rapidement dans la nature et s'intègrent d'autant plus facilement à la population qu'ils parlent la même langue »*, explique Philippe, responsable de MSF au Kangwane. Dès qu'ils sont enregistrés, après une sommaire visite médicale, ils reçoivent *« une aide de départ »*, quelques savonnettes, du thé, un peu de nourriture. Ensuite, ils viennent aux distributions organisées dans les villages où ils sont disséminés. MSF distribue quelque cent vingt tonnes de farine chaque mois, une alimentation complémentaire de ce que rapidement les réfugiés arrivent à trouver sur place.

Tous ne sont pas démunis. Tous n'ont pas fui les massacres. Christovo Nicola Caramanolis est de ceux-là. Il a quitté le Mozambique pour échapper aux tracasseries de la police qui l'arrêtait régulièrement pour l'interroger car son *« frère est membre de la RENAMO »*. Christovo, finalement, ne s'en sort pas si mal. *« J'ai franchi la frontière avec mon passeport mozambicain et je l'ai toujours »*, déclare-t-il fièrement, en expliquant que tous les jours il peut fumer des cigarettes de *« là-bas »*. Sa femme est sud-africaine. Elle peut donc traverser la frontière tous les jours. Ce qui a des avantages indubitables. Au cœur de Block B, un village accueillant six mille réfugiés, Christovo a la plus belle maison, construite en parpaings et peinte *« comme au pays »*. Après avoir offert une bière au visiteur, luxe inouï dans de telles circonstances, il tire d'un vieux portefeuille deux photos jaunies. Un souvenir des temps heureux d'avant l'indépendance. Maputo s'appelait encore Lourenço-Marques et Christovo paradait fièrement dans son uniforme de l'armée portugaise.

Patrick n'a pas eu la même histoire. Il pense avoir à peu près dix-neuf ans. Il ne sait plus précisément *quand* il est arrivé au Kangwane. Ou, plutôt, il ne veut plus se souvenir. Il a le corps couvert de larges cicatrices et son bras gauche atrophié se termine par un moignon. *« Quand j'ai passé la frontière, le guide m'a dit qu'il n'y avait pas d'électricité. Il y en avait ! J'ai été pris. Les soldats m'ont emmené à l'hôpital »*, raconte pudiquement le jeune homme en essayant de dissimuler l'extrémité de son bras gauche, *brûlé jusqu'à* l'os. Les médecins n'ont pas pu lui sauver la main.

Il n'a aucune envie de retourner un jour au Mozambique. Il n'y avait pas d'école dans son village natal. Aujourd'hui, Patrick est le plus vieux de sa classe dans l'école primaire de Mangweni. Mais l'année prochaine, si tout va bien, il aura terminé. Il saura lire et écrire. Condition nécessaire sinon suffisante à la réalisation de son vœu : *« travailler avec David et Philippe »*, là-bas, de l'autre côté de la route, *« dans le camp de transit »*.

FRÉDÉRIC FRITSCHER

(1) Soutenue d'abord par la Rhodésie de Ian Smith puis par l'Afrique du Sud, la Résistance nationale mozambicaine (RENAMO) se bat depuis une dizaine d'années contre le FRELIMO au pouvoir à Maputo.

MOZAMBIQUE
OCÉAN INDIEN
Zambèze
Limpopo
ALBERTNECK
PRETORIA
Mangweni
MAPUTO
KANGWANE
REP. D'AFRIQUE DU SUD
SWAZILAND
500 km

SOMALIE

La France va évacuer des ressortissants djiboutiens

L'ambassade de France à Mogadiscio doit évacuer, mercredi 7 novembre, plusieurs dizaines de ressortissants djiboutiens de Somalie, *indique-t-on de source diplomatique*. Ces personnes gagneront Djibouti par avion. Le motif de ces départs n'a pas été précisé, mais tout laisse à penser qu'ils sont liés à la défection de *trois officiers de l'armée somalienne* qui ont demandé l'asile politique à Djibouti la semaine dernière.

Ces *mesures d'évacuation* interviennent moins de quinze jours après les manifestations qui ont fait, officiellement, trois morts et une trentaine de blessés à Mogadiscio. La situation reste aussi difficile dans le nord du pays, ravagé par la guerre civile et la famine. Dimanche, environ cent soixante Somaliens ont trouvé refuge à Djibouti, qui abrite déjà près de soixante-quinze mille exilés somaliens. Les rebelles nordistes du Mouvement national somalien (MNS) ont remporté de récents succès contre les forces gouvernementales, isolant le port de Berbera et encerclant la ville d'Hargeisa. – *(AFP.)*

EN BREF

□ **ALLEMAGNE : la femme qui avait tenté d'assassiner *Oskar* Lafontaine jugée « irresponsable ».** – Adelheid Streidl, quarante-trois ans, qui avait tenté le 25 avril dernier d'assassiner le leader du Parti social-démocrate allemand (SPD) M. Oskar Lafontaine a été jugée, *lundi 5 novembre*, irresponsable par le tribunal de Cologne. Elle restera donc internée dans un établissement psychiatrique. Les magistrats ont jugé qu'elle souffrait de *« schizophrénie paranoïde »*. Adelheid Streidl avait pourtant plaidé coupable, affirmant : *« Je suis affreusement désolée qu'Oskar Lafontaine ne soit pas mort. »* – *(AFP.)*

□ **ANGOLA : un premier convoi d'aide en zone rebelle.** – Le premier convoi d'aide spéciale, affrété par les Nations unies, est arrivé, dimanche 4 novembre, dans la ville de Huambo, contrôlée par les rebelles de l'Union pour l'indépendance totale de l'Angola (UNITA).

Ce convoi de vingt camions transportait quelque quatre cents tonnes de riz et d'huile. Plus de cent mille tonnes d'aide alimentaire doivent être distribuées, d'ici au 1er avril prochain, à près de deux millions de personnes vivant dans les provinces du centre et du sud du pays, particulièrement affectées par la sécheresse et la guerre. – *(AFP.)*

□ **BRÉSIL : guerre des « bandes » à Rio.** – Cinquante personnes ont été assassinées au cours des trois derniers jours dans la région de Rio-de-Janeiro. Selon la police, ces crimes sont principalement liés à la « guerre » que se livrent des bandes rivales pour le contrôle du trafic de la drogue dans les *favelas* (bidonvilles). – *(AFP.)*

□ **CONGO : fermeture des écoles.** – Le gouvernement a décidé, lundi 5 novembre, de fermer les écoles et l'université de Brazzaville, jusqu'à ce que *« les conditions d'ordre et de sécurité redeviennent normales »*. Selon des témoins, les dernières manifestations de lundi, dans les écoles de la capitale, ont fait deux blessés. Des établissements scolaires avaient déjà été fermés à Pointe-Noire, Loubomo, Mossendjo et Sibiti, où des troubles se sont produits en octobre. Depuis deux mois, le pays est secoué par une vague d'agitation sociale dans la quasi-totalité des secteurs de l'économie. – *(Reuter.)*

□ **ÉTATS-UNIS : limogeage de M. Felix Bloch, le diplomate américain soupçonné d'espionnage.** – M. Felix Bloch, un diplomate américain soupçonné d'espionnage au profit de l'URSS, mais qui n'avait pas pu être arrêté faute de preuves, a été limogé, *lundi 5 novembre*, par le secrétaire d'Etat James Baker. Le 8 février 1990, M. Bloch *avait été mis à pied et le diplomate* avait remis sa démission le 5 juillet suivant. Celle-ci avait été refusée *dans l'attente d'une décision du* secrétaire d'Etat. Les autorités américaines soupçonnent M. Bloch d'avoir été recruté par l'URSS en 1974, alors qu'il était conseiller économique de l'ambassade américaine en RDA. – *(AFP.)*

□ **GABON : sept partis de l'opposition au Parlement.** – A l'issue du deuxième tour des élections législatives, dimanche 4 novembre à Mayumba et Moabi (sud du pays), *le Parti démocratique gabonais* (PDG, ex-parti unique) a gagné un nouveau siège, passant de soixante-deux à soixante-trois députés. Sept autres partis siégeront au Parlement. Le Morena-bûcheron du père Mba Abessolé, avec vingt députés, conforte sa position de principal mouvement de l'opposition. – *(Reuter.)*

□ **PAKISTAN : M. Sharif obtient la confiance de l'Assemblée nationale.** – M. Nawaz Sharif est devenu, *mardi 6 novembre*, le 11e premier ministre du Pakistan, en obtenant la confiance de plus des deux tiers de la nouvelle Assemblée nationale. Il a obtenu *153 voix, contre 39 au candidat* présenté par le premier ministre déchu Benazir Bhutto, aujourd'hui chef de l'opposition parlementaire. M. Sharif devient également le premier homme politique du Pendjab à diriger le gouvernement central d'Islamabad depuis 32 ans. (AFP)

PAYS-BAS : une trentaine d'espions soviétiques ? – Une trentaine d'espions soviétiques opéreraient aux Pays-Bas, a *affirmé le* directeur du contre-espionnage à la sécurité de l'Etat néerlandais (BVD), M. Onno Koerten, dans une émission de télévision diffusée au cours du week-end. Selon M. Koerten, les « couvertures » sont celles de représentants de la compagnie aérienne soviétique Aéroflot, de correspondant du journal la *Pravda*, d'attaché commercial ou de secrétaire aux affaires politiques à l'ambassade d'URSS. Les activités d'espionnage se situeraient essentiellement dans le domaine de la technologie et de la science. L'ambassadeur d'URSS à La Haye, M. Alexandre Tchivkaidze, a démenti ces accusations. Un porte-parole a estimé qu'elles ne comportaient *« rien de concret »*. – *(AFP.)*

□ **POLOGNE : grève d'avertissement des mineurs.** – Un mot d'ordre de grève de deux heures dans les mines de charbon de Pologne pour protester contre le niveau des salaires et les conséquences des réformes économiques a été suivi lundi 5 novembre dans 66 mines sur 70, selon le syndicat Solidarité. – *(UPI.)*

□ **RWANDA : le ministre français de la coopération attendu à Kigali.** – Le ministre français de la coopération, M. Jacques Pelletier, devait quitter Bruxelles mardi 6 novembre et gagner Kigali afin d'examiner *« quelles sont les chances d'une conférence régionale »* pour ramener la paix au Rwanda, où les combats n'ont pas cessé en dépit de l'annonce d'un cessez-le-feu. – *(AFP.)*

DEMAIN NOTRE SUPPLÉMENT
Le Monde ARTS et SPECTACLES

Mécontent de l'évolution de la « tribune de discussion »

M. Fiterman se retire de la commission chargée de la préparation du congrès du PCF

M. Charles Fiterman, mécontent des conditions dans lesquelles est organisée la discussion préparatoire au vingt-septième congrès du Parti communiste français, prévu du 18 au 23 décembre à Saint-Ouen, a décidé de ne plus siéger à la commission chargée de la « tribune de discussion » dans les colonnes de l'Humanité et de l'hebdomadaire Révolution.

Il a expliqué sa décision dans une lettre à laquelle la commission, présidée par M. André Lajoinie, a répondu sur le champ en faisant paraître ce courrier dans *l'Humanité* datée du mardi 6 novembre *(lire ci-dessous)*.

M. Lajoinie, président de la commission chargée de *« veiller »* à ce que la « tribune de discussion » préparatoire au prochain congrès du PCF *« reflète de manière fidèle »*, dans toute leur diversité, les échanges en cours chez les militants communistes, se réjouissait, la semaine dernière, de la tenue du débat. *« Il y a un choc des idées, le débat est passionné, mais sans violence*, disait-il. *Nous allons l'élargir. Nous sommes en train de réaliser ce qu'aucun autre parti n'a fait. »*



Affichant son souci de pluralisme et d'ouverture, il faisait mine de ne pas comprendre pourquoi le chef de file des « refondateurs », M. Fiterman, avait jugé *« insuffisante »*, le 24 octobre, devant le Club de la presse de Lyon, la discussion organisée dans les journaux du parti. Il s'étonnait qu'une telle critique ait pu surgir en dehors du parti, alors que le fonctionnement de sa commission n'avait fait l'objet, jusque là, d'aucune remarque de la part d'aucun de ses membres parmi lesquels figure l'ancien ministre des transports. Bref, M. Lajoinie s'employait à démontrer que jamais le Parti communiste n'avait débattu de façon plus démocratique.

Il apparaît, aujourd'hui, que cette tentative de démonstration est ratée. M. Fiterman vient de la faire capoter, spectaculairement, en décidant de se retirer de la commission, et les explications qu'il donne pour justifier sa décision, dans une lettre datée du 29 octobre, apportent un démenti formel à M. Lajoinie. L'ancien ministre ne veut plus que la direction du parti continue de prendre prétexte de sa participation formelle à cette instance pour accréditer l'idée que le point de vue des contestataires serait parfaitement pris en compte dans la préparation du congrès.

La tonalité de la réponse adressée mardi 6 novembre à M. Fiterman, *via l'Humanité*, par M. Lajoinie, au nom de la commission (moins l'abstention de l'autre « refondateur » qui y siège, M. Roland Favaro) se veut tellement « fraternelle » qu'elle en est condescendante et donne, même, l'impression de chercher à ridiculiser l'ancien ministre. Un encadré, paru le même jour dans le quotidien du PCF, explicite la stratégie de la direction du parti : il s'agit d'amalgamer le comportement de M. Fiterman aux *« pratiques policitiennes fondées sur les combats de chefs, les tractations de sommet qui ont cours dans les autres formations politiques »* et d'y opposer la priorité donnée à la base militante dans le but d'aboutir à un congrès qui puisse privilégier les préoccupations réelles de celle-ci et non les calculs prêtés aux « refondateurs ».

L'état-major du parti cherche, ainsi, à prendre à contre-pied M. Fiterman, qui s'en est remis à ces mêmes militants pour *« faire bouger les choses »*. Ce Faisant, elle verse dans le travers « politicien » qu'elle dénonce. La réplique de l'ancien ministre des transports ne fera qu'accentuer une fracture que MM. Marchais, Lajoinie et les autres chefs de la ligne majoritaire s'efforcent, en vain, de minimiser.

ALAIN ROLLAT

La lettre de l'ancien ministre

« Une méthode inacceptable »

Dans sa lettre à M. Lajoinie, M. Fiterman écrit notamment : *« Sur cinquante et une contributions publiées à ce jour dans* l'Humanité, *outre mon texte, on n'en compte que cinq ou six de tonalité critique à l'égard du projet de résolution. Et encore, deux d'entre elles ne sont parues que sous forme de brefs extraits, le jour même où trois autres contributions étaient publiées sans coupure. C'est la recette du pâté d'alouette.*

« Ces contributions critiques ont souvent fait l'objet de réponses ou de commentaires importants parus quelques jours plus tard mais la réciprocité est totalement absente.

« Enfin, et surtout, cette tribune ne traduit absolument pas l'effort de dialogue attentif, d'échange constructif, d'approfondissement des grandes questions en débat et de prise en compte dont le parti a besoin pour consolider l'unité de tous les communistes et impulser leur dynamisme. La dernière semaine de parution a marqué une orientation en sens inverse, de façon quasi caricaturale.

« Où va-t-on sur ce chemin? Vers quel congrès? Sur quoi espère-t-on rassembler les communistes alors que leur discussion dans les cellules est infiniment plus ouverte et plus diversifiée?

« Je me pose ces questions, avec une inquiétude grandissante, et je ne peux donc que dire mon désaccord avec les choix qui ont présidé à l'organisation de cette tribune.

« Comment, dans ces conditions, ne pas réagir aux propos publics que tu tiens, qui tendent à me rendre solidaire de ces choix, au même titre que tous les membres de la commission? La méthode est tout autant inacceptable et me pose un sérieux problème.

« Déjà, dans la phase d'élaboration du projet de résolution, j'avais posé des questions et formulé des appréciations précises, auxquelles il fut répondu par la négative, mais on a néanmoins tenté de me faire porter la responsabilité de l'absence d'accord sur un seul texte.

« Voilà maintenant que je devrais assumer, dans la publication de cette tribune de discussion, une responsabilité que rien ne justifie, car je me suis clairement exprimé à ce propos lors de la première réunion de la commission du 4 octobre, et n'aurais manqué de le faire lors de la deuxième du 5 novembre, n'ayant reçu entre-temps aucune tâche ni aucun mandat précis dans ce cadre, ni même copie d'aucune des contributions adressées à la commission.

« Ce jeu, qui ne sert qu'à alimenter des polémiques et détourne des vraies questions, me suffit. Je décide donc, dans l'état actuel des choses, et conformément à ce que j'avais annoncé lors de la réunion du comité central de septembre, de ne plus participer aux travaux de la commission chargée de la tribune de discussion.

« Je reste disponible jusqu'au congrès pour prendre part à toute discussion et à tout travail sérieux, clair, constructif. »

La réponse de la commission

« Voyons, Charles ! »

Dans sa réponse à M. Fiterman, la commission chargée de la tribune de discussion, présidée par M. Lajoinie, indique notamment :

« Nous te rappelons que tout ce qui a été accompli jusqu'à présent par notre commission l'a été à la suite de décisions unanimes que tu as prises avec nous (...) Nous avions décidé ensemble qu'un groupe de travail, dont la composition est d'ailleurs variable, déciderait au jour le jour de la parution des contributions dans la tribune : il est évident que tu pouvais, que tu peux contribuer à ce travail quotidien si tu le souhaites. Enfin, nous étions convenus ensemble que toutes les contributions reçues par la commission seraient reproduites et mises en permanence à la disposition de ses membres au secrétariat d'André (Lajoinie) : il est évident que tu peux aisément consulter ces textes, toi qui travailles quatre étages au-dessus.

« Tu dénonces le contenu de la tribune de discussion, estimant que la part des contributions « de tonalité critique » *est minorée (...) Nous sommes ouverts à toute proposition concrète d'amélioration mais, franchement, cette critique nous semble très sévère (...) Maurice Nilès a donné son opinion sur ton texte; on ne peut pas dire que les dimensions de sa contribution étaient plus importantes que celles de la tienne (...) Henri Malberg a mis en cause les textes d'Anicet Le Pors et de Jean-Pierre Brard et il a lui-même été critiqué par Félix Damette. Qu'il puisse y avoir dans la tribune la possibilité de réplique, permettant ainsi au débat de* « rebondir », *nous semble plutôt contribuer au caractère démocratique de celui-ci.*

« De manière générale, il est injuste de laisser entendre que les camarades qui expriment des désaccords avec le projet de résolution seraient censurés et les autres favorisés. Actuellement, on peut considérer qu'environ 15 % des contributions reçues ont été publiées. (...) Cette sélection ne peut satisfaire tout le monde mais il ne faut pas n'apprécier la tribune que lorsqu'elle publie des contributions avec lesquelles on est d'accord (...)

« Nous ne pensons pas trahir ta pensée en en déduisant que tu juges que les discussions et les travaux qui ont été effectués jusqu'ici n'ont été ni sérieux, ni clairs, ni constructifs. Franchement, ne vois-tu pas combien ce reproche est excessif? Les membres du comité central sont intervenus dans leur grande majorité lors des sessions de juin et de septembre (...); notre commission, dont tu es membre, travaille depuis fin juin, d'abord à élaborer le projet de résolution, et depuis septembre, à organiser la tribune de discussion; près de cinq cents communistes ont déjà envoyé leur contribution à cette tribune; enfin, depuis plusieurs semaines, un immense effort – un effort réellement sans précédent – est effectué dans tout le parti afin de réussir à associer tous les communistes à l'élaboration de la politique de leur parti. Pas sérieux, pas clairs, pas constructifs, ces discussions, ce travail? Voyons, Charles!

« Nous avons la conviction que la responsabilité de tout dirigeant communiste n'est actuellement ni de brider ou de canaliser ce débat, ni non plus de tenter de l'envenimer : il est de contribuer à son caractère démocratique, ouvert, fraternel, constructif (...) C'est à cet effort que nous souhaitons te voir contribuer en t'invitant amicalement à reprendre part à nos travaux... »

Statut corse et projets basques

Le RPR dénonce l'« attitude démissionnaire » du pouvoir

Le secrétariat général du RPR a réagi, lundi 5 novembre, aux déclarations de M. Jean Kahn, chargé de mission à l'Elysée, selon lesquelles M. François Mitterrand souhaite *« une entité administrative convenable »* pour le Pays basque *(le Monde* du 6 novembre). Le RPR affirme notamment : *« Si certains particularismes régionaux appellent des solutions économiques et sociales adaptées, ils ne sauraient en aucun cas justifier l'opération de démantèlement de l'Etat à laquelle nous assistons aujourd'hui. La prise de position du président de la République, affirmée à l'heure même où le gouvernement propose un projet de loi faisant explicitement référence à la notion de « peuple corse », est tristement révélatrice de l'attitude démissionnaire du pouvoir socialiste devant les exigences inadmissibles de groupuscules indépendantistes. »*

Le RPR ajoute qu'il est *« hautement inquiétant »* de voir le chef de l'Etat *« cautionner (...) des propositions qui constituent une menace réelle pour nos institutions républicaines »*. Enfin, le parti de M. Jacques Chirac rend hommage aux membres des forces de l'ordre tombés *« victimes d'un terrorisme indépendantiste qui ne doit plus être toléré dans notre pays »*.

M. Bernard Pons, président du groupe RPR de l'Assemblée nationale, a ajouté que son groupe *« s'opposera par tous les moyens dont il dispose à toutes les initiatives gouvernementales constituant autant de ferments de division dans la communauté nationale »*, qu'il s'agisse de la Corse ou du Pays basque. M. Pons estime que la notion de *« peuple corse »* est *« manifestement contraire à l'article 3 de la Constitution »* (1) et *« ne manquerait pas de susciter des demandes analogues dans d'autres régions françaises »*, d'autant plus *« qu'allant au-devant de telles demandes, le président de la République vient, par une déclaration émanant de son cabinet, d'ouvrir le dossier basque »*.

M. Pierre-André Wiltzer, député de l'Essonne, secrétaire général des adhérents directs de l'UDF, a affirmé, lundi, que *« le projet de statut de la Corse esquive les vrais problèmes de l'île et porte une atteinte inacceptable à l'unité nationale »*. M. Wiltzer estime que le gouvernement pratique une *« dangereuse fuite en avant »*, alors que *« les actuelles lois de décentralisation, sous réserve de quelques adaptations, permettent parfaitement aux Corses d'administrer librement leurs propres affaires »*.

(1) L'article 3 de la Constitution affirme notamment : « La souveraineté nationale appartient au peuple, qui l'exerce par ses représentants et par la voie du référendum. Aucune section du peuple ni aucun individu ne peut s'en attribuer l'exercice. »

CORRESPONDANCE

Le Sénat et les « lobbies »

M. Luc Dejoie (RPR), sénateurde la Loire-Atlantique, rapporteur du projet de loi sur les professions judiciaires et juridiques, nous écrit, au sujet d'un commentaire provoqué par l'attitude du Sénat lors de l'examen du dispositif de lutte contre l'alcoolisme prévu par le projet de loi de M. Claude Evin (le Monde *du 10 octobre) :*

« Je suis indigné qu'un journaliste qui ne me connaît pas et que je n'ai jamais rencontré puisse prétendre que le Sénat m'a désigné pour rapporter devant ses membres le projet de loi portant réforme de certaines professions judiciaires et juridiques en se prétant au *« vulgaire jeu des groupes de pression »*, au prétexte que j'ai présidé le Conseil supérieur du notariat. Faudrait-il comprendre que le fait d'avoir présidé sa profession constitue un vice rédhibitoire?

» Faudrait-il, en outre, que le Sénat désigne, par exemple, un enseignant, un vétérinaire ou un journaliste pour trouver grâce aux yeux de ce journaliste-militant? Car, enfin, pourquoi ne proteste-t-il pas lorsque M. Philippe Marchand, avocat, est désigné par l'Assemblée nationale pour rapporter ce texte? La réponse est, peut-être, que M. Marchand est socialiste, qu'il est, aujourd'hui, ministre dans le gouvernement de M. Michel Rocard et que l'Assemblée nationale est majoritairement de gauche.

» Que M. Jarreau estime, contrairement à la majorité des Français – ainsi que le révèle un récent sondage de la SOFRES –, que le Sénat n'est pas utile, c'est son droit. Qu'il mette en cause l'honorabilité des sénateurs sans apporter le moindre élément probatoire est contraire à la déontologie du journalisme et ne grandit pas son auteur. (...) »

[1) La démocratie veut, en effet, qu'*« un enseignant, un vétérinaire ou un journaliste »* élus au Parlement sont habilités à légiférer sur l'organisation de la profession de notaire, et vice-versa. 2) M. Philippe Marchand, avant de devenir député, n'avait jamais été désigné par ses pairs avocats pour défendre les intérêts de sa profession. Il était d'ailleurs, à l'Assemblée nationale, de ceux qu'irritait la pression des lobbies professionnels, parmi lesquels s'est illustré... le Conseil supérieur du notariat (*le Monde* du 15 juin). 3) Au demeurant, notre remarque ne préjugeait en rien le contenu du rapport de M. Dejoie, mais visait à mettre en évidence un travers du Sénat.-P. J.]

ENQUÊTE

15-20 ans, les pieds sur terre

II. – La crise de l'engagement politique et religieux

Soumis aux aléas du marché de l'emploi, les jeunes de 15-20 ans digèrent plus ou moins bien leur instabilité dans le travail. Ils refusent la routine. Leur vie s'arrête aux portes de l'entreprise (*le Monde* du 6 novembre).

En froid aussi avec les partis politiques, les syndicats, les Eglises, les terrains de leur mobilisation se déplacent. Devant la variété des choix possibles, ils hésitent à s'engager. Ils inventent de nouvelles formes de participation à la vie politique et religieuse, notamment à travers des associations.

Ils préfèrent des actions ponctuelles, limitées dans le temps et bien ciblées, à des luttes idéologiques ou politiques à long terme. Plutôt que de refaire le monde, ils militent, à leur manière, dans des concerts ou des manifestations.

Lundi 5 novembre, à Paris. La manifestation des lycéens en colère s'écoule bruyamment. Anne la Parisienne musarde en queue de cortège. Manifester devant l'Assemblée nationale, un acte politique ? *« Mais pas du tout, nous, on est là pour essayer de faire changer les choses dans le bon sens, pour que la société se transforme. »* Ces messieurs du Palais-Bourbon apprécieront... Quelques mètres plus loin, un jeune banlieusard donne de la voix contre le ministre de l'éducation. Il est tout aussi stupéfait que l'on ose assimiler cette manifestation à un geste politique. Le mot le gêne, comme ce qu'il peut recouvrir : *« Je ne suis même pas inscrit sur une liste électorale, parce que je ne vois pas pour qui et pour quoi je pourrais voter. »* Existe-t-il une incompatibilité naturelle entre les jeunes et les hommes politiques ? Dans la classe d'âge des 15-24 ans (1), le désintérêt vis-à-vis de la politique est manifeste (69 %). Ce décalage est-il cependant particulier aux jeunes ? Avec seulement 36 % de Français qui avouent *« s'intéresser »* à la politique, l'opinion publique en général ne se montre guère plus passionnée.

Premiers accusés par les jeunes manifestants qui battent le pavé parisien : les partis politiques, *« tous pareils et tous nuls »*. Leur cote de confiance (15 %) est dramatiquement basse (les syndicats, avec 32 %, ne se portent guère mieux), surtout lorsqu'on la compare à la popularité de l'école (84 % d'opinions favorables), à celle de la police (70 %), voire même à celle des entreprises (70 %). Parmi les 15-24 ans, une écrasante majorité ne fait pas



confiance aux partis. Cette défiance n'est pas pour autant une spécificité liée à l'âge puisque l'opinion publique, une fois de plus, leur est en effet tout aussi défavorable.

Que l'engagement ne fasse pas recette auprès des jeunes, la marginalité d'organisations telles que la FIDL (Fédération indépendante et démocratique des lycéens) ou le MJCF (Jeunesses communistes), en témoigne. Un rapide sondage auprès d'une cohorte de jeunes lycéennes regroupées sagement autour d'une banderole aux couleurs de leur établissement le confirme. Elles se souviennent vaguement du *« keupon »* (punk en verlan) *qui est à la JC »*... Les chiffres donnés par les formations politiques elles-mêmes, les grands-messes médiatisées à l'excès que sont devenues les universités d'été ne peuvent abuser personne. Il n'y a pratiquement pas de militants chez les 15-24 ans, ce qui n'est pas très étonnant, somme toute : le militantisme politique ne touche que 2 % des Français !

Au total, le fossé entre la jeunesse et la politique n'est pas très singulier. En matière de préférence partisane, les jeunes de la tranche 15-24 ans ne se distinguent d'ailleurs pas de leurs aînés. Les extrêmes, Parti communiste et Front national, attirent peu, au profit du centre. Une position d'attente plutôt qu'un choix, *« parce qu'entre la gauche et la droite, on ne voit pas bien les différences »*, dit un punk coiffé de son iroquoise décolorée.

Les inscriptions sur les listes électorales et la participation électorale infirment également la thèse d'une singularité de comportement politique des jeunes. Ceux-ci s'inscrivent moins que la moyenne nationale, mais lorsqu'ils le sont, ils participent plus. Ce que traduit à sa façon Yann, « monté » du Mans pour la manifestation parisienne : *« Pour l'instant, je ne sais pas. C'est encore un peu compliqué, mais quand je saurai, alors là je participerai, c'est sûr. »*

Déplacement des terrains de mobilisation

C'est bien dans leur comportement, et non dans leur jugement vis-à-vis de la politique que les jeunes se singularisent. Mme Anne Muxel, chercheuse au Centre d'études de la vie politique française (CEVIPOF) (2), suit depuis cinq ans la classe d'âge ayant atteint la majorité légale en 1986. *« On n'entre pas en politique à 18 ans, d'un seul coup, parce qu'on a le droit de s'inscrire et de voter*, indique-t-elle. *La tranche d'âge 18-24 ans est une phase transitoire au cours de laquelle les jeunes se déterminent politiquement de manière très expérimentale. » « Ils ne sont pas dépolitisés, ou moins intéressés que leurs aînés. Au contraire, ils sont surinformés, ce qui multiplie les possibilités de choix »*, ajoute-t-elle. Première conséquence du passage inéluctable par cette phase expérimentale : une grande mobilité, un désordre apparent, des votes parfois contradictoires, qui masquent en fait un processus de maturation.

(1) Voir l'enquête, réalisée en 1989 par la SOFRES, pour l'Observatoire interrégional du politique (OIP). La classe d'âge 15-24 est celle habituellement retenue par les organismes de sondage.

(2) « L'élection présidentielle de 1988 », les Cahiers du CEVIPOF.

(3) *« Peut-on encore parler d'héritage politique en 1989 ? »*, in *Idéologies, partis politiques et groupes sociaux*, études réunies pour Georges Lavau, FNSP, 1989.

Mme Annick Percheron, directrice de l'Observatoire interrégional du politique, insiste pour sa part sur l'importance du facteur familial : *« La politique est dédramatisée au sein de la famille. En 1975, 34 % des 16-18 ans héritaient des préférences de leurs parents, ils étaient 49 % en 1989 : mais attention, cet héritage n'est pas pris en charge les yeux fermés. Moins que jamais, la transmission signifie reproduction à l'identique des comportements. Moins que jamais, elle ne garantit stabilité et fidélité des choix électoraux* (3)*»*.

Les attitudes des jeunes *« ne peuvent être définies comme une forme de retrait, mais devraient plutôt se comprendre comme une nouvelle forme de participation politique »*, ajoute M. Olivier Galland, de l'Observatoire sociologique du changement (OSC). Il fait observer que cette construction par expérience participe à *« un nouvel âge de la vie »*, qui découle du report de l'entrée dans la vie adulte, du prolongement du parcours scolaire ou de l'existence d'une phase plus ou moins longue de précarité de l'emploi.

Cette nouvelle forme de participation politique, les manifestations de ces derniers jours pourraient en être une illustration. Force est de constater que la jeunesse conserve une étonnante capacité de mobilisation pour des opérations concrètes et ponctuelles, comme l'ont montré, dans le passé, le succès des concerts organisés par les « potes » de SOS-Racisme. L'engagement des jeunes Français se déplace de plus en plus sur des terrains moraux, comme la défense des droits de l'homme, la lutte contre le racisme et l'antisémitisme, pour la paix et le désarmement.

Reste que les jeunes ne sont pas égaux en politique. Ce sont bien sûr les mieux insérés socialement qui s'inscrivent le plus sur les listes électorales. Mais – surtout – le niveau des diplômes s'avère être le principal facteur discriminant. Attraper le bon wagon scolaire se traduit aussi par une capacité plus grande à comprendre la vie politique, à formuler un discours, des revendications, en un mot à participer.

GILLES PARIS

Prochain article :
ZAP, RAP ET VIDÉO

Tolérer, plus que croire

« La religion ? Ben, ce n'est pas que cela ne nous intéresse pas, mais, enfin... ce n'est pas notre truc ! » A seize ou dix-sept ans, croire ou ne pas croire n'est pas la question. Tolérer, en revanche, est primordial : *« On respecte tout le monde. La religion, on ne peut pas y toucher, c'est sacré »*, explique cet élève de première du lycée Buffon à Paris.

La religion ne provoque pas d'allergie chez les 15-20 ans. Au contraire, elle soulève souvent *« une grande curiosité »*, soulignent plusieurs enseignants. Une curiosité « culturelle », comme si le besoin d'un *Quid* religieux se faisait pressant : *« Que veut dire « manger cachère » ? Qu'y a-t-il derrière le ramadan ? Qu'est-ce qu'une « annonciation » ? »* Le religieux retrouve une image de sérieux, toujours par souci de tolérance. Il semble loin le temps (après 68) où Michel Serres, dans ses cours de philo, devait *« parler politique pour intéresser ses étudiants et religion pour les faire rire »*.

Génération coups de cœur

Et si, au bac, ils confondent fréquemment croyances et superstition, résurrection et réincarnation, *« ils acceptent de parler de ce sujet hier tabou »*, confie un professeur de philosophie. Il ne faut pas s'y méprendre : cet intérêt, cette soif de savoir, ne veut surtout pas dire que les jeunes s'impliquent. Même si un lycéen sur deux dit croire en Dieu (1), il ne veut surtout pas s'engager sur le long terme. Tout comme en politique, il cherche et veut se forger des degrés de liberté.

Génération du vidéo-clip et du zapping, les 15-20 ans ne veulent pas se laisser *« embrigader »*. *« Les délais de maturité sont plus longs qu'autrefois*, explique Tony Anatrella, psychanalyste (2). *La vie s'est considérablement allongée. Aussi, il y a aujourd'hui une différence bien plus marquée entre la puberté (12-17 ans) et l'adolescence proprement dite qui se prolonge vers la trentaine. »* Dans la bouche des 15-20 ans, la traduction est toute trouvée : *« on a le temps... »*, y compris de croire *« en quelque chose »*.

« Ils découvrent leur propre complexité interne », explique Mgr Michel Dubost, ancien responsable des aumôneries parisiennes, devenu évêque aux armées. *« Et leur stratégie de l'engagement s'élabore d'abord contre cette complexité. S'il y a crise de l'engagement, c'est aussi parce qu'il y a eu rupture d'une unité. En 1900, la famille, ou le village, avait le monopole de l'éducation. Aujourd'hui, les enfants ont des parents divorcés, des activités extrascolaires et différentes options à l'école. Ils appartiennent à plusieurs groupes et ne se reconnaissent plus en un seul. D'où leur perte du sens de l'engagement. »*

Cependant, la prière en fascine beaucoup. La foi des autres, surtout : *« Que des gens puissent croire... c'est incroyable !* (3) *»* La *« foi »* propre du jeune, c'est son *« truc »* personnel, qui, comme le walkman, la musique ou les images, permet de s'isoler. En religion comme en sport, l'individualisme triomphe. Mais gare ! La génération des 15-20 ans est aussi solidaire : *« Une solidarité à partir d'une fraternité immédiate avec ceux à qui il manque quelque chose »*, explique Mgr Dubost.

C'est l'émotion, l'affectif qui priment. *« Cette génération a besoin de sentir pour adhérer, de s'émouvoir pour comprendre, d'être accrochée pour agir »*, explique Guy Lescanne, prêtre psychosociologue. C'est la génération des « coups », de la spontanéité. La « génération Jean-Paul II » (qui a compris l'attrait des stades), dont la popularité auprès des jeunes est attachée aux grandes causes qu'il défend, plus qu'à la doctrine morale qu'il propose, surtout à un âge où l'on découvre la contraception. C'est la génération des coups de cœur, modelée par les idoles. *« Mais il y a trop d'idoles – intouchables – et pas assez de modèles – à qui ressembler »*, avance Guy Lescanne. Jean-Paul II, Mère Térésa, l'abbé Pierre...

« Les jeunes ont le sentiment d'habiter un monde compliqué, poursuit Guy Lescanne. *Plus compliqué qu'il y a vingt ans. Ils ont le choix entre plusieurs filières éducatives, plusieurs images à la télé, plusieurs sources d'information. Ils sont pris dans les mailles d'une multiplicité de possibles théoriques. Alors que, dans la pratique, tout se rétrécit, à l'image du marché de l'emploi... Comme le monde est compliqué, on a du mal à penser, à choisir et donc à croire. »*

Au Mouvement eucharistique des jeunes (60 000 jeunes de 9 à 19 ans) qui vient de tenir ses assises nationales du 1er au 4 novembre à Laval, on identifie facilement les angoisses des 17-19 ans : la peur de l'échec, le manque de confiance en soi, qu'illustre un taux de suicide en hausse. Les questions se multiplient : quelle paye ? Pour quel job ? C'est l'insécurité qui paralyse et pousse à ne pas croire.

Le succès des sectes

Or, avant de croire en *« quelque chose »*, encore faut-il croire en soi. *« L'adolescence est une salle d'attente dans une gare où il n'y a ni quais, ni trains »*, dit l'un d'eux. On comprend inversement que, dans ce contexte imagé, les sectes n'aient plus qu'à inventer les trains... *« On a prédisposé les jeunes aux croyances les plus irrationnelles qui soient »*, renchérit Tony Anatrella. D'où l'attrait pour le spiritisme, la magie, et plus communément, les jeux de rôles.

Devant le vide du lendemain, un puissant besoin de spirituel se manifeste parallèlement. Fuyant la répétitivité de la messe dominicale, les jeunes croyants sont à la recherche de moments exceptionnels, des nuits de prières en petits groupes aux grands rassemblements médiatiques : à Taizé, bien sûr, à Paray-le-Monial, par dizaines de milliers chaque été, ou encore à La Courneuve, pour Maniformation, le grand rassemblement de la JOC (60 000 personnes au printemps). Ils ont un pouvoir d'attraction et de conviction. Certains, qui ne croient pas, se laissent facilement convaincre de partager une « fête ». Ferveur d'un jour. Emotion.

D'autant plus que les jeunes n'ont plus peur des images. Celle du pèlerin a recouvré une seconde jeunesse : par dizaines de milliers, en Europe, ils ont marché, en août 1989, sur les chemins de Compostelle. On sait déjà qu'ils préparent activement le pèlerinage de Czsestochowa, l'an prochain, autour de Jean-Paul II. En France, chaque année, les étudiants se retrouvent plus nombreux (environ 5 000) sur les routes de Chartres.

C'est un autre aspect de cette génération multiforme. Ceux qui croient n'ont plus peur d'affirmer leur identité religieuse. Certains en dehors même des structures officielles de l'Eglise. Les Apôtres de l'An 2000 ont tenu leur premier congrès à Versailles voici deux ans. Ils étaient dix mille. Ils ont pour modèles des martyrs et des saints.

Affirmer son identité religieuse, c'est un puissant moyen d'affirmer son identité culturelle. Cela est vrai pour les musulmans ou les juifs. Mais cela est vrai aussi des chrétiens : *« C'est une génération qui a besoin de retrouver une « tradition*, explique Guy Lescanne, *c'est-à-dire un besoin de racines afin d'être solides et non critiquables. »* Et les anniversaires ne sont jamais autant fêtés : celui du scoutisme, par exemple (soixante-dix ans en France, bon pied bon œil avec 120 000 membres et 60 000 guides féminins).

Attrait pour les « nouvelles » communautés

La participation des jeunes à la vie de l'Eglise se veut plus active, ce qui ne veut pas dire militante. Les jeunes catholiques, par exemple, se retrouvent à part entière aux côtés des adultes dans les synodes diocésains qui repensent la vie locale de l'Eglise. Dans les aumôneries comme dans les synagogues, la demande d'explication de textes bibliques s'accentue.

Et, dans les communautés dites « nouvelles », les mouvements du Renouveau charismatique, les vocations se multiplient comme les pains (4) ... Elles aussi étrangères au militantisme d'hier, ces communautés prônent le retour aux sources de l'Evangile. La fraternité y est chaleureuse. On s'y tutoie et s'y embrasse facilement. Pour ceux-là, qui choisissent de s'engager dès maintenant, Dieu est forcément proche, « immédiat », c'est-à-dire sans intermédiaire, nécessairement spontané. Pour répondre à leurs coups de cœur que la raison ne connaît pas.

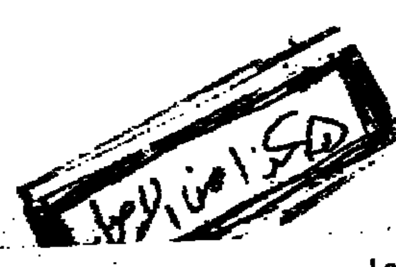
JEAN-MICHEL DUMAY

(1) *L'Etudiant magazine*, février 1988.

(2) *Interminables Adolescences, les 12/30 ans*, de Tony Anatrella, le Cerf/Cujas.

(3) Anne, 16 ans et demi, lycéenne in *15/19 ans, des jeunes à découvert*, de Guy Lescanne et Thierry Vincent. Ed. le Cerf.

(4) Cf. le dossier spécial « Les jeunes et la foi » de la revue *Christus*, avril 1990.



SOCIÉTÉ/CULTURE

Plus de 100 000 lycéens ont manifesté dans les grandes villes

Un cortège discipliné et quelques « zonards »...

De 15 000 à 20 000 lycéens ont manifesté lundi 5 novembre à Paris à l'occasion de la discussion du budget de l'éducation et 100 000 dans les grandes villes de province : ces chiffres sont comparables à ceux des défilés qui avaient précédé les vacances de la Toussaint. La prochaine étape devrait être une « marche pour l'éducation », prévue pour le lundi 12 novembre, à laquelle pourraient s'associer les principaux syndicats d'enseignants.

Marche vers l'Elysée ou pas ? Les deux principales coordinations Fédération indépendante et démocratique des lycéens (FIDL), proche de SOS-Racisme, d'un côté, Jeunesses communistes et militants de Socialisme et République de l'autre) sont en désaccord.

Les élèves des lycées parisiens sont à nouveau restés en marge d'un mouvement qui touche avant tout la banlieue. La manifestation du 5 novembre a été marquée par une série d'incidents opposant pour la première fois des groupes de jeunes inorganisés au service d'ordre lycéen et aux forces de police.

Ouverture du deuxième acte pour le mouvement des lycéens. La pause des vacances n'ayant apparemment pas dissipé leur colère, ils ont poursuivi, lundi 5 novembre, la partie entamée il y a maintenant trois semaines. A l'acte précédent, qui s'était terminé par une manifestation d'environ quinze mille personnes entre la place Saint-Michel et l'hôtel Matignon, puis par une entrevue avec M. Michel Rocard, a succédé un nouveau défilé dans les rues de la capitale.

L'itinéraire, cette fois, partait de la place d'Italie, dans le 13e arrondissement, pour aboutir à l'Assemblée nationale où se déroulait le débat sur le budget de l'éducation nationale. Jusqu'à l'arrivée du cortège à l'extrémité du boulevard Saint-Germain, près du Palais-Bourbon, où des groupes de jeunes ont pris à partie les forces de l'ordre, le *« remake »* fut presque parfait.

Même déploiement de manifestants, environ 15 à 20 000, mêmes slogans réclamant *« du pognon pour l'éducation »* et *« des moyens pour étudier »*, mêmes banderoles, juste un peu défraîchies, signalant la présence de nombreux lycées professionnels des banlieues est et nord de la capitale. Beaucoup de lycéens défilaient aussi sans étiquette, par petits groupes flottants, lancés dans la rue sans échauffement dès leur retour de vacances, parfois simplement soucieux d'être là, pour le plaisir ou *« par solidarité »*, comme ces quelques centaines de lycéens de Sèvres avouant n'avoir, dans leur lycée, *« aucun problème particulier »* ...

Le soutien des profs

Les deux coordinations rivales s'étaient accordées sur un programme commun minimal : elles ont défilé ensemble, en tête de cortège, sous une bannière unique réclamant sobrement *« des moyens pour étudier »*. Quelques lycées plus loin, un groupe d'une quinzaine de militants du Syndicat national des enseignements du second degré (SNES), parmi lesquels plusieurs membres du bureau national, proclamaient : *« Profs et lycéens ensemble. Des revendications convergentes. »* Une forme de soutien assez net malgré la maigreur des troupes. Les professeurs, qui défilaient pour leur propre compte, marchaient de concert avec leurs élèves, ou observaient le cortège depuis les trottoirs, arborant pour certains des badges syndicaux du SNES ou de FO, étaient néanmoins un peu plus nombreux que lors des précédentes marches.

Quelques enseignants accompagnaient par exemple *« leurs »* lycéens de Gabriel-Fauré (Paris-13e), tandis qu'une vingtaine de professeurs du lycée Jean-Jaurès de Montreuil (Seine-Saint-Denis) se mêlaient à une troupe imposante de jeunes gens. Massés derrière une banderole, les élèves de ce dernier lycée, très mobilisés depuis le début du mouvement, réclamaient *« du fric, du pognon, de la thune pour l'éducation »*. *« On commençait à se sentir un peu bêtes de les voir comme ça réclamer des choses tellement vitales pour nos lycées. Et obtenir des résultats. C'est pour cela que nous sommes venus »*, expliquaient quatre enseignants d'un collège de Seine-Saint-Denis.

Leur façon de poser les problèmes ? *« Un peu court peut-être, mais c'est leur affaire. Ils s'accrochent à deux ou trois choses sans en démordre. Pour le moment, ils ne se débrouillent pas si mal. »* Un sentiment que certains professeurs tempéraient un peu, comme cette enseignante exprimant son *« malaise »* : *« On sent une réflexion à trop court terme*, expliquait-elle. *Et qui s'épuise de semaine en semaine, même s'ils sont encore nombreux dans la rue. J'ai entendu ce matin un lycéen expliquer qu'il fallait donner plus de pouvoir aux proviseurs ! Ce n'est pas cela que nous voulons. »*

« Des sous pour les facs, pas pour la guerre en Irak »

Plus loin, les lycéens marchaient en ordre serré, sans guère se soucier d'espacer les rangs pour étirer le cortège. Main dans la main, sac au dos et jean de rigueur, ils entonnaient à tour de rôle des chansons de feu de camp, remaniées pour la circonstance. Dans cette ambiance de cour de récréation, beaucoup faisaient entendre des revendications directement liées à l'état de leur *« bahut »*. *« Le nôtre est complètement pourri*, déclarait une jeune fille de Clichy. *Même ma mère est d'accord pour que je manifeste, car il risque de s'écrouler un jour. »*

Et tant mieux si leur mécontentement particulier rejoignait celui de la foule, tant pis si l'opinion publique jugeait leur mouvement trop terre à terre. *« Ils n'ont qu'à venir voir et ils comprendront »*, affirmait une élève du lycée Flora-Tristan de Noisy-le-Grand, toujours en Seine-Saint-Denis. Le lycéen qui, à ce moment-là, essayait de lancer un *« nous sommes tous des Palestiniens »* s'est fait accueillir par des protestations. Les préoccupations se situaient ailleurs, la politique étrangère elle-même étant ramenée au niveau de l'éducation nationale française, aux cris de *« des sous pour les facs, pas pour la guerre en Irak »*, scandés par des étudiants.

La bagarre, « comme à Vaulx-en-Velin »

Sur les flancs de la manifestation, le service d'ordre, organisé au débotté, se plaignait un peu de n'avoir pas aperçu d'uniformes de police le long du cortège. *« Ça nous fait plutôt peur »*, confiait une jeune fille. Pourtant, aucun vrai débordement d'importance ne s'est produit avant l'arrivée des premiers manifestants vers l'Assemblée nationale. A 15 heures, aux alentours du Palais-Bourbon, les forces de l'ordre étaient encore discrètes. Gendarmes mobiles et CRS portaient le casque au côté, les accès à l'Assemblée étant filtrés soigneusement, mais sans nervosité.

M. Robert Pandraud, rejoignant la rue de Lille, jugeait la situation *« sérieuse »*, même s'il teintait son propos d'ironie : *« Toutes ces affaires se finissent généralement bien. Regardez Geismar* (NDLR : récemment promu au sein de l'inspection générale de l'éducation nationale) *ou Isabelle Thomas* (NDLR : membre du Conseil économique et social). *Les leaders lycéens se retrouveront dans l'establishment... »*

Puis ce fut la bagarre. La *« baston »*, comme le constataient des lycéens à la fois *« écœurés »* et fatalistes. *« Ça devait arriver*, soupirait l'un d'entre eux, *c'est comme à Vaulx-en-Velin. Mais c'est quand même triste pour une manif contre la violence... »* Parvenus à la hauteur des gendarmes mobiles qui fermaient le boulevard Saint-Germain, une bande d'environ deux cents jeunes, dont beaucoup portaient des foulards en guise de masque, entreprirent d'enlever les barrières métalliques qui les séparaient des forces de l'ordre.

En face d'eux, juste devant les gendarmes mobiles figés comme des statues, une maigre fraction du service d'ordre lycéen tentait de s'interposer en maintenant les barrières. A 16 h 45, une partie d'entre elles était mise à bas, tandis que des objets variés – pierres, canettes de bière, perches de bois, plaques d'acier et même un escabeau de fer – voltigeaient au-dessus de la foule.

Un peu en retrait du premier rang, un feu fut bientôt allumé au milieu de la chaussée. Observant la scène, M. François d'Aubert, député UDF-PR de la Mayenne, reprochait au préfet son attitude *« irresponsable »*. *« En voulant avoir une image libérale*, expliquait cet élu, *il a donné l'impression que les casseurs bénéficieraient d'une sorte d'impunité. »*.

Les forces de l'ordre dépassées

Peu avant 17 heures, l'arrivée d'un canon à eau provoquait un regain de tension. Trois journalistes, qui se tenaient à proximité des forces de l'ordre, se trouvaient blessés au visage par des projectiles, tandis que des caméras ou appareils photographiques étaient endommagés. S'éloignant enfin des gendarmes mobiles, dont deux étaient évacués pour cause de blessures, les éléments les plus virulents s'en sont pris aux vitres des appartements voisins, après que certains eurent entonné une vigoureuse salve de *« CRS-SS »*.

Dans la même effervescence dévastatrice qui les avait poussés, peu avant, à détruire la vitrine d'une boutique Lacoste entre l'Odéon et Saint-Germain-des-Prés, certains d'entre eux se sont attaqués à un kiosque à journaux dont ils ont dispersé le contenu sur le trottoir. Puis vint le tour de la brasserie La Dauphine dont les vitres furent entièrement brisées à coups de barres de fer et les chaises projetées dans toutes les directions, jusque sur l'auvent de l'établissement.

Au grand dam d'un service d'ordre totalement dépassé, les plus audacieux iront même jusqu'à essayer, sans grand succès, d'incendier l'intérieur du restaurant. Indignés, manifestement dépossédés de leur mouvement, des lycéens s'efforçaient de faire savoir aux journalistes et aux passants que les casseurs n'étaient pas des leurs. *« Ce sont des zonards qui n'ont rien à voir avec nous*, criait l'un d'eux d'un air désespéré. *Ils sont venus en virée à Paris et c'est tout ! »* D'autres tentaient de se démarquer en scandant : *« Pas de provocations, on n'est pas des voyous »* ou *« lycéens pacifistes »*.

Entretiens avec les parlementaires

Au même moment, des délégations étaient reçues par les groupes parlementaires à l'intérieur du Palais-Bourbon. M. Bruno Bourg-Broc (RPR, Marne) avait demandé et obtenu un peu plus tôt une suspension de séance *« pour recevoir les lycéens »*. Les socialistes faisaient de même, le président du groupe PS, M. Jean Auroux, ayant annoncé, *« dans un esprit de concertation »*, qu'il voulait recevoir une délégation de manifestants.

Tous les groupes ont suivi le mouvement. Au groupe UDF, quatre lycéens et deux lycéennes rencontraient trois députés (MM. Pierre Lequiller, André Rossi et Francis Saint-Ellier) pour parler de la décentralisation, des rigidités budgétaires, des sureffectifs, des inégalités scolaires – *« 13 % seulement des enfants d'ouvriers entrent à l'université, c'est scandaleux ! »*. Mais le message urgent, c'est une lycéenne, Cécile Chaignot, qui l'a fait passer à la fin de cette entrevue, plutôt cordiale et sérieuse : *« Il y a un problème de communication entre les lycéens et les partis politiques, les collectivités. C'est très important. Il faut nous écouter. Nous ne voulons pas être pris pour des fantoches... »*

La délégation lycéenne a ensuite demandé au groupe UDF d'envoyer l'un de ses représentants à la marche pour l'éducation du 12 novembre. *« Nous le faisons pour tous les groupes. On veut le soutien de tous les partis. Il faut que tout le monde nous aide »*, expliquait un lycéen à la sortie de l'entretien, tandis qu'un autre ajoutait : *« Oui, nous on saque Jospin, Rocard et Mitterrand ! »* Et le premier de reprendre : *« Nous faisons une différence entre le PS et le gouvernement... »* Une rencontre feutrée, mais ouverte à la presse, a eu lieu aussi à l'initiative du groupe RPR, au nom duquel M. Bernard Pons, son président, a insisté sur la nécessité de répondre aux demandes de dialogue et de concertation des lycéens. En outre, il s'est engagé *« à venir rencontrer, avec d'autres députés, les lycéens dans leurs établissements, afin de prendre la mesure concrète des problèmes qui se posent dans certains établissements »*.

Parallèlement, entretien à huis clos avec plusieurs députés socialistes, dont M. Jean Auroux. *« Je leur ai fait observer*, commentait le président du groupe socialiste après l'entrevue, *que la décentralisation exigeait que tous les partenaires conjuguent leurs efforts pour améliorer la formation. Si chaque collectivité mettait, comme l'a fait l'Etat, l'éducation au premier rang de ses priorités, on réglerait le problème en deux ou trois ans. »*

A l'extérieur, les échauffourées se sont calmées progressivement, les lycéens regagnant, qui son foyer, qui la coordination organisée le soir même par les Jeunesses communistes, les trotskistes et les militants de Socialisme et République. Les sympathisants de la Fédération indépendante et démocratique lycéenne (FIDL) et ceux de SOS-Racisme attendront mercredi 7 novembre pour se retrouver . Reste à déterminer, pour les organisateurs, quelle ampleur peut prendre un mouvement dont les revendications n'évoluent pas, face à un gouvernement qui ne peut indéfiniment lâcher du lest.

CHRISTINE GARIN
RAPHAËLLE RÉROLLE
PIERRE SERVENT

La répétition

par Gérard Courtois

LA journée du 5 novembre devait être un «test» pour tout le monde. Pour les lycéens soucieux de se remobiliser après la coupure des congés de la Toussaint. Pour le gouvernement, et en particulier pour le ministre de l'éducation nationale, contraint d'engager sous la pression, et une semaine plus tôt que prévu, la discussion parlementaire sur son projet de budget pour 1991.

Le test aura été concluant sur un point au moins. Chacun semble, pour l'instant, enfermé dans la répétition. Pour la quatrième fois en deux semaines, les lycéens des banlieues nord de Paris ont retrouvé leur nouveau terrain d'aventure du quartier latin. Avec, en prime, un début de *«baston»* pour quelques dizaines d'irréductibles qui rêvaient, depuis le 22 octobre, d'en découdre avec les forces de l'ordre.

Pour la quatrième fois en deux semaines, les lycéens ont répété leurs slogans au point de les réduire à une revendication brutale, élémentaire et qui laisse peu de place au débat : *«Du pognon pour l'éducation»*. Bref, ce mouvement qui ne peut se mobiliser contre un projet de loi honni, comme en 1986, ne parvient pas (encore?) à se construire autour d'une véritable plate-forme de revendications.

Dès lors, il donne l'impression de tourner en rond, répétant à l'identique des manifestations sans objet précis et laissant le champ libre à l'exaspération profonde des jeunes des banlieues les plus défavorisées.

Le sentiment de répétition, pour ne pas dire de rabâchage, est plus sensible encore du côté des responsables politiques . La discussion sur le projet de budget pour l'éducation en a offert une étonnante, et peu éloquente illustration. De même que les lycéens ont usé leurs mots d'ordre jusqu'à la corde, de même les députés de tous bords ont réduit le débat à une batterie de questions-réponses parfaitement convenues, connues et prévisibles. Partitions fatiguées dont personne ne s'est échappé, sauf à brandir sans trop s'y attarder l'insaisissable *«malaise»* de la jeunesse.

Refusant la *«démagogie facile»*, le ministre de l'éducation, devant un hémicycle presque vide, s'est appliqué à être le plus plat possible, s'écartant peu d'un texte rôdé depuis deux ans. Empêtrée dans ses contradictions, l'opposition s'est efforcée en même temps de dénoncer le tonneau des Danaïdes du budget de l'éducation et de réclamer plus de profs, plus de pions et plus de locaux . Même la proposition provocatrice de M. Millon de régionaliser lycées et universités n'a pas réussi à réveiller les parlementaires. Là encore, le débat était pour la galerie.

Cette répétition générale est à la fois inquiétante et rassurante. Par ce qu'elle exprime d'amertume insatisfaite dans une partie de la jeunesse, elle peut devenir parfaitement incontrôlable si les manifestations se poursuivent dans les prochains jours. Par ce qu'elle laissse percer de lassitude inquiète, elle peut conduire la majorité des lycéens – comme l'espère M. Jospin – à s'engager dans un dialogue sérieux. Le mouvement lycéen reste une pièce en quête d'auteur.

La mobilisation est restée forte en province

En province, on estime à environ 100 000 le nombre de jeunes lycéens qui ont défilé dans les grandes villes. Les plus importantes manifestations ont eu lieu à Toulouse, Grenoble et Lyon (7 000 participants), à Strasbourg, Montpellier, Rennes, Brest, Clermont-Ferrand, Lille, Lens, Nancy, Marseille, Bordeaux, Saint-Etienne et Lorient (de 2 000 à 3 000) .

□ **Strasbourg.** – Ils ont été 2 000 environ à scander leurs slogans dans les rues de Strasbourg, depuis les marches de l'opéra jusqu'au rectorat d'académie. Une étape, prévue à la Région Alsace, a été au dernier moment annulée.

Aux lycéens strasbourgeois, s'étaient joints des contingents de plusieurs villes alsaciennes. Ainsi, un groupe important de Wissembourg, qui avait manifesté le matin même dans le nord de l'Alsace, a embarqué dans le train pour renforcer le défilé strasbourgeois. En revanche, un groupe de Sélestat, venu des lycées Schwilgué, Koeberlé et Schweisguth, n'a pas réussi à convaincre la SNCF de l'emmener gratuitement à Strasbourg. D'où quelques bousculades sur les quais de gares bloqués pendant une demi-heure.

Une délégation a déposé les cahiers de doléances rédigés par des lycéens, établissement par établissement, au rectorat où elle a été longuement reçue par M. Robert Loye, chef de cabinet, puis par le recteur, M. Pierre Deyon. (*Corresp.*)

□ **Montpellier.** – Près de 2 500 lycéens ont manifesté, lundi 5 novembre, dans les rues de la ville scandant des slogans hostiles au ministre de l'éducation nationale, M. Lionel Jospin, et exigeant l'amélioration de leurs conditions d'études. Les manifestants ont surtout insisté sur la situation du lycée technique et professionnel Jean Mermoz de Montpellier, le plus gros établissement de ce type en France avec 4 715 élèves inscrits cette année. Ce lycée sordide aux allures de caserne souffre de voir son internat et ses salles de classe se dégrader de manière spectaculaire. Les enseignants réunis en assemblée générale, mardi 6 novembre, devaient se prononcer sur leur éventuelle participation aux prochains défilés des élèves.

Le conseil régional du Languedoc Roussillon se défend pourtant de laisser l'établissement à l'abandon. Il a mis à l'étude un plan de restructuration des locaux qui devrait démarrer début 1991 par la réfection de l'internat de 250 places. Au total la région investira 10 millions de francs dans ce programme qui devrait être achevé d'ici cinq ans.

Mais on a aussi vu dans le cortège des jeunes scolarisés au tout nouveau lycée Jean Monnet de Montpellier, pourtant considéré comme une « perle » en la matière, avec sa géode. On lui reproche d'être *« trop neuf »*. L'établissement, qui a coûté 120 millions de francs, a accueilli ses 800 premiers élèves à la rentrée dernière. (*Corresp.*)

□ **Bordeaux et Pau.** – Plusieurs centaines de lycéens ont défilé, lundi 5 novembre, dans les rues de Pau et de Bordeaux . Dans ces deux villes, c'était la première manifestation lycéenne depuis le début du mouvement. Cinq cents d'entre eux se sont rendus au rectorat de Bordeaux où une délégation a été reçue. Les établissements les plus cotés de Bordeaux (les lycées Camille Jullian et Montaigne) sont touchés par le mouvement. La mobilisation semble la plus forte à Mont-de-Marsan (Landes), dont le lycée est actuellement en très mauvais état.

La région Aquitaine a accompli un effort de constructions neuves pour répondre à l'afflux des nouveaux lycéens. Le prochain pic d'affluence ne se situera qu'en 1998, où l'on attend 500 000 élèves supplémentaires. *« En attendant*, souligne-t-on au rectorat, *il importe d'investir dans la rénovation des établissements »*. Lundi 5 novembre, le recteur a adressé un courrier aux proviseurs en leur demandant de hâter le processus de création de structures de dialogue dans leur établissement, en particulier la création de conseils de délégués d'élèves. (*Corresp*)

□ **Lyon.** – Près de 7 000 lycéens ont défilé pendant une heure environ, lundi 5 novembre dans l'après-midi, de la place Carnot jusqu'au rectorat. Trente délégués de la coordination lycéenne lyonnaise, créée pendant les vacances et indépendante des deux coordinations nationales, ont été reçus par le recteur, M. Maurice Niveau. Quelques incidents mineurs, tels que des jets de pierre, se sont produits, alors que les manifestants se dispersaient

Les manifestations de lycéens

La tolérance des forces de l'ordre

Rarement le slogan «*CRS-SS*» sonna aussi creux. Comme si le syndrome Malik Oussekine, du nom de cet étudiant tué à la suite d'une charge policière lors du mouvement lycéen de décembre 1986, avait conditionné le comportement des forces de l'ordre pendant tout le défilé. Comme s'il fallait admettre quelques saccages de vitrines et quelques blessés dans les rangs policiers, afin d'éviter que la manifestation ne dégénère en bataille rangée et ne donne lieu à des courses-poursuites dans le Quartier latin.

Le préfet de police de Paris, M. Pierre Verbrugghe, avait appelé les forces de l'ordre à *«la modération, la tolérance et la patience»*. Et ces consignes furent respectées par les douze Compagnies républicaines de sécurité (CRS), les sept escadrons de gendarmerie mobile et les deux compagnies de district de la préfecture qui ont assuré le maintien de l'ordre. Pour ne pas «provoquer» les adolescents en colère, les CRS avaient dû laisser leurs casques et leurs fusils lance-grenades au fond de leurs cars (sans toutefois se départir de leurs matraques). Moins confiants, plusieurs escadrons de gendarmes avaient conservé leurs masques à gaz, leurs casques et leurs fusils. Chacun fut pourtant obligé de coiffer son heaume aux abords de l'Assemblée nationale. Trois heures durant, au carrefour du boulevard Saint-Germain et de la rue de Lille, il fallut tenir bon sous les assauts de quelques dizaines de trublions, noyés et protégés dans la foule lycéenne.

Sous une pluie de bouteilles et de cailloux, gendarmes mobiles et CRS demeurèrent impassibles. Quand un policier se baissa pour ramasser une caillasse en provenance de la foule, son chef lui fit discrètement signe de la relâcher. Aucune grenade lacrymogène ne fut tirée, aucune charge ne dispersa les rangs lycéens. Mais cinq policiers et gendarmes furent blessés, ainsi que huit journalistes et photographes touchés par des projectiles. Et une dizaine de vitrines furent démolies sur le passage du défilé.

Vitrines brisées, kiosque incendié

«Quand on a des adolescents en face de soi, il faut savoir tolérer des comportements qui seraient inadmissibles chez des adultes», a déclaré le préfet de police après la manifestation. Des poignées de jeunes gens surent profiter de cette tolérance, débordant rapidement un service d'ordre lycéen peu expérimenté. Dès 15 heures, les policierssignalaient, sur leur fréquence-radio, la présence en tête du cortège d'une «nébuleuse» de quelques centaines d'incontrôlés – dont les organisateurs de la manifestation se sont aussitôt désolidarisés. Des «loubards» venus de banlieue s'essaieront au pillage de quelques magasins. Un policier en civil sera frappé d'un coup de nunchaku (bâtons japonais) sur la tête; un autre fonctionnaire, qui filmait des jeunes avec son «camescope» administratif, sera malmené et devra trouver refuge dans un immeuble. Six délinquants seront interpellés par la police.

Aux abords de l'Assemblée nationale, d'autres jeunes casseront et dévaliseront un kiosque à journaux, sous l'oeil flegmatique de la gendarmerie. La terrasse d'un restaurant sera saccagée, sous le regard incrédule des badauds et des habitants du quartier. Au bruit des vitres dégringolant sous les coups de boutoirs, on crut un moment à un début d'émeute. Peut-être eut-il alors suffi d'une intervention musclée des forces de l'ordre pour mettre le feu au poudre. Mais leur stoïcisme était décidément à toute épreuve. Aussi les plus échauffés des manifestants se contentèrent-ils d'allumer un brasier au milieu du boulevard Saint-Germain, alimenté par les journaux et les magazines en provenance du kiosque saccagé.

Vers 19 heures, la scène frisait le grotesque quand une poignée de jeunes irréductibles poursuivaient leur manège sous les flashs de journalistes bien supérieurs en nombre. Alors, et alors seulement, le dernier carré d'irréductibles fut mollement dispersé.

ERICH INCIYAN

M. Lionel Jospin « réserve » le vote du budget de l'éducation à l'Assemblée nationale

« Au temps de la protestation doit succéder celui du dialogue »

Faute d'une majorité en sa faveur, le gouvernement a été contraint, dans la nuit du lundi 5 au mardi 6 novembre, de demander la réserve sur le vote des crédits de l'éducation nationale, présentés par le ministre, M. Lionel Jospin, et par M. Robert Chapuis, secrétaire d'Etat chargé de l'enseignement technique. Pendant la discussion budgétaire, lycéens et collégiens manifestaient aux abords de l'Assemblée nationale pour demander des moyens accrus en faveur de l'éducation.

Le scénario est désormais classique: le RPR tonne, l'UDF vitupère, les centristes maugréent, les communistes pestent; les socialistes, eux, soutiennent... et le gouvernement «réserve». Comme plusieurs autres ministres avant lui, M. Jospin a dû se résoudre à demander la réserve du vote des députés sur les crédits de son ministère. Ce budget de l'éducation nationale, *«premier budget de l'Etat»*, avait pourtant fière allure, mais il ne lui a pas permis, comme l'an passé, d'amadouer les députés communistes et d'obtenir leur abstention. Le ministre l'a d'ailleurs vivement regretté. *«Vous, vous refusez tout*, a-t-il indiqué à leur adresse. *Au lieu de vous associer à nos efforts, vous vous isolez et, progressivement, vous vous étiolez.»*

Compte tenu des manifestations de lycéens qui se tenaient simultanément dans tout le pays, il ne pouvait s'agir, de toute façon, pour M. Jospin que d'un jour «sans». L'opposition et les communistes ne se sont pas privés de faire écho aux slogans des manifestants, ni de dénoncer la tentative avortée du gouvernement d'avancer la discussion du budget d'une semaine dans le but, non avoué, de «court-circuiter» le grand rassemblement prévu pour le 12 novembre, date initiale de cette discussion budgétaire.

Nationale ou pas?

M. Georges Hage (PC, Nord) y a vu un *«coup de la Toussaint»*, et M. Bruno Bourg-Broc (RPR, Marne), un *«aveu de faiblesse»*. Sur ce terrain difficile, M. Jospin s'est montré particulièrement ferme. *«Au temps de la protestation et de la revendication doit succéder celui du dialogue et de la concertation. C'est avec les lycéens qu'il nous faut trouver des solutions»*, a-t-il indiqué, avant d'inviter les manifestants à lui présenter des revendications précises, concrètes, et à utiliser, à cet effet, les instances de dialogue existantes: les conseils de délégués d'élèves et les conseils de la vie lycéenne.

Du fait de l'actualité, l'augmentation spectaculaire des crédits de l'éducation nationale a presque glissé au second plan. M. Hage a fait la fine bouche: *«Avec 247 milliards de crédits,* [le budget] *augmente de 8,5 % au lieu de 8,6 % l'année dernière*, a-t-il dit. *D'ailleurs, en 1985, la part du PIB consacrée aux enseignements scolaires était de 3,4 %, au lieu de 3,1 % en 1990.»* M. Bourg-Broc a observé que la France dépense chaque année 26 000 francs par élève. *«Ce n'est pas rien,* a-t-il admis, *mais l'éducation doit cesser d'être un tonneau des Danaïdes budgétaire.»* M. François Bayrou (UDC, Pyrénées-Atlantiques) s'est montré tout aussi critique. *«Je vous donne acte des efforts importants réalisés, cette année encore, pour accroître les moyens, mais les crédits ne sont pas tout»*, a-t-il déclaré. M. Yves Fréville (UDC, Ille-et-Vilaine) a convenu, à propos du budget de l'enseignement supérieur, *«qu'une réponse aux problèmes était esquissée.»*

Les députés de l'opposition se sont montrés plus diserts sur les difficultés de l'enseignement privé, sur la situation des personnels administratifs et sur celle des élèves boursiers, mais la discussion a porté, pour l'essentiel, sur le rôle de l'Etat en matière d'éducation. Elle a montré les limites des clivages traditionnels. M. Jean-Paul Planchou (PS, Seine-et-Marne), rapporteur spécial de la commission des finances, a ouvert ce débat. *«La crise lycéenne semble avoir délié les langues de ceux qui étaient depuis deux ans sur la réserve»*, a-t-il dit. *«On entend dire, maintenant*, a-t-il continué, *que l'éducation ne devrait plus être nationale. Certains ne veulent plus de ministère, certains veulent complètement décentraliser l'enseignement scolaire en termes administratifs et financiers*, a-t-il poursuivi, *(...) mais les mesures contenues dans la loi d'orientation vont, précisément, dans le sens d'une démocratisation de la vie des établissements et de leur adaptation à l'environnement.»*

Egalement députés socialistes, MM. Bernard Derosier (Nord) et Jean-Pierre Bequet (Val-d'Oise) ont plaidé pour la déconcentration. *«Les collectivités territoriales ont prouvé leur capacité et leur enthousiasme pour exercer de nouvelles responsabilités en matière d'éducation. Les communes ont à leur charge les personnels de service dans les écoles maternelles et élémentaires»*, a indiqué M. Derosier. *«L'heure n'est-elle pas venue de réfléchir à une meilleure articulation entre le département et le collège, la région et le lycée?»*, a-t-il suggéré, en précisant que *«cela ne remettrait pas en cause l'appartenance de ces personnels au service public»*.

Prompt à dénoncer l'impéritie de *«la grande entreprise nationale de l'éducation»*, M. Bourg-Broc n'en estime pas moins que *«l'Etat a un rôle de garant à jouer pour les examens et diplômes, et pour le recrutement des enseignants»*. Personne, parmi les détracteurs du *«centralisme jacobin»*, ne s'est d'ailleurs risqué sur le terrain de la gestion du corps enseignant, qui absorbe pourtant 95 % des crédits consacrés à l'éducation nationale.

«Je ne suis pas de ceux qui croient que la décentralisation est la panacée», a enfin avancé M. Bayrou. *«Il faut être conscient de ce que cela représente de faire éclater le service public pour s'en remettre à d'autres initiatives»*, a renchéri M. Jospin. *«Plus de diplômes nationaux, plus de programmes nationaux, plus d'obligation d'assurer l'égalité entre établissements: cela mène tout droit à la privatisation et à l'éclatement de l'offre d'éducation, à la disparition de toute égalité des chances!»*, s'est exclamé le ministre en illustrant son propos de l'exemple des nominations de professeurs.

GILLES PARIS

FAITS DIVERS

Quatre détenus se sont évadés de la centrale de Lannemezan à l'aide d'un hélicoptère

Moins d'un an après l'évasion réussie de neuf détenus de la centrale de Lannemezan (Hautes-Pyrénées) en décembre 1989 – les prisonniers étaient parvenus à s'échapper en faisant sauter la porte d'un mirador à l'explosif (*le Monde* du 8 décembre 1989), – quatre prisonniers se sont à nouveau évadés de la même prison le 5 novembre, cette fois grâce à un hélicoptère. Deux des quatre hommes avaient déjà participé à la première évasion: Frédéric Boulay, vingt-huit ans, qui avait été condamné à vingt ans de réclusion criminelle pour avoir tué deux émigrés turcs dans un café de Châteaubriant (Loire-Atlantique) en 1984, et Gilbert Ghislain, vingt-sept ans. Les deux autres, José Dos Santos, trente-trois ans, et Hamid Mazouz, trente-sept ans, sont condamnés à vingt ans de réclusion criminelle et à la réclusion à perpétuité.

Considérés comme des détenus très dangereux, les quatre hommes, selon les premiers éléments de l'enquête, ont simulé un mouvement de protestation pour gagner les toits, après avoir délesté un surveillant de ses clefs, sous la menace d'un couteau. Ils prétendaient vouloir dialoguer avec le directeur de l'établissement, alors qu'en réalité ils attendaient, sur un toit, l'arrivée d'un hélicoptère. Celui-ci avait été détourné par une femme – vraisemblablement la compagne de l'un des détenus – qui l'avait loué pour un «baptême de l'air».

Les forces de l'ordre avaient pris place autour de la prison lorsque l'hélicoptère est arrivé. Impuissants, les gendarmes ont vu les évadés grimper dans l'appareil grâce à un filin, puis prendre la fuite, sans pouvoir intervenir. L'hélicoptère a été retrouvé quelques heures plus tard dans le nord de l'Espagne, près de Saragosse: le pilote, qui avait été pris en otage, est sain et sauf.

Tôt dans la matinée du 6 novembre, trois des évadés ont été arrêtés en Espagne: José Dos Santos a été interpellé, en compagnie d'une femme, par la garde civile espagnole, à Huesca. Frédéric Boulay et Gilbert Ghislain ont été repris à la suite d'une fusillade avec la police à Saragosse. C'est la quatrième évasion réussie par hélicoptère, en dix ans. La centrale de Lannemezan, ultra-moderne, avait été équipée de filins anti-hélicoptère au-dessus des cours de promenade.

Autodéfense trappiste

L'ordre des cisterciens réformés est connu pour sa rigidité. Des cambrioleurs l'ont appris à leurs dépens dans la nuit du dimanche 4 au lundi 5 novembre, confrontés à la détermination des moines trappistes de l'abbaye de Notre-Dame-des-Neiges, en Ardèche, qui, pour l'occasion, oublièrent leurs voeux de silence et de prière.

Réveillés par leur système d'alarme, trois de ces vigilants religieux se sont rendus dans l'un des bâtiments de l'abbaye, l'un d'eux ayant pris le soin de s'armer d'un fusil de chasse. Les moines ont alors surpris un groupe de trois ou quatre hommes cagoulés et armés.

Pas moins de dix-huit coups de feu furent tirés de part et d'autre, l'un des moines étant touché d'une décharge dans les jambes tandis que les cambrioleurs prenaient la fuite. Depuis, entre matines et complies, les moines sont revenus à leur besogne quotidienne, vente de vin et hôtellerie.

□ **Un mort lors d'une altercation entre adolescents.** – Un adolescent âgé de dix-sept ans devait être présenté, mardi 6 novembre, au parquet d'Annecy, après la mort d'un garçon de seize ans, dimanche 4 novembre, à Seynod (Haute-Savoie). La victime aurait été tuée de coups de couteau au cours d'une altercation dans les caves d'une ZUP où habitent les deux jeunes. La mère du meurtrier présumé, qui avait regagné son domicile en état de choc, a prévenu les gendarmes une heure après les faits.

□ **Deux appelés sanctionnés.** – Pour avoir participé en uniforme, le 20 octobre dernier, à Paris, à un défilé contre la guerre dans le Golfe, deux appelés du contingent, MM. Pascal Bidaux et Frédéric Poncet, ont été punis de vingt jours d'arrêt par le commandement militaire. A l'origine, la sanction avait été fixée à quarante jours, mais elle a été réduite de moitié dans un deuxième temps. La loi qui porte «code» du service national interdit toute participation d'un militaire en uniforme à une manifestation publique de caractère politique ou syndicale.

IMMIGRATION

Le flux en augmentation

Suite de la première page

Le parti adopté est *«qu'on peut tout dire sur l'immigration, si on l'énonce avec rigueur»*. Avec rigueur, mais sans commentaires: rendant publiques l'ensemble des données disponibles, le rapport établi par M. André Lebon (et qui sera publié à la mi-novembre par la Documentation française) ne suggère pas d'orientations politiques, à la différence du rapport que doit présenter avant la fin de l'année le Haut Conseil à l'intégration.

En pourcentages, les augmentations d'une année sur l'autre peuvent apparaître spectaculaires: + 23 % de travailleurs permanents, + 18 % de parents admis au titre du regroupement familial, + 61,73 % d'autorisations provisoires de travail, +79,2 % de demandeurs d'asile. Mais tout cela *ne porte que sur quelques dizaines de milliers de personnes.* La population étrangère reste globalement stable, avec deux modes de calculs différents: 3,46 millions de personnes selon l'INED et 4,45 millions selon le ministère de l'intérieur.

Cent mille Français de plus par an

Pour avoir un tableau réel de l'immigration en France, plusieurs autres éléments doivent être pris en compte.

D'abord, les sorties du territoire, c'est-à-dire les immigrés qui rentrent définitivement dans leur pays. Il s'agit de ceux qui bénéficient du dispositif d'aide à la réinsertion (à peine 669 travailleurs étrangers en 1989 et 525 membres de leurs familles – soit trois fois moins qu'en 1988); de ceux qui partent sans rien demander; et de ceux qui sont contraints de partir: 565 expulsions en 1989 (contre 1 235 en 1988), 14 850 reconduites à la frontières (contre 15 665 en 1988) mais dont la moitié seulement sont exécutées.

Il faut tenir compte aussi des sorties «juridiques», c'est-à-dire des immigrés qui obtiennent la nationalité française et ne sont donc plus comptabilisés comme étrangers. Un deuxième rapport publié mardi par la direction de la population et des migrations montre que leur nombre a augmenté. On a enregistré 59 508 acquisitions de nationalité en 1989 (essentiellement des naturalisations), soit presque autant qu'en 1985, année du plus haut niveau atteint depuis la dernière réforme du code de la nationalité en 1973. En comptant les étrangers qui obtiennent la nationalité française par mariage et les enfants qui deviennent automatiquement français à la naissance ou à dix-huit ans, la population française s'enrichit de quelque cent mille personnes d'origine étrangère chaque année.

D'autres indicateurs (comme l'augmentation des mariages mixtes ou la baisse du taux de fécondité des immigrées) témoignent d'une intégration progressive. Cela n'empêche pas la population étrangère de rencontrer des difficultés économiques croissantes. Si le chômage des Français a reculé de 3,2 % en 1989, celui des étrangers a augmenté de 4,8 %. Cela est dû, entre autres, au fait qu'un nombre croissant de femmes et de jeunes filles non françaises cherchent à travailler.

Pour évaluer exactement la taille de la population immigrée, il faudrait, bien sûr, pouvoir connaître le nombre des clandestins. Or celui-ci est – par définition – non mesurable. M. Gérard Moreau se contente de remarquer: *«L'immigration clandestine qui se poursuit inévitablement se trouve néanmoins limitée par les possibilités mêmes de légalisation et par la répression constamment aggravée.»* Il faut rappeler, en effet, que les années 1989 et 1990 ont été marquées par une série de nouvelles réglementations, tendant notamment à décourager le travail clandestin et à limiter le nombre des demandeurs d'asile qui, même déboutés, restent en France.

Clandestins mis à part, et malgré la politique de transparence adoptée par la direction de la population et des migrations, il est impossible d'évaluer avec précision le solde migratoire annuel. On l'estime à plusieurs dizaines de milliers de personnes. Mais ce chiffre ne se confond pas avec celui des quelque cent mille personnes ayant au moins un parent étranger qui deviennent françaises chaque année.

Malgré leurs lacunes, les statistiques publiées mardi permettent d'écarter deux idées simplistes: celle d'une arrivée massive, incontrôlée, d'immigrés; et celle d'une France qui, par décret, aurait cessé en 1974 d'être terre d'immigration.

ROBERT SOLÉ

L'évolution des entrées en France

Année	Immigrants actifs			Membres des familles	Demandeurs d'asile
	Travailleurs permanents	Bénéficiaires autorisation provisoire de travail	Travailleurs saisonniers		
1987	10 709	1 522	76 647	26 769	27 568
1988	12 705	1 889	70 547	29 345	34 253
1989	15 592	3 054	61 868	34 594	61 372
Différence 1989-1988					
	+ 2 887 (+ 22,7)	+ 1 165 (+ 61,7 %)	– 8 679 (– 12,3 %)	+ 5 249 (+ 17,9 %)	+ 27 119 (+ 79,2 %)

SPORTS

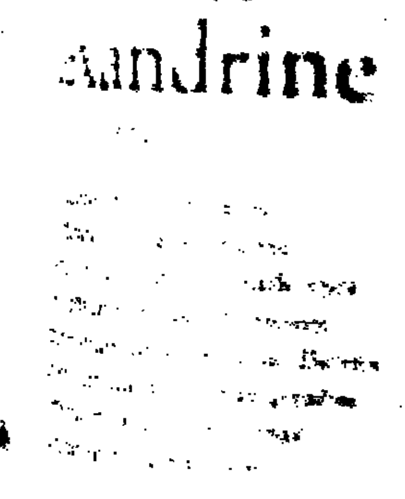
□ **Athlétisme: deux Américains suspendus pour dopage.** – Deux athlètes américains, Randy Barnes (détenteur du record du monde du poids) et Harry «Butch» Reynolds (détenteur du record du monde du 400 m) ont été suspendus pour deux ans lundi 5 novembre par la Fédération internationale d'athlétisme (FIAA) à la suite de contrôles antidopage positifs. Barnes avait été contrôlé le 7 août lors de la réunion de Malmö (Suède). Quant à Reynolds, l'une des plus grandes vedettes de l'athlétisme mondial, il avait été contrôlé à l'issue de la réunion de Monaco, le 12 août.

BIBLIOGRAPHIE

L' «Atlas des pêches dans le monde»

Deux cent cinquante pages de cartes, tableaux, graphiques en couleur, un glossaire, des schémas explicatifs, une bibliographie exhaustive: tel se présente l'*Atlas des pêches et des cultures marines, en France en Europe et dans le monde* que viennent de réaliser Jean Chaussade et Jean-Pierre Corlay, deux universitaires nantais. Cet ouvrage constitue non seulement une exceptionnelle source de renseignements sur des sujets les plus variés (depuis la production de poissons d'eau douce en Chine, province par province, jusqu'aux gisements de coquilles Saint-Jacques dans la baie de Saint-Brieuc) mais aussi une contribution très intéressante à la géographie humaine et économique régionale.

► ***Atlas des pêches et des cultures marines,* de Jean Chaussade et Jean-Pierre Corlay: Ed. Ouest France-Le Marin, Edilarge SA, 13, rue du Breil, BP 6339, 35063 Rennes Cedex. 250 pages, 550 F.**





SOCIÉTÉ

DÉFENSE

Le projet de budget pour 1991 entre deux lois de programmation

Un temps mort dans le débat stratégique

Les députés examinent, mercredi 7 novembre à l'Assemblée nationale, le projet de budget de la défense pour 1991 qui s'élève à *194 548* millions de francs, en hausse de 2,69 % par rapport à *1990*.

Certains des sénateurs socialistes, *qui appartiennent à la* commission des affaires étrangères et de la défense, n'en sont toujours pas revenus : recevant récemment, comme ils en ont l'habitude, le *chef d'état-major des armées qu'ils* avaient convié à leur parler du projet de budget militaire pour 1991, les sénateurs présents ont entendu le général Maurice Schmitt dénoncer – comme il *l'avait déjà fait* devant les députés de la commission de la défense – la modicité des crédits alloués à la défense, puisqu'il lui manquerait au moins 7 milliards de francs, l'*année prochaine*, pour tenir les engagements de la programmation quadriennale approuvée par le Parlement en 1989.

Les calculs *du général Schmitt* sont simples : le respect de ladite programmation militaire, qui couvre les dépenses entre 1990 et 1993, eût exigé d'attribuer *202 milliards de francs aux armées* en 1991, alors que le projet de budget pour l'an prochain propose une somme de 194,6 milliards de francs. Il manque donc, en l'état *actuel, quelque 7,4 milliards* de francs pour « boucler » les dépenses de défense. Le chef d'état-major des armées s'est déclaré, devant les sénateurs, prêt à *se satisfaire de 199 à 200 mil*liards de francs. Au-dessous d'une telle évaluation, l'exercice deviendra impossible à pratiquer.

Dans cet échange de vues au Sénat, ce qui étonne, c'est, à proprement parler, la surprise des élus *socialistes. D'abord, parce que*, de mémoire de parlementaire, en France mais aussi à l'étranger, on n'a jamais vu un chef d'état-major des armées clamer qu'il n'a qu'à se *louer des crédits accordés par la* représentation nationale. Ensuite, parce que les sénateurs de la commission, en lançant leur invitation, *acceptaient par avance le risque* d'entendre une opinion contraire à la leur.

Les députés de la commission de la défense, à l'Assemblée nationale, ne pouvaient l'ignorer, eux qui ont recensé, dans leurs rapports sur le projet de budget militaire pour 1991, toutes les promesses non tenues par le gouvernement en *matière d'armements. A* les en croire, la litanie est longue, en effet, des programmes définitivement interrompus, reportés ou encore réduits : abandon de l'héli*coptère porteur du radar Orchidée*; annulation des commandes de canons AUF 1 de 155 ou de Mirage F1 CT ; diminution des achats de véhicules de l'avant blindés (VAB), de véhicules blindés légers (VBL), de Mirage-2000 ou des stocks de munitions diverses ; étalement de l'acquisition d'hélicoptères d'appui-protection (HAP) et antichars (HAC), de missiles antichars dits de troisième génération (AC 3G) ; retard dans les crédits d'entretien des navires de guerre.

Un travail de « pure poésie »

Curieuse situation que celle du ministère de la défense, qui lance une programmation applicable à partir de 1990 et qui, dès les deux *premières années, entreprend de la* démolir sous la pression d'un gouvernement, dont le chef, M. Michel Rocard, comparait autrefois ce travail, dans les états-majors, de planification de l'effort *de défense* à de la *« pure poésie »*.

Ce débat au Parlement a, dans ces conditions, quelque chose de surréaliste : ou le projet de budget pour 1991 est la continuation d'une programmation militaire *qui, en elle-même, n'a plus ni* signification ni authenticité depuis son adoption en 1989 ; ou bien il est l'amorce d'une nouvelle programmation que le gouvernement *s'est engagé à concevoir pour le* printemps prochain, après des arbitrages – qui restent à venir – du conseil de défense présidé par le chef de l'Etat. Dans l'un comme dans l'autre cas, ce projet de budget est *un temps mort*, une pause, un silence dans la partition musicale des armées.

On doit à la vérité d'observer que le climat international n'a pas aidé les responsables de la défense française à y voir très clair. Bâtie avant la chute du mur de Berlin, le délitement du pacte de Varsovie et l'unification des deux Allemagnes, la programmation militaire 1990-1993 a paru vite condamnée par des événements sur lesquels ses auteurs – faut-il leur jeter la pierre ? – n'avaient pas anticipé avec, au demeurant, bien d'autres stratèges *tout autant pris* au dépourvu.

Profitant de ces circonstances, certains sont même allés jusqu'à lancer le bouchon plus loin, en préconisant que la France commence, sans tarder, à toucher *« les dividendes »* de la paix qui s'annonçait en Europe. Et puis est survenue, *comme le tonnerre qui éclate dans* un ciel serein, la crise du Golfe et, avec elle, son cortège de réflexions sur l'urgence qu'il y aurait d'adapter l'outil de défense à de nouvelles formes de conflit périphérique. A la programmation militaire *1992-1996, en cours d'examen*, de prendre en compte ces risques inédits.

D'où vient le danger ? Comment y remédier, en acceptant un minimum d'impasses dans un système *de sécurité qui ne peut être ni tota*lement imperméable ni exclusif de toute alliance ? Quelle part de la richesse collective convient-il d'accorder aux armées, quand tant d'autres priorités sollicitent l'Etat ? Comment tenir une panoplie constamment à jour grâce à un effort de recherche qui n'épuise pas la substance nationale ?

Des forces classiques plus « musclées »

Autant d'interrogations auxquelles la France ne peut plus, désormais, échapper sauf à vouloir pratiquer la politique de l'autruche dans un monde instable, où ont de moins en moins cours les références au passé. *En*, d'autres termes, la double primauté – consacrée de longue date – de la dissuasion nucléaire et du service militaire, pour ne prendre que ces deux exemples-là, a sans doute vécu : au contraire, le temps n'est-il pas venu de « muscler » davantage des forces classiques *d'intervention à la fois* plus mobiles, plus professionnelles et plus manœuvrières avec, à leur profit, une logistique aérienne et navale sur laquelle on avait jugé bon d'économiser, parce que les armes dites *« nobles »* monopoli*saient* le gros des *crédits* de la « guerre froide » ?

Dans les mois qui viennent, le ministre de la défense a été invité, par le président de la *République*, à déterminer le prochain outil nucléaire, qui sera *« la composante alternative »* de la panoplie actuelle, pour reprendre l'expression de M. Chevènement, et à dessiner la nouvelle configuration du corps de bataille, *qui devrait se* substituer au dispositif en place.

Faut-il, pour autant, se bercer d'illusions et croire que cette rénovation de la *défense française* se fera sans bourse délier ? A terme, cet aggiornamento est probablement porteur d'économies. En attendant, il aura son propre coût, au point qu'il paraît exclu que les armées puissent éviter de prélever, dans un *premier temps*, moins de 3,5 % de la richesse nationale.

JACQUES ISNARD

JUSTICE

A la cour d'assises de Paris

Le procès impossible de six policiers accusés de vols à main armée

Engluée dans la procédure, la cour d'assises de Paris a *renoncé lundi 5 novembre* à juger onze personnes, dont quatre *officiers de police judiciaire*, un enquêteur et un gardien de la *paix, qui devaient répondre*, au cours d'un procès prévu jusqu'au 15 novembre, de leur participation à plusieurs *« vols à main armée »* et de délit *« d'association de malfaiteurs »*. Libres depuis le mois de septembre 1989, les accusés seront jugés *« lors d'une session ultérieure »*, dans quelques mois, si toutefois la procédure le permet.

Est-il donc si difficile de juger des policiers ? Certes, les instructions longues ne leur sont pas réservées et le fait qu'un magistrat garde un dossier pendant quatre ans n'a, hélas, rien d'exceptionnel. *Mais que la Cour de cassation* ait eu à se prononcer à de multiples reprises, uniquement sur le cas de quatre accusés, est une situation plus rare. Elle résulte du *« privilège » accordé aux « personnes protégées »*, en l'occurrence, les officiers de police judiciaire (OPJ).

Pourtant, l'affaire paraissait *simple* : le 25 juillet, les services de police interceptent plusieurs malfaiteurs lors d'une tentative d'agression à main armée à Paris. Parmi eux, se trouve un indicateur de police, Patrick *El Hamri* Amouchi, quarante et un ans, qui fait d'étranges révélations aux enquêteurs : il serait membre d'une bande organisée principalement composée de policiers, qui auraient commis une dizaine d'agressions contre des banques et des commerçants de la région parisienne.

L'enquête et l'instruction per*mettront le renvoi en* cour d'assises de onze personnes, dont Alain Rossi, quarante et un ans, inspecteur de la brigade des stupéfiants et du proxénétisme (BSP), Pascal Jumel, *trente-quatre* ans, enquêteur à la brigade de répression du banditisme (BRB), Jean-Louis Naud, trente-six ans, gardien de la paix à Marseille, Michel *Mandonnet et Michel Villaume*, tous deux âgés de trente-six ans et inspecteurs à la BRB, et Dominique Loiseau, trente-neuf ans, inspecteur à la brigade de recherches et d'intervention. A côté de ces policiers, comparaissaient deux *serruriers*, Akim Aït Ouarab et Christian Huet, un serveur de restaurant, Jean-Pierre Codinach, et une caissière, Monique Gillet.

Imbroglio juridique

L'accusation leur reproche *d'avoir, à des degrés* divers, participé à dix attaques à main armée commises entre le mois de janvier 1983 et le mois de juillet 1985. Parmi celles-ci, figure l'attaque du *Crédit industriel et commercial* d'Evry le 2 janvier 1985, où 910 333 F ont été dérobés, et une agression contre le centre Leclerc de Dammarie-les-Lys le 26 novem*bre 1984, concernant 253 660 F* de matériel divers.

Il y a aussi ces deux vols commis à un an d'intervalle à la même centrale d'achat du Perreux-sur-Marne et portant sur un total de 1 285 353 F, essentiellement constitués par des articles d'électroménager, de hifi ou de vidéo, *tels que* magnétoscopes, aspirateurs et caméras, qui étaient ensuite revendus à des amis ou à des collègues peu scrupuleux.

Dès le début de l'audience, la cour constata l'absence de Michel Mandonnet, hospitalisé la veille *pour une péritonite*, et de Jean-Pierre Codinach, souffrant d'une hernie vertébrale. Leurs cas étaient *donc disjoints*. Et Mᵉ Xavier Hutin prenait aussitôt la parole pour annoncer qu'il demandait que la disjonction s'applique également à son client, Alain Rossi. Il n'était pas malade, mais l'avocat expliquait qu'il s'agissait d'un obstacle juridique.

Si les jurés n'ont siégé que quelques heures, ils ont néanmoins subi un cours de procédure pénale particulièrement ardu, malgré les efforts pédagogiques de Mᵉ *Hutin* : les officiers de police judiciaire font partie des *« personnes protégées »*, qui bénéficient d'une procédure particulière. La Cour de cassation doit être saisie *« sans délai »* dès qu'un OPJ *« est susceptible d'être inculpé »* afin de désigner une juridiction d'instruction.

Les diverses agressions ayant d'abord été instruites séparément, la Cour suprême avait dû être saisie à chaque fois que le nom d'un OPJ apparaissait. Cependant, la haute juridiction considéra qu'elle avait été interrogée trop tard dans deux agressions reprochées à Mandonnet et dans une agression où Rossi était impliqué. Aussi, dans un arrêt du 23 août 1989, elle cassait la partie de l'arrêt de renvoi en *cour d'assises portant sur ces deux* cas litigieux. La chambre d'accusation refusait d'annuler ces procédures et c'est donc l'assemblée plénière de la Cour de cassation qui exigea que la décision des juges suprêmes soit respectée (*le Monde* du 5 juin).

La chambre d'accusation de *Paris s'inclina, mais si son arrêt du* 16 octobre 1990 annule les pièces contestées, il précise cependant que *« l'ensemble des pièces sera maintenu dans la procédure »* car elles concernent aussi d'autres accusés. Et Mᵉ Hutin, sans distinguer le regard effaré de certains jurés, ajouta qu'il avait fait un pourvoi en cassation contre cet arrêt qui annulait sans annuler. Pour sortir de cet imbroglio juridique, l'avocat estimait qu'il n'y avait qu'un moyen : juger Rossi et Mandonnet lors d'un autre procès.

L'avocat général, M. Raymond Galiber d'Auque, s'y opposa en dénonçant *« une manœuvre dilatoire »* avant de soupirer : *« Si la justice est lente, ce n'est pas toujours de sa faute... »* Le président Maurice Colomb et ses assesseurs se sont retirés quelques minutes avant de rendre un arrêt rejetant la demande de Mᵉ Hutin qui annonça aussitôt que, dans ces conditions, il ne pouvait plus assurer la défense *de son client. Immédiatement* commis d'office par le magistrat, l'avocat refusa. C'était l'incident. Le procès basculait dans l'agitation qui précède rituellement l'agonie d'une audience : suspension, appel d'un représentant du bâtonnier, conciliabules, allées et venues d'avocats nerveux et de magistrats soucieux.

Puis, une brève reprise pour entendre Mᵉ Maxime Delhomme, désigné pour remplacer Mᵉ *Hutin* dire qu'il souhaitait un délai pour prendre connaissance du dossier. Sur un ton amer, l'avocat général se prononça alors pour un renvoi total et la cour décida le renvoi du procès à une autre session. Les *jurés frustrés quittaient* alors la salle d'audience dont ils ne garderont qu'un souvenir confus, qui peut être résumé par la formule de Mᵉ Hutin : *« Un magma de procédure. »*

MAURICE PEYROT

EN BREF

□ **Décès de Sir David Stirling, fondateur des Special Air Services (SAS).** – Le fondateur des parachutistes britanniques SAS, Sir David Stirling, est mort, dimanche 4 novembre, à Londres, à l'âge de 75 ans. A l'origine officier des Scots Guards au début de la seconde guerre mondiale, David Stirling, envoyé au Moyen-Orient, *conçoit le projet de constituer* des commandos spéciaux susceptibles de créer beaucoup de dommages à l'armée allemande. Ce corps, qui commença ses opérations en 1941, prit le nom de Special Air Services (SAS) et devait devenir légendaire sous le commandement du major Stirling.

□ **La station spatiale Freedom va *devoir « rétrécir »*.** – *Les crédits* accordés à la station spatiale américaine Freedom ont été réduits par le Congrès américain de 2,45 à 1,9 milliard de dollars (près de 10 milliards de francs) pour 1991. Ces contraintes budgétaires vont obliger l'agence américaine à « rétrécir » la taille de la station. *Les responsables du programme* devaient se réunir, mardi 6 novembre, pour définir les grandes lignes de ce remaniement. La Nasa se propose notamment de réduire à quatre par an, au lieu de six, le nombre de vols de navette requis pour assembler la station. – *(AFP.)*

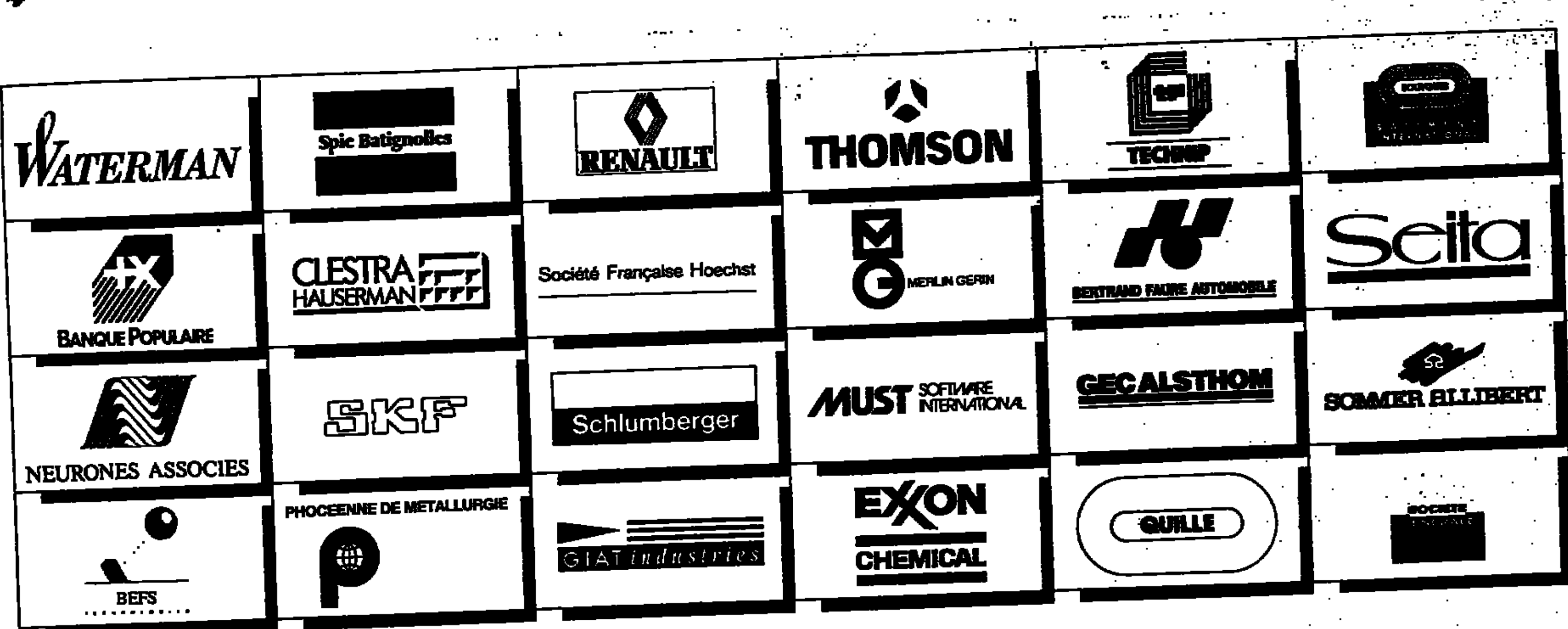


ÉTUDIANTS*
GAGNEZ DES STAGES
A VOCATION INTERNATIONALE

Dès mardi et jusqu'au 20 novembre, la Bourse aux stages du **« Monde Campus »**, **et 24 entreprises vous offrent la possibilité de gagner des stages à vocation internationale.****

* BAC + 3 minimum obtenu courant 1991

**Lisez LE MONDE ou demandez un bulletin de participation gratuit au délégué de la Bourse aux stages ou au CIO de votre université ou école



Sur Europe 1 un indice par jour au journal de 20 h pendant toute la durée de la Bourse. Retrouvez ces indices sur Minitel : 3615 LEMONDE

Bulletin-réponse dans Le Monde daté du 21 novembre

RÈGLEMENT

ARTICLE 1
– La SARL LE MONDE, capital social 620 000 F, RC B 582 010151, 15, rue Falguière, 75015 Paris, éditrice du quotidien LE MONDE, organise une bourse aux stages intitulée « LA BOURSE AUX STAGES DU MONDE CAMPUS ».

ARTICLE 2
– Cette bourse est ouverte à toute personne désireuse d'y participer (1) ayant en juin 1991 au minimum le niveau baccalauréat plus 3 ans d'études, au maximum âgée de 25 ans et résidant en France métropolitaine (Corse comprise), à l'exception des collaborateurs du journal LE MONDE, de la radio EUROPE 1 et des membres de leur famille directe.

ARTICLE 3
– Cette manifestation est ouverte du 13 novembre au 20 novembre 1990 inclus. Il s'agit d'une offre gratuite et sans obligation d'achat.

ARTICLE 4
– Entre le mardi 13 novembre et le lundi 19 novembre 1990 inclus, LE MONDE (daté du 14 novembre au 20 novembre) publiera au total 24 informations concernant 24 entreprises. Le jeu consiste à associer la bonne information à chaque entreprise. 4 informations seront diffusées par jour pendant 6 jours.
Pour aider les participants, un indice sera dévoilé du 13 novembre au 19 novembre 1990 inclus sur EUROPE 1 pendant le journal de 20 heures.

ARTICLE 5
– Le mardi 20 novembre 1990, « LE MONDE » (daté 21 novembre), LE MONDE publiera le bulletin de participation comprenant les 24 entreprises et les 24 informations qui doivent leurs être associées, la question subsidiaire (intitulée MOTIVATIONS), une demande de renseignements.
Chaque candidat est invité :
- à reformer le couple parfait (information / entreprise)
- à répondre à la question subsidiaire (intitulée MOTIVATIONS)
- à remplir la demande de renseignements
- à fournir une attestation de scolarité.

ARTICLE 6
– Dès le démarrage de l'opération, soit le mardi 13 novembre 1990, des bulletins de participation seront disponibles auprès des délégués de la bourse aux stages dans les universités ainsi que dans tous les centres d'information et d'orientation des universités et aux bureaux des élèves des écoles.
En outre, il sera possible de demander un bulletin de participation par voie postale en écrivant à l'adresse suivante :
LA BOURSE AUX STAGES DU MONDE CAMPUS, BP n° 154 93261 LES LILAS, entre le 13 novembre et le 20 novembre 1990 inclus, le cachet de la poste faisant foi (timbre remboursé sur simple demande).
[illegible]

ARTICLE 7
[illegible]

ARTICLE 8
[illegible]

ARTICLE 9
[illegible]

ARTICLE 10
[illegible]

ARTICLE 11
[illegible]

ARTICLE 12
[illegible]

ARTICLE 13
[illegible]

ARTICLE 14
[illegible]

ARTICLE 15
[illegible]

ARTICLE 16
[illegible]

ARTICLE 17
[illegible]

ARTICLE 18
[illegible]

AVEC LA PARTICIPATION DE GROUPE ESCP

Le Monde INITIATIVES CAMPUS

AVEC EUROPE 1

SOCIÉTÉ

Les tribunaux d'instance submergés de dossiers de surendettement

La justice des insolvables

NANTES

de notre envoyé spécial

M. et Mme B. ont contracté deux emprunts de 40 000 F et 50 000 F à la Société générale – il reste un solde de 24 000 F – et quatre prêts, allant de 10 000 F à 100 000 F au Crédit Agricole ; le Crédit Mutuel et le Cetelem leur ont accordé chacun une somme de 50 000 F et trois autres sociétés leur ont fait respectivement crédit de 15 000 F, 32 000 F et 50 000 F Au total, ils se sont endettés pour quelque 450 000 F, plus les intérêts. Lui, magasinier, perçoit 8 000 F net par mois – dont la moitié au titre d'une pension militaire –, elle, ne travaille pas et ils ont à charge un garçon de seize ans.

M. et Mme F. ont obtenu un prêt immobilier de 294 000 F – dont 264 000 F restent à rembourser – de l'Union centrale de banque, un prêt personnel de 65 000 F du Crédit municipal de Nantes, et ils doivent encore 33 000 F au Crédit foncier de France, 16 000 F au Cetelem et 8 800 F à un autre établissement. Leurs ressources – lui est employé municipal et elle est actuellement en stage rémunéré – sont de 10 400 F, y compris des allocations familiales et l'aide personnalisée au logement, et ils ont deux enfants, âgés de trois et six ans. L'un et l'autre couples sont incapables, aujourd'hui, de faire face à leurs engagements financiers.

Leur cas était évoqué, lundi 5 novembre, devant le tribunal d'instance de Nantes, lors d'une audience consacrée aux affaires dites de *« surendettement des particuliers »*, dans le cadre de la loi Neiertz. Cette intervention judiciaire a été surtout instituée comme un recours, en cas d'échec des négociations menées par les commissions de règlement amiable (1) entre débiteurs et créanciers.

Mais il est à prévoir que l'on va y recourir de plus en plus : selon une statistique nationale de la Banque de France datant de fin juillet, 67 % des plans conventionnels de règlement établis par ces commissions ont été rejetés, et le tribunal d'instance de Nantes, par exemple, s'attend à recevoir 700 nouveaux dossiers. Le désaccord d'un seul créancier entraîne la nullité du plan conventionnel. C'est alors au juge d'instance de statuer.

Un manque de moyens

D'une façon générale, les créanciers – essentiellement des banques et des organismes de crédit – n'ont pas bien accueilli la loi Neiertz. Car celle-ci stipule que c'est la globalité des dettes d'un ménage qui doit désormais être prise en compte et que les créanciers sont traités sur un pied d'égalité, quel que soit le montant de leurs prêts. Eux préfèrent de loin le système qui leur permet, individuellement, de faire opérer des saisies sur salaire, des saisies de biens ou des hypothèques. L'audience du 5 novembre à Nantes en a été une illustration : un certain nombre de créanciers, comme la Caisse d'épargne ou le Crédit agricole, n'étaient même pas représentés, obligeant Mme Françoise Cocchiello, qui présidait la séance, à renvoyer plusieurs affaires.

Ce n'est pas la seule difficulté à laquelle se heurtent les magistrats pour faire appliquer cette nouvelle loi. Les dossiers qui leur parviennent sont souvent incomplets : en particulier, le montant des dettes n'est pas établi avec précision, la commission de règlement à l'amiable n'a pas envoyé son projet de plan, les taux d'intérêt de certains organismes de crédit varient d'un mois à l'autre, ou encore on ne connaît pas la situation patrimoniale du débiteur. Et puis qu'est-ce que le surendettement ? L'article 1er de la loi indique qu'il s'agit de *« l'impossibilité manifeste pour le débiteur de bonne foi de faire face à l'ensemble de ses dettes non professionnelles »*. Mais des juridictions interprètent différemment la notion de *« bonne foi »*.

Dans la recevabilité du dossier, transmis d'abord aux commissions de règlement amiable, la Banque de France joue un rôle important, qui va être encore accru avec l'instauration, sous l'œil de la Commission nationale de l'informatique et des libertés, d'un fichier centralisant tous les *« incidents de paiement à caractère non professionnel »*. Jusqu'à maintenant, un particulier n'était pas obligé, lorsqu'il sollicitait un emprunt, de déclarer qu'il avait contracté des prêts par ailleurs.

Dorénavant, tout organisme de crédit pourra interroger le fichier – en cours de réalisation – de la Banque de France (délivrée sur ce point du secret professionnel) pour connaître l'imposition financière du demandeur. Cela évitera peut-être ces situations aberrantes, cette *« spirale infernale »*, dénoncée par Mme Neiertz, qui consiste, pour les ménages surendettés, à emprunter uniquement pour combler en partie un autre découvert. Mais cela n'empêchera sans doute pas une même banque de consentir plusieurs prêts en même temps, en *« pressant le citron »*, à la limite de la solvabilité...

Crédules et envieux

Un an à peine après la promulgation de la loi, de nombreux litiges vont maintenant venir devant des tribunaux d'instance qui n'ont pas encore les moyens matériels de les traiter correctement, même si un « comité de suivi de la loi » a été mis en place au secrétariat d'Etat à la consommation et à la Chancellerie et si des actions de formation de magistrats ont été entreprises aux niveaux national et régional. Au tribunal d'instance de Rennes, par exemple, il est question de créer une chambre spécialisée dans les problèmes de consommation.

Ce ne peut pas être le cas à Nantes : *« Nous aurions besoin*, assure Mme Marie-Françoise Lebon-Blanchard, vice-présidente chargée du tribunal d'instance, *de deux magistrats et de quatre ou cinq fonctionnaires supplémentaires. »* La loi Neiertz, qui crée un contentieux d'un type nouveau, a accru, à Nantes, la charge de travail de 20 %, notamment au niveau du greffe (nombreuses correspondances, classement des dossiers etc.), sans non plus les moyens informatiques nécessaires.

Mais qui sont ces ménages surendettés ? Ce ne sont pas les smicards, pour la bonne raison que les organismes de crédit ne leur accordent généralement pas de prêts. Ce peut être des familles dont la situation a brutalement changé : décès du père, divorce, chômage... le plus souvent, cependant, ce sont des gens de classe moyenne, petits fonctionnaires ou employés, qui ont mordu à tous les hameçons de la publicité, qui ont été séduits par tous les miroirs aux alouettes, par toutes les scandaleuses sirènes de la consommation, etc.

Des gens incapables de lire un contrat et surtout la clause essentielle écrite en caractères minuscules au bas d'une page, des gens qui, avec un revenu global de 10 000 F, croyaient pouvoir tout s'acheter, comme le voisin le plus riche : la maison de *« leurs rêves »*, la voiture, la cuisine tout équipée au prix de 100 000 F, entrevue à l'émission « La roue de la fortune ».

Des gens à la fois crédules et envieux, *qui sont aujourd'hui aux* abois et qui ont confondu, comme le dit joliment Mme Lebon-Blanchard, le verbe posséder avec le verbe être, telle cette famille nantaise (deux enfants âgés de deux et cinq ans) qui a pour toutes ressources 10 600 F par mois, dont 1 200 F d'aide personnalisée au logement, et qui va devoir rembourser, au titre de l'habitat et de la consommation, et selon le plan conventionnel de règlement 5 000 F par mois pendant vingt ans. *« De quoi craquer »*, dit un avocat.

MICHEL CASTAING

(1) La Commission de règlement à l'amiable est composée du représentant de l'Etat dans le département (généralement le préfet), du trésorier-payeur général, du représentant des organismes de crédit et les associations de consommateurs.

CARNET DU Monde

Naissances

– *Valérie VARAINE,*
François BOSTNAVARON
et Pauline

ont la joie d'annoncer
la naissance de

CAMILLE,

le 30 octobre 1990.

4, *rue de la Comète,*
75007 Paris.

– *Mme* Claude GUÉRIN-PIGERET
est heureuse de vous faire part
de la naissance
de sa première petite-fille

Emmanuelle, Aliénor, Michèle

le 28 octobre 1990

au foyer de Daniel
et Catherine Guérin

44, boulevard *Saint-Michel*
75006 Paris
2, rue des Jardins-Normands
94290 Villeneuve-le-Roi

Décès

– Mme Jean-François Avon,
son épouse,
Florence Avon Corrigan et Aurélie,
Isabelle Avon Pezé (†) et Julien,
Anne-Sophie Avon, ses enfants et petits-enfants,
Mme Maurice Lecointe,
sa mère,
M. et Mme Charles Plux,
ses beaux-parents,
Mme André Coffrant et Mireille,
sa sœur et sa nièce,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Jean-François AVON,

survenu le 5 novembre 1990, à l'âge de soixante-deux ans.

La cérémonie religieuse sera célébrée le mercredi 7 novembre, à 13 h 45, en l'église Notre-Dame d'Auteuil, Paris-16e.

Cet avis tient lieu de faire-part.

165, avenue de Versailles,
75016 Paris.

– Yvette Balbo,
André Balbo, Christine Laget, Flora, et leurs familles,
Mamy et sa famille,
ont la tristesse d'annoncer la disparition de

Jean-Louis BALBO,
polytechnicien,
ingénieur du génie rural
à la FAO (centre d'investissement),

survenue à Paris, le 28 octobre 1990, à l'âge de quarante-trois ans.

Les obsèques ont eu lieu le vendredi 2 novembre, dans l'intimité, au cimetière de Montmartre.

Cet avis tient lieu de faire-part.

23, *rue d'Enghien,*
75010 Paris.
84, via Francesco-Calzalaio n° 10,
00149 Roma.

– Mme Pierre Bouyard, née Simone Dupuy,
son épouse,
Jean-Claude, Valdo, Luc et Christophe Bouyard,
ses enfants,
Adrien Bouyard,
son petit-fils,
Mme Jeanne Bouyard-Rigaud,
sa mère,
M. Maurice Bouyard,
son frère,
Mlle Jeanine Dupuy,
sa belle-sœur,
Parents et alliés,

ont la grande tristesse de faire part du décès du

docteur Pierre BOUYARD,
professeur à la faculté de médecine de Marseille,
biologiste des hôpitaux,
chevalier dans l'ordre national du Mérite,
officier dans l'ordre
des Palmes académiques,

survenu le 27 octobre 1990 à l'âge de soixante-quatre ans.

Selon ses volontés, l'incinération a eu lieu à Marseille et l'inhumation, dans l'intimité familiale, au cimetière protestant d'Uzès, le mercredi 31 octobre 1990.

« Bienheureux ceux qui font œuvre de paix, car ils seront appelés fils de Dieu. »
(Luc V-9, *Béatitudes.*)

26, boulevard Bourre,
13008 Marseille.

– *M. René Bromberg,*
Agnès et Edward Lee,
Odile Bromberg et Bernard Husson,
Mme Wolf-Bromberg,
Toute la famille,
Ses nombreux amis,
ont la *douleur de faire part du décès de*

Mme Jacqueline BROMBERG,
née Chollet,

survenu le 5 novembre 1990.

Les obsèques auront lieu le mercredi 7 novembre 1990, à 15 h 45, au cimetière parisien de Bagneux (porte principale).

Ni fleurs ni couronnes.

Cet avis tient lieu de faire-part.

86, boulevard de Courcelles,
75017 Paris.

– Mme Gérard Dupuy, née Marie-Françoise Boni,
Virginie et *Jean-Marc Dupuy,*
L'ambassadeur et Mme J.-Pierre Boni et leurs enfants,
M. et Mme Georges Claverie et *leur* fille,
Mme M.-Christine Boni, M. Nicolas *Adom et leurs enfants,*
M. et Mme Henri Dupuy,
Les familles Dupuy, Grange, Guyot, *parents et amis,*

ont la douleur de faire part du décès de

M. Gérard DUPUY,
journaliste,
conseiller technique
à la télévision ivoirienne,

survenu le 4 novembre 1990, à son domicile de Combovin (Drôme), des suites d'une longue maladie, et vous prient d'assister ou de vous unir d'intention aux obsèques qui seront célébrées en l'église de Combovin (Drôme), *le mercredi 7 novembre, à 10 h 30.*

Combovin,
26120 Chabeuil.

Mme Christian Géliot,
M. et Mme Bertrand Géliot,
Cécile, Edouard et Grégoire,
M. et Mme Laurent Géliot
et Sophie.
Les familles Mensier, Dalquié, Clinton, Doniol, Moguet, Géliot et de Bailliencourt, dit Courcol, ont la tristesse de faire part du décès du

général de corps d'armée
Christian GÉLIOT
commandeur de la Légion d'honneur,
grand officier du Mérite national,
croix de guerre 1939-1945,
croix de la valeur militaire,

survenu le 4 novembre 1990, à l'âge de quatre-vingt-cinq ans, en son domicile.

La cérémonie religieuse sera célébrée le jeudi 8 novembre à 14 heures, en l'église de Duravel (Lot), dans l'intimité familiale.

Une messe sera dite vendredi 16 novembre à 18 heures pour le repos de son âme.

Cet avis tient lieu de faire-part.

[Né le 24 février 1905 à Epinal et ancien saint-cyrien, Christian Géliot, affecté pendant la seconde guerre mondiale à l'état-major du général Weygand (à Alger) entre 1940 et 1942, puis au secrétariat général permanent de France en Afrique, sert, à partir de 1943, au sein de la 1re division blindée. Après la guerre, il est successivement en Algérie, auprès du commandement suprême des forces alliées en Europe (SHAPE) et *à l'état-major général des armées.* En 1960, le général de brigade Géliot commande la 19e division d'infanterie et la zone de l'ouest constantinois. Lors du putsch militaire, en avril 1961, contre le général de Gaulle, il ne se rallia pas aux généraux rebelles et, au contraire, il fut de ceux qui convainquirent le général Gouraud, commandant le corps d'armée de Constantine, de se placer aux ordres du gouvernement. Il sert ensuite à l'état-major interarmées. En 1963, Christian Géliot, élevé au rang et à l'appellation de général de corps d'armée, devient chef d'état-major adjoint du SHAPE, chargé des plans et de la logistique. En 1966, il quitte l'armée. Le général Géliot était commandeur de la Légion d'honneur.]

– Mme Michel de Haas,
M. et Mme Vincent de Haas
et leurs enfants,
M. et Mme Charles de Haas
et leurs enfants,
M. et Mme Arnaud Perinelle
et leurs enfants,
La baronne de Haas,
M. et Mme Gabriel de Haas,
leurs enfants et petits-enfants,
M. et Mme Georges de Haas,
leurs enfants et petits-enfants,
M. et Mme Christian Dognien
et leurs enfants,
Mme Marcel Guillot,

ont la douleur de faire part du décès de

M. Michel de HAAS,

officier de l'ordre national du Mérite,
chevalier de l'ordre
des Palmes académiques,
ingénieur de l'Ecole centrale
des arts et manufactures,
docteur en droit,
professeur
au Centre d'études internationales
de la propriété industrielle
de l'université Robert-Schuman
de Strasbourg,
directeur honoraire
de la Section internationale
de ce centre,
président de la Maison des centraliens,
directeur juridique
et administratif de SANOFI,
ancien gérant
du cabinet Beau de Loménie,

survenu *subitement, le 31 octobre* 1990, dans sa soixantième année.

La cérémonie religieuse sera célébrée le vendredi 9 novembre, à 11 heures, en l'église Sainte-Foy de Conches-en-Ouche (Eure).

L'inhumation aura lieu dans l'intimité de sa *famille et de ses proches au* cimetière du Fresne.

Priez pour *lui.*

12, route d'Aviron,
Gauville-la-Campagne,
27930 Evreux.

Michel de HAAS

était entré dans le groupe SANOFI en 1982, après avoir participé au rapprochement de SANOFI et de Clin-Midy. Il avait très rapidement assimilé la culture de SANOFI pour participer activement et sans relâche à son développement. Reconnu pour sa compétence professionnelle exceptionnelle, Michel de Haas était unanimement apprécié par tous pour son courage et ses qualités de cœur.

A l'écoute permanente des autres, il ne ménageait ni son temps ni sa peine pour les aider et les conseiller.

Avec lui nous perdons un expert incontesté, un des artisans majeurs de la construction de SANOFI, mais surtout un très grand ami.

Le président Jean-François Dehecq
et tous les collaborateurs de SANOFI

ont la douleur de faire part du décès de

M. Michel de HAAS,

officier de l'ordre national du Mérite,
chevalier de l'ordre
des Palmes académiques,
ingénieur de l'Ecole centrale
des arts et manufactures,
docteur en droit,
professeur
au Centre d'études internationales
de la propriété industrielle
de l'université Robert-Schuman
de Strasbourg,
directeur honoraire
de la Section internationale
de ce centre,
président de la Maison des centraliens,
directeur juridique
et administratif de SANOFI,
ancien gérant
du cabinet Beau de Loménie,

survenu subitement, le 31 octobre 1990, dans sa soixantième année.

La cérémonie religieuse sera célébrée le vendredi 9 novembre, à 11 heures, en l'église Sainte-Foy de Conches-en-Ouche (Eure).

L'inhumation aura lieu dans l'intimité de sa famille et de ses proches au cimetière du Fresne.

JEAN-MARIE JACQUEAU
est décédé le 1er novembre 1990.
Ses collègues et ses amis du lycée Saint-Exupéry à Mantes-la-Jolie adressent à ses trois enfants et à ses proches le témoignage de leur chagrin et de leur sympathie.

– Nous apprenons le décès, survenu le dimanche 4 novembre, de

Marcel LANGER,

compagnon de la Libération,

dont les obsèques ont été célébrées, le mardi 6 novembre, à 11 heures, à Herret (Gers).

[Né le 24 septembre 1917 à Saint-Aubin (Suisse), de nationalité française, et ancien élève de Polytechnique, Marcel Langer a rejoint la France libre *à Londres dès juin 1940. Il sert, aux côtés de son* plus jeune frère, Arnaud, au sein du groupe de bombardement Lorraine, qui accueillera des aviateurs comme Pierre Mendès France, Romain Gary, Michel Fourquet ou Jacques Soufflet à bord de *Bristol-Blenheim*, de construction britannique. Le groupe Lorraine s'est illustré dans les campagnes d'Abyssinie (contre l'armée italienne), de Cyrénaïque (contre l'Afrikakorps allemand), puis dans les opérations contre les territoires occupés *(Belgique, Pays-Bas, France)* par les forces de l'Axe. A ce titre, le pilote d'avion Marcel Langer, lieutenant de son état, participe, en octobre 1943, avec le capitaine Mendès France, à la mission de bombardement du poste de transformation de Chevilly-Larue, dans la région parisienne. Il s'illustre encore pendant la bataille de Normandie où il participe aux opérations qui consistèrent à étendre un rideau de fumée devant la flotte alliée lancée à l'assaut des plages du débarquement. Au total, Marcel Langer, qui commanda une escadrille du groupe Lorraine, accomplit quatre-vingt-dix missions de bombardement et totalisa deux cents heures de vol de guerre. Il sera fait compagnon de *la Libération*, le 20 novembre 1944, comme capitaine du groupe « Lorraine » qui fut, lui-même, fait compagnon de la Libération. Après la guerre, Marcel Langer, lieutenant-colonel (honoraire) de l'armée de l'air, devint administrateur-directeur général adjoint de la Compagnie française des produits oxygénés. Il était commandeur de la Légion d'honneur et titulaire de la Distinguished Flying Cross, une décoration britannique importante.]

– Nous avons la douleur de faire part du décès de

Mlle Jeanne LODS
officier de la Légion d'honneur,
professeur honoraire de l'ENS,

survenu le 1er novembre 1990 à Paris-13e, dans sa quatre-vingt-quatrième année.

– Saint-Quentin, Catenoy.

Mme Zahra Romenteau,
son épouse,
Et toute la famille,
La direction régionale des affaires culturelles de Picardie,
Le personnel de l'Association pour les fouilles archéologiques nationales,
La *Société* archéologique de Picardie,
Le CRAVO et ses collègues archéologues, les équipes de l'autoroute A-16 et du TGV,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Pierre ROMENTEAU,
archéologue,

survenu, le 4 novembre 1990, dans sa quarante-sixième année.

Les obsèques religieuses auront lieu, le 7 novembre à 11 heures, en l'église de Catenoy.

Réunion à l'église et condoléances sur registre.

– Paris.

Nous avons la douleur de faire part du décès de

M. Arié SERPER,
professeur à l'université hébraïque
de Jérusalem
et ancien professeur associé
à l'université de Paris-IV,

survenu, le 2 novembre 1990, dans sa soixante-huitième année.

Les obsèques auront lieu à Jérusalem le jeudi 8 novembre.

Régine Serper,
son épouse,
Danielle et Pierre,
sa fille et son gendre,
Tous ses proches.

85, avenue de Ségur,
75015 Paris.

– M. et Mme Marc Sibertin-Blanc,
ses parents,
Guillaume, Charlotte et René,
ses enfants,
Ses frères et sœurs,
Ses oncles et tantes,
Sa famille,
Et tous ceux qui l'ont aimé
ont la douleur de faire part
du décès de

Jean-Luc SIBERTIN-BLANC,

survenu le 30 octobre 1990, dans sa quarante-cinquième année.

La cérémonie religieuse sera célébrée le jeudi 8 novembre à 14 heures en l'église Saint-Pierre-Saint-Paul de Montreuil (Seine-Saint-Denis), métro Mairie-de-Montreuil.

L'inhumation aura lieu au cimetière de Montmartre, dans le caveau de famille.

« Il repose dans la Lumière et la Paix du Seigneur. »

17, rue Paul-Couderc
92330 Sceaux.
28, rue Jean-Moulin,
93100 Montreuil.

La direction et les membres
du laboratoire de langues
et civilisations à traditions
orales (LACITO) du CNRS
ont la douleur de faire part du décès de

Jean-Luc SIBERTIN-BLANC,

leur collègue et ami.
Ils s'associent au chagrin de sa famille dans une si cruelle épreuve.

– Violette Virion,
Yvonne et Pierre Brenac,
Jean Thomann et Annette Huster,
Denise et Claude Blay,
ses enfants,
Ainsi que ses quinze petits-enfants, ses dix-sept arrière-petits-enfants, et toute sa famille,

ont la tristesse de faire part du décès de

Henriette THOMANN
SALATHÉ JOLY
de BAMMEVILLE,

survenu le 4 novembre 1990, dans sa quatre-vingt-neuvième année.

Le service religieux sera célébré au temple de l'Eglise réformée de Bois-Colombes, 72, rue Victor-Hugo, le mercredi 7 novembre, à 10 h 30.

L'inhumation aura lieu dans l'intimité familiale.

« Ne crains pas, dit le Seigneur, je t'ai appelé par ton nom. »
Esaïe 45,4.

9, rue Henri-Litolff,
92270 Bois-Colombes.
Les Baumes,
34820 Assas.
110, rue du Cherche-Midi,
75006 Paris.
Les Cabanes,
84800 Saumane.

Anniversaires

– Le 6 novembre 1980 disparaissait

Le docteur
Hafsmonay CITTONE

Il reste vivant dans nos cœurs.
Sa femme, ses enfants, ses petits-enfants,
Sa famille, ses amis, ses compagnons.

– *Le 5 novembre 1983 disparaissait*

REISER

Sa femme, Michèle Reiser,
Son fils, Frantz Reiser,
Et tous ses amis,
sont toujours avec lui.

Communications diverses

– **La crise du Golfe et Israël.** – Débat autour des exposés de *Dominique* Moïsi, Institut français des relations internationales, rédacteur en chef de *Politique étrangère*, et *Arié Shapir*, historien, représentant du MAPAM en Europe. Jeudi 8 novembre, à 20 h 30, cercle Bernard-Lazare, 10, rue Saint-Claude, 75003 Paris.

– Etudiants de Sup. de Co Bretagne-Rennes, vous avez rendez-vous le mercredi 7 novembre, à 22 heures, à la soirée Hot Tension, chemin de la Planchette, 35510 Cesson-Sévigné.

CARNET DU MONDE
Renseignements :
40-65-29-94

CINÉMA

Le temps des colonies

A Pessac (Gironde), le public a fait un succès au premier Festival du film d'histoire

PESSAC

de notre envoyée spéciale

En 1968, *la Rosière de Pessac* a révélé Jean Eustache et fait découvrir Pessac, dans la banlieue bordelaise. Au printemps de cette année, la mairie a repris le Trianon, seul cinéma de cette ville de 50 000 habitants, universitaire et viticole à la fois, et l'a rebaptisé «le Jean Eustache». C'est là, dans les trois salles de ce cinéma fraîchement rénové, et sous une vaste tente plantée sur l'esplanade de l'Hôtel de ville, que s'est tenu du 24 au 28 octobre le Festival international du film d'histoire. Pour cette première édition, Alain Rousset, maire de Pessac, et Jean Lacouture – qui ont imaginé ce festival – avaient choisi «le temps des colonies», thème très sensible dans une région qui a construit une bonne part de sa richesse sur le commerce des esclaves, puis des matières premières coloniales.

Pierre-Henri Deleau, délégué général de la Quinzaine des réalisateurs de Cannes, s'est occupé de la programmation. Il a proposé un large panorama de la colonisation française et anglaise où le très connu (*les Trois Lanciers du Bengale*, Henry Hathaway, 1935) côtoyait le rarissime et l'introuvable. On a ainsi pu voir la superbe *Atlantide* de Georg-Wilhelm Pabst (1932) – mais pas celle de Jacques Feyder (1921) dont il ne semble malheureusement plus y avoir aucune copie – et *Sous le ciel d'Orient*, de Leroy-Granville et Grantham-Hayes (1927), reconstitué pour la circonstance à partir d'un négatif incomplet qui n'avait pas vu le jour depuis cinquante ans.

On a découvert un Renoir inattendu, film de commande que le cinéaste réalisa en 1929, après l'échec commercial de *Nana*. Production de la Société des films historiques, *le Bled* devait contribuer à la célébration du centenaire de la présence française en Algérie. Mais Renoir en a fait un film d'aventures, une sorte de western humoristique avec amours contrariées, méchants cousins détourneurs d'héritage et course-poursuite dans le désert, en automobile et à dos de chameau. Un extraordinaire épisode répond cependant à la commande : la vision onirique du débarquement des troupes françaises sur la plage de Sidi-Ferruch qui se transforment en armée de tracteurs et de puissantes machines agricoles...

La plupart des films de cette période exploitent les clichés et les fantasmes de l'aventure coloniale. Seul *Itto*, surprenant mélodrame flamboyant réalisé par Jean-Benoit Levy et Mary Epstein en 1934, montre comment peut naître, en pleine période de pacification du Maroc, un contact entre colonisateurs et population locale qui mène à la découverte et au respect réciproque. Il faudra attendre la décolonisation pour que le point de vue de «l'autre» trouve droit de cité sur les écrans. *La Dernière Image* de Mohamed Lakhdar-Hamina (Algérie, 1986), *Sarraounia* de Med Hondo (Mauritanie, 1986) et *Taba-Taba* de Raymond Rajaonarivelo (Madagascar, 1988) témoignaient, à Pessac, de ce nouveau regard.

Les projections, mais aussi le colloque organisé par Stéphane Khémis et Jean-Pierre Rioux, ont attiré un public nombreux. Un seul regret : les animateurs des débats, historiens plutôt qu'hommes d'images, ont surtout insisté sur le rétablissement de la «vérité historique» de la colonisation, au détriment de sa représentation cinématographique.

L'année prochaine, le deuxième Festival de Pessac se penchera sur «le temps de la guerre froide».

THÉRÈSE-MARIE DEFFONTAINES



D.R.

« Taba-Taba », de Raymond Rajoanarivelo



La clôture du Festival de Montpellier

MONTPELLIER

correspondance

Le douzième Festival international du cinéma européen de Montpellier s'est achevé dimanche 4 novembre avec l'attribution de l'Antigone d'or à *Portes ouvertes* de l'Italien Giovani Amelio, tandis que le Prix du public allait au film espagnol *Lettres d'Alou*, réalisé par Montxo Armendariz. Le premier film mis en scène par Bernard Giraudeau, *l'Autre*, adapté d'un roman d'Andrée Chédid, a également reçu un accueil enthousiaste des spectateurs. Le jury aura délibéré en l'absence de celui qui devait le présider, Ismaïl Kadaré qui, après son exil volontaire, ne s'est pas rendu à Montpellier.

La découverte du cinéma albanais aura pourtant été un des moments forts de la manifestation, qui a également rendu hommage à Pagnol, Bertolucci, Saura ainsi qu'au géorgien Chengelaïa.

En marge du Festival, un colloque avait évoqué les difficultés de la diffusion des films «du Sud». On y annonça la création d'une Fondation Montpellier pour le cinéma, qui dotera les films primés au Festival pour aider à leur distribution et constituera des archives de l'ensemble des films originaires des pays de la bordure méditerranéenne.

THIERRY LAURENTIN

□ **Les 12e Journées cinématographiques d'Orléans.** – La 12e édition des Journées d'Orléans qui se tiennent du 7 au 13 novembre, présente une rétrospective du cinéma polonais des années 80, ainsi que des hommages à deux réalisateurs Tadeusz Konwicki et Filip Bajon et dix-huit films consacrés au cirque. La Tchécoslovaquie, la Bulgarie, Taïwan, la Finlande, la Hongrie, l'Irlande du Nord, l'Espagne et la Suisse participent à la compétition.

Mort de l'actrice américaine Mary Martin

Mary Martin, vedette de Broadway de la fin des années 30 au début des années 60 et de la télévision jusqu'au milieu des années 80 est morte samedi 3 novembre à Rancho Mirage (Californie) des suite d'un cancer.

Le nom de Mary Martin reste associée au personnage de Peter Pan qu'elle avait interprété, sur scène et à la télévision, dans la comédie musicale adaptée du roman de John Barry. Elle avait connu la célébrité en 1938 grâce à la chanson *My Heart Belongs To Daddy* de Cole Porter. Vedette des classiques de la comédie musicale, *South Pacific* ou *One Touch Of Venus*, elle a été à l'origine, en 1959 de la création à Broadway de *The Sound Of Music* (la Mélodie du Bonheur).

□ **Palmarès des Journées cinématographiques de Carthage.** – Les treizièmes Journées cinématographiques de Carthage, festival qui, en alternance avec le FESPACO de Ouagadougou, réunit tous les deux ans le meilleur du cinéma africain, se sont achevées samedi soir. Elles ont consacré *Halfaouine, l'enfant des terrasses* de Ferid Boughedir, qui cumule le Tanit d'or (récompense suprême) et le Prix d'interprétation masculine. Le Tanit d'argent a été attribué à *Louss (Roses des sables)*, de l'Algérien Mohammed Rachid Ben Hadj, et le Tanit de bronze au film de Guinée-Bissau *Mortu Nega (l'Enfant de l'espoir)*, réalisé par Flora Gomes.



Édité par la SARL le Monde
Gérant : André Fontaine, directeur de la publication
Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)
Directeur de la rédaction : Daniel Vernet
Administrateurs délégués : Antoine Griset, Nelly Pierret
Rédacteurs en chef : Bruno Frappat, Jacques Amalric, Jean-Marie Colombani, Philippe Herreman, Robert Solé

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL : 15, RUE FALGUIÈRE, 75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 40-65-25-99
ADMINISTRATION : 1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY 94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 49-60-30-10

CULTURE

MUSIQUES

Disque : la difficile gestation de la « major française »

L'entrée de la FNAC dans le domaine de la production phonographique se fait dans la confusion

Avant même son baptême, la *« maison de disque de la FNAC »*, connaît une enfance difficile. Sans nom, sans organigramme officiel, le nouveau label, en qui beaucoup voient la dernière chance de développer une industrie phonographique française indépendante des majors anglo-saxonnes, se débat dans des difficultés héritées des petites compagnies que le groupe GMF-FNAC a décidé de fédérer à la hussarde.

Licienciement sans indemnité de l'ex-président de Just'in – le distributeur indépendant, pièce maîtresse du nouveau dispositif, – relations tendues avec les artistes venant des labels repris par la FNAC, les débuts de la major française que voudrait être la nouvelle compagnie sont tumultueux.

Le 12 septembre, Jean-Louis Pétriat, président du groupe GMF-FNAC, annonçait, au détour d'une conférence de presse, la naissance d'une compagnie phonographique *« à vocation généraliste »* dont l'activité concernerait aussi bien *« l'édition, la production que la distribution »*.

Il s'agissait en fait d'un brusque coup d'accélérateur donné à un processus entamé à l'automne 1989. C'est à ce moment que la FNAC était entrée en force dans le capital de Just'in. Cette société de distribution avait été créée en 1987 par un groupe de professionnels de la musique dont Francis Kertékian, producteur, ancien manager de Fela Anikulapo Kuti. La création de Just'in reposait sur un *« fantasme : une force française de distribution »*, le chaînon manquant selon Francis Kertékian dans le développement d'une industrie locale.

Eviction et lutte pour le pouvoir

Tout en se développant rapidement, « Just'in » ne parvint jamais au cours de sa brève existence à entrevoir l'équilibre financier. Et c'est par l'intermédiaire de son banquier, la BCCM, filiale du groupe GMF, que des contacts furent établis avec la FNAC.

Ces contacts aboutirent à l'accord d'octobre 1989 qui consacrait l'entrée de la FNAC dans le capital de Just'in et de ses filiales, le label Eurobond – consacré au rock français, avec les Wampas, Oui Oui, Kat Onoma – et l'éditeur Yaba Musique qui avait eu la bonne fortune de compter Mory Kanté parmi ses auteurs. La FNAC devait augmenter progressivement sa participation pour devenir majoritaire en 1992 ou 1993, et la direction de Justine (la holding qui regroupait les trois sociétés) devait rester à ses fondateurs.

Il semblerait que le résultat des audits commandés par la FNAC au sein de Justine ait révélé un déficit beaucoup plus important que prévu. Du coup, le 25 juillet, la Fnac rachetait la totalité du capital de Justine, tout en prévoyant de laisser Francis Kertékian à son poste. A la rentrée, celui-ci apprenait son licenciement sans indemnités pour faute grave ; l'affaire est aujourd'hui devant les prud'hommes.

Selon plusieurs sources proches de la nouvelle société, cette éviction est le résultat d'une lutte pour le pouvoir engagée entre Francis Kertékian et Laurent Treille, le directeur de Wotre Musique. Cette société d'import-export de disques, qui s'était diversifiée dans la distribution, était une filiale à 100 % de la FNAC. De plus elle était basée à Niort, le fief de la GMF, et son directeur est le fils du sénateur de la ville. Francis Kertékian était sans doute une figure reconnue du milieu artistique, le créateur de Justine et l'interlocuteur des artistes (dont de nombreux groupes issus de la scène alternative), mais ce n'était pas un enfant du sérail.

Quelles qu'aient été les raisons de cette révolution de palais, elle a débouché sur une situation paradoxale : alors que la FNAC se refuse à parler de sa nouvelle maison de disques avant son lancement officiel maintenant prévu pour janvier 1991, elle est contrainte d'assurer le fonctionnement des structures déjà existantes, les disques continuent de sortir, les labels sous contrats d'être distribués.

Une seule « tête »

Mis à part un très bref entretien avec Laurent Treille, la firme a refusé de répondre à nos questions, tant sur les modalités à venir de sa nouvelle maison de disques que sur les raisons de sa prise de participation à 100 % dans Justine et de l'éviction de Francis Kertékian.

Peut-être parce que l'équipe dirigeante est plus difficile à constituer que prévu. Alors que la situation est extrêmement mobile dans les grandes sociétés phonographiques (à des niveaux divers, les directions d'EMI, Polygram ou CBS viennent de connaître d'importants mouvements), le nouveau label n'a réussi pour l'instant qu'à recruter une *tête*, Gérard Lefondeur, ancien directeur commercial de WEA.

Et même si le directeur artistique de Justine est resté en place, certains artistes sont désorientés par le flou des structures et l'inexpérience de l'équipe pour l'instant en place. Au-delà de l'antagonisme classique entre artistes et maison de disques, l'impression qui domine est celle d'une grande incertitude.

Après quelques maladresses (refus de rendez-vous, discussions budgétaires serrées sur des problèmes aussi anodins que la réalisation de tracts à distribuer à la sortie des concerts) qui ont failli sérieusement écorner le catalogue – encore modeste – du label, il semblerait qu'un *modus vivendi* commence à s'établir entre artistes et gestionnaires en attendant la mise en place des structures définitives.

L'ambition du nouveau label est de *« produire et développer des artistes français »*. Non seulement il lui reste à faire ses preuves, mais il lui faut déjà surmonter une certaine défiance suscitée par ses méthodes et son goût du secret.

THOMAS SOTINEL

L'ambition de Paddy

Prefab Sprouts : Jordan, The Comeback. Album, cassette, CD Kitchenware/CBS.

Paddy McAloon, guide suprême des Prefab Sprouts, se cogne aux limites du rock avec une constance qui est tout à son honneur. Il a tant de choses à chanter que les trois accords, les couplets et le refrain, la guitare électrique lui suffisent à peine. Et en même temps, il n'est pas du genre à torturer son synthétiseur où à embaucher un joueur de balafon.

Jordan The Comeback, gros disque, ambitieux, est une espèce de voyage autour du studio. Les limites du genre, McAloon voudrait les franchir sur les traces de Cole Porter ou des frères Gershwin, son ambition manque de le perdre, mais finit par le sauver. De l'ouverture *(Looking for Atlantis*, rockabilly fantomatique, mélodie sinueuse que l'on aura amplement l'occasion de retrouver dans l'heure qui suit) au finale *(Doo Wop in Harlem*, traces de gospel et toujours la même voix à l'élégance indifférente), on a le temps de sombrer dans l'ennui, s'émerveiller devant les trouvailles poétiques, se réveiller à quelques titres d'une perfection éblouissante.

T. S.

DIAGONALES

BERTRAND POIROT-DELPECH
de l'Académie française

Deux façons de rêver

C'EST très différent d'écrire un roman et d'écrire en vue d'un spectacle. Ce n'est pas le contraire, puisqu'on tire toujours de son imagination des époques, des endroits, des situations, des gens, des idées, des sentiments, des actes, des propos. Cela ressemble par la liberté dont l'auteur dispose, le caprice qu'il s'offre, par l'envie qu'il éprouve de faire partager son rêve à d'autres.

La parenté s'arrête là. Dans un livre, l'écrivain peut tout se permettre : entrer dans le for intérieur des personnages, partir sur Mars, raconter soudain un souvenir personnel, se regarder écrire. Le spectacle, lui, impose des contraintes et des règles que ne connaissent pas les pages imprimées. La scène et l'écran ne peuvent nous transporter partout, en même temps, et dans l'immatériel. Les producteurs obligent, l'auteur à modérer ses élucubrations.

Chaque genre spectaculaire à ses lois, qu'on dirait naturelles. Il existe des moyens répertoriés d'émouvoir ou d'amuser une collectivité d'humains réunis pour cela. La curiosité, cela se ménage. Il existe aussi des moyens radicaux de vider une salle ; l'ennui, par exemple. Plaire relève presque de la mécanique ; une mécanique qui se modifie avec les époques, qui s'inverse parfois, qui change assez pour qu'aucune recette ne vaille absolument, mais une mécanique ; et bienfaisante, au fond.

Rappelons-nous que si les actes de la tragédie classique duraient un certain temps, vingt minutes environ, c'était pour permettre de renouveler les bougies de la rampe. L'alexandrin, qui peut nier que sa contrainte fût féconde ? Y compris quand un Rostand lui fait des adieux au son du mirliton. Les contingences matérielles et les canons esthétiques stimulent l'invention, dans la mesure où l'auteur brûle de tourner l'obstacle. Il y a une morale du *travelling*, disait Jean-Luc Godard ; en tout cas, une beauté induite par la technique. Si les romanciers avaient à craindre d'autres dépenses que leurs cartouches d'encre, à respecter le souffle de l'acteur ou l'optique d'une caméra, s'ils entendaient aussi distinctement les ronflements de leurs lecteurs que le dramaturge ceux du balcon, la littérature ferait l'économie de bien des « tunnels », lesquels ne valent pas tous ceux de Balzac, Proust ou Joyce.

LA solitude n'est pas forcément mauvaise conseillère. Elle demeure le lot du scénariste. Mais ce dernier ne restera pas maître d'œuvre, ni maître du jeu. A l'inverse du romancier, dont le rendu littéraire, le charme de la phrase, tiendront lieu de spectacle, d'objet d'art, l'auteur de film se contente de ménager des effets pour toute une équipe qui les traduira en images, en sons, en émotions variées. Il travaille pour d'autres, dont il a appris les besoins et les ressources, pour qui il escompte des bravos, un peu comme le compositeur pressent déjà les coups d'archet et les applaudissement en noircissant de notes ses portées musicales. Ce rôle de coulisse, ce souci des interprètes et de l'œuvre commune à venir, libèrent l'écrivain de l'égocentrisme carcéral auquel le condamne la pure littérature.

Que l'image repose de la parole exclusive, on en veut pour preuve la vocation de peintre qui saisit, sur le tard, beaucoup de manieurs de mots. A Marie-Claude Hubert, qui lui demande pourquoi il s'est mis à dessiner, Eugène Ionesco répond, avec un entrain qui ne trompe pas sur son soulagement profond : *« Parce que j'en avais marre de la parole, marre des mots, et j'avais besoin d'un art du silence... On raconte dans une image beaucoup plus que dans trois ou quatre pages d'un livre... C'est tellement synthétique, tellement ramassé... Essayez de décrire une image, et vous verrez comme c'est long ! »* (Ionesco, Collection « les Contemporains », Le Seuil, p. 252).

J'ignore si c'est si long que cela, de décrire une image, mais je sais la jubilation qu'il y a à voir se matérialiser les songeries qu'on a caressées de la plume sur une page blanche. Vous écrivez, un soir : *« Nos amants se retrouvent à Venise »* ; ou encore : *« Le général de Gaulle descend les Champs-Elysées »*, et quelques mois plus tard, si tout se passe bien, si les banquiers y consentent, des groupes électrogènes ronflent sur la lagune ou le terre-plein de l'Etoile, des habilleuses rectifient les plis des costumes dont vous rêviez, des maquilleuses poudrent les fronts luisants, et « moteur ! », votre fantaisie se marque à jamais dans la pellicule.

Un vrai conte de fées, dont le débutant est ébloui et qui le rend bientôt mégalomane, prodigue, tyrannique !

Beaucoup d'écrivains se disent trahis, après-coup ou dès avant le tournage, par ce changement de nature de leur imaginaire. Je suis de ceux que cette métamorphose enchante. Collaborer avec les comédiens ajoute au bonheur d'écrire pour eux. On se sent démiurge sur un plateau. J'entends encore l'acteur Fernando Rey, jouant un général de mon cru, et regardant passer une soubrette (dans le champ !) : *« Dites-voir, l'auteur, je l'ai baisée, la bonne, ou je ne l'ai pas baisée ? »* Je n'en savais fichtre rien. Le célèbre interprète espagnol avait besoin de connaître ce non-dit pour tourner la scène et poser son regard. *« Mettons que je l'ai baisée »*, décida-t-il. (Il prononçait inénarrablement : baissée, comme si le verbe prenait deux s).

SI l'auteur s'amuse volontiers de ces incarnations, le lecteur, dans les cas de romans adaptés, se montre souvent plus pointilleux, et défenseur chauvin de l'œuvre originale. L'image imposée du film lui vole celle qu'il s'était formée dans le secret rêveur de la lecture. Lire, en somme, c'est se faire son propre cinéma, et ne laisser ce privilège à personne. *« Pourquoi avoir laissé jouer tel personnage par une blonde*, m'a écrit un lecteur indigné, *alors qu'elle était brune ? »* Vérification faite, le livre ne précisait pas la couleur de cheveux de l'héroïne...

Rien ne remplace cette cocréation des imaginations de l'auteur et du lecteur. Aucune communication ne va aussi loin, aussi finement, aucune n'autorise autant les révisions de la postérité. Le sens des livres est une des figures les plus frappantes de l'inépuisable. La réception collective d'une œuvre par une salle ou par le public immense du petit écran offre d'autres joies, moins subtiles mais fortes comme des alcools. S'il n'a jamais entendu un groupe de gens rire ou retenir son souffle au même instant, l'auteur de livres ne peut pas deviner ce qu'il perd !

On a beau savoir que l'attention des téléspectateurs ne vaut pas celle des amateurs de romans, de théâtre ou de cinéma, on a beau compter avec sa distraction en prévoyant des plans pour rien, pour laisser à la vie domestique le temps de poursuivre son train, imaginer que votre envie de faire voir et entendre telle ou telle chose atteint, à la même seconde, des millions de personnes, cela a quelque chose de vertigineux.

Pour un peu, on croirait qu'un soupçon d'universalité et de fraternité passe, dans ces chimères en liberté.

THEATRE

De l'assassinat politique

« Jules César » de Shakespeare, monté par Claude Stratz, à la Comédie de Genève. Portrait d'un homme pur : Brutus

GENÈVE

de notre envoyée spéciale

Un homme en tue un autre, sur une simple présomption : ainsi Brutus soupçonnant César de vouloir brader la République romaine l'assassine-t-il. Il l'aimait pourtant, comme un père. C'est l'une des histoires que raconte Shakespeare dans son *Jules César*. César est-il ou non un tyran ? L'auteur ne tranche pas, mais fait, sans ambiguïté, de Brutus un homme pur et ardent confronté à un dilemme : rester passif ou agir et risquer l'inconnu, car l'avenir est opaque. L'assassinat de César plonge Rome dans la guerre civile, y précipite l'Empire. Et Brutus en mourra.

Shakespeare pose des questions qui n'ont pas pris une ride sur la justification de l'assassinat politique, sur la *vox populi* et la démocratie – mais il montre un peuple malléable et versatile, – sur la marche inexorable du temps vers la mort, sur les liens du sang. Brutus n'est pas loin de Macbeth, ou d'Hamlet... Enfin il traite de la violence, de la crise du sacré : c'est en vain que Brutus se revendique le sacrificateur et non le boucher de César. Dans cette vaste trame, Shakespeare tisse encore quelques fils d'ordre privé : en deux scènes qui se répondent, deux couples mettent leur amour à l'épreuve.

La liberté comme une formule

Claude Stratz ne manque ni d'audace ni de talent. Il a été l'assistant de Chéreau aux Amandiers de Nanterre, et depuis un an remplace Benno Besson à la direction de la Comédie de Genève. Il n'impose pas de lecture monolithique, fait chatoyer le rouge sang et le bleu nuit, l'intime et l'épique.

Son décor (imaginé avec Terence Prout) est à l'aune de cette phrase prononcée avant de mourir par Cassius, ami de Brutus : *« Le temps a refermé sa boucle. »* Tous les lieux – rues, Sénat, demeures, champ de bataille, tentes de soldats – sont condensés en un seul : une haute et lourde boîte occupe la presque totalité du plateau, fortement en pente. Cette forme sphérique est un assemblage de panneaux de bois qui s'ouvrent à volonté, tandis que l'ensemble du dispositif pivote sur lui-même, s'ouvrant ou se fermant selon les besoins de l'action.

Claude Stratz traite la violence avec efficacité : l'acharnement des coups répétés des conjurés, en temps réel, sur César qui peu à peu s'affaisse, est autrement efficace que l'hémoglobine. Plus tard, les mêmes baigneront leurs mains dans le sang de leur victime pour souder leur coalition, et ils les présenteront au public, paumes ouvertes, criant le mot liberté comme une formule, sans conviction.

Les scènes où le peuple manifeste se jouent entre plateau et salle. La foule romaine de Stratz est celle d'aujourd'hui : bérets, vestes de tweed (tous les costumes et accessoires sont d'un historicisme hétéroclite, en cela fidèles à Shakespeare). Les comédiens sont peu nombreux, mais le mouvement, la passion de la foule, est bien là, et quand quelqu'un commente le discours d'Antoine – *« Si tu veux mon avis, y'a du vrai »*, – c'est l'homme de la rue d'hier comme d'aujourd'hui qui s'exprime, impressionné par la harangue d'un acteur politique.

Le plus bel acteur, dans la pièce et sur la scène, est Antoine : Patrick Catalifo. Il apparaît aux côtés de César dans un peignoir blanc de sportif, avec une allure de petite frappe sans envergure, et se révèle peu à peu maître de chacun de ses coups, mais avec toujours une sorte de fragilité des nerfs.

Laurent Arnal est un Cassius étrange, un peu maladif, avec une diction belle, décalée. Hervé Loichemol joue un Brutus honorable, un peu trop élégiaque, malgré sa scène avec Portia (Caroline Gasser, magnifique) où il donne une violence insoupçonnée, laissant ainsi deviner quelques ombres à sa pureté. Nicolas Silberg est un César bonhomme, direct, imbu de lui-même. Ils sont dix-sept comédiens à prendre une bonne trentaine de rôles, plus quelques silhouettes fugitives, ainsi celle de Cinna, le poète, première victime de la guerre civile.

Claude Stratz n'a pas éludé les scènes de bataille finale : on y lutte donc sans rien s'épargner, sans virer pour autant du côté du péplum. Le texte français de Michel Vinaver (paru aux éditions Actes Sud/Papiers) est rapide, incisif, concret. Bien sûr, il y a des chutes de tension dans *Jules César*, des imperfections de jeu, mais Stratz nous propose un parcours simple et lumineux.

ODILE QUIROT

► *Comédie de Genève. Jusqu'au 10 novembre. Tél. : 19/41 22. 20-50-01.*

Deux meurtriers à leur insu

Un « Macbeth » insolite, par Régis Santon, dans l'adaptation de Maeterlinck

« Si vous pouviez, docteur, faire l'analyse d'urine de mon royaume », dit Macbeth au médecin venu au chevet de la reine. A cette image de Shakespeare, Maurice Maeterlinck fait écho lorsqu'il observe que la nature épargne aux arbres *« l'horrible système digestif et intestinal »* des animaux, des humains – pensait-il alors, aux arbres de la forêt qui montent vers les chevaux du roi ?...

C'est la traduction de Maeterlinck qu'a retenue Régis Santon pour sa mise en scène de *Macbeth* au Théâtre Paris-Plaine, et cela va presque de soi, car aucun poète, jamais, ne fut aussi proche que le poète de ce qui fait la substance de cette œuvre. Nombre de ses pensées obsessionnelles recoupent le « bain de conscience » de Macbeth : *« Nous ne sommes que des morts qui remuent... La naissance est plus dangereuse que la mort... L'invisible est roi de tout ce que nous voyons »* ...

Maeterlinck remarque que les seules situations ajoutées à la légende par Shakespeare sont le somnambulisme de la reine et les hallucinations qui, pendant le banquet, égarent le roi. Il discerne au long des scènes la saisie de *« tout ce que sont les êtres à leur insu »*.

Maeterlinck a traduit Macbeth en 1900. Auparavant et jusqu'à sa mort, il a soudain des phrases qui sont comme des rappels des « environs » de la pièce : *« Il y avait des figures de cire dans une forêt d'été, il y avait une musique de saltimbanque autour de la prison. »* Ou bien c'est cette visite qu'il fit à un très vieux couple retiré dans *« un îlot à l'embouchure de l'Escaut et de la Meuse »*, et tout autour de la maison, ce n'est que stèles dressées d'un cimetière, et vous croyez entendre les ombres du roi et de la reine qui disent : *« Vraiment, vous n'avez pas soif ? Ce n'est pas l'eau des morts, c'est l'eau de la pluie, nous n'en avons pas d'autre. »*

« Danger de vie »

Un trait marquant du spectacle de Régis Santon est, sous l'éclairage à la fois diffus et soutenu de ce texte, l'interprétation de Marie-France Santon et François Lalande. Le couple Macbeth, en effet, pose un problème de jeu inhabituel. Maeterlinck note que tous les dramaturges ont toujours fait apparaître le tragique du crime, indirectement, par la présentation insistante des victimes. Et que Shakespeare s'interdit cela dans *Macbeth* : les victimes passent très rapidement, et sont sans envergure. Tout repose donc sur le jeu du roi et de la reine, et tout repose sur la mesure, la liberté, l'imagination de ce jeu. Ici les Macbeth sont comme *« en danger de vie »* (Maeterlinck), et nous dirions presque qu'ils agissent par entremise. Ils ont comme des clartés d'absence, des lueurs de démoniaque. Il semble que l'élan donné par les sorcières a gardé une grimace de clown, en sourdine.

Autour du couple, l'Histoire, la vie, la guerre, la famille, les générations vues par Santon, vont de l'avant sous un soleil, dans des kilts, au son des cornemuses, outrageusement écossais. Rideau, et comme dit encore Maeterlinck, *« tout s'arrange toujours aux dépens de ceux qui ne sont pas heureux »*.

MICHEL COURNOT

► **Paris-Plaine, du mardi au samedi à 20 h 30, dimanche à 17h. Tél. : 42-50-15-05.**

EXPOSITIONS

L'académisme obsessionnel de Pierre Klossowski

Le CNAP présente la première grande rétrospective parisienne de l'œuvre dessinée de l'écrivain

Lorsque Pierre Klossowski, au début des années 70, pose sa plume d'écrivain au profit – et il n'est pas injurieux de souligner ce terme – de la mine de plomb et des crayons de couleur, il n'abandonne la littérature qu'en apparence. Rien en effet de moins étranger à la minutieuse dramaturgie de l'auteur des *Lois de l'hospitalité* et du *Baphomet* que son œuvre picturale. Rien de plus proprement *littéraire* que cette volonté narrative et illustrative dont Klossowski fait le moteur et le motif de son art.

Les dessins de Pierre Klossowski entretiennent donc plus qu'une proximité avec son œuvre littéraire. Ils en sont le prolongement explicite ; mieux, son développement, sa quasi-incarnation. A cet égard, la grande sculpture, *Roberte aux barres parallèles*, trônant au milieu de l'exposition rétrospective qui se tient au Centre national des arts plastiques, est un spectaculaire et agressif symbole. Le *« simulacre »*, dont Klossowski s'est institué le héraut, atteint ici, comme l'écrit Bernard Blistène dans l'une des préfaces de l'album publié à l'occasion de cette exposition par les éditions La Différence (1), sa *« perfection »*.

Mais contournons, s'il se peut, distrayons-nous un instant de la stupeur amusée que procure cette représentation en volume, pesante et cocasse (de ce point de vue, la langue du Monsieur léchant, un pied levé, la paume de la Dame, est du meilleur effet...), pour parcourir les grandes salles lumineuses du Centre national des arts plastiques (CNAP).

Cette rétrospective présente un choix conséquent des dessins de Klossowski, de 1950 à aujourd'hui. Au cours de ces quarante années, la manière et la thématique de l'artiste n'ont guère évolué ; elles se sont même affirmées avec une notable constance.

Si cette thématique s'est au fil des temps développée et compliquée, elle puise toujours aux mêmes sources : littéraires ; les propres livres de Klossowski, autour surtout de la figure centrale de Roberte (dans la trilogie des *Lois de l'hospitalité*) et de celles d'Ogier, du Grand Maître ou de Frère Damiens (dans *le Baphomet*), historiques et mythologiques : Gilles de Rais, Sade, Gulliver, l'Androgyne, Ganymède, Diane et Actéon...

Ces différentes sources n'en forment, en fait, qu'une seule, obsessionnelle, commandée par une unique pensée : celle de mettre en scène, de mettre toujours sur la même scène, l'image indéfiniment déclinée, inlassablement reproduite selon des postures et des schémas singuliers, de cette obsession. Cette démarche, dont il faut souligner la parfaite, la minutieuse cohérence, aboutit à la constitution d'un univers réduit à la dimension d'un fantasme, d'une hantise, d'une manie. L'érotisme – dans ses composantes sadiques, masochistes, pédérastiques, hiératiques et théâtralisées –, allié à la spéculation théologique y tiennent toute la place. Il faut y ajouter l'humour et l'ironie qui donnent un peu d'air à cet univers saturé.

Pierre Klossowski ne fuit pas le poncif et le cliché, il les recherche, les exploite. Ce faisant, et soit dit en passant, il fournit ainsi une inépuisable matière aux innombrables glossateurs qui se pressent autour de son œuvre (2). On ne s'étonnera pas que cette exploitation des stéréotypes conduise l'artiste à ne pas remettre en question l'académisme, manifeste dans son trait et ses compositions. Le caractère conventionnel de sa manière est partie intégrante, obligée, de son art ; il en dessine les limites. De ces limites cependant, Klossowski se dégage lorsqu'il s'essaie au portrait ou aux figures simples, libérées de leurs mises en scène. Ainsi des dessins représentant Georges Bataille, Michel Butor, Gilbert Lély ou son frère Balthus.

PATRICK KÉCHICHIAN

(1) *Pierre Klossowski*, contenant, outre des études critiques, une anthologie des écrits de P. Klossowski sur l'art et un catalogue complet (hormis une vingtaine d'œuvres) de ses dessins, La Différence / Centre national des arts plastiques, 286p., 180 F (relié : 250 F.)

(2) Il faut mettre à part l'ouvrage d'Alain Arnaud, *Pierre Klossowski*, paru cette année au Seuil dans la collection « les Contemporains », qui fournit la meilleure et la plus claire introduction à cette œuvre (voir *le Monde des livres* du 2 mars).

► **Pierre Klossowski/Rétro-spective 1950-1990, Centre national des arts plastiques, 11, rue Berryer, 75008 Paris. Jusqu'au 2 décembre, de 11 heures à 18 heures, sauf mardi.**

Justesse de Manet

A Orsay, deux expositions reparlent du peintre et de son insuccès.

Il est des expositions discrètes, peu spectaculaires, mises en scène sans artifices, et très efficaces cependant parce qu'elles traitent d'un événement symptomatique. Celle qui se nomme « Il y a cent ans, ils ont donné l'*Olympia* » appartient à cette espèce. L'argument en est simple : à l'hiver 1889-1890, une souscription s'ouvre, organisée par Monet. Il s'agit de réunir les vingt mille francs nécessaires à l'achat de l'*Olympia*, demeurée dans la famille de Manet depuis la mort du peintre en 1883, afin d'en faire don au Louvre. Or le Louvre n'en veut pas : il ne veut ni payer – de là l'idée de la souscription – ni accepter et encore moins accrocher le tableau. Tous les prétextes servent, juridiques, politiques, moraux.

Manet n'est pas mort depuis assez longtemps, suggèrent les uns. Pourquoi troubler la paix civile et offusquer la pudeur publique ? continuent les autres. *Olympia* est mal peinte, Manet a fait mieux, des toiles moins scandaleuses. Pourquoi ne pas offrir plutôt au Louvre un bouquet de fleurs ? Ce serait tellement plus simple...

La souscription tourne à l'affaire d'Etat, admirable de clarté. D'un côté, Mallarmé, Mirbeau, Huysmans, Zola, Degas, Caillebotte, Pissarro, Carrière, Rodin, Chabrier, Duret, Gallimard, écrivains, peintres, sculpteurs, musiciens et collectionneurs. Les plus fortunés donnent mille francs, les moins riches vingt-cinq. De l'autre, le comité des conservateurs, l'administration, les anonymes « gens de bien » ligués pour la défense du bon goût.

Tout l'hiver et jusqu'au printemps 1890, ces derniers inventent des prétextes et cherchent des compromis : on pourrait montrer l'*Olympia* dans un musée de province par exemple. Monet, maître de manœuvre entêté, exige, à défaut de Louvre, le Luxembourg, musée de l'art du XIX[e] siècle, et finit par l'obtenir le 2 novembre 1890.

Triomphe ? On en est loin. L'œuvre stationne dix-sept ans au Luxembourg et n'entre au Louvre qu'en 1907. Et encore est-ce grâce au retour au pouvoir de Clemenceau, ancien ami de Manet.

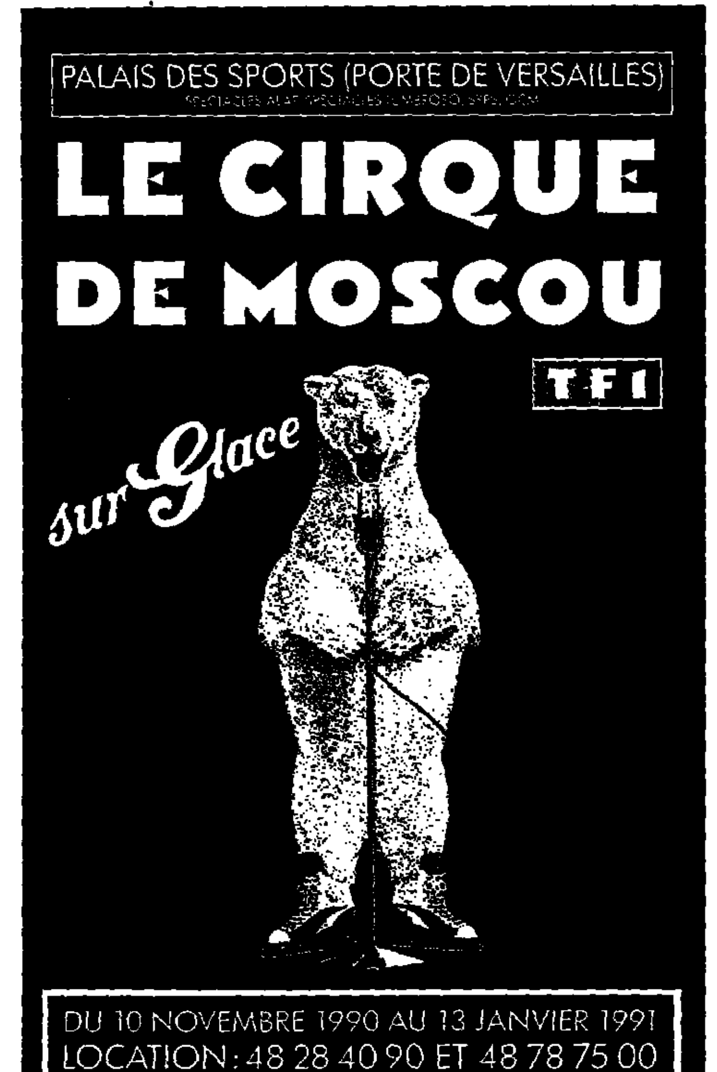
A Orsay, cette querelle symbolique est évoquée par des photos et des lettres, qui méritent d'être examinées en détail. L'*Olympia* est au fond de la salle, sur un fond rouge qui la défend contre la froideur de la pierre des murs. Et l'on reste confondu. « Ils » ne voyaient donc pas qu'ils repoussaient une œuvre admirable ? « Ils » ne ressentaient ni trouble ni plaisir ? « Ils » ne comprenaient pas qu'on leur offrait un Titien moderne ? Non, sans doute. Prodigieux aveuglement, dégénérant en méchanceté à la longue. Une telle erreur ne serait plus possible de nos jours, promet-on partout désormais, la main sur le cœur. Les musées d'aujourd'hui ont rompu avec les erreurs des musées d'autrefois. La preuve : ils vouent à la vindicte des visiteurs les conservateurs d'il y a un siècle, dans un beau mouvement de masochisme et d'exorcisme rétrospectif.

Pour aggraver le cas de ceux qui ont refusé *Olympia*, une seconde exposition, admirable quoique logée dans deux corridors sinistres, réunit dessins et pastels de Manet pris dans les fonds d'Orsay. Des croquis de voyages en Italie de 1853, copies d'après Ghirlandaio, aux pastels sur toile des dernières années, la manière varie peu.

C'est à peine si elle gagne en vivacité et adresse, tant le talent de l'artiste se révèle dès ses débuts. Le trait est sans cesse juste, que Manet esquisse un escargot ou tire le portrait de Madame Zola. Or la justesse se dérobe au commentaire, elle ne peut que se vérifier, devant chaque image. Tout y est vrai, sans manque ni lourdeur.

PHILIPPE DAGEN

► **Musée d'Orsay, 62, rue de Lille. Tél. : 40-49-48-14. Jusqu'au 13 janvier.**



Le Monde

SCIENCES ◆ MEDECINE

La Terre, chaud devant

La menace d'un réchauffement rapide du climat va obliger l'humanité à changer ses habitudes

GENÈVE

de notre envoyée spéciale

LA première semaine de la deuxième conférence mondiale sur le climat, qui est réunie à Genève depuis le 29 octobre, a été consacrée aux exposés scientifiques et à la présentation des résultats des travaux du Groupe d'experts intergouvernemental pour l'étude des changements climatiques (IPCC). Ainsi les premiers ministres, ministres et autres représentants des pouvoirs politiques de quelque soixante-dix Etats, qui se retrouvent à Genève les 6 et 7 novembre pour la seconde partie de la conférence, vont-ils avoir les éléments disponibles en l'état actuel des connaissances, sans lesquels ne peut être esquissée la politique, à l'échelon national aussi bien qu'à l'échelle mondiale, indispensable à la vie future de l'humanité (*le Monde* du 31 octobre).



Pour la première fois de son histoire, l'humanité met en danger grave sa propre survie.

J. K. MAGNUM

Tous les scientifiques sérieux sont d'accord : pour la première fois de son histoire, l'humanité met en danger grave sa propre survie. Ses activités rejettent dans l'atmosphère des quantités croissantes de gaz carbonique, de méthane, d'oxyde nitreux, de chlorofluorocarbones (pour ne citer que les principaux) qui, tous, contribuent à l'effet de serre et qui vont inéluctablement provoquer un réchauffement général rapide de la planète.

Certes, l'effet de serre a pour principal agent la vapeur d'eau contenue dans l'atmosphère. Mais l'homme n'est pour rien dans l'évaporation de l'eau. A ceci près qu'un réchauffement général dû aux activités humaines pourra augmenter la teneur de l'air en vapeur d'eau. Ce qui renforcera l'effet de serre.

Certes, l'effet de serre est indispensable. Sans lui, la température moyenne de la Terre serait de – 18 °C ; il n'y aurait plus d'eau liquide à la surface du globe et la vie serait impossible. Grâce à l'effet de serre « naturel », la température moyenne actuelle de la planète est de + 15 °C, ce qui a permis à la vie de se développer d'abord dans les océans, puis sur les continents. Même si, au cours des âges géologiques, la température moyenne de la Terre a connu d'amples fluctuations naturelles ; on sait ainsi que de – 65 millions à – 3 millions d'années, la température moyenne était supérieure de 5 °C à 10 °C à ce qu'elle est actuellement.

Plus près de nous, au cours des trois derniers millions d'années, la Terre a subi toute une série de périodes glaciaires alternant avec des épisodes plus chauds. Ce qui n'a pas empêché d'abord l'évolution de la lignée humaine dont les premiers représentants – *Homo habilis* – sont apparus en Afrique tropicale de l'Est il y a quelque trois millions d'années. Ce qui n'a pas empêché non plus les successeurs d'*Homo habilis* – *Homo erectus* – de se répandre dans toutes les zones d'Europe et d'Asie qui sont actuellement tempérées, mais qui étaient fraîches pendant les périodes glaciaires. Quant à *Homo sapiens* (c'est-à-dire nous-mêmes), il s'est installé partout, même dans les zones froides de l'Eurasie et des Amériques. Il est vrai qu'il y a probablement plus de quatre cent mille ans, *Homo erectus* avait réalisé le premier progrès technique capital : il avait acquis la maîtrise du feu qui lui permettait de se chauffer et de cuire ses aliments.

La « révolution néolithique »

Le maximum de la dernière période glaciaire s'est produit il y a environ dix-huit mille ans. Le réchauffement qui l'a suivi – et dont nous bénéficions encore actuellement – s'est fait en quelques milliers d'années. Il a permis à *Homo sapiens* de prospérer sur les cinq continents, tout en continuant à vivre de chasse (éventuellement de pêche) et de cueillette.

– Vers 6000 avant notre ère, le réchauffement a été à son maximum. Les conditions climatiques étaient différentes de ce qu'elles sont actuellement : ainsi les pluies étaient-elles plus abondantes sur certaines régions jusque vers 3000 avant Jésus-Christ. Le Sahara, par exemple, à l'exception de petites zones désertiques, était une steppe où les lacs et les marécages étaient nombreux et où vivaient des éléphants, des rhinocéros, des hippopotames, des girafes, des grandes antilopes, tous gros mangeurs de matière végétale.

Au même moment, l'homme a mis à profit cet optimum climatique pour inventer un mode de vie tout différent de celui qu'il avait pratiqué pendant trois millions d'années. D'abord au Proche-Orient, puis en tache d'huile sur une grande partie de l'Ancien Monde, de prédateur il est devenu producteur en maîtrisant l'agriculture et l'élevage. Cette « révolution néolithique » a été le point de départ d'une accélération toujours plus rapide des progrès techniques. Ceux-ci ont abouti, il y a cent cinquante ans, à la « révolution industrielle ».

Grâce à celle-ci, 25 % des 5,2 milliards d'habitants actuels de la planète bénéficient d'un confort, d'agréments, d'un niveau et d'une espérance de vie tels que l'humanité n'en avait jamais connus auparavant. Mais tous ces progrès nécessitent l'emploi massif d'énergie dont la plus grande partie est fournie par les combustibles fossiles (charbon, pétrole, gaz naturel), gros producteurs de gaz carbonique. Ces 25 % priviligiés sont ainsi responsables de 75 % des émissions actuelles de gaz carbonique.

Il ne faut pas oublier qu'à côté de ces privilégiés les pays en voie de développement sont encore écrasés sous des conditions de vie où prévalent une pauvreté extrême, une agriculture archaïque et une industrie embryonnaire. Ainsi, les trois quarts de l'humanité n'envoient-ils dans l'atmosphère que le quart des émissions totales de gaz carbonique.

La démographie galopante

L'humanité, en fait, est confrontée à deux problèmes inséparables : d'une part l'élévation plus ou moins proche, plus ou moins rapide des températures à cause de l'utilisation des combustibles fossiles est due en grande partie au gaz carbonique, à l'extension des rizières et à la multiplication du bétail qui sont des sources importantes d'émissions de méthane ; d'autre part, la population humaine, surtout celle des pays en voie de développement, augmente à un rythme accéléré (1,6 milliard d'habitants en 1850, 2,5 milliards en 1950, 5,2 milliards actuellement, probablement 9 milliards en 2050). Cette explosion démographique ayant pour corollaire la création de monstrueuses mégapoles (1) ingérables, faites trop souvent de bidonvilles misérables, polluées à un niveau insoutenable (au sens littéral du terme) et la concentration d'hommes et d'activités variées sur les zones littorales où vit déjà la moitié de l'humanité.

Pendant les deux ou trois dernières décennies, personne n'osait parler ouvertement du problème démographique. L'actuelle conférence de Genève marque enfin la levée de ce tabou sur un problème qui est aussi grave que l'accroissement de l'effet de serre.

L'ampleur, la rapidité et les conséquences de cet accroissement sont encore assez mal connues. Tous les scientifiques en conviennent. Tout comme ils sont d'accord sur la nécessité et l'urgence de *« faire quelque chose »*. Et d'autant plus que les fluctuations naturelles des climats se sont produites dans le passé au rythme des siècles ou des millénaires, ce qui a laissé aux espèces végétales et animales aussi bien qu'à l'homme le temps de s'adapter à des conditions nouvelles. Alors que le réchauffement attendu risque de se produire en quelques décennies, c'est-à-dire dans un laps de temps trop court pour que ces adaptations soient possibles. L'accord est acquis sur le besoin impérieux d'intensifier dans de multiples domaines des recherches, forcément interdisciplinaires, et d'y associer de plus en plus les pays en voie de développement.

En revanche, l'unanimité est loin d'être acquise sur les mesures concrètes à prendre dès maintenant.

YVONNE REBEYROL

Lire la suite page 20

(1) Même sans être des mégapoles, les villes attirent irrésistiblement les populations rurales. En 1990, on estime que 43,6 % des 5,2 milliards d'habitants de la planète habitent dans les villes.

Le mauvais génie des biotechnologies

Malgré quelques percées, les pays du tiers-monde maîtrisent peu les sciences du vivant qui, pourtant, marqueront profondément leurs économies

AGRICULTURE, élevage, santé : dans tous ces secteurs clés de l'économie, la décennie à venir sera marquée par la mise sur le marché d'un nombre croissant de produits issus des biotechnologies. Cet état de fait que plus personne, désormais, ne songe à contester pourrait-il contribuer à résoudre les problèmes de développement des pays du tiers-monde ? Ou va-t-il, au contraire, aggraver les disparités existant entre ces pays et ceux du monde industrialisé ?

La question était au cœur des débats menés à Vézelay (Yonne) du 28 au 31 octobre, sous l'égide de l'UNESCO, par une vingtaine de spécialistes internationaux. Centrées sur les conséquences économiques et socioculturelles des biotechnologies, leurs réflexions, pour l'essentiel, soulèvent encore plus d'incertitudes qu'elles n'apportent de réponses.

Du moins ont-elles eu le mérite de faire le point sur les applications actuelles des biotechnologies dans les pays en développement et de dégager quelques lignes de conduite visant à amplifier les conséquences positives de cette révolution technologique.

Il y eut d'abord la culture de cellules *in vitro*, les anticorps monoclonaux et les médicaments produits par génie génétique. Vinrent ensuite les transferts d'embryons et les premières plantes génétiquement manipulées. Dix ans à peine après le boom des biotechnologies, la maîtrise du vivant est passée au stade industriel. Aux pays occidentaux, elle propose de puissants intérêts économiques, d'importants marchés que les Etats et les multinationales se disputent âprement. Aux pays en développement, elle offre les promesses d'une augmentation de la production des denrées agroalimentaires, d'une meilleure médecine préventive grâce à la mise au point de vaccins spécifiques.

Mais les biotechnologies menacent aussi, et peut-être surtout, d'élargir le fossé existant entre le Nord et le Sud, notamment dans le secteur agricole et agroalimentaire où les avatars issus des bio-industries occidentales sont amenés à remplacer les denrées produites par les pays en développement, dont elles représentent le plus souvent la principale source de revenus à l'exportation.

Du sucre au café

« De 1978 à 1987, 42 % du sucre utilisé aux Etats-Unis a été remplacé par des sirops de fructose produits grâce à de nouvelles techniques enzymatiques à partir de l'amidon de maïs. Cette évolution a gravement porté préjudice aux Caraïbes et aux Philippines, dont une grande partie des échanges extérieurs provenait de l'exportation de sucre vers les Etats-Unis », rappelle ainsi M. Gerardo Otero, sociologue au département d'études latino-américaines de l'université Simon-Fraser de Burhaby (Canada). De la même manière, qu'adviendra-t-il de l'économie des pays sud-américains lorsque arrivera sur le marché un substitut du café sur lequel travaillent déjà plusieurs laboratoires occidentaux ? Ou de celle des pays africains producteurs de cacao, quand aboutiront les recherches menées par les firmes Nestlé et Hershey, ainsi que par l'université américaine Cornell, pour fournir aux chocolatiers du beurre de cacao directement issu de cultures de tissus végétaux ?

Pour les pays en développement exportateurs de ces denrées d'origine végétale, là réside sans doute le principal danger des biotechnologies. *« Une fois surmontées les difficultés techniques et établis les avantages économiques des cultures de cellules ou de tissus végétaux, le recours systématique à ces cultures pour produire des substances variées constituera une grave menace pour les procédés traditionnels de culture ou de récolte »* (1), confirme M. Albert Sasson, directeur du bureau des études de la programmation et de l'évaluation de l'UNESCO.

Avec un secteur agricole qui emploie souvent plus de 80 % de la population active, ces pays à forte croissance démographique parviendront-ils à compenser les graves effets sur l'emploi et le revenu qu'entraînera tôt ou tard cette évolution ?

« Les pays en développement constituent, au regard des pays industrialisés, un groupe extraordinairement hétérogène. Toute généralisation serait, dans ce domaine, hasardeuse, voire dangereuse », souligne avec prudence le professeur Bhargava, du Centre de biologie cellulaire et moléculaire d'Hyderabad (Inde). Il paraît, en effet, indécent de comparer les capacités d'adaptation technologique et sociale de pays comme la Thaïlande et l'Argentine à celles des pays subsahariens, dont la population, dans sa grande majorité, vit au-dessous du seuil de pauvreté absolue.

Mais les spécialistes ne s'accordent pas moins à penser que le moindre mal, dans la plupart des régions en développement, consistera précisément, autant que faire se peut, à prendre en marche le train des biotechnologies. En tenant compte, avant tout, de leurs ressources locales, ainsi que de leur spécificité économique, sociale et culturelle.

« Les biotechnologies mettent à la disposition des chercheurs une gamme d'outils extrêmement variés dont chaque pays pourrait apprendre à tirer profit », affirme M. Albert Sasson. Mais, pour lutter contre les effets négatifs de la concurrence industrielle, les pays du tiers-monde auront-ils pour autant les moyens, comme il le préconise, de donner priorité *« aux biotechnologies destinées à améliorer leur production agroalimentaire et à transformer leurs matières premières en produits à haute valeur ajoutée et compétitifs sur les marchés internationaux »* ?

Plusieurs pays, il est vrai, commencent désormais à tirer profit des biotechnologies pour redresser leur économie agricole.

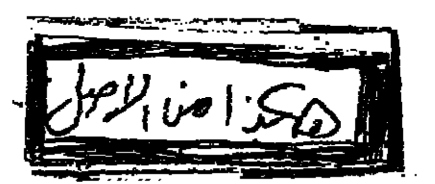
CATHERINE VINCENT

Lire la suite page 20

…triers à leur insu

…de Pierre Klossowski

…du 20 novembre au 22 décembre … Tel : 47 21 18 … ou 3 FNAC



Poignée de main sous la Manche

La rencontre de deux tunneliers à 50 mètres sous le fond de la mer

C'EST aux alentours du 1er décembre que les ouvriers français et britanniques qui percent le tunnel de service sous la Manche se serreront la main à 50 mètres sous le fond du détroit du Pas-de-Calais. Un trou de 100 mètres de long et de 5 centimètres de diamètre foré entre les deux tunneliers leur a permis, le 30 octobre à 20 h 30, de s'assurer qu'ils ne se rateraient pas...

B1 vient de Grande-Bretagne. Il a foré 22,201 kilomètres dans la craie bleue. C'est un tunnelier classique de 5,74 mètres de diamètre assisté par un train technique de 250 mètres de long, où se trouvent groupes électrogènes et systèmes de pose de voussoirs. Il ronge la roche à l'aide de ses trépans rotatifs de tungstène et l'évacue sous forme de boue vers les petits trains de wagonnets qui l'emportent à la surface.

Brigitte vient de France. Il a foré 15,600 kilomètres, ce qui peut sembler une médiocre performance, en comparaison de celle de *B1*. Il a pourtant bien du mérite, car il a, *lui*, rencontré sur sa trajectoire des poches d'eau sous pression. Il a été conçu pour se comporter comme un véritable sous-marin et pour devenir instantanément étanche, tout en demeurant capable de travailler avec une pression de 12 atmosphères. *Brigitte* est donc très sophistiqué et a montré au début du chantier, en 1988, quelques faiblesses, notamment en milieu aquatique. La vis sans fin, qui récupère les débris de craie sur le front de taille et les achemine vers l'arrière par un sas où ils trouvent l'atmosphère terrestre, n'a pas résisté immédiatement à cette différence de pression.

Les conducteurs de *B1* et *Brigitte* sont guidés par un rayon laser qui leur indique la direction et la pente à suivre. Ce rayon est lui-même calé, grâce à des ordinateurs, sur un satellite, car, sur une distance de 50 kilomètres, les effets de la courbure de la terre sont perturbants. Il était spécifié par les constructeurs que serait acceptable pour chaque tunnelier une marge d'erreur de 50 centimètres, en hauteur et en largeur, soit 1 mètre au total. Le sondage de repérage effectué le 30 octobre a permis de s'assurer que la dérive par rapport à la trajectoire idéale n'excédait pas 50 centimètres en largeur et 5 centimètres en hauteur. Une belle performance pour cette percée à l'aveuglette.

B1 et *Brigitte* se font actuellement face à 50 mètres sous le fond de la mer *(figure 1)*. *Brigitte* n'avancera plus. Il est, en effet, arrivé au point de jonction. Il reculera pour dégager une chambre de 1,40 mètre. Son train technique sera démonté, puis lui-même subira le même sort, à l'exception de sa carcasse qui sera intégrée aux parois du tunnel à côté des voussoirs en béton et en fonte. *B1* reprendra sa marche en avant, mais en déviant sa trajectoire pour venir se placer à côté de *Brigitte* *(figure 2)* au point de jonction. Une petite galerie de quelques mètres sera alors percée entre les deux tunneliers *(figure 3)*, afin d'offrir aux équipes britanniques, plus éloignées de leur base, une issue de secours vers le continent. Cette rencontre historique devrait avoir lieu vers le 1er décembre!

L'épreuve de Mme Thatcher

Les Britanniques démonteront à leur tour le train technique de *B1*, puis bétonneront le tunnelier, ainsi que son tunnel en courbe, car il est moins coûteux de l'abandonner sur place que de le ramener à la surface. Les dernières dizaines de mètres de roche seront attaquées avec des engins à chenilles classiques équipés de foreuses à boule *(figure 4)*.

Quand il ne restera plus que quelques centimètres entre les équipes française et britannique de TML (Trans Manche Link), c'est-à-dire vers la mi-janvier 1991, le premier ministre de Sa Majesté et le président de la République française seront conviés à assister à la naissance officielle du premier des trois tunnels que comprendra l'ouvrage.

Il faudra une endurance certaine à ces hôtes de marque pour se rendre au front de taille, car Mme Thatcher devra emprunter pendant trois quarts d'heure une draisine lente, bruyante, et inconfortable. Le voyage de M. Mitterrand sous la mer durera une demi-heure.

Dans les deux autres tunnels principaux (7,6 mètres de diamètre), où circuleront les navettes ferroviaires et les TGV, le chantier avance normalement au rythme de 50 mètres par jour, et la rencontre des équipes est prévue pour la fin du printemps 1991. Il reste moins de 35 kilomètres à construire sur les 150 que comptera l'ouvrage.

Encore quelques mois et une frontière immatérielle aura remplacé la craie bleue entre la France et la Grande-Bretagne. Le port du casque deviendra moins nécessaire que celui du passeport pour les ouvriers qui poursuivront l'équipement des tunnels, dont la mise en service est fixée au 15 juin 1993.

ALAIN FAUJAS

1) Les deux machines peuvent reprendre leur progression l'une vers l'autre ; 2) Point zéro pour s'arrêter à côté de la machine française ; 3) Il reste encore à dégager quelques dizaines de mètres et le tunnelier français ; 4) Début 1991 on peut alors abattre la dernière paroi pour réaliser la jonction historique sous la Manche entre la France et la Grande-Bretagne.

La Terre, chaud devant

Suite de la page 19

Les pays pauvres ont le réflexe naturel de dire aux pays riches : vous êtes la source majeure des émissions de gaz à effet de serre, réduisez-les chez vous ; nous, nous avons besoin en priorité de nous développer, donc d'augmenter notre consommation d'énergie.

Les Etats industrialisés sont divisés. Ceux qui sont dépourvus de matières premières énergétiques et qui ont appris à économiser leur consommation (2) lors des deux chocs pétroliers de 1973 et de 1978 se disent prêts à stabiliser ou à réduire leurs émissions de gaz carbonique.

Tels sont notamment les douze pays de la CEE qui se sont engagés le 29 octobre à prendre d'urgence les mesures nécessaires et le Japon, au sujet duquel on peut noter que l'énergie chère n'a pas empêché le fantastique développement.

L'URSS, grande consommatrice d'énergie et énorme « pollueuse », pense qu'elle a des problèmes plus urgents à régler. En outre, quelques Soviétiques espèrent – sans aucune preuve – qu'un réchauffement global permettra de transformer les immensités sibériennes en riches terres agricoles. Quant aux Etats-Unis, à la pointe de la lutte contre les gaz à effet de serre il y a deux ou trois ans, ils viennent de découvrir que les mesures nécessaires seront forcément impopulaires chez des consommateurs habitués à gaspiller une énergie bon marché et qu'elles coûteront cher en investissements ou en impôts. Ils s'appuient donc sur les incertitudes très réelles pour préférer ne pas prendre ces mesures avant que les recherches aient fait progresser les connaissances.

Ces divergences permettent de penser que les négociations sur une éventuelle convention destinée à limiter le réchauffement global seront difficiles. Mais, comme le dit M. Jean Ripert, diplomate et chef de la délégation française à l'IPCC : *« Pour la première fois, l'humanité doit faire face à un danger global, même s'il est diffus. La réponse à ce danger ne peut être que concertée et mondiale. Elle implique la révision de modes de vie : c'est le début d'une grande aventure. »*

YVONNE REBEYROL

(2) Ramenée au seul carbone, la consommation annuelle d'énergie des Douze et du Japon est de l'ordre de 2 tonnes par habitant. Celle des Etats-Unis atteint les 5 tonnes.

Les gaz à effet de serre

La teneur des gaz à effet de serre ne cesse d'augmenter. Avant le début de l'ère industrielle, l'atmosphère contenait 280 parties par million en volume (ppmv) de gaz carbonique, 0,8 ppmv de méthane, 0,28 ppmv d'oxyde nitreux. On en est actuellement à 353 ppmv de gaz carbonique, soit une augmentation de 26 % et celle-ci continue au rythme annuel de 0,5 %. Pour le méthane, la teneur en 1990 est de 1,72 ppmv ; elle a donc augmenté de 115 % et poursuit sa progression au rythme annuel de 0,9 %. Quant à l'oxyde nitreux, l'air actuel en contient 0,3 ppmv, soit une augmentation de 7,6 % qui continue au rythme annuel de 0,25 %.

Aujourd'hui, on estime que 55 % de l'effet de serre est dû au gaz carbonique, 15 % au méthane, 6 % à l'oxyde nitreux, les 24 % restants étant dus, selon les études de l'IPCC, à deux chlorofluorocarbones (qui n'existaient pas pratiquement avant la seconde guerre mondiale) et dont les teneurs actuelles sont 280 parties par milliard en volume (ppbv) pour le chlorofluorocarbone 11 et 484 ppbv pour le chlorofluorocarbone 12.

En outre, il faut garder en mémoire la durée de vie de chacun de ces gaz une fois qu'ils ont été lâchés dans l'atmosphère : 50 à 200 ans pour le gaz carbonique, 10 ans pour le méthane, 150 ans pour l'oxyde nitreux, 65 à 130 ans respectivement pour les chlorofluorocarbones 11 et 12 (les plus utilisés). Même si on limite (ou on arrête pour les CFC) les émissions de ces gaz, leur effet de serre continuera donc pendant longtemps.

Les responsables des émissions de ces gaz sont à peu près connus (1) : l'utilisation des combustibles fossiles envoie chaque année dans l'atmosphère 5 338 millions de tonnes de gaz carbonique (sur un total estimé entre 6 300 et 7 900 millions de tonnes). Pour le méthane, les chiffres sont plus incertains : sur un total de 170 à 520 millions de tonnes annuelles, 65 à 170 millions de tonnes sont imputables au bétail (2), 25 à 170 millions de tonnes aux rizières, 20 à 80 millions de tonnes au brûlage de matière végétale, 40 à 100 millions de tonnes aux fuites naturelles de gaz et des mines et 10 à 100 millions de tonnes aux... termites.

Y. R.

(1) Les chiffres suivants sont extraits du livre de Florentin Krause, Wilfrid Bach et Jon Koomey, *From Warming Fate to Warming Limit, Energy Policy in the Greenhouse* publié en 1990 par Earthscan Publications Ltd, Londres.

(2) Les processus de digestion des ruminants et des termites permettent d'assimiler la cellulose mais font rejeter beaucoup de méthane.

Le mauvais génie des biotechnologies

Suite de la page 19

En Asie, notamment, où la greffe de la « révolution verte » avait pris de façon spectaculaire dans les années 60-70, certaines applications sont d'ores et déjà rentables. En Chine et en Inde, où sont menées depuis quelques années des politiques gouvernementales très volontaristes en matière d'agriculture, mais aussi en Corée du Sud, en Thaïlande, et en Malaisie, pays dans lesquels la transformation du riz, du tapioca et du caoutchouc a largement bénéficié des biotechnologies.

Au Vietnam, où l'autosuffisance alimentaire est loin d'être atteinte, certains petits cultivateurs commencent à appliquer la culture de pommes de terre par multiplication *in vitro*.

Au Mexique, au Brésil et même (dans une moindre mesure) dans certains pays africains, comme le Zimbabwe, le Congo ou le Gabon, quelques belles réussites – souvent locales, parfois industrielles – témoignent également que les biotechnologies peuvent porter leurs fruits.

Mais la réalité, dans son ensemble, reste très sombre. Confrontés à un déficit alimentaire chronique, la plupart des pays du tiers-monde ne voient guère les biotechnologies franchir les portes des laboratoires de recherche – quand laboratoire il y a. Et leur production agricole continue de stagner, voire de régresser.

Au Maghreb, et dans la région sud-méditerranéenne (2), *« l'approvisionnement en denrées alimentaires repose ainsi désormais sur les importations qui contribuent en moyenne pour plus de la moitié des besoins »*, rappelle M. Moncef Bensaïd, professeur d'économie agricole à l'Institut national agronomique de Tunis. Pour l'ensemble de ces pays, la facture se monte chaque année à plus de 10 milliards de dollars (50 milliards de francs), dont plus de la moitié pour l'Egypte (3,7 milliards de dollars) et l'Algérie (2 milliards de dollars). *« Si l'on ajoute à cela l'intégration de l'Espagne et du Portugal dans la Communauté européenne, qui écarte toute perspective de redistribution des activités agricoles dans le bassin méditerranéen, la seule marge de manœuvre dont disposent ces pays pour affirmer leur économie agricole réside, une fois encore, dans les biotechnologies*, ajoute M. Bensaïd. *Mais le pari, une fois encore, est loin d'être gagné. »*

Absence d'une réelle politique scientifique, faiblesse des infrastructures, manque de moyens financiers et humains : dans tous les pays qui peinent encore à prendre le virage des biotechnologies, on retrouve les mêmes handicaps. Partout surtout se pose le problème du secteur public, trop faible pour devenir un interlocuteur réellement solide face aux multinationales détentrices des brevets et des ressources génétiques.

JOHN VINK/VU

Niger : battage du riz à Toula.

Des mesures d'urgence

« Les biotechnologies, pour la première fois dans l'histoire des techniques, ont été entièrement développées dans des laboratoires de recherche universitaires rappelle M. Martin Kenney, sociologue à l'université de Californie de Davis. *Aux Etats-Unis* (d'où tout est parti dans les années [70], *cette particularité a permis d'instaurer de nouvelles relations entre l'Université et l'industrie, relations qui eurent à leur tour d'importantes conséquences sur l'éthique et la recherche publique. »* En Europe, au Japon, le fantastique essor des biotechnologies auquel on assiste depuis une dizaine d'années se fait également en étroite concertation entre le secteur public et les grandes firmes de la chimie, de la pharmacie, des industries alimentaires et des semences.

Rien de tel, en revanche, dans la plupart des pays en développement, où les problèmes de financement et de gestion scientifique limitent considérablement la portée de la recherche publique. Or, comme le souligne le professeur Salles Filho (université Estadual de Campinas, Brésil), la mise en œuvre d'une attitude offensive se fonde précisément *« sur la capacité du secteur public de construire une base solide de recherche fondamentale et appliquée, d'établir des normes qui facilitent la poursuite des objectifs proposés, d'instituer des mécanismes plus dynamiques d'articulation avec le secteur privé »*.

La formation d'un personnel spécialisé et de haut niveau, la diffusion de l'information en microbiologie et la constitution de collections de micro-organismes compétitives deviennent ainsi autant de mesures d'urgence pour les pays du tiers-monde, sans lesquelles leur dépendance technologique vis-à-vis des bio-industries occidentales risque de s'aggraver de manière irréversible.

Outre les actions menées par les institutions des Nations unies, telle l'UNESCO, et par les organisations non gouvernementales compétentes, la situation actuelle laisse espérer dans les années à venir une légère accélération de la coopération internationale en matière de biotechnologies. Les centres internationaux de recherche agronomique (ils sont une douzaine dans le monde) comprennent tous désormais des unités de biotechnologie qui contribuent à la formation et à la diffusion des connaissances. Plusieurs réseaux de coopération ont été constitués, le plus souvent à l'initiative des pays industrialisés, autour de quelques grands projets d'intérêt mondial, comme la culture de tissus végétaux, la fixation de l'azote par les plantes tropicales ou la prévention des maladies du bétail.

Cela suffira-t-il aux pays du tiers-monde pour participer, individuellement ou collectivement, à la maîtrise du vivant ? *« Il y aura des gagnants et des perdants*, admet M. Albert Sasson. *Mais aucun pays ni aucune communauté n'est condamné à perdre. Cela dépendra des politiques qu'adopteront une communauté, un pays ou un groupe de pays pour recueillir leur part légitime des profits des biotechnologies. Dans la mesure où la révolution biotechnologique affectera même les sociétés les plus isolées, il n'est ni raisonnable ni justifié de ne pas participer à cette révolution et de ne pas s'efforcer d'en tirer avantage. »* En tout état de cause, les pays en développement ont-ils une alternative ?

CATHERINE VINCENT

(1) « Quelles biotechnologies pour les pays en développement ? » (éditions Biofutur, UNESCO).

(2) Maroc, Algérie, Tunisie, Libye, Egypte, Syrie, Liban, Jordanie.

SCIENCES ◆ MEDECINE

Les cuisines de la déraison

Dans un restaurant de l'Essonne les malades mentaux servent les repas. Une expérience réussie de psychiatrie ouverte.

A première vue, Le Littoral, à La Ville-du-Bois (Essonne), est un restaurant de poissons comme les autres. Plutôt même d'un meilleur rapport qualité-prix. Service irréprochable. Le client attentif surprendra peut-être une légère crispation, un regard inquiet, un geste un peu lent, chez les serveurs. Rien, toutefois, qui puisse lui laisser deviner que le personnel de l'établissement est composé de malades mentaux, dont certains ont un lourd passé institutionnel.

La terreur des débuts, les moments de panique, les crises d'angoisse, ont laissé la place à une réserve empreinte du souci de bien faire. Ici, seul le cuisinier et le chef de rang sont de vrais professionnels. Les autres, venus de services psychiatriques, de foyers éducatifs ou d'instituts médicaux pédagogiques divers, sans connaissances solides, sachant parfois à peine lire, avaient peu d'espoir de réinsertion.

Difficile, quand on a perdu le fil de la raison, enfant, de trouver sa place dans le monde des grands. Une fatalité que l'équipe du docteur Tony Lainé, pédopsychiatre (centre hospitalier spécialisé Barthélemy-Durand, Etampes) a voulu combattre.

« Nous nous sommes posé la question du suivi de notre travail, explique-t-il. *Tout l'effort que ces enfants avaient pu consentir les menait à quoi ? L'équipe avait beaucoup de mal à accepter qu'après toutes ces années d'enfance un peu gâchées par la vie institutionnelle, les adolescents n'aient d'autres perspectives que le foyer éducatif ou le service psychiatrique. »* Après un an de fonctionnement, Le Littoral représente à la fois un lieu thérapeutique et de réinsertion pour une dizaine de jeunes gens en proie à des troubles sérieux de la personnalité.

Les débuts n'ont pas été faciles. Les candidats à la plonge se bousculaient tandis que personne ne voulait affronter le client en salle. Au départ, Jean-Paul osait à peine mettre le couvert et Jean-Marie, vingt-deux ans, acceptait pour toute responsabilité celle de couper le pain. Aujourd'hui, le premier prend les commandes, sert les vins sans trembler. Tout juste si son poing serré et son regard troublé trahissent un malaise intérieur.







OLIVIER PASQUIERS

De gauche à droite et de haut en bas : la cuisine ; au bar ; la commande est prête ; dans la salle de restaurant.

Atelier thérapeutique

Dans la cuisine, Olivier a trouvé sa voie. Finis les moments de cafard dont son travail de menuisier, dans un atelier thérapeutique, n'arrivait pas à le distraire. *« Dans l'alimentation, je suis plus dans mon métier »,* explique-t-il simplement. A vingt-six ans, il a pu quitter le domicile familial et trouver un studio, à quelques kilomètres du restaurant. Il lui arrive même de faire des sorties avec le chef cuisinier.

Pourtant, la mise en place du projet ne s'est pas faite sans mal. D'abord, il a fallu trouver une commune d'accueil. La municipalité de La Ville-du-Bois a mis une ferme communale à la disposition de l'équipe. Ensuite, il restait à trouver de l'argent. Le lancement du projet a pu se faire sur la base de subventions des ministères du travail et de la santé, s'élevant respectivement à 410 000 francs et 880 000 francs, et, dans une moindre mesure, du conseil général de l'Essonne et de l'Association pour adultes et jeunes handicapés (APAJH). D'un montant total de 1 635 000 francs, ces subventions ont été complétées par des emprunts s'élevant à 1 750 000 francs contractés par l'AIPS, l'Association pour l'insertion professionnelle et sociale, créée pour gérer le projet.

Pour bénéficier de subventions ministérielles, le restaurant a dû être classé comme atelier protégé et les jeunes reconnus comme travailleurs handicapés par la COTOREP (commission technique d'orientation et de reclassement professionnel).

Aujourd'hui, si l'expérience de réinsertion est réussie, le projet bute sur des difficultés financières. Une clientèle insuffisante, l'absence de publicité, des retards dans le versement d'une partie des subventions émanant du ministère du travail augmentent les dettes. *« Sur un an d'exercice, notre compte d'exploitation révèle un déficit de 1,2 million de francs, soit un manque à gagner d'environ 100 000 francs par mois »,* explique M. Vincent Granier, le trésorier de l'association.

Cependant, l'intérêt d'entreprises françaises, comme EDF-GDF, Air-France, le groupe Accor ou encore la SNECMA, pour cette expérience, apporte de nouvelles perspectives. Tenues par la loi du 10 juillet 1987 d'employer 6 % de travailleurs handicapés à partir de 1991, les sociétés peuvent toutefois substituer à cette obligation des accords plus souples prévoyant notamment des programmes annuels ou pluri-annuels d'embauche, d'insertion et de formation.

Ainsi, EDF-GDF, qui devrait, dans le cadre des 6 %, compter 9 000 travailleurs handicapés dès 1991 contre 3 500 actuellement reconnus par l'administration, a-t-elle préféré passer un accord. La contribution à l'entreprise de réinsertion menée à La Ville-du-Bois, à travers la création d'un GIE (groupement d'intérêt économique), pourrait entrer dans le cadre des actions prévues. *« Nous envisageons d'adjoindre au restaurant un centre de formation, avec hébergement, à destination des entreprises, où seraient organisés des séminaires ou des réunions de service. L'ensemble du projet, équipement des salles de réunion compris, est estimé à environ 15 millions de francs »,* explique M. Dominique Rassouw, responsable de la mission handicapés à EDF-GDF.

Parmi les entreprises intéressées par le projet, le groupe Accor pourrait apporter son expérience de spécialiste de l'hôtellerie et constituer un débouché pour le personnel formé. Des perspectives, ouvertes par la loi de 1987, qui devraient amener les entreprises à devenir de véritables acteurs de la réinsertion.

MARTINE LARONCHE

AGENDA

CINÉMAS

Programmes du mercredi 7 au mardi 13 novembre

Nous publions désormais le *mardi* les films qui seront à l'affiche à Paris, à partir du *mercredi*.
Les commentaires concernant les *films nouveaux* ainsi qu'une sélection commentée des exclusivités et des grandes reprises figureront dans notre supplément « Arts et Spectacles » du mercredi (daté *jeudi*).

LA CINÉMATHÈQUE

PALAIS DE CHAILLOT
(47-04-24-24)

MERCREDI

Dreyfus ou l'Intolérable Vérité (1973), de Jean A. Cherasse, 16 h ; Hommage à Fritz Lang : Die Vier um die Frau (1920), de Fritz Lang, 19 h ; les Araignées (1919), de Fritz Lang, 21 h.

CENTRE GEORGES-POMPIDOU

SALLE GARANCE
(42-78-37-29)

MERCREDI

Le Cinéma des pays nordiques : Bateau pour les Indes (1947, v.o. s.t. anglais -traduction simultanée), d'Ingmar Bergman, 14 h 30 ; les Communiants (1962, v.o. s.t.f.), d'Ingmar Bergman, 17 h 30 ; Il pleut sur notre amour (1946, v.o. traduction simultanée), d'Ingmar Bergman, 20 h 30 ; Studio 5 : Champs-Contrechamps : la Forêt animée (1987, v.o. s.t.f.), de José Luis Cuerda, 14 h 30 ; la Part des choses (1982), de Bernard Dartigues, 17 h 30 ; le Grand paysage d'Alexis Drœven (1981), de Jean-Jacques Andrien, 20 h 30.

VIDÉOTHÈQUE DE PARIS

2, grande galerie,
porte Saint-Eustache,
Forum des Halles
(40-26-34-30)

MERCREDI

Paris, le cinéma des photographes : Jeune public : Pedibus (1983) de Paul Dopff, Liberté, égalité, choucroute (1984) de Jean Yanne, 14 h 30 ; Actualités anciennes : Eclair journal, 16 h 30 ; Carte blanche : : Alain Fleischer : Histoire géographie (1982) d'Alain Fleischer, Ascenseur pour l'échafaud (1957) de Louis Malle, 18 h 30 ; Alain Fleischer : Photographie et Cinéma (1984) d'Alain Fleischer, Zoo Zéro (1978) de A Fleischer, 20 h 30.

LES EXCLUSIVITÉS

A LA POURSUITE D'OCTOBRE ROUGE (A., v.o.) : Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; v.f. : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94).

LES AFFRANCHIS (**) (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : UGC Opéra, 9e (45-74-95-40).

ALBERTO EXPRESS (Fr.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

LES ARMES DE L'ESPRIT (Fr.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77).

ATTACHE-MOI ! (Esp., v.o.) : Latina, 4e (42-78-47-86) ; Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

L'AUTRICHIENNE (Fr.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

L'AVENTURE DE CATHERINE C. (Fr.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

LES AVENTURIERS DU TIMBRE PERDU (Can.) : Latina, 4e (42-78-47-86) ; Epée de Bois, 5e (43-37-57-47) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

BAD INFLUENCE (A., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09).

BIENVENUE AU PARADIS (A., v.f.) : Pathé Français, 9e (47-70-33-88).

BOUGE PAS, MEURS, RESSUSCITE (Sov., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Cosmos, 6e (45-44-28-80) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60).

CASTE CRIMINELLE (Fr., v.o.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65).

LE CERCLE DES POÈTES DISPARUS (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

LE CHATEAU DE MA MÈRE (Fr.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; Publicis Saint-Germain, 6e (42-22-72-80) ; La Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; UGC Maillot, 17e (40-68-00-16) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

CHÉRIE, J'AI RÉTRÉCI LES GOSSES (A., v.f.) : Denfert, 14e (43-21-41-01) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

CINÉMA PARADISO (Fr.-It., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).

58 MINUTES POUR VIVRE (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86).

COMME UN OISEAU SUR LA BRANCHE (A., v.o.) : UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Studio 28, 18e (46-06-36-07) ; v.f. : Hollywood Boulevard, 9e (47-70-10-41) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06).

CRY-BABY (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

CYRANO DE BERGERAC (Fr.) : UGC Triomphe, 8e (45-74-93-50) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

DADDY NOSTALGIE (Fr.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

DE HOLLYWOOD A TAMANRASSET (Fr.-Alg., v.o.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65) ; Studio 28, 18e (46-06-36-07).

LA DÉSENCHANTÉE (Fr.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

DICK TRACY (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; UGC Triomphe, 8e (45-74-93-50) ; v.f. : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95).

DO THE RIGHT THING (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

DOCTEUR PETIOT (Fr.) : Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

ETOILE CACHÉE (Ind., v.o.) : L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63).

EXTRÊMES LIMITES (A.) : La Géode, 19e (46-42-13-13).

FULL CONTACT (A., v.f.) : Hollywood Boulevard, 9e (47-70-10-41).

LA GLOIRE DE MON PÈRE (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Wepler II, 18e (45-22-47-94) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

LE GRAND BLEU (Fr., v.f.) : Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14).

GREMLINS 2 (A., v.f.) : George V, 8e (45-62-41-46) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86).

HALFAOUINE (Fr.-Tun., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Saint-André-des-Arts II, 6e (43-26-80-25) ; Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

HENRY & JUNE (*) (Fr., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; v.f. : Les Montparnos, 14e (43-27-52-37).

ILS VONT TOUS BIEN (It., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Latina, 4e (42-78-47-86) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

L'INSOUTENABLE LÉGÈRETÉ DE L'ÊTRE (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

JEAN GALMOT AVENTURIER (Fr.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

JOURS DE TONNERRE (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Wepler II, 18e (45-22-47-94) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

LES LIAISONS DANGEREUSES (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).

LUNG TA (Fr.) : George V, 8e (45-62-41-46).

MADO POSTE RESTANTE (Fr.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

LE MARI DE LA COIFFEUSE (Fr.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37).

LES MATINS CHAGRINS (Fr.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65).

METROPOLITAN (A., v.o.) : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Racine Odéon, 6e (43-26-19-68) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).

NEUF SEMAINES ET DEMIE (*) (A., v.o.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).

NIKITA (Fr.) : Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Hollywood Boulevard, 9e (47-70-10-41).

NON OU LA VAINE GLOIRE DE COMMANDER (Por., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).

L'ORCHIDÉE SAUVAGE (*) (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Triomphe, 8e (45-74-93-50).

PEPI, LUCI, BOM ET AUTRES FILLES DU QUARTIER (Esp., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77) ; Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).

PREMIERS PAS DANS LA MAFIA (A., v.o.) : Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Champs-Elysées, 8e (45-62-20-40) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Pathé Wepler II, 18e (45-22-47-94).

PRÉSUMÉ INNOCENT (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02) ; UGC Maillot, 17e (40-68-00-16) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

PROMOTION CANAPÉ (Fr.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette Bis, 13e (43-31-60-74) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

QUAND HARRY RENCONTRE SALLY (A., v.o.) : Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

RÊVES (Jap., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).

ROGER ET MOI (A., v.o.) : Républic Cinémas, 11e (48-05-51-33) ; Denfert, 14e (43-21-41-01).

S'EN FOUT LA MORT (Fr.) : Républic Cinémas, 11e (48-05-51-33) ; Studio 28, 18e (46-06-36-07).

SAILOR ET LULA (*) (Brit., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Le Saint-Germain-des-Prés, Salle G. de Beauregard, 6e (42-22-87-23) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; La Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Max Linder Panorama, 9e (48-24-88-88) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Kinopanorama, 15e (43-06-50-50) ; UGC Maillot, 17e (40-68-00-16) ; v.f. : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

LE SOLEIL MÊME LA NUIT (It., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

TATIE DANIELLE (Fr.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

TAXI BLUES (Fr.-Sov., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Action Rive Gauche, 5e (43-29-44-40) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (43-59-04-67) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02) ; v.f. : Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

THELONIOUS MONK (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30) ; George V, 8e (45-62-41-46).

TORCH SONG TRILOGY (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

TOTAL RECALL (*) (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : Rex (le Grand Rex), 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette Bis, 13e (43-31-60-74) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

UN MONDE SANS PITIÉ (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Triomphe, 8e (45-74-93-50) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).

UN WEEK-END SUR DEUX (Fr.) : Les Montparnos, 14e (43-27-52-37).

LES FILMS NOUVEAUX

L'AIGUILLON DE LA MORT. Film japonais de Kohei Oguri, v.o. : 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83).

LES CHEVALIERS DE LA TABLE RONDE. Film français de Denis Llorca : Panthéon, 5e (43-54-15-04).

LA FEMME FARDÉE. Film français de José Pinheiro : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Wepler II, 18e (45-22-47-94) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

GHOST. Film américain de Jerry Zucker, v.o. : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; UGC Maillot, 17e (40-68-00-16) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-46-01).

TO SLEEP WITH ANGER. Film américain de Charles Burnett, v.o. : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77) ; Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).

LES SÉANCES SPÉCIALES

ALEXANDRIE ENCORE ET TOUJOURS (Fr.-Eg., v.o.) : Reflet Médicis Logos salle Louis-Jouvet, 5e (43-54-42-34) mer., lun. 12 h.

ARSENIC ET VIEILLES DENTELLES (A., v.o.) : Républic Cinémas, 11e (48-05-51-33) mer., ven. 21 h 40, dim. 20 h 10.

LES AVENTURES DE PINOCCHIO (Sov., v.f.) : Le Berry Zèbre, 11e (43-57-51-55) mer. 13 h 45, sam., dim. 15 h.

BRAZIL (Brit., v.o.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71) mer., dim., lun., mar. 20 h, jeu., ven. 16 h, sam. 18 h.

LES CHEFS-D'UVRE DE WALT DISNEY (A., v.f.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) mer., sam., dim. 14 h 20, 15 h 50.

LES CHEVAUX DE FEU (Sov., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) mer. 18 h 45, ven. 17 h, lun. 15 h 15.

LES CONTES DE CANTERBURY (**) (It.-Brit., v.o.) : Le Champo - Espace Jacques Tati, 5e (43-54-51-60) séances mer., ven., dim., mer. à 13 h 55, 18 h, 20 h 05, 22 h 10 film 10 mn après.

LE CONVOI SAUVAGE (A., v.o.) : Action Rive Gauche, 5e (43-29-44-40) mer., jeu., ven., sam., lun., mar. à 11 h 55 T.U. : 20 F.

LE DÉCALOGUE 7, TU NE VOLERAS PAS (Pol., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) mer., avec.

LE DÉCALOGUE 8, TU NE MENTIRAS PAS (Pol., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) mer., séances à 17 h 30, 19 h 50, 22 h film 10 mn après.

LES DOUZE TRAVAUX D'ASTÉRIX (Fr.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) mer. 15 h 15, dim. 10 h 15 (25 F).

DROWNING BY NUMBERS (Brit., v.o.) : Denfert, 14e (43-21-41-01) mer., sam. 21 h 40.

DUNE (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) mer. 21 h 30.

E.T. L'EXTRATERRESTRE (A., v.f.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) mer. 15 h 15, ven. 13 h 30, sam. 15 h, dim. 13 h 15.

EMMANUELLE (**) (Fr., v.o.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71) mer. 22 h 30.

FANTASIA (A., v.f.) : Républic Cinémas, 11e (48-05-51-33) mer., sam. 15 h 30, dim. 18 h.

LES FANTASTIQUES ANNÉES VINGT (A., v.o.) : Action Rive Gauche, 5e (43-29-44-40) mer., jeu., ven., sam., lun., mar. à 12 h T.U. : 20 F.

FIVE EASY PIECES (A., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) mer., lun. 19 h.

LE GOUT DU SAKÉ (Jap., v.o.) : Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18) mer., ven., dim., mar., film à 13 h 20, 15 h 30, 17 h 40, 19 h 50, 22 h.

LA GUERRE DES BOUTONS (Fr.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) mer. 17 h, dim. 11 h 45 (25 F).

L'HISTOIRE SANS FIN (All., v.f.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) mer. 16 h 30, sam. 15 h.

L'IMPORTANT C'EST D'AIMER (**) (Fr.-It.-All.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) mer., dim. 21 h.

IVANHOÉ (A., v.f.) : Escurial, 13e (47-07-28-04) mer., sam., dim. 10 h (- de 15 ans, 15 F).

LE JOURNAL D'UN CURÉ DE CAMPAGNE (Fr.) : Reflet Logos II, 5e (43-54-42-34) mer. 11 h 50.

LES JOYEUX GARÇONS (Sov., v.o.) : Accatone, 5e (46-33-86-86) mer., mar. 18 h 10.

JULES ET JIM (Fr.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77) mer., ven., dim., mar. à 12 h.

LE LOCATAIRE (Fr.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) mer. 21 h, dim. 21 h 15.

LE MAITRE DE MUSIQUE (Bel.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) mer. 20 h, jeu. 13 h 45, dim. 16 h 30.

MARY POPPINS (A., v.f.) : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09) mer., sam., dim. 15 h 30 ; Denfert, 14e (43-21-41-01) mer. 14 h, sam., dim. 15 h 30.

MERLIN L'ENCHANTEUR (A., v.f.) : Républic Cinémas, 11e (48-05-51-33) mer., sam., dim. 14 h ; Denfert, 14e (43-21-41-01) mer. 10 h, 16 h 30, sam., dim. 14 h ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) mer. 13 h 30, 15 h ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) mer., dim. 16 h 15.

MIDNIGHT EXPRESS (**) (Brit., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) mer. 20 h, lun. 22 h 30.

NAPOLÉON LE PETIT RENARD BLEU (Sov., v.f.) : Le Berry Zèbre, 11e (43-57-51-55) mer. 15 h.

NOCE BLANCHE (Fr.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) mer. 18 h 15, sam. 16 h 45.

NOLA DARLING N'EN FAIT QU'A SA TÊTE (A., v.o.) : Images d'ailleurs, 5e (45-87-18-09) mer. 20 h 30, jeu. 22 h, ven. 14 h, sam. 22 h, dim. 16 h, lun. 14 h.

LA NUIT BENGALI (Fr., v.o.) : Le Berry Zèbre, 11e (43-57-51-55) mer. 22 h.

LA NUIT DE L'IGUANE (A., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09) mer., ven., mar. 22 h, sam., lun. 19 h 50.

OLIVER ET COMPAGNIE (A., v.f.) : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09) mer., sam., dim. 14 h ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) mer., lun. 13 h 40, sam. 15 h 15.

PAS DE PRINTEMPS POUR MARNIE (A., v.o.) : Reflet Logos I, 5e (43-54-42-34) mer., jeu., lun. 12 h 10.

PIÈGE DE CRISTAL (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) mer. 19 h 15, jeu. 13 h 30, sam. 22 h 30, mar. 20 h 30.

LE ROI ET L'OISEAU (Fr.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) mer., sam., dim. 14 h, 15 h 45.

SEXE, MENSONGES ET VIDÉO (A., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09) mer. 20 h, jeu., mer. 14 h, lun. 16 h.

LES SORCIÈRES D'EASTWICK (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) mer. 22 h.

STRANGER THAN PARADISE (A.-All., v.o.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65) mer., sam., mar. 22 h.

SWEET MOVIE (**) (Fr.-Can., v.f.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71) mer. 18 h.

TINTIN ET LE LAC AUX REQUINS (Fr.-Bel.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) mer. 17 h, dim. 10 h 15 (25 F).

37°2 LE MATIN (*) (Fr.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71) mer., sam., dim. 16 h.

LA VIE EST UN LONG FLEUVE TRANQUILLE (Fr.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) mer., ven., dim. à 13 h 50.

YEELEN (malien, v.o.) : Images d'ailleurs, 5e (45-87-18-09) mer. 22 h, jeu. 16 h, ven. 20 h 30, sam. 16 h, dim. 18 h, lun. 20 h.

ZAZIE DANS LE MÉTRO (Fr.) : Républic Cinémas, 11e (48-05-51-33) mer. 17 h 40.

PARIS EN VISITES

MERCREDI 7 NOVEMBRE

« La collection donnée par E. Tuck », 14 h 30, Musée du Petit Palais.

« La Seine, ses vieux ponts, la batellerie », 14 h 30, place du Châtelet, devant la fontaine (Paris autrefois).

« Du quartier Gaillon aux grands boulevards », 14 h 30, métro 4-Septembre (Paris pittoresque et insolite).

« Versailles : quatre siècles d'histoire à travers les collections du Musée Lambinet », 14 h 30, 54, boulevard de la Reine (Office de tourisme).

« Le Palais de justice en activité », 14 h 30, 20, boulevard du Palais (C. Merle).

« Hôtels et jardins du Marais. Place des Vosges », 14 h 30, sortie métro Saint-Paul (Résurrection du passé).

« Le symbolisme de l'église gothique : une autre version de la cathédrale Notre-Dame », 15 heures, devant le portail central (Monuments historiques).

« L'hôtel de Lauzun, exemple de décor intérieur Louis XIV », 15 h 15, métro Pont-Marie (P.-Y. Jaslet).

« La Fondation Le Corbusier à Auteuil », 15 heures, sortie métro Jasmin (Paris et son histoire).

« Peinture française du Moyen Age », 18 h 30, Musée du Louvre, passage Richelieu (M.-G. Leblanc).

CONFÉRENCES

Toit de la Grande Arche (salle 2), à la Défense, 16 heures : « Les problèmes sociaux rencontrés par les populations immigrées », par C. Guillon (L'Arche de la fraternité).

30, avenue George-V, 14 heures : *Island in the Sky*, film d'A. Souter et R. Lohr (en anglais) ; 14 h 30 : *Kailash, la montagne sacra*, film de P. Brunatto (en italien). Entrée libre (Espace Kronenbourg-Aventure).

Auditorium de la galerie Colbert, 2, rue Vivienne-6, rue des Petits-Champs, 13 heures : *Mémoire des autres*, film de Roger Pic (Bibliothèque nationale).

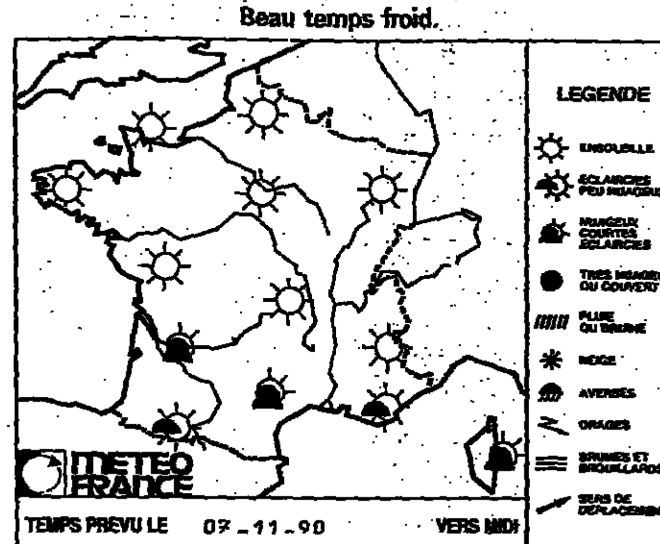


AGENDA

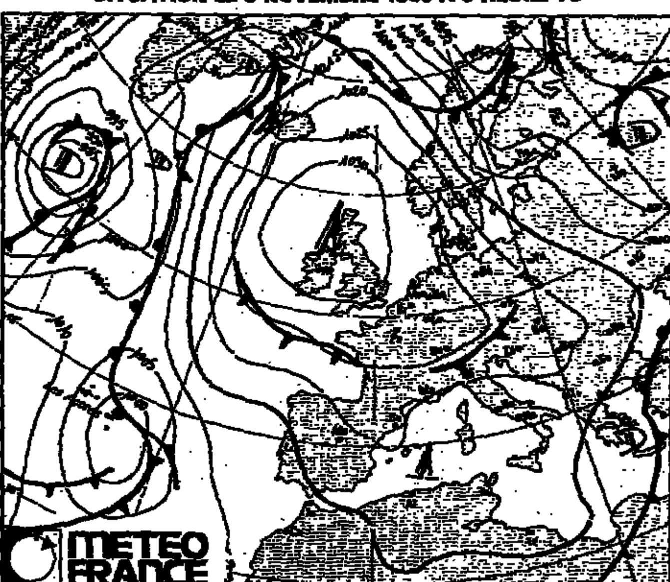
MÉTÉOROLOGIE

Prévisions pour le mercredi 7 novembre

Beau temps froid.



SITUATION LE 6 NOVEMBRE 1990 A 0 HEURE TU



Les nuages et les pluies venant de l'Atlantique gagneront lentement l'ensemble de la France. Ils s'accompagneront de températures plus douces et le *vent de sud-est soufflera par moments sur les côtes.*

Jeudi : Nuages, pluies et vent sur le Sud-Ouest et l'Ouest. – Du sud de la Bretagne à la Vendée, aux Charentes à l'Aquitaine, à Midi-Pyrénées ainsi que sur le Languedoc et le Roussillon le ciel sera très nuageux ou couvert. Les pluies ou les averses qui tomberont le matin près des Pyrénées s'étendront à l'ensemble de ces régions l'après-midi. Le vent de sud-est soufflera fort sur les côtes, de même que le vent d'autan en vallée de la Garonne.

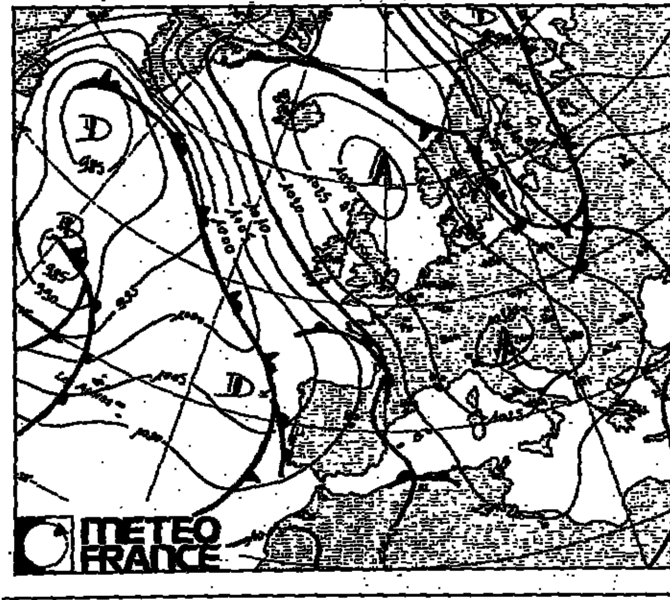
De la Normandie à l'Ile-de-France, au Centre, au Val de Loire et au Massif central, après un début de journée ensoleillé, le ciel se voilera l'après-midi. Là aussi le vent de sud-est se fera sentir surtout près de la Manche.

Sur le Nord, Champagne-Ardenne, la Lorraine, l'Alsace, la Bourgogne, la Franche-Comté, Rhône-Alpes ainsi que sur la Provence, la Côte d'Azur et la Corse la journée sera ensoleillée (quelques bancs de brouillard le matin sur Lorraine, Alsace, Jura).

Les températures du matin seront de 3 degrés à 6 degrés de la côte atlantique au Sud-Ouest et aux côtes méditerranéennes. Ailleurs elles seront de 2 degrés à -2 degrés et même – 3 degrés à 4 degrés sur la Lorraine, l'Alsace, la Franche-Comté.

L'après-midi, il fera de 10 degrés à 13 degrés en général. Par contre, sur le Nord-Est le thermomètre ne dépassera guère 7 degrés à 8 degrés tandis qu'il atteindra 15 degrés à 17 degrés près de la Méditerranée.

PRÉVISIONS POUR LE 8 NOVEMBRE A 12 HEURES TU





TEMPÉRATURES maxima - minima et temps observé le 06-11-90

Valeurs extrêmes relevées entre le 05-11-90 à 6 heures TU et le 06-11-90 à 6 heures TU

FRANCE	max	min	temps
AJACCIO	17	7	N
BIARRITZ	11	4	C
BORDEAUX	10	4	C
BOURGES	9	2	D
BREST	11	3	D
CAEN	11	1	N
CHERBOURG	10	5	P
CLERMONT-FER.	9	1	B
DIJON	7	0	D
GRENOBLE St-M-H	12	-1	-
LILLE	9	1	B
LIMOGES	7	2	D
LYON	9	3	C
MARSEILLE-MAR.	13	0	D
NANCY	8	-3	D
NANTES	12	3	N
NICE	16	7	D
PARIS-MONTS.	9	3	B
PAU	11	3	B
PERPIGNAN	14	3	D
RENNES	13	2	N
ST-ETIENNE	8	3	B
STRASBOURG	8	-1	C
TOURS	10	1	D
TOULOUSE	6	4	C
POINTE-A-PITRE	32	24	N
ÉTRANGER			
ALGER	20	9	N
AMSTERDAM	9	-1	B
ATHÈNES	24	18	N
BANGKOK	34	26	N
BARCELONE	15	7	C
BELGRADE	10	0	D
BERLIN	6	0	D
BRUXELLES	9	3	D
LE CAIRE	29	18	D
COPENHAGUE	6	0	N
DAKAR	30	25	D
DELHI	28	15	D
DJERBA	23	20	P
GENÈVE	8	1	N
HONGKONG	-	-	-
ISTANBUL	-	-	-
JÉRUSALEM	25	12	D
LISBONNE	17	11	C
LONDRES	11	3	N
LOS ANGELES	24	10	D
LUXEMBOURG	5	1	D
MADRID	14	3	P
MARRAKECH	23	15	C
MEXICO	25	11	B
MILAN	14	2	N
MONTRÉAL	17	0	P
MOSCOU	6	2	P
NAIROBI	26	18	N
NEW-YORK	23	13	C
OSLO	8	-2	D
PALMA-DE-MAJ.	20	8	C
PÉKIN	13	3	D
RIO-DE-JANEIRO	29	24	C
ROME	17	5	D
SINGAPOUR	30	24	C
STOCKHOLM	4	3	D
SYDNEY	24	16	D
TOKYO	26	14	D
TUNIS	21	10	D
VARSOVIE	6	2	P
VENISE	14	6	N
VIENNE	10	1	+

A	B	C	D	N	O	P	T	*
averse	brume	ciel couvert	ciel dégagé	ciel nuageux	orage	pluie	tempête	neige

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

RADIO-TÉLÉVISION

Les programmes complets de radio et de télévision sont publiés chaque semaine dans notre supplément daté dimanche-lundi. Signification des symboles : ▶ signalé dans « le Monde radio-télévision » ; □ Film à éviter ; ■ On peut voir ; ■■ Ne pas manquer ; ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

Mardi 6 novembre

TF 1

20.00 Journal, Météo et Tapis vert.



20.35 Sport : Football. Coupe d'Europe de l'UEFA : Bordeaux-Magdebourg.
22.40 Magazine : Ciel, mon mardi !.
0.30 Journal, Météo et Bourse.
0.50 TF 1 nuit. Reportages (rediff.).

A 2

20.40 Cinéma : Le tatoué. □
Film français de Denys de La Patellière (1968).
22.10 Magazine : Cinéma, Cinémas 2ᵉ.
D'Anne Andreu, Michel Boujut et Claude Ventura. Vitali Kanevski ; Robert De Niro ; *Jack Nicholson fait de la photo ; Bernardo Bertolucci : Une lettre de cinéaste de Patrice Leconte ; A la recherche de Gérard Lebovici.*
23.10 Journal et Météo.
23.30 ▶ Documentaire :
Expédition Transantarctica.
De Jean-Louis Etienne.

FR 3

20.40 Magazine : Audit.
Lionel Jospin face aux jeunes.
21.35 Magazine : Hors sujet.
22.30 Journal et Météo.
22.50 Sport : Voile. *La Route du rhum.*
23.05 Télévision régionale.
23.45 Traverses.
Une certaine idée de la France (rediff.).
0.35 Musique : Carnet de notes.

CANAL PLUS

20.30 Cinéma :
Le flic de Beverly Hills 2. □
Film américain de Tony Scott (1987).
22.05 Flash d'informations.
22.15 Cinéma :
Beetle juice. ■■
Film américain de Tim Burton (1988).
23.45 Cinéma :
Evil dead 2. □
Film américain de Sam Raimi (1987).

LA 5

20.40 Cinéma :
Un flic. ■
Film français de Jean-Pierre Melville (1972). Avec Alain Delon, Catherine Deneuve, Richard Crenna.
22.30 Magazine : Goool.
De Pierre Cangioni.
0.00 Journal de minuit.
0.10 Rediffusions.

M 6

20.35 Cinéma :
C'est dans la poche. □
Film américain de Daniel Mann (1978).
22.25 Téléfilm :
Le vent de la colère.
0.00 Six minutes d'informations.
0.05 Magazine :
Dazibao.

LA SEPT

20.00 ▶ Documentaire :
Marianna Rombola, une femme et la mafia.
D'Irène Richard.
20.50 Documentaire : Quietos ya !
De Guillermo Torres.
20.59 Une minute pour une image.
21.00 Magazine :
Mégamix.
De Martin Meissonnier.
22.00 Magazine : Dynamo.
22.30 Téléfilm : Trois amours (3ᵉ partie).

FRANCE-CULTURE

20.00 Musique :
Le rythme et la raison.
Verdi e mobile. 2. L'orchestre.
20.30 Archipel science.
Le Japon à la conquête de l'espace.
21.30 De F comme féministe à F comme femme.
Avec Monique Rémy.
22.40 Les nuits magnétiques.
Les petites ondes.
0.05 Du jour au lendemain.
0.50 Musique : Coda.
Inde : *La génération des aventuriers.*

FRANCE-MUSIQUE

20.00 Opéra *(donné le 30 mai 1989 à la Scala de Milan)* : *Adrienne Lecouvreur, opéra en quatre actes de Cilea, par le chœur et l'Orchestre de la Scala de Milan,* dir. Gianandrea Gavazzeni ; sol. : Peter Dvorsky, Ernesto Gavazzi, Ostavio Di Credico, Saverio Porzano, ténors, Alessandro Cassis, baryton, Ivo Vinco, Guiseppe Riva, basses, Fiorenza Cossotto, Sara Mingardo, mezzo-sopranos.
23.07 Poussières d'étoiles.

Mercredi 7 novembre

TF 1

13.35 Sport : Football. Coupe d'Europe de l'UEFA : *Bucarest-Montpellier,* en direct de Bucarest.
15.40 Club Dorothée.
17.25 Série : Starsky et Hutch.
18.15 Jeu : Une famille en or.
18.45 Feuilleton : Santa-Barbara.
19.13 Tirage du Tac-O-Tac.
19.15 Jeu : La roue de la fortune.
19.45 Divertissement :
Pas folles, les bêtes !
20.00 Journal, Tapis vert, Météo et Loto.
20.40 Variétés : Sacrée soirée.
Spécial Julio Iglésias.
22.40 Magazine : En quête de vérité.
23.45 Journal, Météo et Bourse.

A 2

17.05 Magazine : Eve raconte.
Eva Peron (8ᵉ partie).
17.30 Jeu : Des chiffres et des lettres junior.
17.55 Magazine : Giga.
18.25 Magazine : Une fois par jour.
20.00 Journal et Météo.
20.40 Feuilleton :
Le mari de l'ambassadeur (8ᵉ épisode).
21.35 Série : Hôtel de police.
22.25 Documentaire :
De Gaulle au fil des mots.
23.20 Journal et Météo.

FR 3

14.50 Questions au gouvernement.
En direct de l'Assemblée nationale.
17.05 Magazine : Graine d'infos (rediff.).
17.30 Allô Bibizz.
18.15 ▶ Magazine : C'est pas juste.
18.30 Jeu : Questions pour un champion.
19.00 Le 19-20 de l'information.
De 19.12 à 19.30, le journal de la région.
20.10 Jeux : La classe.
20.40 ▶ Magazine : La marche du siècle.
Reportage : Les enfants en miettes.
22.20 Journal.
22.40 Sport : Voile. La Route du rhum.
22.50 Magazine : Faut pas rêver.

CANAL PLUS

15.30 Téléfilm : Roxanne. le dossier Pulitzer.
17.00 Les Nuls... l'émission (rediff.).
18.00 Cabou cadin.

En clair jusqu'à 19.15

18.30 Dessins animés : Ça cartoon.
18.50 Top albums.
19.05 Sport : Football. Coupe d'Europe de l'UEFA : Monaco-Odessa (URSS).
21.00 Sport : Football. Coupe d'Europe des clubs champions : Marseille-Lech Poznan.
23.05 Flash d'informations.

LA 5

16.25 Dessins animés.
18.30 Série : Happy days.
19.00 Journal images.
19.10 Jeu : Télé-contact.
19.45 Journal.
20.30 Drôles d'histoires.
20.40 Histoires vraies.
Soirées galantes, téléfilm de Lou Antonio.
22.20 Débat : Sexy-business.
0.00 Journal de minuit.

M 6

16.40 Série : Les têtes brûlées.
17.35 Variétés : Tungstène.
Emission présentée par Fatine.
18.00 Série : Campus show.
18.25 Jeu : Zygomusic.
18.54 Six minutes d'informations.
19.00 Série : Magnum.
19.54 Six minutes d'informations.
20.00 Série : Madame est servie.
20.35 Téléfilm : Tu récolteras la tempête.
22.20 Série : Brigade de nuit.
23.15 Magazine :
Le glaive et la balance.
0.05 Six minutes d'informations.

LA SEPT

14.30 Documentaire : Histoire parallèle.
15.30 Magazine : Mégamix.
16.30 Documentaire : *Mr et Mrs Thaw sur la route de la soie* (2). De Lawrence Thaw.
17.45 *Cinéma d'animation* : Images.
17.50 *Documentaire* :
Les documents interdits.
17.55 Cinéma :
Dimanche d'août. ■■
Film italien de Luciano Emmer (1950).
19.15 Moyen métrage : La ricotta.
De Pier Paolo Pasolini.
20.00 Documentaire : Musiques de l'Afrique noire (Musique du Mali).
20.59 Une minute pour une image.
21.00 Documentaire : Les patients.
22.20 Cinéma d'animation : Images.
22.30 Documentaire :
Les documents interdits.
22.35 Cinéma : Bellissima. ■■■
Film italien de Luchino Visconti (1951).

FRANCE-CULTURE

20.00 Musique : Le rythme et la raison.
Verdi e mobile. 3. Le personnage.
20.30 Tire ta langue.
Les accents des Français.
21.30 Correspondances. Des nouvelles de la Belgique, du Canada et de la Suisse.
22.00 *Communauté des radios publiques de langue française.*
22.40 Les nuits magnétiques. *Jazz, musique de nuit.*
0.05 Du jour au lendemain.
0.50 Musique : Coda. Inde : La génération des aventuriers.

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Concert (donné le 24 octobre lors du Festival d'automne de Paris) : Chinese opera, de Eotvos ; Nonsense madrigals, de Ligeti ; Trois pièces pour piano. Huit pièces pour piano op. 3, Trois inscriptions anciennes op. 25, Quatre capriccios op. 9, *Quasi una fantasia op. 27, de Kurtag, par l'ensemble InterContemporain, dir. Peter Eotvos ; sol. : Phyllis Bryn-Julson, soprano, Zoltan Kocsis, piano.*
23.07 *Poussières d'étoiles. Jazz club en direct de l'Entrepôt à Paris.*

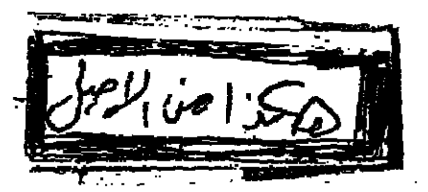
Du lundi au vendredi, à 9 heures, sur FRANCE-INTER
« ZAPPINGE »
Une émission de GILBERT DENOYAN avec ANNICK COJEAN et la collaboration du « Monde ».

Audience TV du 5 novembre 1990

Le Monde / SOFRES NIELSEN

Audience instantanée, France entière 1 point = 202 000 foyers

HORAIRE	FOYERS AYANT REGARDÉ LA TV (en %)	TF1	A2	FR3	CANAL +	LA 5	M6
		Santa Barbara	Une fois...	Act. rég.	Bande ann.	Télé contact	Magnum
19 h 22	59,2	22,1	8,4	21,0	1,8	2,1	3,9
		Roue fortune	Une fois...	19-20 info	Nulle part	Journal	Magnum
19 h 45	60,5	28,2	7,2	13,7	3,4	2,8	5,2
		Journal	Journal	La classe	Nulle part	Journal	Madame...
20 h 16	73,3	28,9	20,4	9,3	3,9	4,3	7,1
		Clara...	Lorsque...	La femme...	Pharaons	Poursuite...	Soleil rouge
20 h 55	69,7	25,8	15,7	10,3	2,9	6,7	9,5
		Clara...	Lorsque...	La femme...	Pharaons	Poursuite...	Soleil rouge
22 h 08	62,3	18.2	16,6	10,8	2,9	7,4	7,9
		Santé à la une	Lorsque...	Soir 3	Myst. Egypte	Jack Killian	Brigade...
22 h 44	38.2	8.9	18,2	4,6	1,7	2,7	2,4



COMMUNICATION

Accord entre une station TV et des radios américaines

Des images à écouter

Pour capter les téléspectateurs *qui, de plus en plus nombreux, manquaient* à l'appel de son journal du soir diffusé entre 18 heures et 19 heures, une chaîne d'Atlanta, WSB-TV, a décidé d'aller les rechercher, là où, pensait-elle, ils se cachaient : dans leur voiture.

Soucieuse donc de rattraper les infidèles et les retardataires, WSB a passé un accord *avec vingt-trois radios locales situées dans sa* zone de diffusion ; chaque jour désormais, celles-ci transmettent en direct pendant une heure le journal du soir – tout au moins sa bande sonore.

Le bulletin est livré gratuitement – la télévision finance même le relais de transmission – à *charge pour les radios de meubler* les espaces publicitaires (quinze minutes dans l'heure !) en y glissant des informations de leur cru ou de la publicité locale et de diffuser chaque semaine vingt et une annonces promotionnelles pour l'opération.

WSB, quant à elle, rappellera, au cours de son bulletin l'existence de ce relais radiophonique. De nouvelles chaînes locales étudient la *possibilité de nouer de semblables* accords avec les radios. *« Epatant,* dit un habitant, *on se fait nous-mêmes notre propre cinéma en imaginant les images qui collent au son. En visualisant les présentateurs qu'on connaît et en ayant l'impression, en arrivant à la maison au cours du journal, d'être déjà dans le bain. »*

L'idée mérite assurément d'être creusée ... voire étendue à la fiction. *Qui ne connaît des aficionados de Santa-Barbara qui soupire*raient de plaisir en captant leur feuilleton au volant de leur voiture ?

ANNICK COJEAN

□ ***Vidéo : forte hausse des ventes de cassettes.*** – Les ventes de cassettes vidéo ont atteint 462 millions de francs au premier semestre de 1990, soit une progression de 88,2 % sur la même période de 1989, selon la Chambre syndicale de l'édition audiovisuelle. *Le marché de la vidéo en France,* à l'instar de celui des autres pays, se tourne ainsi de plus en plus vers la vente directe au consommateur (*le Monde* du 10 avril). Ces ventes supplantent largement les recettes dérivées des cassettes destinées à la location, qui atteignent 143 millions de francs soit *« une faible progression qui semble confirmer la fin de la récession constatée depuis plusieurs années sur le marché locatif »*, note la CSEA. Parmi ses adhérents, la chambre syndicale enregistre une augmentation globale de 57,55 % du chiffre d'affaires au premier semestre

Lucarnes d'Europe

Suite de la première page

D'autres – *professionnels*, créateurs ou sociologues – se montrent plus sceptiques, se méfient d'une *« culture patchwork »*, s'interrogent sur l'identité européenne et sur la fonction d'intégration qu'on assigne, soudain sans scrupules, à *la télévision. Mais personne* n'a encore vu cette Europe des petites lucarnes tant pèse encore le poids historique des monopoles nationaux, tant sont encore étanches les frontières audiovisuelles. Nul ne sait si TF 1, Canale Cinque, Lifestyle, Kindernet, *Landscape Channel*, Eins Plus, SV 2, TRT 3, RTL 4 ou Kanali 29 ont quelque chose en commun, un avenir à partager.

En organisant la rencontre des images, la collision des *génériques, speakerines,* feuilletons, clips et séries, la BPI tente, plutôt qu'une exposition, une passionnante expérience de laboratoire. De cette Europe électronique *in vitro*, quelques grands traits se *dégagent au premier regard sur les écrans et, plus nettement encore*, grâce aux images figées par le remarquable catalogue conçu par Alain Le Diberder.

On voit, de Londres à Varsovie, de Madrid à Bratislava, le même *sérieux pontifiant du journal télévisé*, la sacralisation de son dispositif. On sourit devant les apparitions multi-lingues des mêmes dessins animés japonais ou les habillages nationaux de *« La roue de la fortune »*, concept américain vendu à la quasi-totalité des chaînes européennes. Mais ces ressemblances immédiates tiennent plus à la logique du média qu'à la culture européenne. *Plus riches d'enseignements* sont les différences de représentation de l'Europe qu'offrent les cartes météo ou les subtiles variations dans la mise en scène des plateaux de variétés. Le spectacle télévisuel que l'on *croyait homogène et banalisé, trahit soudain* les *spécificités* nationales. D'où l'intérêt de l'exploration systématique des programmes proposée par la BPI.

Ce voyage original commence avec les différentes versions de la chute du mur de Berlin et se poursuit jusqu'au 5 février par des programmations *thématiques hebdomadaires : génération télé*, le design, la culture, la jeunesse, la découverte du monde, etc.

Mais les premières suprises de cette initiation commencent avec *les autoportraits demandés par le Centre Pompidou à plus de* soixante télévisions du continent. Figure imposée de quatre minutes où chaque chaîne est libre de résumer sa vision du monde. De la parade commerciale à l'hymne *nationaliste en passant par le dépliant tourisitique* ou le clin d'oeil ironique, l'évantail des réponses offre une vision décapante de la mosaïque audiovisuelle... et un avant goût des difficultés qui attendent la construction culturelle de l'Europe.

JEAN-FRANÇOIS LACAN

L'agence UPI menacée de liquidation

L'agence de presse américaine UPI est une nouvelle fois au bord de la liquidation. La direction a demandé lundi 5 novembre aux 3000 salariés de l'agence – répartis dans *180* bureaux – d'accepter *une* réduction de 35 % de leurs salaires, faute de quoi la société fermerait ses portes. La même réduction a déjà été annoncée à l'encadrement de UPI vendredi. Le syndicat de l'agence refuse ces propositions, qui seront cependant soumises au vote des salariés, à une date non spécifiée.

Deuxième agence de presse internationale des Etats-Unis après Associated Press, UPI connait des difficultés financières récurrentes. La société a changé trois fois de propriétaires en huit ans, et est actuellement détenue par la société Infotechnology. L'agence avait dejà annoncé en septembre la fermeture de ses bureaux dans cinq *Etats des Etats-Unis.*

A Lyon

Le périodique diocésain « l'Essor » doit être cédé au groupe Hersant

Les diocèses de Lyon et de Saint-Etienne vont sans doute céder au quotidien lyonnais *le Progrès*, partie intégrante du groupe Hersant, le périodique *l'Essor*, diffusé à 16 000-18 000 exemplaires chaque semaine grâce à plusieurs éditions : trois dans la Loire, une dans le Rhône et une dernière dans l'Isère. La transaction sera réalisée *« dans les prochains jours »*, le conseil épiscopal du diocèse de Lyon, composé de *18 membres, ayant donné* le 26 octobre son accord pour une *« cession pure et simple du périodique, qui cesserait alors d'être un hebdomadaire diocésain, dans la mesure où cette solution présenterait une meilleure garantie pour l'emploi des salariés actuels »* (une dizaine de personnes). Selon un porte-parole de l'évêché, les négociations avec *le Progrès* ont été engagées à la demande de la rédaction de *l'Essor*. *(Bureau régional.)*

Quand l'herbe ne fait plus vendre de papier...

Sinsemilla Tips ne paraitra plus. Cette revue trimestrielle américaine, qui devait son titre à une variété très appréciée de marijuana, distillait depuis dix ans ses conseils aux cultivateurs d' « herbe » des États-Unis, en les accompagnant de nouvelles générales sur la question de la drogue.

Même si les États-Unis restent considérés comme les premiers producteurs mondiaux de marijuana, les lecteurs se faisaient rares. De *20 000 exemplaires jusqu'à l'année dernière, le tirage de la revue publiée* à Corvallis (Oregon) était tombé à 4000 exemplaires. Ses responsables expliquent la fermeture par *« l'hystérie et la paranoïa anti-drogue »* qui règnent aux Etats-Unis.

ÉCHECS



Onzième partie : nulle

Karpov désamorce une « bombe »

Quelle préparation, quel culot, quelle défense ! La *onzième* partie, jouée lundi 5 *novembre*, si elle a été *courte* et nulle, n'en a pas moins laissé pantois les spectateurs et peut-être Karpov lui-même.

Reprenant benoîtement l'est-indienne abandonnée dans la neuvième partie, Kasparov changea bien son septième coup (... éxd4 au lieu de ç6, Dé7 ou Ca6 joués précédemment) mais cela ne permettait pas tout de même de *prévoir* la « bombe » du treizième *coup* :... Txé3. *Le champion du monde n'avait pris que cinq minutes pour* en arriver à ce sacrifice positionnel de qualité destiné à lui donner la maîtrise des cases noires.

Karpov le comprit très vite qui mit son Roi en h1, un bon coup qui n'empêcha nullement Kasparov de poursuivre son plan, quasiment sans réfléchir, ce qui indiquait le degré extrême de préparation de cette variante : le passage de la Tour restante de l'aile Dame à l'aile *Roi* (Tb8, *Tb4*, Th4) et *tout* cela en *moins* d'une heure de *réflexion*.

Le challenger ne *trembla* pas : 19. *Cd2 ; 20. Cd3,* ramenant son *cavalier exilé ; 21 : Df2 parant* la *menace mortelle : 21... Cg3+* suivi de Fd4. Au vingt-troisième coup, il choisit la nullité, heureux d'avoir pu désamorcer la « bombe » de son rival. Sur l'échiquier, Kasparov avait deux Tours net en moins mais l'échec perpétuel.

Avant la dernière partie à New-York, mercredi 7 novembre, le score reste à égalité : 5,5 partout.

B. de C.

Blancs : KARPOV
Noirs : KASPAROV

Onzième partie
Défense est-indienne

1. d4	Cf6	14. Dxé3	Df8
2. ç4	g6	15. Cxç6	bxç6(5)
3. Cç3	Fg7	16. Rh1(53)	Tb8(10)
4. é4	d6	17. Ca4(59)	Tb4(19)
5. Cf3	0-0	18. b3	Fé6
6. Fé2	é5	19. Cb2(80)	Ch5(56)
7. Fé3	éxd4	20. Cd3(88)	Th4(58)
8. Cxd4	Té8	21. Df2(91)	Dé7(60)
9. f3	ç6	22. g4	Fd4
10. Dd2(8)	d5(2)	23. Dxd4	Txh2+
11. éxd5	çxd5	24. Rxh2(107)	Dh4+(62)
12. 0-0	Cç6	25. Nulle.	
13. ç5(23)	Txé3(5)		

Les chiffres entre parenthèses représentent, en minutes, le temps total de réflexion de chaque joueur depuis le début de la partie.

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du dimanche 4 novembre :

UNE LOI

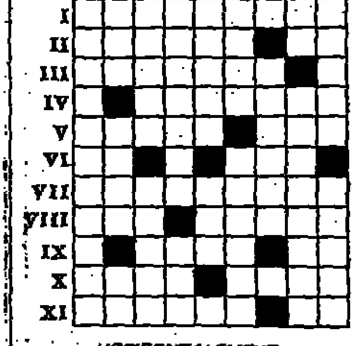
– N° 90-977 du 31 octobre 1990 portant diverses dispositions en matière de sécurité routière.

DÉCRET

– N° 90-978 du 31 octobre 1990 modifiant le décret n° 85-924 du 30 août 1985 relatif aux établissements publics locaux d'enseignement.

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 5385



HORIZONTALEMENT

I. A de très nombreux titres. – II. Fit *revenir quelqu'un sur ses pas. Visibles* en « volière ». – III. Ce que peut trouver celui qui cherche des poux à autrui. – IV. Certains sont cendrés. – V. Apportera une réponse négative. Plainte que l'on adresse. – VI. Note. Font très longtemps de l'ombre. – VII. Qui ne perdent donc pas. – VIII. A droite sur la carte de France. *Fera savoir* qu'il est là. – IX. Est bavarois. Pronom. – X. S'*exprimait* souvent en mugissant. Fait sortir. – XI. Sont nuisibles à l'atmosphère. Réfléchi.

VERTICALEMENT

1. Agissent proprement. – 2. Ennemie de la paix. Porteurs de charge. Fut longtemps la réponse à bien des questions. – 3. On le dit vieux. Qui ne saurait être privé d'emploi. – 4. Ont des cors. Mot japonais. – 5. Mit au parfum. Bel emplumé. – 6. Connut des heures tragiques. Ont pu bâtir des châteaux en Espagne. – 7. Laisse des traces. – 8. N'aurait pu regarder passer les trains. Qui ont de bons mots. – 9. Facilite l'accès. N'a plus les pieds sur terre.

Solution du problème n° 5384

Horizontalement

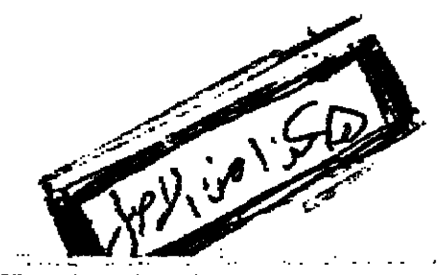
I. Désuétude. – II. Ecarteler. – III. Soleils. – IV. Hue. Raton. – V. Et. Ramené. – VI. Revigorés. – VII. Amen. – VIII. Talé. Der. – IX. Epi. Proue. – X. Erseau. Su. – XI. Sée. Semés.

Verticalement

1. Déshéritées. – 2. Ecoute. Apre. – 3. Salé. Valise. – 4. Ure. Rime. – 5. Etrage. Pas. – 6. Télamon. Rue. – 7. Ulster. Do. – 8. Dé. Onéreuse. – 9. Erines. Reus.

GUY BROUTY





Le Monde

INITIATIVES

CAMPUS ◆ EMPLOI

VIEILLIR DANS L'ENTREPRISE

Après les excès de la préretraite, les entreprises se préoccupent du sort de leurs salariés âgés. Avec l'idée de prolonger leurs carrières et de faire évoluer leurs fonctions. Pages V et VI

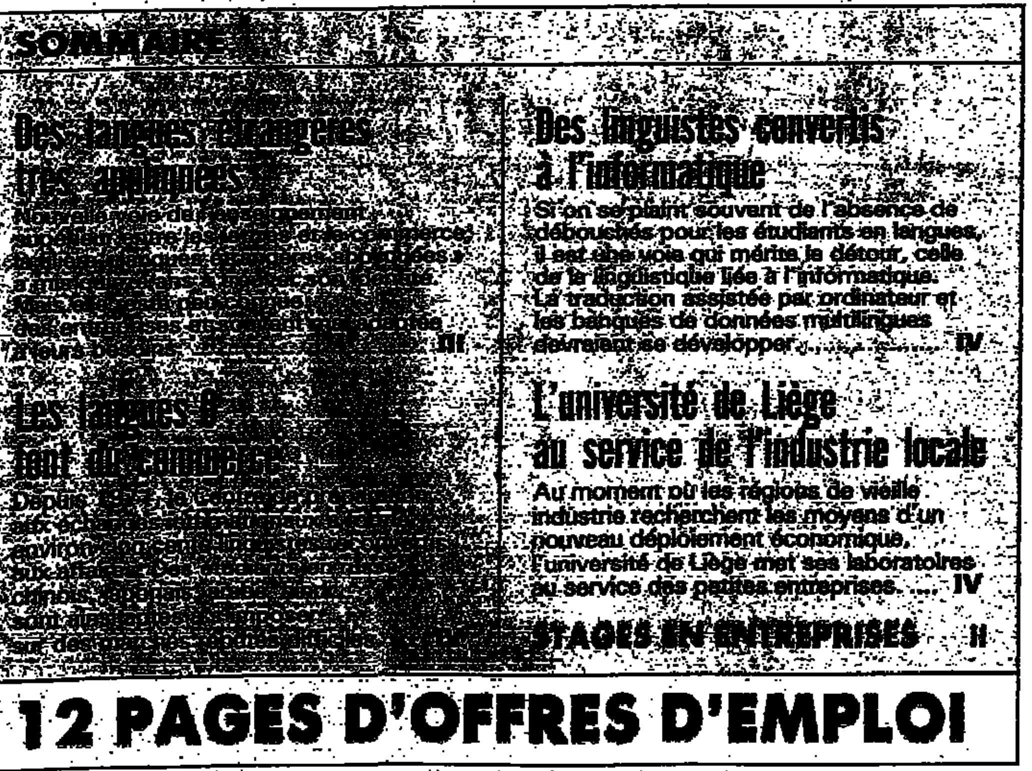
D'IMPERCEPTIBLES, les signes se confirment. Les entreprises commencent à s'intéresser au sort de leurs salariés les plus âgés. Elles cherchent à les garder et, progressivement, se préoccupent de les former. Pas seulement pour les adapter aux nouvelles technologies, mais aussi pour prolonger leur carrière et trouver les moyens de faire évoluer leurs fonctions. Thomson et aussi l'Union des industries métallurgiques et minières (UIMM) pour la formation des plus de quarante-cinq ans ont conclu des accords.

A l'origine de ce changement d'attitude, il y a bien sûr le constat douloureux des ravages causés par les cessations anticipées d'activité – les préretraites – pendant les années de crise et de restructuration. Nombre de chefs d'entreprise se lamentent sur les trésors de savoir-faire qui ont été perdus dans la tourmente et reconnaissent, mais un peu tard, le caractère irremplaçable de l'expérience. Mais il y a aussi d'autres explications, plus prosaïques, qui ne se limitent pas à la déformation de la pyramide des âges, souvent source de difficultés pour l'entreprise. Le nombre des jeunes arrivant sur le marché du travail va peu à peu se tarir, pour des raisons démographiques. Déjà inquiétante, la pénurie de main-d'œuvre qualifiée va se doubler d'un manque de nouveaux diplômés. Il faut, dès à présent, prévoir que les anciens devront rester à leurs postes.

M. Pierre Guillen, vice-président délégué de l'UIMM, a averti les dirigeants de ces menaces depuis deux ans. De même que M. José Bidegain, actuellement conseiller du ministre de l'industrie et ancien directeur général adjoint de Saint-Gobain, qui évoquait le risque social des *« licenciements de permutation »*, un jeune formé étant censé remplacer un plus âgé. Depuis, tout le monde a pris conscience des dangers, et le développement de la gestion prévisionnelle de l'emploi, chère à M. Jean-Pierre Soisson, ministre du travail, n'est pas sans rapport avec le souhait qui se manifeste d'anticiper les évolutions.

Suite page V





SOMMAIRE

12 PAGES D'OFFRES D'EMPLOI



STAGES

« Le Monde initiatives » publie chaque semaine des offres de stages en entreprises pour les étudiants. Les personnes intéressées doivent contacter directement le CDTE, association responsable de ce service, lancé en collaboration avec la MNEF, en téléphonant au 47-35-43-43 ou en s'inscrivant sur Minitel 36-15 JOBSTAGE. Les frais annuels d'inscription sont de 149 F.

Les entreprises désireuses de passer des offres sont priées de consulter directement cette association au (1) 47-35-43-43.

Gestion

Lieu : Saint-Hilaire-de-Riez. Date : immédiat. Durée : 3 mois. Ind. : à définir. Profil : bac + 2. Mission : gestion des stocks en fonction des achats. 11675.

Lieu : Paris. Date : novembre. Durée : 3 mois. Ind. : 8 000 F. Profil : bac + 3 mini. gestion du personnel, info. (Lotus + Stats). Mission : analyse statistiques et réalisation de simulation dans le cadre d'une étude salariale liée à l'élaboration d'un accord entreprise. 11674.

Lieu : Ivry. Date : immédiat. Durée : 3 à 6 mois. Ind. : 1 500 F ou plus. Profil : bac + 2 ou plus. Mission : travaux comptables analyse et rapprochement de comptes. 11673.

Comptabilité

Lieu : Paris. Date : immédiat. Durée : 3 mois ou plus. Ind. : 1 500 F à 4 000 F. Profil : bac + 2 embauche éventuelle. Mission : comptabilité générale, travaux comptable jusqu'au bilan. 12620.

Lieu : Paris. Date : novembre. Durée : 2 mois. Ind. : 5 000 F. Profil : bac + 2 mini. Mission : comptabilité clientèle et fournisseur, établir les fiches de paies et déclarations URSSAF, TVA. 12619.

Lieu : Paris. Date : immédiat. Durée : 3 à 6 mois. Ind. : 1 500 F. Profil : bac + 2 ou 3. Mission : comptabilité fournisseur-client, saisie informatique. 12617.

Personnel

Lieu : La Défense. Date : immédiat. Durée : 3 mois. Ind. : 5 000 F. Profil : bac + 3 info. Mission : accompagner les différents projets en cours de mise en place (paie et gestion personnel). 13597.

Lieu : Montigny. Date : immédiat. Durée : 4 mois. Ind. : à définir. Profil : bac + 3 ou 4 droit social. Mission : recrutement de candidatures handicapés et formation. 13596.

Lieu : Paris. Date : immédiat. Durée : 2 mois. Ind. : base SMIC + intéressement. Profil : bac + 4 ingénieur BTP. Mission : amélioration des installations de repos du personnel roulant de la banlieue Paris-Saint-Lazare (audit auprès du personnel et proposition de projet). 13594.

Lieu : Paris. Date : immédiat. Durée : 1 mois. ind. : 4 000 F à 6 000 F. Profil : bac + 4 droit. Mission : étude sur le rôle et l'organisation d'un service sécurité (responsabilité de l'employeur, délégation de pouvoir, mise en place CHSCT). 13583.

Marketing

Lieu : Les Ulis. Date : immédiat. Durée : 3 à 6 mois. Ind. : à définir. Profil : bac + 3 ou plus école d'ingénieur ou commerce. Mission : réalisation d'études de marché, de la compétition d'argumentaire de vente et de stratégie de vente (prix et canaux de vente) résultant de cette étude. 14908.

Lieu : Paris. Date : immédiat. Durée : 12 mois. Ind. : 40 F. Profil : bac + 1. Mission : marketing téléphonique. 14889.

Commerce

Lieu : Paris. Date : novembre. Durée : à définir. Ind. : fixe + commission. Profil : bac + 2 BTS ou MIAGE info. Mission : technico-commercial en micro-informatique professionnelle, bonne connaissance du PC compatible ou Apple Macintosh. 15684.

Lieu : H Paris. Date : immédiat. Durée : 2 mois. Ind. : à définir. Profil : bac + 2 mini BTS ou école de commerce. Mission : suivi de clientèle, expérience de la vente. 15681.

Lieu : Levallois. Date : immédiat. Durée : 3 mois. Profil : bac + 2 à 5. Ind. : Fixe 3 000 F + % sur CA. Mission : développement du secteur commercial, recherche et gestion de clientèle. 15677.

Lieu : Cergy-Pontoise. Date : immédiat. Durée : 3 mois et +. Ind. : carte PTT + 10 % sur CA. Mission : création et développement d'une clientèle tout secteur (vente d'espace publicitaire ayant comme support l'affichage mobile en buggy). 15631.

Vente

Lieu : Paris. Date : novembre. Durée : 5 mois. Ind. : fixe + commissions. Profil : bac + 2 BTS ou DUT (action commerciale ou info.). Mission : vendeur micro-informatique en magasin ayant la pratique des micro-ordinateurs Amstrad. 16745.

Lieu : Paris. Date : immédiat. Durée : 3 mois renouvelables. Ind. : fixe ou commissions. Profil : bac vente et commerce. Mission : vente par téléphone excellente. 16702.

Informatique

Lieu : Neuilly-sur-Seine. Date : immédiat. Durée : 2 mois. Ind. : 2 000 F + 2 000 F fin de stage + tickets restaurant. Mission : assistant chef de produit, test de produit. 17841.

Lieu : Paris. Date : immédiat. Durée : 3 semaines ou 1 mois. Ind. : 3 000 F. Profil : bac + 1. Mission : connaissance efficace du Framework III saisie étude de marché. 17840.

Lieu : Ivry. Date : immédiat. Durée : 6 mois embauche possible. Ind. : 4 000 F. Profil : bac + 2. Mission : bureautique language C, Cobol. 17839.

Lieu : Les Ulis. Date : immédiat. Durée : 2 mois. Ind. : 3 500 F. Profil : bac. Mission : support technique de logiciels sur IBM-PC. 17837.

Lieu : Neuilly-sur-Seine. Date : immédiat. Durée : 3 mois. Ind. : à définir. Profil : bac + 4. Mission : analyse sur les clients à partir de données informatiques. 17836.

Lieu : Roissy. Date : novembre. Durée : 1 mois. Ind. : à définir. Profil : bac connaissance Quick Basic et Dbase IV. Mission : programmation statistique. 17835.

Droit

Lieu : Saint-Cloud. Date : immédiat. Durée : 3 mois. Ind. : SMIC. Profil : bac + 4 ou 5 droit des affaires. Mission : droit des sociétés des affaires, environnement, contrats. Assistant du juriste. 23574.

Lieu : La Défense. Date : indéterminée. Durée : 2 mois. Ind. : transport et repas. Profil : bac + 4. Mission : suivi des contentieux sociaux et commerciaux. 23575.

Secrétariat

Lieu : Paris. Date : immédiat. Durée : 3 mois ou plus. Ind. : 1 500 F à 4 000 F. Profil : bac + 2. Mission : secrétaire commerciale et administrative, correspondance et contacts clientèle. 24740.

Lieu : Viroflay. Date : immédiat. Durée : 3 mois. Ind. : à définir. Profil : bac. Mission : aider la personne responsable de la fabrication, des achats, de la planification. 24736.

Lieu : Paris. Date : Paris. Date : immédiat. Durée : 2 à 3 mois mini. Ind. : 1 500 F. Profil : bac. Mission : emploi de bureau avec petit secrétariat plus formation sur micro-informatique. 24733.

Lieu : Levallois. Date : immédiat. Durée : 1 mois. Ind. : à définir. Profil : bac. Mission : secrétariat attachée au service communication interne. 24715.

Et de nombreux autres stages sur le 36-15 JOBSTAGE. Pour tous renseignements, contacter le CDTE au 47-35-43-43.

LA LIBRAIRIE DES ÉTUDIANTS

Cette rubrique recense les dernières parutions de livres plus spécialement destinés aux étudiants et aux enseignants.

« Septentrion », le dialogue permanent

Anthologie d'articles parus dans *Septentrion*, revue de culture néerlandaise lancée en 1972, qui se veut une passerelle avec la culture francophone, et plus particulièrement française. Des peintres, Geer et Bram van Veld, à l'écrivain Hugo Claus, de l'expressionnisme du mouvement Cobra à la poésie de van Ostaijen, ces trente-deux articles de fond, soigneusement illustrés, témoignent de la richesse passée présente des Pays-Bas et de la Flandre dans les domaines de la littérature, du cinéma, des arts plastiques, du théâtre, de l'histoire ou de la politique culturelle. Une rubrique est consacrée aux « échanges », traitant par exemple de l'amitié personnelle et littéraire entre André Gide et Jef Last ou de l'influence picturale de l'école française de Barbizon sur celle de La Haye.

▶ Fondation franco-néerlandaise « Stichting Ons Erfdeel ». Belgique, 206 p., 130 F.

Les domaines de la psychologie sociale : le champ social

Gustave-Nicolas Fischer

Ce manuel fait partie d'une présentation générale des domaines d'intervention de la psychologie sociale qui a déjà donné lieu à la publication de *Concepts fondamentaux de la psychologie sociale*. Y sont exposées les grandes théories relatives aux niveaux d'articulation du champ social (groupes, institutions, environnement social) et aux répertoires de base à partir desquels il est appréhendé par l'individu (culture et cognition sociale). A l'usage des étudiants de premier cycle en sciences sociales.

▶ Dunod, collection « Sciences humaines », 286 p., 120 F.

Macroéconomie keynésienne, le projet économique de John Maynard Keynes

Alain Barrère

L'ambition de ce manuel est d'exposer les enseignements contenus dans *Théorie générale de l'emploi, de l'intérêt et de la monnaie (1936)* et de les actualiser au regard des éléments neufs apportés par la publication des œuvres complètes de Keynes entre 1971 et 1979 ; et des analyses, interprétations et controverses auxquelles elle a donné lieu. L'auteur, professeur émérite à Paris-I, consacre une partie aux travaux des économistes qui cherchent à élaborer une synthèse des systèmes néo-classique et keynésien, et à ses propres recherches, qui tendent à interpréter la *Théorie générale* comme l'avant-projet d'une théorie de l'économie monétaire de production. Paru dans la même collection : *Finances publiques, une approche économique*, par Alain Euzéby et Marie-Luise Merschtel.

▶ Dunod, collection « Economie Module », 380 p., 175 F.

Les investissements étrangers aux Etats-Unis

Michel Rainelli

Les Etats-Unis sont devenus, dans les années 80, le premier pays de destination des investissements européens et japonais à l'étranger. Spécialiste en économie internationale, l'auteur propose un bilan des travaux consacrés au développement de ces investissements, complété par des vérifications empiriques. Trois aspects sont plus précisément traités : la mesure des investissements (origine des investisseurs, modalités d'implantation, secteurs économiques concernés...) ; les théories relatives à la position internationale de l'économie nord-américaine dans les années 80 ; l'impact des investissements étrangers sur l'économie des Etats-Unis et la réaction des pouvoirs publics. Cet ouvrage est issu d'un enseignement dispensé en DEA d'économie et finance internationale.

▶ Economica, Bibliothèque d'économie internationale, 129 p., 68 F.

Cent ans de théorie française de la traduction De Batteux à Littré (1748-1847)

Lieven d'Hulst

Une contribution à l'histoire des théories de la traduction en France, de l'Encyclopédie à la fin de l'époque romantique. L'ouvrage réunit trente textes (ou extraits) théoriques ou critiques publiés pendant cette période. Ecrits par des journalistes, des traducteurs ou des écrivains, comme Vigny ou Mme de Staël, ils sont introduits chacun par une notice situant l'auteur et son apport.

▶ Presses universitaires de Lille, 256 p., 100 F.

L'environnement européen de l'entreprise

Philippe Laurent

En format de poche, une étude sur le droit de la Communauté économique européenne et sur son impact pour les entreprises, qu'il s'agisse des relations entre employeurs et salariés ou de la fixation des prix. Trois grandes parties sont développées : les sources du droit communautaire (traités et droits dérivés) ; l'application du droit et ses relations avec le droit national et international ; les différents recours pouvant être présentés à la Cour de justice des Communautés européennes.

▶ Vulbert, collection « Vulbert Entreprise », 182 p., 95 F.

Le marché des langues vivantes

Les entreprises ont de plus en plus besoin de spécialistes de langues vivantes. Des formations se mettent en place pour répondre à cette demande

Les LEA se rebiffent

La filière « Langues étrangères appliquées » est peu connue des entreprises et souvent mal adaptée à leurs besoins. Enseignants et étudiants se mobilisent pour redresser la situation

ON ne passe pas aisément du monde de l'université et de la recherche à celui de l'entreprise et de la production. Créée en 1973, la filière Langues étrangères appliquées (LEA) a mis quinze ans à se trouver une identité. Maurice-Paul Gautier, directeur des LEA de la Sorbonne, se souvient de l'émotion de ses confrères à l'annonce de la création de cette nouvelle voie de l'enseignement supérieur, à cheval entre les lettres et le commerce : *« Certains professeurs nous disaient : « Vous êtes à la botte du capital », « C'est le déclin de l'université !... ». Mais avec le temps, ils se sont aperçus que nous étions des gens sérieux. »*

Sérieux ? Pleins de bonne volonté, sans aucun doute, mais avec des résultats longtemps médiocres, pour une formule bâtarde. Langues étrangères appliquées, c'est d'abord un curieux mélange entre l'enseignement, à niveau égal, de deux langues (essentiellement anglais/espagnol et anglais/allemand, mais aussi italien, portugais, russe...) auquel s'ajoute une multitude de disciplines : droit, économie, gestion, comptabilité, informatique, secrétariat... On pourrait croire – et l'on a cru... – qu'il s'agissait là d'une potion magique pour entrer dans le commerce international et l'import-export. Hélas, comme l'affirme sans détour Patrice Pognan, directeur du Centre de recherche en traitement automatique des langues (CERTAL), dépendant des Langues'O : *« La pluridisciplinarité ne se fait pas au rabais »*...

EMPLOYÉS. Le jugement est sévère, mais il semble en partie confirmé par la mauvaise insertion professionnelle des diplômés de LEA dans les années 80. Selon une étude du Centre d'études et de recherches sur les qualifications (CEREQ) sur l'emploi des diplômés de l'université, plus de la moitié des étudiants (51 %) titulaires d'un deuxième cycle de LEA en 1984, occupaient une fonction d'employé en 1987, tandis que 38 % exerçaient une profession intermédiaire : instituteurs, enseignants non certifiés ni agrégés, fonctionnaires, techniciens... Seulement 11 % étaient devenus des cadres supérieurs, trois ans après leur sortie de l'université. Alors que cette filière avait été créée dans un but professionnel, elle restait moins prisée des entreprises que la voie littéraire traditionnelle de Langues et civilisations étrangères (LCE), destinée à l'enseignement et à la recherche.

Pourtant, la demande des entreprises en linguistes se confirme de jour en jour. *« Il y a de plus en plus de doubles diplômés, des ingénieurs également titulaires d'un Master of Business Administration (MBA). Mais nous manquons de cadres qui connaissent la langue et la culture des pays où nous aimerions développer nos activités... »*, affirme André Orhon, directeur de l'organisation et des ressources humaines du groupe Lafarge-Coppée. D'autres responsables du personnel font le même constat.

RÉAGIR. Il fallait donc réagir. Et d'abord se faire connaître. Une étude de l'association Université et Entreprise auprès des banques montre que la moitié des groupes bancaires interrogés ne connaissent pas cette filière. Par facilité, par lobbying aussi, les responsables du recrutement de cadres des grandes entreprises préfèrent s'en tenir aux grandes écoles qui ont pignon sur rue depuis des années, et aux quelques maîtrises de sciences et techniques (MST) réputées, quitte à faire de la surenchère. Il est vrai que la filière LEA n'était pas toujours connue au sein même de l'université... C'est pourquoi les enseignants ont décidé de s'unir, en fondant une fédération des UFR de LEA (1).

Les étudiants ne sont pas en reste : *« Une fédération des associations d'étudiants en LEA de la région parisienne devrait être constituée avant Noël ! »*, annonce triomphalement Anne-Valérie Barthe, présidente de l'Association de langues et commerce appliqués (ALCA), sorte de junior entreprise de la Sorbonne. Son insertion professionnelle est assurée : elle n'a pas terminé sa maîtrise qu'elle est déjà embauchée dans une entreprise textile, comme responsable export vers les pays de l'Est, à 135 000 francs par an.

« Nous demandons une unité de programmes à travers toute la France, en économie, droit et gestion, les spécialisations n'intervenant qu'au niveau de la maîtrise, explique-t-elle. *C'est la meilleure façon de promouvoir notre diplôme. Il est vrai que, pendant longtemps, les professeurs d'université ne se sont pas tenus au courant de la vie des entreprises. Mais nous avons de plus en plus d'enseignants extérieurs à la faculté. Et il est anormal que notre formation soit aussi dévalorisée par rapport à celle des écoles de commerce. Dans mon entreprise, je pense que je vaux autant qu'eux. Car les étudiants de l'université, qui doivent souvent se débrouiller seuls, ont aiguisé leur curiosité durant leurs études, au lieu d'apprendre bêtement. »*



SÉLECTION. Après l'union, la sélection. Les responsables des UFR de LEA de la région parisienne n'acceptent pas tous les étudiants désireux de s'inscrire en premier cycle, qu'ils le déclarent ouvertement, comme à Nanterre, ou qu'ils l'avouent simplement du bout des lèvres, comme à la Sorbonne ou à Jussieu. *« Un groupe homogène est plus facile à gérer,* affirme nettement Charles-Albert Jézéquel, directeur des LEA de Nanterre. *Nous opérons des tests de langues avant le bac, en avril/mai. Sur trois mille candidats, nous en avons pris deux cents cette année. Depuis que nous opérons cette sélection, nous avons moins de déchets en fin de première année : ils sont encore une centaine en maîtrise, quatre ans plus tard. Grâce à ce nombre déterminé d'étudiants, nous pouvons leur trouver des débouchés. Autrement, ce n'est plus possible... Il est décourageant pour l'enseignant de former des bac + 5 ou des bac + 6 qui ne gagneront que 8 000 francs par mois. »*

Officier de réserve dans la marine, Charles-Albert Jézéquel n'est pas un tendre. Mais il ne dit tout haut, finalement, que ce que pensent de plus en plus d'enseignants... *« Nous avons demandé au conseil d'université de ne prendre que les étudiants qui ont eu au moins 10/20 aux deux langues au bac, et en priorité ceux qui ont passé leur bac en Ile-de-France,* dit Robert Perret, directeur des LEA de Paris-VII (Jussieu). *Il faut cependant faire attention, car la sélection est rendue illégale par la loi Savary, confirmée par la décision du tribunal administratif de Paris, à la suite d'une plainte d'une fille qui avait été refusée à Nanterre... »*

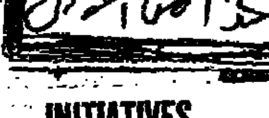
VOYAGES. Mais les universités qui n'opèrent pas de sélection se retrouvent avec des milliers d'étudiants dont elles ne savent que faire, faute de locaux, d'enseignants et de débouchés professionnels... A Toulouse-Le-Mirail par exemple, *« 2 370 étudiants ont été inscrits en première année en 1989, et la tendance est à la hausse,* affirme-t-on... *Car la voie LEA est très prisée des lycéens, qui rêvent de voyages et d'insertion rapide dans la vie active. Au niveau national, ils étaient 8 221 inscrits en première année l'an dernier, à 75 % des filles. Beaucoup devront déchanter par la suite. Sauf ceux qui n'hésitent pas à trouver des stages à l'étranger, ou qui ont la chance d'être dans des universités dynamiques. Et il y en a de plus en plus, car les LEA se rebiffent »*.

Pour preuve, le temple de la recherche. *« Le bastion des humanités »*, Paris-IV a ouvert, en octobre 1987, un DESS (diplôme d'études supérieures spécialisées) de commerce international. Sur 160 demandes, 20 étudiants ont été sélectionnés cette année. Au programme : des cours de marketing, financement de l'exportation, droit des affaires internationales... Le cursus comporte un stage de trois mois en entreprise. Sur les 22 sortants du DESS l'an dernier, 17 avaient trouvé un emploi, un mois après l'obtention de leur diplôme, essentiellement dans des PME, certains chez EDF ou Citroën.

La Sorbonne nouvelle n'est pas en reste, qui ouvre à cette rentrée un DESS de négociations commerciales internationales (en cours d'habilitation), en partenariat avec la Fédération nationale des dirigeants commerciaux de France, qui manque de vendeurs. Celle-ci s'engage, dans une convention passée avec l'université, à fournir des enseignants et à aider à la constitution d'une junior-entreprise. Projet plus ambitieux encore, il est également prévu de créer, dans le cadre d'une fondation, un centre de recherche sur les échanges internationaux.

« Il a fallu négocier fermement avec le syndicat étudiant UNEF-ID, qui se montrait hostile à cette convention au départ. Mais nous avons élaboré un code de bonne conduite, afin de ne pas confondre collaboration avec soumission de l'université aux entreprises », affirme Carlos Quesada, coordinateur général des LEA de Paris-III.

Suite page IV



L'université de Liège au service des PME

L'université de Liège sort de sa tour d'ivoire. Au moment où les régions de vieille industrie recherchent les moyens d'un nouveau déploiement économique, elle veut avoir un rôle de stimulateur et se mettre à la disposition de la collectivité. *« L'université de Liège ne sera attractive,* souligne le vice-recteur Willy Legros, *que si la région est florissante. »* En l'espace de dix ans, quinze sociétés ont été créées dans la foulée des recherches universitaires et *l'alma mater* est partenaire à part entière dans huit d'entre elles.

C'est dans ce but que fut créée la Cellule Interface entreprises-université, qui doit aider les entreprises à trouver au sein de l'université les moyens de valoriser leur potentiel.

« Nous sortons du Moyen Age, souligne Henri Gillisser, représentant de Fabrimétal (fabrication métallique). *A la suite des malheurs de la région, on avait renoncé à croire à ses potentialités (1). On avait oublié qu'il s'y fait des choses exceptionnelles.*

» Le problème liégeois est de s'être spécialisé dans la production des semi-finis. Il manque des maillons dans les filières des produits finis. Les investissements seraient beaucoup trop lourds. Par contre nous pouvons nous maintenir dans notre rôle de sous-traitants, à condition d'orienter notre production vers la sous-traitance noble, à haute valeur ajoutée. L'université et son potentiel matériel et intellectuel constituent l'un des atouts de ce renouveau. »

« Un autre problème, fait remarquer Joseph Ninane, de l'Union wallonne des entreprises, *c'est que notre tissu industriel est composé essentiellement de petites et moyennes entreprises familiales. Or les PME aujourd'hui doivent également tenir compte de l'environnement, du développement du marché au niveau européen et même mondial. Malheureusement, la plupart d'entre elles n'ont pas les moyens de s'offrir un département en recherche et développement. L'objectif de l'Interface est d'ouvrir les portes. Les gestionnaires des PME connaissent mal l'université. Les chercheurs ont toujours l'image de savants inaccessibles. Il faut susciter, concrètement, la rencontre entre ces deux univers. »*

Afin de susciter ce rapprochement et de mettre en confiance les dirigeants des PME, un centre de recherche et de documentation PME a été créé à l'université. Il a pour but d'aider et de conseiller les patrons des PME.

L'objectif du centre de documentation est de mettre à la disposition des dirigeants des études, des banques de données, des ouvrages, mais aussi d'organiser des ateliers de formation, de recyclage et de réflexion.

« La Cellule interface entreprises-université est un outil qui aide les entreprises, souligne le vice-recteur Willie Legros, *à trouver au sein de l'université de Liège les moyens de valoriser leur potentiel. »*

Cet Interface, créé sous l'égide de l'Union wallonne des entreprises, a obtenu le soutien financier de banques et d'industries. Il est financé, pour moitié, par l'université et par ses partenaires, et couvre l'éventail des besoins financiers, logistiques, et infrastructurels de l'entrepreneur. Cet Interface est donc au service des industries qui souhaitent innover.

« En cinq ans le chiffre d'affaires de cette collaboration université-entreprises a doublé, souligne le vice-recteur. *Cette valorisation des ressources n'est nullement négligeable pour l'université de Liège. C'est aussi un mode de financement vital pour la recherche. En 1990, les retombées financières des contrats de recherche extérieurs sont évaluées à 1,9 milliard de francs belges. »*

Julien Moës

(1) Revue *Liège Université*, 1990.

Quand les Langues-O font du commerce

Le centre de préparation aux échanges internationaux forme avec succès des étudiants en russe, chinois, japonais, arabe, hindi... au monde des affaires

PREMIÈRE tentative du vénérable Institut de langues orientales (INALCO) pour s'ouvrir aux enseignements économiques, le Centre de préparation aux échanges internationaux a été fondé en 1971. Il a formé, depuis, quelque cinq cents cadres commerciaux aptes à s'imposer sur des marchés réputés difficiles, grâce à leur connaissance du japonais, du chinois, du russe, de l'arabe, du coréen, de l'hébreu, de l'hindi ou de l'indonésien, l'une des huit langues d'accès au centre.

Mais attention, *« il faut une certaine volonté pour assimiler les techniques de la comptabilité ou du marketing lors des années préparatoires (pré-CPEI) »*, prévient Gisèle Sautter, directrice adjointe du centre et professeur de japonais. *« Car il ne suffit pas d'apprendre le chinois par amour de l'archéologie ou le japonais pour le zen ! »* En clair, l'exotisme est une chose, les affaires en sont une autre... Chaque année, le CPEI forme une promotion d'une quarantaine d'étudiants, dont la majorité sont titulaires du DULCO (DEUG en trois ans de Langues-O). Sont également admis sept ou huit licenciés de LEA (Langues étrangères appliquées) maîtrisant l'une des huit langues orientales d'accès.

EXPORTATION. Pour être sélectionné, il faut d'abord avoir suivi, parallèlement à ses études, les enseignements des deux années préparatoires, puis passer un test d'anglais et un entretien de motivation. Les quelques élus reçoivent alors, pendant deux ans, des enseignements en échanges internationaux, droit des affaires, marketing, analyse financière, techniques de l'exportation, communication... Tous les cours sont dispensés par des professionnels, qu'ils soient avocat, inspecteur des douanes, prestataire de service, président de la Fédération des transports ou journaliste (Patrice Louis, de France-Inter).

Car, contrairement à la formation traditionnellement littéraire de Langues-O, le CIPEI est délibérément tourné vers le monde de l'entreprise, à la manière d'une école de commerce. Une association d'élèves de type junior entreprise a d'ailleurs été constituée, Linguexport, qui a récemment préparé une mission export à Leningrad.

JAPON ET CORÉE. En termes d'emploi, les principaux débouchés se situent au Japon, en Chine et en Union soviétique. Sans oublier la Corée, une zone d'exportation pour laquelle Gisèle Sautter affirme recevoir beaucoup de demandes des entreprises, mais que, paradoxalement, elle ne peut pas toujours satisfaire par manque d'étudiants en coréen. Globalement, 60 % des anciens élèves travaillent en France, 40 % à l'étranger.

Sans être totalement assurée, l'insertion professionnelle de ces linguistes reconvertis aux affaires est nettement facilitée. La moitié d'entre eux sont dans des entreprises (moitié PME, moitié grandes sociétés), et occupent des fonctions export, administratives ou commerciales. Les autres rejoignent l'administration, le secteur bancaire, les institutions internationales, ou occupent des professions indépendantes. Toutefois, environ 20 % des étudiants de chaque promotion poursuivent leurs études après le CPEI, en s'inscrivant dans des DESS d'affaires internationales.

Un réseau d'entreprises est en train d'être constitué autour du centre, afin, notamment, d'accroître ses – pauvres – moyens. Gisèle Sautter attend beaucoup aussi du prochain déménagement, dans deux ans, de l'INALCO dans un nouveau bâtiment situé boulevard Jourdan, dans le quatorzième arrondissement, à Paris, pour pouvoir se sentir plus à son aise que dans les locaux exigus du centre Dauphine, où le CPEI est actuellement installé.

L. M.

Les LEA se rebiffent

Suite de la page III

ALTERNANCE. A Clermont-Ferrand, fief de Michelin, on est allé plus loin : dès leur première année d'études, 25 étudiants de Langues appliquées et communication ont suivi, l'an dernier, une formation en alternance, de vingt-quatre semaines à la faculté et de douze semaines en entreprise (en février et en juillet-août). La formule est reconduite cette année.

« Elle a été instaurée en lien étroit avec le service de formation de Michelin, qui nous a poussés dans cette voie. L'Etat n'a pas versé un centime de plus, mais Michelin a triplé son versement au titre de la taxe d'apprentissage », affirme sans complexe Pierre Fauchère, le directeur de l'UFR. Parmi les autres entreprises intéressées, il y a notamment Renault-Véhicules industriels et Potin à Lyon, l'Aérospatiale à Toulouse, Legrand à Limoges.

Les étudiants, selon qu'ils sont en stage conventionné, en contrat à durée déterminée ou en contrat de qualification, perçoivent des rémunérations variables, de l'ordre de 5 000 francs par mois pour les mieux lotis. Ceux qui ne sont pas sélectionnés poursuivent un cursus normal, comprenant cependant un stage en entreprise dès la deuxième année de DEUG et un autre de quatre mois en maîtrise. Ils trouvent essentiellement un emploi dans la fonction commerce international (65 % d'entre eux), les autres débouchés étant la communication d'entreprise, la documentation et la traduction technique.

« Nous n'avons aucun problème pour les placer, affirme Pierre Fauchère. *Car la formation LEA a été très professionnalisée à Clermont-Ferrand depuis 1980. Et nous commençons à avoir des gens influents dans les entreprises pour recruter les nouvelles promotions... »* Là encore, on opère une sélection à l'entrée (cent quatre-vingts inscrits pour cinq cents demandes), par le biais de questionnaires confidentiels et par un entretien de motivation.

CONTRATS DE QUALIFICATION. Un peu partout, des initiatives sont prises en direction des entreprises de la région et des habilitations de DESS sont demandées au ministère. Paris-VII (Jussieu) a ouvert, le 8 octobre, un DESSU (diplôme d'études supérieures d'université, l'équivalent d'un DESS mais sans la reconnaissance nationale du diplôme), option « Industrie des langues et traduction spécialisée », conçu comme une formation en alternance, dans le cadre de contrats de qualification de douze mois signés par les étudiants dans des entreprises telles que Bull, Aérospatiale, Hachette, Larousse...

Les vingt-cinq étudiants sélectionnés seront bien peu rémunérés pour des bac + 5, à hauteur de 65 % du SMIC mais ils augmenteront considérablement leurs chances de trouver un emploi intéressant. *« Nous avons demandé aux entreprises de choisir les étudiants, car nous voulons que ces contrats soient conçus comme une préembauche, et non comme un stage bidon »*, explique Robert Perret.

De son côté, l'association « Université et Entreprise » met les bouchées doubles en faveur des LEA : *« On remet en cause des secteurs d'activité comme ceux de la chimie, des banques et des assurances, qui manquent de linguistes. Les étudiants de LEA savent faire, mais ils ne savent pas se vendre. C'est dommage, parce qu'ils sont polyvalents, mobiles, et souvent plus ouverts que ceux des grandes écoles... »*.

Laurent Marcaillou

(1) Un congrès national des LEA aura lieu les 24, 25 et 26 janvier 1991, sur le thème : « Intégration de la dimension interculturelle dans le monde du travail : langues, cultures, valeurs ». Organisé par la filière LEA de l'université Paris-VII, il se tiendra à l'Institut du monde arabe.

Linguistique et informatique

Des débouchés nouveaux s'ouvrent aux linguistes qui se convertissent à l'informatique

« Il est relativement facile de trouver des linguistes et des informaticiens. Mais j'ai besoin de gens qui ont une double compétence : des linguistes capables de programmer. Or c'est une denrée rare aujourd'hui », affirme Anne-Marie Derouault, chef du département « industries de la langue » au centre scientifique d'IBM France à Paris. Si les débouchés professionnels des étudiants en langues ne sont pas toujours assurés, il est une voie qui mérite attention : celle de la linguistique associée à l'informatique.

MACHINES A TRADUIRE. Deux applications sont appelées à se développer rapidement : l'enseignement assisté par ordinateur (EAO), et la traduction assistée par ordinateur (TAO). *« Il y a un gros marché en traduction technique*, explique Anne-Marie Derouault. *Les entreprises ont l'obligation de traduire les brochures dès qu'elles exportent un produit. Nous avons chez IBM des centres de traduction dans chaque pays où nous sommes implantés. Et puis il y a la veille technologique, qui a besoin de traducteurs scientifiques et techniques. »*

Les recherches en traduction automatique ont repris avec vigueur ces dernières années, après une phase de découragement devant la complexité des logiciels à mettre en œuvre. Il est certes trop tôt pour parler d'outils performants de traduction automatique, car les chercheurs se heurtent à la difficulté de créer des systèmes de synthèse et de reconstruction de phrases.

La « machine à traduire » travaille par étapes : il y a d'abord une phase d'analyse du texte, en syntaxe et en sémantique ; puis une phase de transfert du vocabulaire d'une langue à une autre. Reste alors l'étape la plus délicate : celle de synthèse, pour retrouver les accords, les conjugaisons et, surtout, le bon ordre des mots. Car la richesse d'une langue réside aussi dans ses ambiguïtés (les différents sens d'un même mot), qu'il est nécessaire de lever pour éviter contre-sens et non-sens.

BANQUE DE DONNÉES. Une grande partie du travail des chercheurs en linguistique et informatique porte sur le développement de ces capacités de synthèse, que ce soient pour l'établissement de dictionnaires électroniques (IBM a défini un dictionnaire des synonymes de trente mille entrées), mais aussi pour l'interrogation des bases de connaissances (systèmes-experts, documentation d'entreprise) ou pour la traduction automatique. Il existe toutefois des outils de traduction assistée par ordinateur qui font gagner du temps aux traducteurs, comme l'accès à l'écran des dictionnaires bilingues, et qui leur permettent de se consacrer à la partie la plus noble de la traduction : la recherche de sens.

Une chose est certaine : *« La maîtrise de l'information est un enjeu majeur des années à venir*, explique Peter Stockinger, co-responsable du Centre de recherche en ingénierie multilingue (CRIM), dépendant de l'Institut national des langues et civilisations orientales (INALCO), qui délivre un DESS. *Le traitement du langage se développe dans des perspectives de tri, de stockage, de réadaptation des informations vers telle ou telle autre cible. Il s'agit de traduire, mais aussi de passer d'une langue de spécialité à une langue vulgarisée... tout cela par la voie de l'informatique. L'enjeu n'est pas proprement linguistique, il est aussi sémiologique. Les entreprises sont très intéressées par l'accès rapide à des banques de données spécialisées. »*

Bien que l'on soit là dans un domaine plus proche encore de la recherche que de l'industrie, les vingt titulaires du DESS ingénierie multilingue du CRIM *« ont pour la plupart trouvé un emploi, dans des entreprises de communication, chez IBM ou chez France Télécom »*, affirme Peter Stockinger.

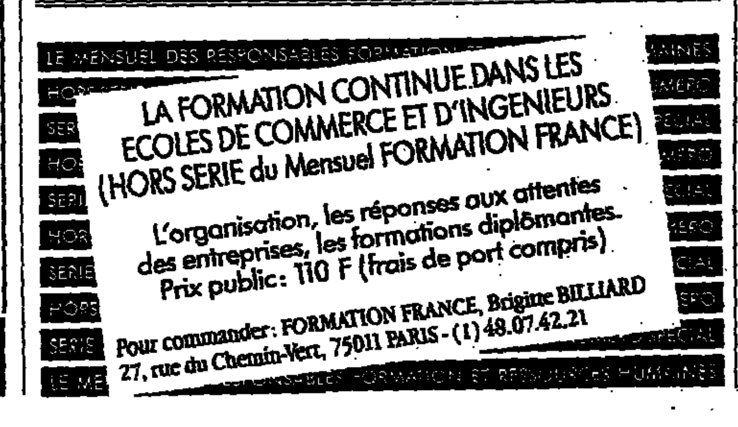
De son côté, Patrice Pognan, directeur du Centre de recherche en traitement automatique des langues (CERTAL) à l'INALCO, affirme que l'on se dirige *« vers des systèmes de documentation multilingue »*, notamment pour les banques de données scientifiques et techniques. *« Et puis,* ajoute-t-il, *l'Europe a besoin de logiciels de formation à des langues étrangères. Les langues s'apprendront autant par disquettes que par cassettes audio ! »*

Le doctorat de traitement automatique des langues a été créé en 1982. Seuls cinq étudiants sont admis, chaque année, à suivre le DEA de cette filière à l'enseignement pluridisciplinaire : programmation structurée, sémantique formelle, analyse automatique en français et en anglais, recherche de documentation (1)...

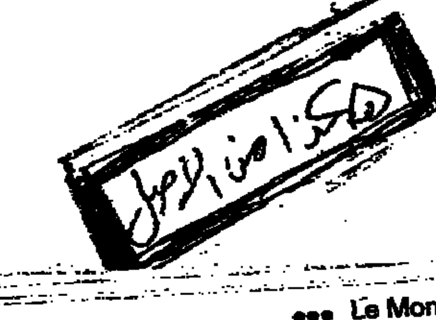
Il existe d'autres formations semblables, comme le magistère « informatique et linguistique » de l'université Paris-VII. Il faut bien sûr maîtriser parfaitement les langues avant de se lancer dans ces disciplines. Comme l'affirme Patrice Pognan, *« former des gens aux circuits intégrés sans qu'ils connaissent très bien les langues est ridicule »*. Pour ces littéraires reconvertis à l'informatique, les débouchés semblent assurés : *« Il n'y a pas de chômeurs chez moi... »*, affirme le directeur du CERTAL, qui regrette cependant que les industriels français ne soient *« pas encore sensibilisés au traitement automatique des langues, comme c'est le cas en Allemagne et en Grande-Bretagne depuis le début des années 70. Mais cette discipline est appelée à se développer : la société d'aviation Dornier a monté récemment une section de traitement des langues et compte recruter en deux ans soixante diplômés. »*

L. M.

(1) Voir également l'enquête sur le DEA « linguistique et informatique » de l'université Blaise-Pascal de Clermont-Ferrand, dans le supplément spécial « Campus » publié dans le *Monde* du 16 octobre.







VIEILLIR DANS L'ENTREPRISE

Ils ont trente ans d'expérience, sont toujours en poste... et ont l'avenir devant eux

VERS cinquante-cinq ans, je me suis interrogé sur mon avenir et je me suis dit que je travaillerai jusqu'au bout. Parce que mon métier me passionne. Aujourd'hui, Mario a soixante-cinq ans. Il est toujours en poste et en forme pour décrocher des contrats et parcourir le monde à raison d'une trentaine de déplacements par an. Entré dans cette entreprise métallurgique en 1961 en tant qu'ingénieur d'études, il s'est vu confier, il y a dix ans, la responsabilité commerciale d'un produit très minoritaire dans le groupe. De quoi combler son goût du challenge et des contacts humains.

« J'aurais pu faire de la vente assis derrière mon bureau, raconte Mario. *J'ai préféré, en accord avec la direction, orienter mon poste vers ce qui m'intéresse le plus : prospecter, communiquer avec l'extérieur. »* Une stratégie qui a permis de développer l'activité. Et pas question pour ce globe-trotter en costume-cravate de changer de rythme. *« Si on se dit : je ralentis, on va vers la fin. Ma stratégie a été de continuer à prendre des risques. »*

Récemment, la direction et lui-même se sont mis d'accord pour qu'il ne quitte l'entreprise que dans deux ou trois ans, échéance à laquelle l'avenir du produit pourrait être remis en cause. Ce qui n'a pas entamé son énergie. *« Je continue à faire mon travail comme s'il devait durer éternellement. Cela fait partie de ma motivation. »* Quoi qu'il arrive, l'avenir de Mario se trouve devant lui. Depuis quatre ans, il prépare sa prochaine carrière : conseil en formation et en soutien psychologique.

UNE CERTAINE ROUTINE. Sylvain a opté pour la même démarche : son activité associative lui permettra, à la retraite, de passer en douceur de l'entreprise au conseil. Un avenir auquel il pense rarement tant il se sent motivé et encouragé par son président. A cinquante-neuf ans, Sylvain est l'un des directeurs généraux d'un groupe pharmaceutique. Aucun médicament n'est présenté à l'administration sans son aval. La société lui a proposé le poste il y a dix ans alors qu'il dirigeait un autre laboratoire. Il a accepté le défi. *« J'aurais pu déplaire au bout de trois mois. J'ai préféré en prendre le risque car je me sentais prisonnier d'une certaine routine. En entrant dans cette société très différente, je me suis senti débutant. »*

Un débutant éclairé, car c'est bien sa réputation de négociateur avec les ministères et son expérience qui ont séduit l'entreprise. Aussi Sylvain estime n'avoir rien à craindre des jeunes loups. *« J'aime m'entourer de collaborateurs talentueux. Ils m'apportent une richesse et renforcent ma position. Et s'ils sont compétents, ambitieux et fiables, je suis le premier à les encourager et à les aider à trouver un poste à leur mesure. »* Christian, cinquante-quatre ans, responsable qualité carburants chez un pétrolier et délégué du personnel CFDT, ne se sent pas non plus menacé par les jeunes. Et pour cause : *« On n'en voit pas beaucoup. »* Dans cette société où il travaille depuis 1963, les deux tiers des effectifs se sont évaporés en préretraites depuis le premier choc pétrolier et peu de jeunes ont été embauchés. Aujourd'hui, alors qu'une nouvelle restructuration est annoncée, la direction semble avoir modifié ses habitudes : le plan social ne touche que quelques personnes de plus de cinquante-cinq ans. Un encouragement pour Christian.

« Mon travail me passionne, raconte Christian, *et j'ai envie de rester jusqu'à la retraite. Mais pas dans n'importe quelles conditions. »* Car, déjà une nouvelle politique, cette fois décidée au niveau européen, se dessine. *« D'ici quelques années, une partie de mes activités pourrait être reprise au niveau européen et je serai peut-être trop vieux pour que l'on me confie de telles responsabilités. En France, les responsables ne seront sans doute que des exécutants. Et cela ne me dit rien ! »*

Francine Aizicovici

Suite de la page I

Coup sur coup, deux rapports officiels ont d'ailleurs précisé l'ampleur du problème. Le premier, dû à M. Xavier Gaullier et M. Claude Thomas, porte sur la modernisation et la gestion des âges. L'autre, établi par M. Michel Garibal pour le Conseil économique et social, recense les conséquences du vieillissement de la population active. En 2010, la France aura une proportion de personnes de vingt à vingt-neuf ans à peine plus forte que celle des quarante à quarante-neuf ans, alors que la RFA, pas encore réunifiée avec l'ex-RDA, aurait dû avoir 50 % de quarante à quarante-neuf ans de plus que de vingt à vingt-neuf ans. La France comprenait, en 1989, 3,5 millions d'actifs occupés (dont 2,1 millions d'hommes) âgés de cinquante à cinquante-neuf ans, pour un tiers agriculteurs, pour un quart artisans ou chefs d'entreprise, pour 18 % cadres ou professions libérales, pour 14,6 % professions intermédiaires, pour 13,3 % employés et pour 14,3 %, seulement, ouvriers. De même, 24 % des hommes et 18 % des femmes de soixante à soixante-quatre ans sont actifs.

Mais ces constatations et ces perspectives se retrouvent assez bien dans le comportement et l'opinion des intéressés. A partir de quarante à quarante-cinq ans, les salariés négocient la deuxième partie de leur carrière à un moment où, paraît-il, *« les jeux sont déjà faits »*. Fini la bougeotte, ils restent en place, s'attachent à une entreprise, et veulent obtenir les promotions de l'intérieur.

Mais il arrive aussi qu'ils limitent leurs ambitions ou qu'ils se laissent gagner par une forme de démission. Ils renvoient alors l'image d'une société qui n'a plus confiance dans les compétences de ses plus anciens, et qui, l'indice ne trompe pas, n'investit pas ou peu dans leur formation. Autant que les préjugés des employeurs, ce sont ces mentalités qu'il devient maintenant nécessaire de changer. Pour des motifs sociaux, certes, mais aussi pour de simples raisons d'efficacité économique.

Alain Lebaube

La barrière de l'âge

Les salariés de plus de quarante-cinq ans représentent tout au plus 5 % des personnes envoyées en formation. Une exclusion qui a de multiples raisons

LES chiffres sont impitoyables : alors qu'ils constituent environ 40 % des effectifs, les salariés de plus de quarante-cinq ans représentent tout au plus 5 % des personnes envoyées en formation. Cette information, puisée dans le rapport sur la modernisation et la gestion des âges que Xavier Gaullier et Claude Thomas ont remis au printemps dernier à Jean-Pierre Soisson, a des causes multiples. En période de croissance, les entreprises n'hésitent pas à embaucher des jeunes, plus diplômés que leurs aînés, pour occuper les postes techniques. En période de crise, elles ont d'autant moins de raisons de former les salariés de plus de quarante-cinq ans qu'elles ont bien l'intention de s'en séparer le plus rapidement possible.

De plus, comme le reconnaît Claude Thomas, qui fut directeur des affaires sociales de Renault avant d'être aujourd'hui président de l'AFPA : *« Dans la plupart des entreprises, à quarante-cinq ans les jeux sont déjà faits. »* Si la carrière des salariés a pu jusque-là évoluer rapidement, elle suivra désormais son petit bonhomme de chemin.

CRAINTE DE L'ÉCHEC. Comme hier, le rythme des changements techniques était relativement lent, les salariés avaient le temps de s'y habituer progressivement sans être réellement formés. Dans ce contexte, le patronat avait d'autant moins de raisons de se préoccuper de la formation de ces salariés que les principaux intéressés étaient eux-mêmes les plus réticents à suivre une formation. *« Envoyer un cadre qui atteignait la cinquantaine en stage équivalait à ses yeux à un début d'exclusion »*, se souvient Claude Thomas. Cette période n'est pas totalement révolue. Comme le constate Yves Lasfargue, directeur d'IFG Technolo-

Suite page VI

Des politiques d'insertion bien timides

Certaines entreprises prennent conscience de la valeur des personnels âgés. Les banques restent à part

EN période de restructuration, les industriels ont longtemps licencié en priorité les salariés les plus âgés. *« Les préretraites étaient des mesures populaires et réclamées par le personnel »*, nous explique-t-on chez Peugeot. Aujourd'hui, alors que la croissance et l'emploi ont repris dans l'industrie, il semblerait que les plus de cinquante ans reviennent en grâce. *« On s'est aperçu que les départs massifs des salariés anciens ont entraîné une perte de savoir-faire dans les ateliers, et qu'en conséquence les gains de productivité attendus de la mécanisation des tâches sont moins élevés qu'on ne l'espérait »*, affirme René Chilin, chargé de mission de l'Agence nationale pour l'amélioration des conditions de travail (ANACT).

Pour sa part, Pierre Guillen, vice-président de l'Union des industries métallurgiques et minières (UIMM) et du CNPF, se déclare *« opposé à une systématisation des mesures d'âges »* (« le Monde-Emploi » du 4 avril 1990). Transformant ses intentions en actes, l'UIMM vient de signer avec FO et la CGC un accord sur la formation des salariés de plus de quarante-cinq ans.

L'EXPÉRIENCE. C'est le signe d'une certaine évolution des mentalités en la matière. *« On s'interroge davantage aujourd'hui sur la conservation du savoir-faire dans le cadre de la gestion prévisionnelle des emplois (GPE) »*, affirme René Chilin, qui constate toutefois que cette prise de conscience est *« plus forte dans les PME que dans les grandes entreprises »*. Normal : ce sont les petites structures qui manquent le plus de main-d'œuvre qualifiée. Il ne faut pas croire pour autant que tous les grands groupes se désintéressent des salariés âgés. Ainsi, chez Lafarge-Coppée, qui compte une part importante de quinquagénaires dans sa pyramide d'âges, *« on va transférer leur expérience aux jeunes »*, selon André Orhon, directeur des ressources humaines. *« Par exemple, les anciens cuiseurs des fours de production de ciment ont acquis des réflexes. Ils savent à la couleur de la flamme que la température du four est de 1 500 degrés Celsius et non de 1 450 degrés ! Nous essayons aujourd'hui d'informatiser le procédé de fabrication. Pour cela, leur expérience est précieuse. »*

Le secteur automobile a, dans un passé récent, fortement encouragé les départs en préretraite dès l'âge de cinquante-six ans et demi. Mais l'on affirme désormais, au siège parisien de Peugeot, qu'il est *« intéressant de garder un peu d'expérience au milieu de tous les jeunes que l'on a embauchés. »*

DÉSABUSÉS. Le discours est plus volontariste chez Bull où René Bannier, directeur de l'emploi, se plaint de l'état d'esprit « démissionnaire » qu'ont entraîné les recours massifs aux mesures de préretraite. *« On peut être jeune à cinquante-trois ans et vieux à trente-cinq !*, s'exclame-t-il. *Nous voulons faire passer ce message auprès des ouvriers et techniciens. Car, dès qu'ils atteignent la cinquantaine, beaucoup se disent qu'il ne leur reste plus qu'à tenir encore six ans avant de partir, quel que soit le poste qu'ils occupent ! »*

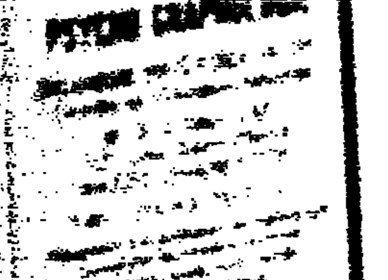
Ces bonnes paroles seront-elles suivies d'effets ? En effet, Bull n'a pas encore digéré son dernier plan social que d'autres suppressions d'emplois se profilent à l'horizon. Les salariés de cinquante ans et plus, qui forment 17,5 % des effectifs du groupe informatique, feront-ils ou non les frais d'éventuels dégraissages..?

Car, si l'on se sépare moins aujourd'hui des salariés âgés, c'est aussi parce que l'Etat se montre moins généreux pour financer les préretraites. *« Depuis trois ans, nous ne songeons plus à faire partir en premier les personnels âgés car ce n'est plus possible : on a restreint le nombre de conventions FNE (Fonds national pour l'emploi) »*, déclare Jean-Marc Devaud, responsable du développement des organisations chez Pechiney. Il ne se fait guère d'illusions sur les facultés d'adaptation des ouvriers et techniciens âgés. *« Nous maintenons une parcellisation des tâches là où les gens ne veulent pas évoluer*, dit-il. *Les plus âgés sont affectés aux productions en petites séries, effectuées sur des machines anciennes. Mais nous formons aussi aux nouvelles technologies ceux qui veulent et peuvent se former. »*

Chez Renault non plus, il n'existe pas de mesures spécifiques de formation aux nouvelles technologies à l'intention des salariés âgés. *« Nous sommes toujours dans un climat de réduction d'effectifs et nous avons un plan FNE pour accompagner la fermeture de l'usine de Billancourt »*, affirme-t-on au siège du constructeur automobile, qui compte 10 569 salariés âgés de cinquante à cinquante-quatre ans et seulement 1 782 salariés de cinquante-cinq ans et plus, sur un effectif total de 70 720 en 1989.

Dans les banques et les assurances, qui ont entamé leur restructuration bien après l'industrie, la situation des anciens employés n'est pas, là non plus, très enviable. *« Au Crédit du Nord, où 60 % du personnel ont été renouvelés en dix ans, la direction explique aux plus de cinquante ans que le travail actuel ne correspond plus à ce qu'ils savent faire. »*, affirme Jocelyne Potavin, de la Fédération CGT des banques. Il reste donc beaucoup à faire pour que les entreprises aient plus de considération à l'égard de leurs anciens.

Laurent Marcaillou



La barrière de l'âge

Suite de la page V

gies. *« les cadres les plus âgés viennent peu en formation, car ils occupent des postes de responsabilité. Or on sait très bien que les dirigeants dédaignent la formation. On peut même dire que dans une entreprise les cadres qui sont au-dessus du chef de formation ne se forment pas »*. A l'autre bout de l'échelle, la situation est comparable. De l'avis de tous, envoyer en stage un ouvrier qui a quitté sans diplôme les bancs de l'école trente ans plus tôt est voué à l'échec. Nombreux sont ceux qui préfèrent même partir en préretraite qu'en formation.

Y aurait-il donc une fatalité de l'exclusion ? Faudrait-il se résoudre à ne s'intéresser qu'à la formation des plus jeunes ? Evidemment non. La preuve en est que cette discrimination par l'âge est typiquement française. Aux Etats-Unis, de nombreux stages ne concernent que les salariés de plus de cinquante-six ans. La raison est double : les lacunes du système de protection sociale les incitent à travailler le plus longtemps possible et, face à la pénurie de main-d'œuvre, les entreprises n'hésitent pas à consacrer des sommes importantes à la formation des salariés proches de la soixantaine.

UTILISATION RÉGULIÈRE. L'inadaptation des plus âgés aux nouvelles technologies constitue-t-elle une autre bonne raison ? Pas davantage. Yves Lasfargue n'a jamais constaté de réels problèmes d'âge : *« Les tout jeunes ont un accès plus rapide aux nouvelles technologies. La cassure ne se produit pas à cinquante-cinq ans, mais dès vingt-cinq ans. »* Si la formation initiale a été maintenue, l'âge n'est pas un handicap. Le tout est de *« maintenir la vitalité technique des gens »*, pour reprendre l'expression de Jacques Hérold, *directeur de l'éducation* chez IBM France. Dans cette entreprise où l'ensemble des employés ont droit à onze jours de formation par an et où il est fortement déconseillé à un manager de ne pas suivre les quarante heures de formation annuelle quasi obligatoire, Jacques Hérold constate que, *« quand une formation technique pourrait les dépasser, les plus âgés arrivent à tenir la route en se référant à leur passé et à leur expérience »*.

En sera-t-il de même à Usinor-Sacilor ? Dans cette entreprise où, pour cause de CGPS (convention *générale de protection sociale*), aucun ouvrier n'a aujourd'hui plus de cinquante ans, l'âge des départs en retraite redeviendra « normal » l'an prochain. Il faudra alors de nouveau se pencher sur la formation des sidérurgistes les plus âgés. La direction tente donc d'introduire la notion de « formation intégrée » au travail. *« Tout devra être occasion de formation »*, indique-t-on. Il faudra alors surmonter deux obstacles : convaincre la maîtrise de remplir cette tâche et persuader les ouvriers qu'ils ne sont pas usés à cinquante ans, mais que tout est encore possible.

Cette idée ne se propage que lentement : dans l'accord qu'ils viennent de conclure sur les problèmes généraux de l'emploi et qui s'inscrit dans la droite ligne d'une loi de 1989, les partenaires sociaux de la métallurgie insistent constamment sur l'attention particulière qui doit être réservée aux plus de quarante-cinq ans. C'est bien la preuve que les problèmes sont désormais perçus par chacun... mais que tout reste à faire.

Frédéric Lemaître

Une panoplie contre le dépérissement du savoir-faire

Les sociétés qui gèrent les carrières sur la durée apparaissent comme des oiseaux rares. Rhône-Poulenc et Kodak sortent du lot

CE sont des oiseaux rares. La gestion des carrières sur la durée est le fait de peu d'entreprises. La liste est longue, en revanche, de celles qui ne prêtent plus guère attention aux salariés une fois dépassés les quarante-cinq ans. Rhône-Poulenc et Kodak agissent différemment. Toutes deux présentent des indices révélateurs : un turnover très faible – moins de 3 % chez le chimiste, 1,5 % pour le géant de la photo –, peu de départs, deux réalités qui se combinent ici avec une forte fidélité à l'entreprise. On entre chez Rhône-Poulenc pour y rester en moyenne vingt-cinq ans, dix-sept ans chez Kodak. Rien d'étonnant, donc, à ce que l'âge moyen des salariés soit, dans les deux cas, supérieur à quarante ans.

Pourtant, la crise du pétrole et la concurrence internationale ont touché l'une comme l'autre : fermetures d'usines et de sites avec souvent sur la liste des plans sociaux les cinquante ans et plus. Cette utilisation jugée « classique » des préretraites ne reflète pas pour autant, à en croire les responsables, les politiques maison. Atout commun, d'abord : des entreprises qui ont une forte culture susceptible d'attirer, et ce pour longtemps.

« Rhône-Poulenc a une excellente image de marque, confirme Bernard Chambon, *directeur du développement des ressources humaines. C'est un groupe vaste qui offre des métiers variés et d'importantes possibilités d'évolution. Les*



ingénieurs chimistes qui se tournent vers nous ont donc vraiment envie d'y construire leur carrière. »

« MERCENAIRES ». De son côté, Kodak met surtout en avant le savoir-faire de l'entreprise qui décourage *« les mercenaires »*, selon Bernard Cochet, de la direction des relations sociales. Des plus qui, malgré tout, ne suffisent pas. D'où la mise en place depuis plusieurs années d'outils de gestion des carrières, dont la mission essentielle est d'éviter l'enlisement des salariés à des postes sans perspective.

La panoplie de Rhône-Poulenc est très élaborée. Le groupe chimique travaille ainsi par familles professionnelles. *« Vous avez la finance, la production, etc.*, commente Bernard Chambon. *Chaque groupe est animé par un parrain, tout simplement le directeur de la fonction qui gère la mobilité transversale. Quatre cents à cinq cents cadres changent en moyenne de secteur chaque année. »* Deuxième tactique, le plan de remplacement, une méthodologie arrêtée confidentiellement par la direction des ressources humaines et qui détermine, pour les responsables les plus élevés, des postes-jokers au cas où les intéressés craignent de voir leur avenir bouché.

Enfin, il y a « l'homme cadre », responsable des trois cents à quatre cents de ses confrères et qui, au cours d'entretiens annuels d'activité, évoque avec chacun d'entre eux les perspectives de carrière et de formation. *« Cela nous permet de réguler les phénomènes »*, constate Bernard Chambon.

Formation, c'est aussi le mot-clé chez Kodak, qui y consacre 4,5 % de sa masse salariale. Mais la firme ne veut pas la dissocier d'une progression des carrières *« qu'il faut à tout prix »* prolonger en âge, affirme Marie-José Montalescot, de la direction des relations sociales. D'où, par exemple, la signature, il y a cinq ans, d'un accord d'entreprise qui a ouvert des possibilités nouvelles pour les opérateurs de production. *« Nous avons créé,* explique Bernard Cochet, *un système de fonction réparti sur plusieurs coefficients. Les salariés savent donc qu'ils peuvent progresser sur un même poste en classification et donc en salaire »*. L'opération se poursuit cette année avec la mise en place d'une formation-socle (1 500 heures à plein temps) qui concernera, à terme, plusieurs centaines d'opérateurs de production, afin d'actualiser leurs connaissances techniques. *« Ne pas laisser les plus anciens voir leur savoir-faire dépérir, c'est surtout cela, la gestion des carrières sur la durée. »*

Marie-Béatrice Baudet

Thomson limite le « gâchis »

La direction du groupe vient de signer un accord avec quatre syndicats sur la gestion prévisionnelle et préventive de l'emploi

MA préoccupation, c'est qu'il n'y ait pas de licenciements à partir de cinquante ans », assure Paul Calandra, directeur des affaires sociales du groupe Thomson, tout en étant conscient que c'est un objectif difficile à atteindre. *« Je trouve,* explique-t-il, *que c'est un contresens économique de mettre hors circuit des cinquante-cinquante cinq ans, d'utiliser la pré-retraite pour gérer les effectifs alors qu'il y a pénurie d'ingénieurs ou tout simplement de compétences. »*

Pour essayer d'éviter ce *« gâchis »* et, en dernière instance, de gérer au mieux l'aspect social lorsque aucune solution n'aura pu être trouvée pour les salariés âgés ou déqualifiés, la direction du groupe Thomson et les syndicats CFDT, CFE-CGC, CFTC et FO ont signé,le 26 septembre, un accord-cadre sur *« la gestion professionnelle et préventive de l'emploi et des qualifications »*. D'une durée de cinq mois,cet accord, qui concerne quelque 50 000 salariés des sociétés françaises dont le capital est détenu à plus de 50 % par le groupe, fixe les grandes orientations. A charge pour chaque société d'entamer des négociations pendant ce laps de temps afin de l'aménager en fonction de ses spécificités.

RÉORIENTER LES SALARIÉS. L'accord-cadre comprend trois phases. Une phase prévisionnelle qui applique, en concertation avec les partenaires sociaux, une analyse des évolutions des métiers. Une phase préventive qui devrait permettre de détecter les difficultés prévisibles et de mettre en place des mesures pour y faire face : réorienter les salariés, leur donner des formations qualifiantes, entreprendre *« des actions de gestion préventive pour tenter de pallier le risque d'exclusion du fait de l'âge des salariés »*. Pour cela, l'accord cadre prévoit un bilan professionnel pour tout salarié n'ayant pas bénéficié d'une évolution et/ou d'une formation depuis plus de cinq ans ainsi que pour tout salarié se trouvant aux deux tiers de sa carrière.

Troisième phase, enfin, pour les salariés qui n'auront pu évoluer suffisamment et dont l'emploi se trouve menacé : un volet social est prévu visant à les reclasser dans les meilleures conditions ; en priorité en interne et, le cas échéant, en externe avec l'assurance de retrouver au moins 85 % de la rémunération qu'ils avaient dans le groupe.

Bizarrement, cet accord, qui semble offrir quelques garanties aux salariés, ne suscite pas énormément d'enthousiasme chez les syndicats. Ce qui pourrait être normal pour la CGT puisqu'elle ne l'a pas signée, estimant qu'il s'agit essentiellement d'*« un outil mis au service d'une stratégie industrielle élaborée en dehors des salariés »*. Mais, la tiédeur de la CFDT ou de la CFE-CGC étonne quelque peu.

En fait, les syndicats ne sont pas du tout persuadés que les directions des sociétés aient réellement envie de négocier. Et ils ont pu constater les effets pervers de l'accord sur la prévision des difficultés de l'emploi signé le 16 février 1989 pour deux ans chez Thomson CSF par la CFE-CGC et FO.

« Les employeurs qui savaient que les salariés de cinquante-cinquante cinq ans étaient protégés par une clause de non-licenciement les ont simplement mis sur la touche. Certains étaient payés à ne rien faire en attendant que la cellule emploi s'occupe de leur trouver une solution », déplore Robert Vieillard, secrétaire général de l'inter CFDT du groupe. Il est vrai, ajoute-il cependant, que l'accord-cadre est un « plus » par rapport à celui de Thomson-CSF puisqu'il suggère de repérer les « métiers à risque » avant même l'arrivée des problèmes et de proposer une formation. *« L'idée est bonne mais il faudra voir dans les faits comment cela se passera dans les entreprises. »*

« L'accord CSF a eu des effets pervers, reconnaît Paul Calandra, *mais, même si un accord ne produit pas l'objet pour lequel il est signé, il a des vertus pédagogiques pour l'entreprise. La preuve c'est que la CFDT a signé le deuxième accord. Peut-être constaterons-nous dans cinq mois que personne n'en a voulu. On verra alors avec les partenaires sociaux ce qu'il convient de faire. Mais l'entreprise ne sera plus la même. Elle aura bougé. »*

Catherine Leroy

Communication, formation, évolution

Pour s'accrocher à son siège dans une entreprise, le cadre doit s'intéresser à tout ce qui s'y passe, se former et... bouger

A *partir de 45-50 ans*, un cadre n'a que 2 à 3 % de chances de retrouver un emploi si par malheur il vient à perdre le sien, affirme-t-on à l'Association pour l'emploi des cadres (APEC). Cruel constat ! Et puis vingt ans dans une même société vous imprègne tellement d'une culture d'entreprise qu'il est très difficile de se réadapter.

Bref, on a *intérêt* à s'accrocher à son siège. Pour cela, quelle stratégie adopter ? Pour Jean-Pierre Caron, *délégué général* de l'Association nationale des directeurs et cadres de la fonction personnel (ANDCP), le salarié n'a guère le choix et subit passivement son sort. Beaucoup de repreneurs d'entreprises ont des politiques impitoyables telles que licencier systématiquement tous les gestionnaires, fussent-ils excellents. La seule précaution que les cadres puissent prendre c'est de veiller, dès le début de leur carrière, à faire partie d'une équipe équilibrée et bien panachée.

Il est important aussi de veiller à un déroulement logique de sa carrière en trois temps. Jeune débutant frais émoulu de ses études, on utilise son savoir. Dans une deuxième phase, on met en avant son savoir-faire. Enfin, l'expérience aidant, on délaisse la technique pour la gestion et les fonctions de généraliste.

BILANS DE CARRIÈRE. Xavier Van Eeckout est chef d'unité à l'APEC. Il a créé en 1982 les *bilans de carrière pour les cadres* de quarante ans désireux de faire le point. Pour lui, le salarié, sauf exception, est menacé dès lors qu'il ne base pas toute sa stratégie sur trois points : la communication, la formation et l'évolution.

Communication parce qu'il doit sortir de sa spécialité, pour s'intéresser à tout ce qui se passe dans l'entreprise et le faire savoir. Rien de pire que l'isolement, surtout si une compétence technique très pointue lui donne l'impression de se suffire à lui-même et d'être sa propre justification. Participer à la vie de l'entreprise, être ouvert, écouter.

Formation parce que le cadre doit être constamment à l'affût de ses propres besoins pour pouvoir maîtriser une fonction managériale. Il doit mener une réflexion continue sur ce qu'il lui faut acquérir pour être toujours au top niveau des connaissances. Certains sont bloqués par les nouvelles technologies, comme l'informatique, d'autres ont de vagues souvenirs de langues qui remontent péniblement à l'époque lointaine de leur baccalauréat. L'internationalisation croissante des échanges rend indispensable la pratique courante des langues vivantes. Par exemple, certains départements d'Alcatel utilisent même en France l'anglais comme langue véhiculaire. Il ne s'agit pas d'être performant dans tous les domaines mais il faut éviter de donner à son entreprise des alibis pour se débarrasser de vous.

Evolution enfin, parce que rester dans la même entreprise ne doit pas être synonyme d'immobilité. Il faut bouger latéralement autant que verticalement et multiplier les fonctions : passer du bureau des méthodes à une unité de fabrication, du technique au commercial, du siège à une filiale, varier les expériences, ne plus s'enfermer.

Certaines entreprises ont eu à cœur d'aider les cadres à faire le point en prévision d'un change*ment de responsabilités*. BSN, dès trente-huit-quarante ans, demande systématiquement à ses salariés de faire des bilans de carrière. Pour le responsable d'une grosse holding financière, *« les PME sont les lieux qui reconnaissent le plus volontiers la valeur des gens confirmés. C'est là qu'on a le plus de chances de finir sa carrière, à condition d'en rejoindre une à temps ! »*

Liliane Delwasse

L'effet pervers le plus grave

Pour José Bidegain, conseiller auprès du ministre de l'industrie, modifier la pyramide des âges peut être lourd de conséquences

« Quinze ans durant, on a « mal » vieilli dans l'entreprise. Quel regard portez-vous sur cette situation, dont on dit qu'elle s'atténue aujourd'hui ?

– On a longtemps pensé, en effet, globalement, qu'il valait mieux un jeune retraité qu'un jeune chômeur. Ce jugement s'est révélé faux. La crise économique des années 70 et les restructurations ont entraîné une autre conséquence : on a « fabriqué » de jeunes retraités sans diminuer le nombre de chômeurs.

– Quelles ont été les conséquences de ce que vous estimez être une erreur, et laquelle d'entre elles vous paraît être aujourd'hui la plus grave ?

– L'ampleur du phénomène, qui a perduré pendant dix à quinze ans, et cela parce qu'on a voulu éviter des choix difficiles, a eu de nombreux effets pervers. On les connaît bien. Ce fut la perte du savoir-faire, si nuisible dans le monde de l'entreprise, perte de productivité aussi. Quant aux jeunes, ils n'ont pas été embauchés, comme on le croyait, et sont restés chômeurs. La pyramide des âges surtout a été bouleversée. Nous en vivons pleinement les conséquences aujourd'hui. En d'autres termes, pour éviter d'avoir à faire des choix douloureux, à tous les niveaux de la hiérarchie, on a *opté pour la solution de facilité* : celle de la sélection par la date de naissance.

« *Il eût fallu, sans doute, se montrer plus sélectif et, face aux restructurations, choisir en fonction des qualifications*, de la date d'arrivée dans l'entreprise, etc. Il s'agit en fait d'un problème de gestion prévisionnelle des ressources humaines, laquelle est de la responsabilité sociale de l'entreprise.

– Considérez-vous aujourd'hui qu'il y a eu carence de cette gestion prévisionnelle ?

– Oui. La modification dans la pyramide des âges est sans doute l'effet pervers le plus grave. *Aujourd'hui, la pyramide*, prise globalement dans l'industrie, est devenue, si l'on peut dire, un rectangle. Après les longues années de crise, les embauches de jeunes ayant été stoppées, la majorité des entreprises disposent de peu de personnes en dessous de la tranche d'âge de trente ans, et plus au-dessus de cinquante-cinq ans. Dans ce contexte, il est difficile d'intégrer des jeunes. Ceux-ci considèrent qu'ils travaillent dans des usines de vieux. Ce qui explique, pour partie, leur turnover.

« Nous nous sommes rendu compte *aujourd'hui qu'il ne peut* pas y avoir de bon climat social sans une bonne pyramide des âges, aussi sommes-nous devenus plus prudents. Fréquemment se créent des équipes mixtes, un « papy » et trois jeunes par exemple. Cependant, il ne faut pas se bercer d'illusions. Malgré bien des incitations sociales spécifiques, il sera toujours très difficile à un salarié ayant dépassé la cinquantaine de se reclasser, bien que l'on parle de plus en plus du maintien, voire du retour des « anciens » dans l'entreprise.

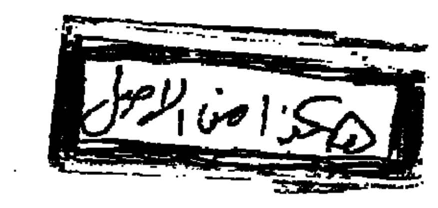
– Quelle était votre méthode lorsque vous étiez directeur général adjoint de la Compagnie de Saint-Gobain ?

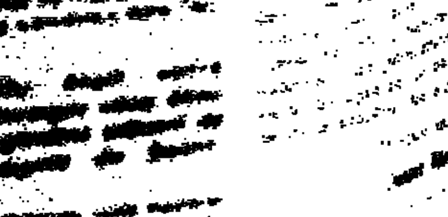
– Nous préférions nous montrer très sélectifs dans l'embauche de jeunes cadres. Deux années après, ils étaient testés : 5 à 10 % d'entre eux se séparaient alors de nous. Entre trente-sept et trente-huit ans, leurs connaissances, leur niveau, *leurs aptitudes étaient de nouveau* vérifiés. Il est humainement impensable de dire à un cadre au-delà de *quarante-cinq ans qu'il ne donne* plus satisfaction après vingt ans de présence. En résumé, pour éviter les erreurs du passé, les choses doivent être dites à temps.

» Quant à savoir s'il y a un « bon » âge pour diriger, je répondrai qu'il y a un âge pour tout, mais que, d'une manière générale, à quarante ans, on doit s'orienter soit vers une direction générale, soit vers une expertise : la finance, les achats, l'informatique, par exemple. Aux alentours de soixante-cinq ans, il faut alors réfléchir à sa succession et permettre à des hommes de cinquante à cinquante-cinq ans d'être aux manettes, afin d'assurer le renouvellement des générations. La pyramide des âges est un élément capital de la stabilité des entreprises. »

Propos recueillis par

Jean Menanteau







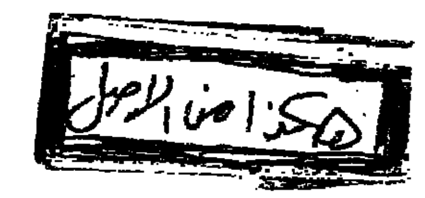
ontre savoir-faire

tion, évolution

plus grave



de l'
Informatique



Le Monde des Secteurs de Pointe

AVEC CGI, DEVENEZ EXPERT DES GRANDS SYSTÈMES D'INFORMATION DE L'ASSURANCE

Ouverture des marchés, diversification des services et des produits... face aux grands enjeux de demain, les grandes compagnies d'Assurance mettent en œuvre d'importantes stratégies informatiques.
Au cœur de ces mutations, le Groupe CGI, l'un des premiers mondiaux dans le Conseil et l'Ingénierie Informatique, recherche, pour participer à de grands projets de gestion dans tous les domaines de l'Assurance, des

INGÉNIEURS OU UNIVERSITAIRES DE FORMATION SCIENTIFIQUE OU TECHNIQUE
Débutants ou première expérience

Nous vous proposons :
- une FORMATION aux techniques de base de l'informatique, aux méthodes et aux outils de CGI (MERISE, PACBASE*...) et aux applications spécifiques de l'Assurance.
- des responsabilités opérationnelles croissantes dans le cadre de missions où vous développerez vos qualités personnelles et votre technicité.
- Toutes les perspectives de carrière qu'offre un Groupe de dimension internationale (3000 collaborateurs dans 9 pays) en croissance régulière de 30 % par an et présent dans tous les métiers du Conseil et de l'Ingénierie.

Rencontrons-nous, nos responsables vous parleront de leur métier et de la carrière que vous pourrez mener avec nous.

Merci d'adresser votre candidature (lettre, C.V. et photo), sous la référence 46/M8-1190, à Madame D. JAMET

* PACBASE est une marque déposée CGI.



CGI INFORMATIQUE
30, rue du Château des Rentiers
75640 Paris cedex 13 ou directement sur minitel
3614 code CGI INF, tapez AVENIR



La technique au service de la vie.

[illegible] PME (3[illegible] personnes) au sein d'un groupe [illegible], nous sommes le pôle d'excellence de la [illegible]. Nous étudions et fabriquons des équipements [illegible] faisant appel à de nombreuses technologies. Nous recherchons un

Jeune ingénieur méthodes

Votre mission :
Vous prendrez en charge progressivement, après une période de *formation à nos produits*, le leadership de la fonction méthodes : amélioration de la productivité et des techniques de fabrication, analyse de la valeur et industrialisation des produits. Vous aurez à animer une petite équipe.

Votre profil :
Ingénieur généraliste avec des connaissances en mécanique et automatismes, vous êtes créatif, dynamique et avez à coeur de mener à bien un projet. Débutant ou avec une première expérience, vous souhaitez prendre des responsabilités dans une société en pleine croissance.

La pratique de l'anglais est indispensable.

La réussite dans ce poste vous permettra d'évoluer au sein de notre groupe.

Merci d'adresser lettre de candidature et CV en précisant la référence IM/M au Service Recrutement, CGR MeV, 551 rue de la Minière, 78530 BUC.



CGR MeV

Jeune chimiste alliez technique et commercial.

Société à taille humaine - CA 60 MF, 100 personnes -, nous extrayons, produisons et commercialisons des matières premières minérales pour l'industrie céramique, en France et en Europe. Notre stratégie de diversification passe par de nouveaux marchés, comme ceux du papier, *de la peinture et du caoutchouc.*

Rattaché à notre Directeur Commercial, vous bénéficierez de son appui pour explorer ces secteurs. Un contrôle qualité extrêmement strict et reconnu sur le plan européen, ainsi que la coopération étroite du service Recherche et Développement assureront votre succès.

Jeune ingénieur débutant ou avec une première expérience, vous maîtrisez la chimie minérale. Vous voulez rester proche de la technique, mais votre ouverture et votre dynamisme vous portent vers un rôle plus commercial. Pour ce poste à Paris, écrivez à notre conseil Anne Cousin, Sirca, 140 Bd Haussmann, 75008 Paris, sous la référence 232 432 LM.

Sirca
Paris-Lyon-Madrid-Lisbonne — Membre de Syntec



Le Monde de l'Informatique

Schlumberger — Services Pétroliers

R&D EN RHÔNE-ALPES

Partout dans le monde, Schlumberger offre aux compagnies pétrolières une palette de services allant de l'exploration à la mise en exploitation des puits. L'un des centres de R&D du Groupe, situé en Rhône-Alpes, développe des technologies et des produits innovants utilisés pour "cimenter" et "stimuler" les puits.

INGÉNIEUR LOGICIEL

Vous intégrerez une équipe pluridisciplinaire d'ingénieurs travaillant à la modélisation d'injections et d'écoulements de fluides dans les puits.

Vos compétences techniques vous positionnent d'emblée au sein de ce groupe : vous développez, en ADA sous VMS, des logiciels qui seront utilisés sur les champs pétroliers du monde entier.

Ingénieur informaticien de formation (ENSIMAG, INSA...), *maîtrisant l'anglais, débutant ou première expérience, cette mission vous permet de découvrir nos technologies et nos produits tout en affirmant votre compétence "Logiciel". Elle constitue un excellent tremplin pour une carrière à l'échelle des possibilités très diverses offertes par notre Groupe, tant en France qu'à l'étranger.*

En permanence, sur votre Minitel tous les postes INGÉNIEURS ET CADRES proposés par Schlumberger — 3614 Schlumberger

Pour un premier contact, adressez un dossier de candidature complet (lettre+CV et prétentions), sous référence 3079/M, à Vocation Média, 6 passage Lathuile, 75018 Paris, qui transmettra.

VOCATION MEDIA

Proche Banlieue Ouest.

Nous sommes un des tout Premiers Groupes Industriels Européens.
Nous renforçons nos équipes de Support Technique dans le cadre d'un développement important de nos équipements Informatiques avec

Supercalculateur CRAY XMP 216, Gros systèmes IBM
Stations de travail sous Unix. Réseaux SNA, ETHERNET...

Nous recrutons

INGENIEUR SYSTEME CRAY (Réf. 981/M)

Diplômé de Grande Ecole ou de Formation Universitaire équivalente, vous avez acquis plusieurs années d'expérience comme Ingénieur Système ou Analyste d'Exploitation en environnement UNICOS. Vous maîtrisez les problèmes liés aux calculs scientifiques ainsi que les langages FORTRAN et C. Vous prendrez en charge le Support Technique 2ème niveau auprès des ingénieurs chargés des Calculs Scientifiques et de l'équipe d'Exploitation. Vous participerez à l'ensemble des études touchant à l'environnement CRAY, aux tests, à la mise en place et à l'évolution du matériel, des configurations et des logiciels. Vous exercerez un rôle de veille technologique dans ce domaine.

INGENIEUR SYSTEME et RESEAUX (Réf. 980/M)

Diplômé de Grande Ecole ou de Formation Universitaire équivalente, vous avez acquis plusieurs années d'expérience dans un environnement Gros Système IBM - IMS - DB2 - SNA. En relation avec les Chefs de Projets Etudes et les Responsables Exploitation, vous prendrez en charge la totalité des procédures concernant la recherche et la mise en place de nouvelles solutions techniques (définition des besoins, appels d'offres, tests et analyses de performance, homologation et définition des normes d'utilisation, installation des nouveaux produits, formation du personnel).

Ces postes, très ouverts sur les plans technique et relationnel, impliquant de nombreux contacts et une importante autonomie. Ils requièrent une bonne connaissance de l'anglais.
L'importance du groupe garantit un haut niveau d'évolution technologique et de larges possibilités de carrière.



Merci d'adresser votre dossier de candidature, en précisant la référence choisie, à notre Conseil,
SOCIETE ANNE MILCENT, 5 rue de Turbigo, 75001 Paris. Garantie de confidentialité.

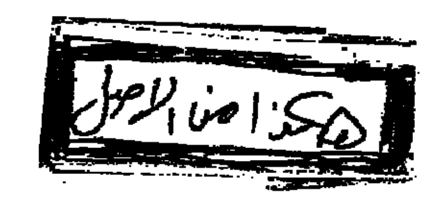
JEUNES INGÉNIEURS DE PRODUCTION

Filiale d'un important groupe industriel, nous produisons des verres techniques dans notre usine de 700 personnes située dans le sud de la Seine-et-Marne. Le contexte en croissance et largement international de nos produits nous conduit à des développements techniques de haut niveau.

Nous recherchons des Jeunes Ingénieurs diplômés d'une G.E. (Mines, A&M, IDN...). Après une formation à notre technologie, nous leur confierons la responsabilité humaine, technique et de gestion d'un de nos atelier. "Solide débutant" ou disposant d'une première expérience, vous pourrez vous exprimer pleinement dans un poste opérationnel.
Nous sommes persuadés que seules les qualités de management de nos ingénieurs nous permettront de gagner le pari du futur. C'est ce potentiel qui vous permettra d'évoluer dans notre groupe (France ou international).

Pour en savoir plus sur les postes à pourvoir et l'entreprise, appelez "Notre Numéro" au (1) 42.27.40.27 du lundi au vendredi de 9h à 19h et le samedi de 10h à 13h, sinon merci d'adresser lettre manuscrite, CV, photo et prétentions sous réf. 6862 à Média-System, 6 impasse des Deux Cousins, 75849 Paris Cedex 17, qui transmettra.

MÉDIA-SYSTEM



Griotte ?

Ingénieurs

ORDINA

RESEAUX : X 25, X 400
TEMPS REEL : ADA, 680XO, 80X86

ORDINA, filiale du Groupe SG 2, c'est une équipe de 300 collaborateurs motivés et une expansion constante.

Vous participerez au développement de logiciels de haute technologie auprès de nos clients (grandes entreprises dans les secteurs de l'industrie, l'aéronautique et les télécommunications).

Nous vous proposons une formation sérieuse aux nouvelles technologies ainsi qu'à la méthodologie de notre groupe et vous assurons ainsi une réelle évolution.

Merci d'adresser votre dossier de candidature sous référence LM/08 à ORDINA - 70, av. du Président Wilson 92058 PARIS LA DEFENSE CEDEX 59

GROUPE



MEDIAPA

INGENIEUR DEVELOPPEMENT

DIJON

VIA G.T.I.

• VIA TRANSEXEL (45 sociétés, 12 000 personnes) est le premier spécialiste français du transport public urbain de voyageurs. Le réseau de l'agglomération de Dijon (460 personnes) veut développer la qualité du service offert au public sur les lignes, en s'appuyant sur des technologies de pointe en matière d'information et de communication, dans le cadre d'un partenariat étroit avec les collectivités locales.

• Auprès du Directeur, en liaison étroite avec la direction Marketing et les services spécialisés de TRANSEXEL, vous êtes responsable de la recherche, l'étude et la mise en place de produits techniquement innovants, adaptables au réseau (billetique, monétique, télé-information et aide à l'exploitation).

• Ingénieur (électricité, électronique, automatismes...) la trentaine, vous avez une pratique significative de ce type de produits. A la recherche de solutions d'avenir cohérentes, force de propositions, à l'écoute des hommes en interne comme en externe, vous avez un rôle moteur en matière d'innovation.

Ecrivez s/réf. C/798 à CONCORDANCES
129, rue Servient - 69431 LYON Cedex 03
Tél. 78.63.65.60 - Fax 78.63.65.59

CONCORDANCES
Les missions de confiance

CETIM

LE CENTRE TECHNIQUE DES INDUSTRIES MÉCANIQUES

Notre LABORATOIRE de MESURES PHYSIQUES recherche un

VOUS AVEZ : 25-30 ans, une formation de base mécanicienne avec de bonnes connaissances en Optique, un esprit créatif et le goût pour la réalisation de montages délicats.

VOTRE MISSION : concevoir, réaliser et mettre au point des capteurs et systèmes de mesure. Ces travaux auront pour but l'amélioration des performances des entreprises de la mécanique.

ETUDES - RECHERCHE

CONSEIL-TRANSFERT

&

CONTESSE

Merci d'adresser CV, photo et prétentions à :
CETIM, PERSONNEL ET RELATIONS SOCIALES, B.P. 67 - 60304 SENLIS

THOMSON RECRUTE LES MEILLEURS POUR LES METIERS D'AVENIR

QUAND LES TECHNOLOGIES NOUVELLES COMMUNIQUENT ENTRE ELLES, LES OPPORTUNITES SE MULTIPLIENT !

UNE DIVERSITE DE METIERS

TECHNIQUE
- Ingénieur d'études
- Expert technique
- Chef de Projet
- Responsable de laboratoire d'études

PROJETS/AFFAIRES
- Ingénieur produit
- Ingénieur système
- Expert système
- Maître d'oeuvre de grands programmes

LOGISTIQUE
- Ingénieur logistique produit-système
- Assistance technique-client
- Formation client

INDUSTRIEL
- Ingénieur méthodes/développement
- Ingénieur achats
- Ingénieur essais
- Responsable de transfert de technologie

COMMERCIAL
- Marketing
- Ingénieur commercial France/Export
- Négociateur de grands programmes
- Responsable de zone export

QUALITE
- Ingénieur qualité logiciel
- Ingénieur qualité produit
- Ingénieur qualité système

FUTURS DIPLOMES ET JEUNES INGENIEURS, découvrez la division RGS du groupe Thomson :

Notre vocation : concevoir et réaliser des équipements et systèmes de télécommunications intégrés aux dispositifs de défense des plus Grandes Nations

Notre position : un savoir-faire mondialement reconnu et une politique de coopération internationale ont fait de nous le leader européen des télécommunications militaires

Notre ambition : accroître notre potentiel technique bien sûr mais surtout humain en proposant différentes formules (contrat, pré-contrat, stage...) à nos futurs collaborateurs pour faire face aux défis du XXIème siècle

Ainsi, RGS développe chaque jour son avance dans des activités de haute technologie :
- informatique temps réel : systèmes multitâches, systèmes distribués, SGBD, protocoles, réseaux
- informatique avancée : génie logiciel, IA, SGBD objet, graphique interactif, réseaux de neurones
- traitement numérique du signal : traitement de la parole, codage, modems
- logique rapide : micro-électronique, VLSI, ASIC
- mathématiques appliquées : simulation, algorithmique
- propagation radio, électromagnétisme, antennes adaptives...

Partie prenante de notre croissance, intégrés dans une équipe d'ingénieurs confirmés, vous disposerez de moyens puissants : réseau de 200 stations de travail (SUN, HP), s'appuyant sur les standards du marché (UNIX, ETHERNET) pour des développements logiciels C++ et ADA, sur machines cibles Motorola, TMS ou stations UNIX.

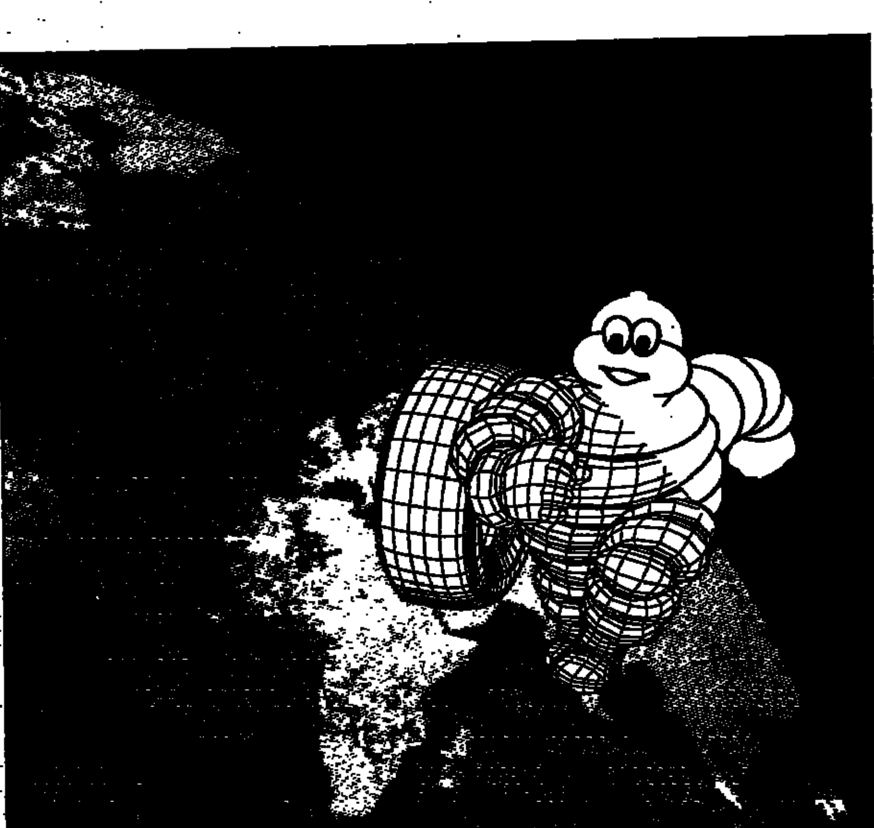
Votre évolution, placée sous le signe de la diversité, s'effectuera dans des fonctions d'études si vous souhaitez accroître votre niveau d'expertise, dans la conduite de projets ou d'affaires pour acquérir des compétences managériales, à moins que vous ne souhaitiez évoluer vers des fonctions marketing, commerciales... et toujours dans un environnement international.

Contact : **THOMSON Division RGS**
Jérôme GABREAU - 66, Rue du Fossé Blanc - 92231 Gennevilliers Cedex

THOMSON

HCA

INGÉNIEUR QUALITÉ



Aujourd'hui, la maîtrise de la qualité dans un contexte d'innovation permanente est un défi que nos ingénieurs relèvent quotidiennement.

Pour participer à ce travail d'équipe, nous recherchons un ingénieur ayant de bonnes connaissances dans le domaine des **matériaux** ou de la **Chimie**.

Après une formation aux techniques de production et après avoir acquis une expérience du produit, vous vous verrez confier la responsabilité de la garantie qualité de l'un de nos 70 sites industriels en Europe, en Amérique ou en Asie.

A la tête d'une équipe importante de personnel qualifié, en prise directe avec l'ensemble du processus de fabrication et en vous appuyant sur une infrastructure performante d'analyse et de mesure, votre mission couvrira:
- **la qualification des produits et procédés nouveaux,**
- **le contrôle qualité,**
- **l'assistance technique aux services de fabrication,**
- **la promotion de l'assurance qualité.**

Débutants, 1re expérience.

Merci d'adresser votre dossier de candidature sous réf. LM/38 à **MICHELIN**
Service du Personnel - Bertrand de LABAREYRE
63040 CLERMONT FERRAND CEDEX.

MICHELIN
Les moyens de se passionner.

13-90418-01 F



Le Monde des Secteurs de Pointe



UNE REUSSITE INTERNATIONALE

CHEFS DE PROJET

Vous serez responsable de la mise en place et de la conduite de projets d'envergure. Vous avez une expérience de 10 ans au moins en informatique et avez déjà pris la responsabilité d'un projet (stratégie, recrutement, management). (Réf. 827)

CONSULTANTS BANCAIRES

Interlocuteur privilégié de nos clients européens, vous leur apporterez votre savoir-faire et les conseillerez dans l'utilisation de nos logiciels. Vous avez une solide expérience des marchés financiers et des opérations bancaires dans leur ensemble. Une pratique des outils informatiques serait vivement souhaitée. (Réf. 828)

INTERNET est spécialisée dans la réalisation de systèmes intégrés destinés aux banques et permettant d'assurer, en temps réel, la gestion de leurs activités sur les différents marchés financiers internationaux.

Le succès de nos logiciels ATLAS/MERCURY, CAPITAL MARKET déjà installés sur plus de 50 sites, nous conduit à renforcer nos équipes, notamment dans les grandes villes européennes.

Pour ces postes, nous offrons de réelles perspectives de carrière et des salaires directement liés à vos compétences et à votre expérience. Nous vous proposons de rejoindre une société à vocation internationale et leader sur son marché.
Nous vous remercions d'adresser votre dossier de candidature, en précisant la référence du poste choisi, à Hervé LEFEVRE - **INTERNET** - 34, bd Haussmann 75009 PARIS.

MEDIAPA



J'AI CHOISI LES RESPONSABILITÉS

La DGA, c'est l'ensemble des intelligences et des énergies réunies dans près de 60 sites industriels, services techniques, laboratoires ou centres d'essais. C'est le quart de la recherche-développement en France pour garantir à long terme la défense du pays. Ce sont 6 000 ingénieurs et un point de vue exceptionnel sur un des secteurs industriels les plus innovants.

Au sein de la DGA, la *Section d'études et fabrications des télécommunications (SEFT)* pilote en tant que maître d'œuvre la réalisation d'équipements et de systèmes d'armes électroniques/informatiques/télécoms.

JEUNES INGENIEURS GRANDES ECOLES UNIVERSITAIRES 3e CYCLE SCIENTIFIQUE H/F

Débutants ou possédant une 1re expérience, vous souhaitez orienter votre carrière vers une fonction à caractère jurudico-économique où vous pourrez exprimer votre sens des contacts et vos capacités d'analyse et de synthèse...
Nous vous proposons après une phase d'intégration/formation de devenir **négociateur - rédacteur juridique de marchés publics.**
En contacts étroits avec nos services techniques et les industriels sous traitants, vous serez chargé de la négociation exclusivement juridique et économique de marchés publics, de la rédaction de ces marchés sous forme de contrats.



Merci d'adresser votre candidature manuscrite avec C.V. détaillé s/réf. NEG/01/LM à Thierry HURET Responsable de Recrutement de la SEFT - 18, rue du Docteur Zamenhoff - 92131 ISSY LES MOULINEAUX.



INGENIEURS

Leader mondial en matière de systèmes ferroviaires, GEC ALSTHOM vous propose de faire carrière au sein de la Direction Technique, dans un environnement de très haute technologie à forte orientation "Génie logiciel" utilisant des méthodes de conception et de développement en Ada et C, autour d'un atelier logiciel UNIX.

- CHEFS DE PROJETS
- ELECTRONICIENS
- QUALITE MATERIEL

Aux portes de l'avenir, l'enjeu technologique à relever vous permettra d'exprimer vos idées et vos ambitions à travers des projets de grande envergure comme la réalisation de systèmes ferroviaires complexes (Trains et Métros) dans le monde entier : Centre de Contrôle du Tunnel sous la Manche.

- INFORMATICIENS
- SECURITE
- QUALITE LOGICIEL

ASTREE, SACEM, MAGGALY, RER, TGV Atlantique, Métros Los Angeles, Calcutta, Mexico, etc. Pour développer ensemble votre potentiel, écrivez sur le site, à Hélène Depont, GEC ALSTHOM, Direction des Systèmes de Signalisation 33, rue des Bateliers, 93404 ST-OUEN, en joignant à votre lettre manuscrite CV, prétentions et photo, sous réf. 6530.

GEC ALSTHOM

DIVISION TRANSPORT

CONTESSE



Pilotez l'Aéronautique du futur

NEGOCIATEUR



SEXTANT Avionique, premier pôle européen en électronique de vol, se situe en tant que filiale, au carrefour des deux grands groupes AEROSPATIALE et THOMSON.

Au sein de l'équipe des ventes de la Division Conduite de Vol, vous serez responsable de la gestion contractuelle et commerciale de projets du secteur aviation civile (AIRBUS). *Vous négocierez avec les avionneurs et les coopérants toutes les évolutions apportées au contrat* initial. Vous prendrez en charge l'élaboration des propositions commerciales en étroite collaboration avec les équipes techniques.
Chaque étape et évolution dans la vie des projets vous permettront de révéler vos talents de négociateur, tant auprès de nos clients, qu'auprès des entreprises maîtres d'oeuvre ou des partenaires.

De votre efficacité dépendra le réel succès de toute une équipe.

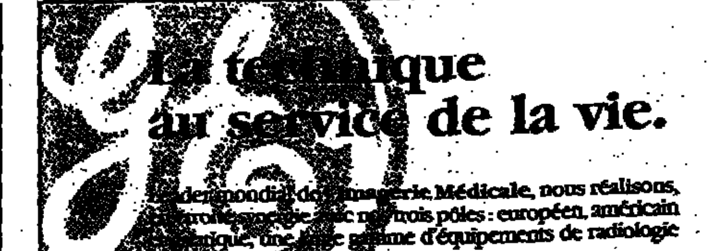
Diplômé d'une école d'ingénieur, votre première expérience (2 à 5 ans) dans le domaine aéronautique ou haute technologie vous a permis de développer votre sens de la diplomatie mais aussi rigueur et méthode.

Bilingue anglais. Déplacements France et Etranger.

Pour ce poste basé à Vélizy, merci d'adresser CV, lettre manuscrite et prétentions, en précisant la référence LM/110, à notre conseil : Marie-Christine Le Garff, Temps Dense, 3 rue de Liège, 75009 Paris.

L'ELECTRONIQUE DE VOL PUISSANCE 4

MEDIA-SYSTEM



... Médicale, nous réalisons, ... trois pôles : européen, américain ... d'équipements de radiologie ...

... et désireux d'apporter des produits ... performants à notre clientèle, nous recherchons ... notre Centre Technique de Buc un

Chef de projet

Votre mission :
Au sein de notre Direction des Etudes, nous mettons en place un système informatisé de gestion des dossiers techniques dont vous piloterez la réalisation en relation avec nos services informatiques au siège. Vous développerez ensuite ce projet en Europe. Vous aurez également la responsabilité opérationnelle de l'équipe de reprographie.

Votre profil :
Vous êtes ingénieur généraliste et avez des connaissances en informatique (méthode Merise) avec une première expérience professionnelle, *si possible de mise en place d'un système d'information.*

La pratique de l'anglais est indispensable.

La réussite dans ce poste vous permettra d'évoluer au sein de notre groupe.

Merci d'adresser lettre de candidature et CV en précisant la référence CP/M au Service Recrutement, GE CGR, 283 rue de la Minière, 78530 BUC.

DESSIN



General Electric CGR

L'**IDATE** recrute

POSTE DE RESPONSABILITÉ

Assurer sur le champ européen le développement de son activité «analyse des marchés».

Profil :
- **un économiste** avec une très bonne connaissance des **marchés des télécommunications et de l'informatique ;**
- maîtrise des techniques d'enquête et de modélisation ;
- aptitude à négocier des contrats d'étude ;
- pratique de l'anglais indispensable.

Envoyer CV, *lettre manuscrite*, photo et prétentions à :
Institut de l'Audiovisuel et des Télécommunications en Europe
Bureaux du Polygone - 34000 Montpellier
Confidentialité assurée

Importante société française d'ingénierie
recherche pour compléter
ses équipes en charge de projets en Asie

DES INGÉNIEURS GÉNIE CIVIL CONFIRMÉS, FREE LANCE

– **spécialistes des terrassements généraux,**
– **spécialistes des terrassements en rivière.**

Les missions ne devraient pas, en principe, durer plus d'un an.
Une bonne maîtrise de la langue anglaise est indispensable.
Une bonne expérience du travail outre-mer, si possible en Asie, serait appréciée.

Adresser C.V. (avec photo) et prétentions, sous nº 8087 au *Monde Publicité*, 5, rue de Monttessuy, 75007 Paris.

groupe cesi

IMPORTANT OPERATEUR PUBLIC recrute :

CADRES INFORMATICIENS

spécialisés en transmissions de données et réseau d'entreprise.

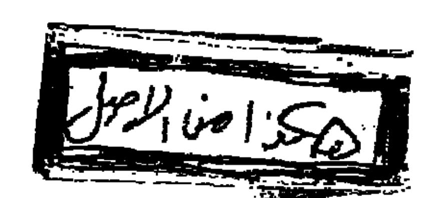
Forts d'une expérience de 3 ans minimum en entreprise, vous souhaitez partager le développement d'un groupe diversifié et performant, vous investir dans une fonction de conseil en assistance technico-commerciale auprès de la clientèle d'entreprise, en collaboration avec les forces de vente.

Cette opportunité se présente en LANGUEDOC ROUSSILLON :
- un poste à MONTPELLIER,
- un poste à NARBONNE.

Aver des possibilités de carrières diversifiées.

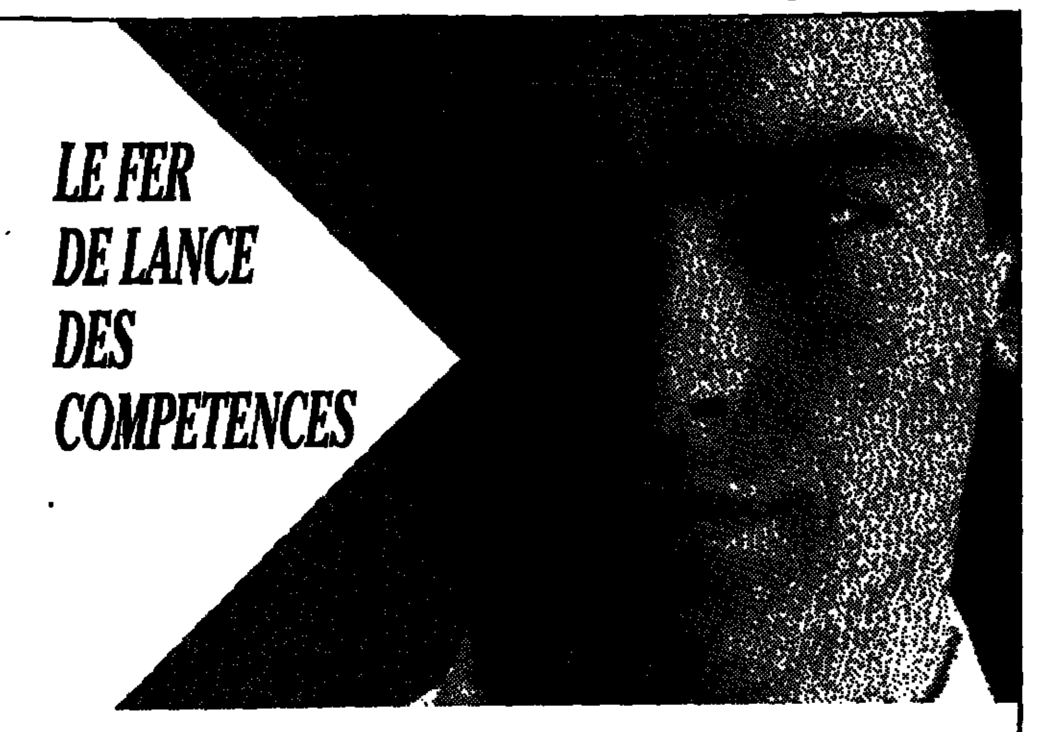
Une définition de fonction est adressée aux candidats présélectionnés.

Envoyez C.V. + photo sous référence LV09T au :
CESI-MEDITERRANEE *Département Recrutement - 501, Métairie de Saysset 34000 MONTPELLIER*





des Secteurs de Pointe



Nées de la rencontre de la compétence et de l'imagination, les réalisations de GIAT Industries constituent la référence européenne de la maîtrise de systèmes mécaniques complexes assortis de technologies variées (électronique, optique, hydraulique...). Appuyés sur de puissantes alliances nationales et internationales, nos centres d'études et de fabrications (14000 personnes) travaillent à la réalisation de nos ambitions.

Pour aller plus loin dans la satisfaction des besoins de ses clients, dans la conception et la mise en oeuvre de matériels de qualité, GIAT Industries renforce ses compétences et recherche des

Ingénieurs Grandes Ecoles

Intégrer GIAT Industries, c'est faire le choix d'un environnement de compétences et de moyens importants, pour participer à des projets technologiques uniques.

Aujourd'hui, notre stratégie de développement a besoin de votre talent.

Merci d'adresser lettre manuscrite + CV + photo et prétentions sous réf. IGE/MO à GIAT Industries - *Direction des Ressources Humaines*
Département des ingénieurs et cadres
13, route de la Minière - 78034 VERSAILLES Cedex



OTC

INGENIEUR, 5ANS D'EXPERIENCE, GEREZ DES AFFAIRES D'ENVERGURE ET INTERNATIONALES

Filiale d'un Groupe Français de tout premier plan et mondialement connu, notre Société a pour vocation la transformation de produits *et de biens* d'équipements industriels pour des usages spéciaux.
Notre savoir-faire dans des domaines très variés, la recherche et le développement de produits nouveaux nous permettent d'avoir une forte avance technologique et une position bien assise sur le plan international. Nous recherchons un

INGENIEUR CHARGE D'AFFAIRES

Eléments et ensembles de protection contre les rayonnements.

Il est responsable en toute autonomie :
- *de la réalisation complète des affaires* :
  - conception des produits et installations destinés à une clientèle mondiale (Engineering, centres de recherche, industrie nucléaire...)
  - élaboration des dossiers techniques et négociations commerciales
  - achats des matières premières, organisation des opérations de fabrication, coordination de la sous-traitance, contrôle qualité
  - montages sur sites, suivi après installations
  - animation d'une quinzaine de personnes, techniciens et équipe de fabrication
- de l'évolution des produits, techniques et procédés de fabrication
- du développement de l'activité par une veille attentive du marché.

A 30 ans environ, de formation INSA - ESAM - ECP ou équivalent, vous avez une expérience de l'ordre de 5 ans dans le domaine de l'engineering, études ou chargé d'affaires. Une connaissance du milieu nucléaire est appréciée.

Le poste basé en REGION PARISIENNE requiert la maîtrise de l'Anglais et une disponibilité pour des déplacements en France et à l'étranger.

Merci d'adresser lettre manuscrite et CV détaillé avec photo et salaire actuel sous la réf. P 620/SLM à notre Conseil :
34, rue du Colisée - 75008 PARIS

MORENO CONSULTANTS
REIMS - PARIS - LYON

MEMBRE DE LA CHAMBRE SYNDICALE DES CONSEILS EN RECRUTEMENT



GROUPE FRANCE TELECOM
Société d'Ingénierie et de Conseil en Télécommunications à l'export, recherche

CONSULTANT

SUR LE MARCHÉ DES TÉLÉCOMMUNICATIONS MOBILES

Ingénieur, de formation radio et/ou télécommunications vous avez si possible une expérience à l'international et possédez impérativement l'anglais courant. Une langue étrangère supplémentaire serait hautement appréciée.

Le goût pour la recherche et l'analyse d'informations est indispensable.

Merci d'adresser votre dossier de candidature (CV. + prétentions) à **Société SOFRECOM** à l'attention de M. CORTIAL - Ressources Humaines
24, avenue du Petit Parc - 94307 VINCENNES Cedex.

amp



Premier constructeur mondial de presses à injecter le caoutchouc et leader technologique sur son marché, *implanté à* LYON-CORBAS,

offre une opportunité de carrières à un

Jeune Ingénieur

AM ou similaire
recherche - développement

Intégré à la Direction Technique, il exprimera sa créativité et son sens pratique dans un large *domaine de compétences : mécanique, automatisme, hydraulique. Il sera notamment* responsable des essais de prototypes (machines et équipements) et s'attachera à développer des méthodes d'expérimentation pour aboutir à la présentation de synthèses et être le moteur de *solutions nouvelles.*

Ce poste peut éventuellement convenir à un débutant de bon niveau. Ses qualités d'animateur faciliteront son évolution dans une entreprise en développement constant.

Les candidats retenus seront reçus à l'usine le 22 novembre après une première étude des dossiers sous réf. 0112 par

josette vanden borre
Chamandre - 01340 Foissiat

MEDIA-SYSTEM

INGENIEUR CHIMISTE

Société Française HOECHST

recherche pour son
CENTRE DE RECHERCHES ET D'APPLICATIONS DE STAINS (93)

Comptant parmi les toutes premières filiales de HOECHST dans le monde, nous réalisons en France un chiffre d'affaires supérieur à 6 milliards, dont près de la moitié provient de notre production. 4 usines et un centre de recherches fabriquent et développent une large gamme de produits spécifiques. Nous souhaitons intégrer un

INGÉNIEUR CHIMISTE

Afin de prendre en charge un programme de recherches sur les **POLYMÈRES HYDROPHILES** *destinés notamment aux industries* du Textile et du Papier.

Vous diposerez :
. d'une solide formation sur les polymères (Doctorat);
. d'une bonne connaissance de l'Allemand et/ou de l'Anglais;
. *si possible, d'une expérience* de Recherche de quelques années en entreprise.

Merci d'adresser votre dossier de candidature sous référence 140 à Société Française HOECHST
Direction des Ressources Humaines.
Tour Roussel HOECHST
Défense 11 - Cedex 3
92080 Paris La Défense

Hoechst

INGENIEURS CONFIRMES INFORMATIQUE INDUSTRIELLE

Vous envisagez de vous orienter vers une approche complète des systèmes de production

INGENIERIE

Vos missions iront de l'étude de stratégie à la mise en service : conseil, *conception du plan directeur,* cahier des charges, maîtrise d'oeuvre de réalisation. Vos domaines d'intervention : le pilotage, la supervision d'ateliers en temps *réel et la gestion de production pour une clientèle diversifiée* d'industriels.

Au cours de vos 8 à 10 années d'expérience, vous avez géré avec *rigueur et méthode des projets importants dans* le secteur industriel. VENEZ VALORISER aujourd'hui, dans un contexte innovant, votre connaissance des RLI, RLE, des bases de données et des *méthodes de formalisation* (SADT...).

La productique est notre metier. Nous sommes une entreprise performante en forte expansion en France et en Europe.

Nos champs d'action sont l'automobile, les equipementiers, la mecanique et l'agro-alimentaire.



Merci d'adresser votre dossier de candidature *sous réf SP/IFI* à : SERETE
Mme Normandin
86 rue Régnault
75640 PARIS Cedex 13

HCAP



INGENIEUR AGRONOME

INA.PG ou ENSA, vous avez acquis une première expérience de 3 ans minimum dans le domaine des techniques agricoles. Vous avez mis à l'épreuve du concret *vos capacités à analyser des problèmes* techniques ou économiques, votre aptitude à synthétiser les résultats, à rédiger de manière concise et claire et à communiquer avec vos interlocuteurs.

Rattaché au DIRECTEUR BETTERAVIER et en liaison avec les services internes Siège et usines ainsi qu'avec les organismes extérieurs, vous contribuerez aux actions *entreprises tant dans le domaine de la Recherche et Développement* agronomique que dans le recueil et la diffusion d'informations pour l'amélioration des cultures et des rendements.

Votre évolution de carrière dans le groupe implique un potentiel d'animation dans un esprit de *management participatif.*

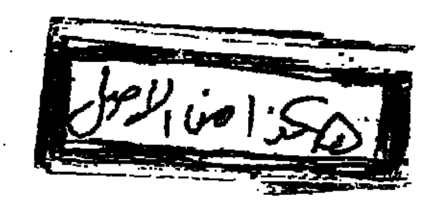
Les candidatures seront traitées en toute discrétion par notre conseil.

Merci d'adresser lettre manus., photo, C.V. avec indication de la rémunération actuelle sous réf. LM/2723 à OURLIN CONSEILS - B.P. 10 - 92162 ANTONY CEDEX.



MEDIAPA





Griotte et Corolle ?

GEO · Ça · prima · Femme Actuelle · Télé Loisirs · Voici

Prisma Presse filiale d'un Groupe international leader de la presse magazine recherche :

UN CHARGE DE L'ORGANISATION DE SYSTEMES D'INFORMATION

Vous étudierez et rédigerez toutes les propositions d'organisation permettant d'améliorer les circuits et le traitement de l'information, notamment dans nos *départements commerciaux*.

Après avoir élaboré les cahiers des charges, vous participerez à la mise en place des produits (test, formation des Utilisateurs...).

A 30 ans, de formation supérieure, vous avez *nécessairement une expérience* de 3 ans minimum en organisation.

Vos qualités d'écoute, d'analyse et de persévérance vous permettront de réussir dans la fonction.

Votre pratique de *l'anglais sera* vivement appréciée.

Merci d'adresser lettre manuscrite, CV et prétentions sous réf. COSI à
PRISMA PRESSE
Direction des Ressources Humaines
6 rue Daru - 75008 PARIS.

S.M.T.
GROUPES ELECTROGENES

Leader sur notre marché, nous construisons et commercialisons des groupes spéciaux, impliquant une forte ingénierie. Dans le cadre de notre développement, nous recherchons :

UN INGENIEUR PROJET

Placé sous l'autorité du Directeur du Service Ingénierie. Il aura en charge :
- l'élaboration et le suivi des outils de devis informatisés,
- les relations avec le service commercial,
- l'assistance au lancement des affaires.

De formation Ingénieur Electromécanicien, les candidats (30 ans environ) pourront justifier d'une première expérience dans le domaine des groupes électrogènes ou des moteurs diesels.

UN ACHETEUR

Placé sous l'autorité du Responsable du Service Logistique, le candidat retenu sera de formation électromécanique (BAC + 2 ou équivalent) et justifiera de quelques années d'expérience dans un poste similaire. Le poste est susceptible d'évoluer à terme vers la responsabilité globale d'un service achat.

Ces deux postes sont à pourvoir à TRAPPES en région parisienne.

Merci d'adresser candidatures + C.V. et prétentions à :
S.M.T. - Service du Personnel
26, rue Roger Hennequin - BP 30 - 78192 TRAPPES

Nous sommes un Groupe Français de la Chimie de 1200 personnes qui réalise un C.A. de 1,2 milliard de Francs.

Nous recherchons pour notre
DEPARTEMENT GENIE ALIMENTAIRE

INGENIEUR PROCESS
AGRO-ALIMENTAIRE

A 30/35 ans, vous êtes Ingénieur **ENSIA, ENIL,...** et possédez une expérience *de 3 à 5 ans dans* la Vente de Process ou d'Ingénierie Fabrication dans l'Agro-Alimentaire.
Vous pratiquez impérativement l'Allemand et/ou l'Anglais.

Nous vous offrons l'opportunité de pousser plus loin vos performances en développant **la commercialisation de process originaux** auprès des Industries Laitières et des Industries des Boissons.

Si vous optez pour un projet ambitieux, nous saurons vous donner les moyens pour *réussir dans votre mission et évoluer* au sein du Département.

Votre base : Gennevilliers, avec de fréquents déplacements en France.

CFPI

Merci d'adresser lettre man., cv, photo et *prétentions s/réf. 5765* à CFPI, Direction des Relations Humaines, 28 bd Camélinat, 92233 Gennevilliers Cedex.

Nous prions instamment nos annonceurs d'avoir l'obligeance de répondre à toutes les lettres qu'ils reçoivent et de restituer aux intéressés les documents qui leur ont été confiés.

Ingénieur d'affaires génie chimique

LE CARBONE-LORRAINE, 2 MMF de C.A. dont les 3/4 à l'export, 4 800 personnes, *recherche pour son Département Génie Chimique, leader mondial des équipements en carbone et graphite, un ingénieur d'affaires.*

Après une formation à notre gamme d'équipements de haute technologie, vous prendrez progressivement la responsabilité d'affaires dans un cadre très international depuis l'élaboration des offres jusqu'à la réalisation finale, en coordination avec les services internes et les filiales.

Votre formation d'ingénieur Grande Ecole, éventuellement complétée d'un M B A, *une première expérience* technique ou commerciale dans les biens d'équipements lourds vous a *préparé et motivé pour cette mission* polyvalente et diversifiée.

Pour ce poste basé en Lorraine, des voyages dans le monde entier sont à prévoir, la maîtrise de l'Anglais est impérative, celle de l'Allemand souhaitable.

Merci d'adresser votre candidature, lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions, sous la réf. LCL39 à PECHINEY - Service Recrutement - CEDEX 68 - 92048 PARIS LA DEFENSE



LE CARBONE - LORRAINE *Stages, 1er emploi : 3614 code PECHINEY* — UNE SOCIETE DU GROUPE PECHINEY

THOMSON RECRUTE LES MEILLEURS POUR LES METIERS D'AVENIR

AUXILEC, filiale du groupe THOMSON, 750 personnes, 400 MF de CA, nous sommes le 1er fabricant Européen de la génération électrique embarquée. Nous vous proposons de participer à la réalisation de nos objectifs ambitieux en notre nouveau site de CHATOU (78) :

RESPONSABLE FABRICATION

Rattaché au Directeur de l'usine, vous aurez la responsabilité de la fabrication de machines tournantes à courant continu, principalement destinées à des applications aéronautiques..

Votre mission :
- Assurer la fabrication des ensembles et sous-ensembles dans les délais prévus, à la qualité demandée et au moindre coût.
- Participer à la réorganisation des fabrications en vue d'optimiser les délais et la productivité.
- Animer une équipe de 100 personnes réparties en 4 ateliers (bobinage, usinage, montage, réparation).

Vos atouts :
- Environ 30 ans, de formation Ingénieur en électrotechnique mécanique,
- Expérience dans des secteurs d'activités liés à la construction de machines électriques, moyennes et grandes séries,
- *Homme de terrain et de communication, qualité d'animateur et d'organisateur.*

Vous souhaitez valoriser vos acquis professionnels et vos qualités personnelles, nous vous remercions d'adresser votre dossier de candidature à notre Cabinet Conseil : - *D.I.J* - Jean DEGEAIVE - 24-26 Av. des Grésillons - 92601 ASNIERES Cedex



THOMSON

INGENIEUR RECHERCHES METALLURGIQUES



Filiale du n° 2 mondial de la sidérurgie, Ugine est le premier producteur européen de produits longs et le premier producteur mondial de produits plats, en acier inoxydable. Le Directeur du Centre de Recherches d'Ugine (Savoie) recrute un jeune ingénieur diplômé

MINES ou CENTRALE

Ce centre (120 personnes dont 22 ingénieurs) étudie, en collaboration avec les 1300 chercheurs du groupe, l'élaboration, la transformation, l'usinabilité, la corrosion des aciers inoxydables.

Le poste créé a pour but de renforcer l'équipe Transformation. Il permet à un jeune ingénieur d'aborder la métallurgie des aciers inoxydables dans son ensemble. Cette connaissance du "cœur" du métier d'Ugine lui donne un potentiel d'évolution maximal et lui ouvre les meilleures perspectives, à trois remontées d'Albertville...

Henri DEBEURET vous remercie de lui écrire (Réf. 9036 LM).

DOMINIQUE BARRÉ S.A.
BP 18 - 69131 ECULLY Cedex
LYON - PARIS
MEMBRE DE SYNTEC

Acier USINOR SACILOR

J'AI CHOISI LES RESPONSABILITÉS

La DGA, c'est l'ensemble des intelligences et des énergies réunies dans près de 60 sites industriels, services techniques, laboratoires ou centres d'essais. C'est le quart de la recherche-développement en France pour garantir à long terme la défense du pays.
Ce sont 6 000 ingénieurs et un point de vue exceptionnel sur un des secteurs industriels les plus innovants.

Au sein de la DGA, la **Section d'études et fabrications des télécommunications (SEFT)** pilote en tant que **maître d'oeuvre** la réalisation d'équipements et de systèmes d'armes électroniques/informatiques/télécoms.

JEUNES INGENIEURS GRANDES ECOLES

Débutants, 1re expérience, de culture électronique, nous vous proposons après une phase d'intégration/formation de devenir **"Ingénieur Qualité de Projets"**.
Agissant tout en amont de la production, lors de la phase études, vous conseillez et assistez plusieurs de nos Responsables de Projets sur l'organisation et le management qualité de leurs affaires (respect des coûts, des délais, des clauses qualités spécifiques).
Vous formez ces Responsables à l'utilisation de nos méthodes et outils (analyse de la valeur, progiciels d'aide à la gestion de projets, dépouillement d'appels d'offres, etc).
Vous êtes en contacts permanents avec nos industriels sous-traitants (assistance "réponse aux appels d'offres", examen des manuels qualité, etc).



DGA

Merci d'adresser votre candidature manuscrite avec C.V. détaillé s/réf. QUAL/01/LM à Thierry HURET Responsable de Recrutement de la SEFT - 18, rue du Docteur Zamenhoff - 92131 ISSY LES MOULINEAUX.



des Secteurs de Pointe



SPECIALISTE GENIE CIVIL/CHARPENTE METALLIQUE

La Division Ingénierie de L'Air Liquide, leader mondial de la conception et de la réalisation d'unités de production de gaz industriels, vous propose de rejoindre sa Direction Technique située à CHAMPIGNY-SUR-MARNE (94).

Interlocuteur de l'ingénierie auprès des fournisseurs, vous assurerez dans le domaine du génie civil et de la charpente métallique le support technique aux équipes de projets. Vous serez chargé de la mise à jour et de la création de standards propres à notre activité et dans un souci d'améliorer notre compétitivité, vous serez à l'écoute des progrès techniques de nos fournisseurs.

Diplômé d'une Grande Ecole d'ingénieur, vous avez acquis une solide expérience dans les travaux publics vous assurant une connaissance approfondie du génie civil et des charpentes métalliques, et maîtrisez l'anglais.

Votre motivation, votre mobilité étant pour nous un gage de votre adaptabilité, merci de nous faire part de votre intérêt en adressant votre candidature (lettre manuscrite et CV) sous réf. SGC à L'Air Liquide - Direction des Ressources Humaines - 75 quai d'Orsay - 75321 Paris Cedex 07.



N° 1 mondial pour la production des gaz industriels, nous le sommes aussi pour l'ingénierie des gaz de l'air.

Présent dans 58 pays à travers 120 filiales, notre développement international s'accentue sur les marchés les plus porteurs : Europe, USA, Japon... et dans des secteurs d'avenir : santé, électronique, agro-alimentaire, spatial, chimie...

Chef de laboratoire, contrôlez mais aussi développez.

Société à taille humaine, CA 60 MF - 100 personnes, nous extrayons, produisons et commercialisons des matières premières minérales pour la céramique. Pour affermir notre position sur les marchés de demain, nous devons assurer à tous les stades de l'activité un contrôle des produits extrêmement strict dans le cadre des procédures reconnues sur le plan européen.

Mener à bien notre expansion passe aussi par le développement d'applications nouvelles de produits complémentaires plus sophistiqués. *Rattacher directement le laboratoire* (11 personnes) à notre Directeur Commercial, c'est illustrer l'importance que nous accordons à sa démarche marketing.

De formation supérieure en chimie minérale, géologie ou céramique, vous avez déjà une bonne pratique des minéraux. A 30 ans environ, vous avez dirigé une équipe de laboratoire en direct ou comme adjoint(e). Votre ouverture et votre sens relationnel vous permettront de devenir un personnage-clé dans notre structure. Ce poste est en Bretagne, au bord de la mer. Ecrivez à notre conseil, Anne Cousin, Sirca, 140 Bd Haussmann, 75008 Paris, sous la référence 231 452 LM. Merci de préciser votre rémunération.

Sirca
Paris-Lyon-Madrid-Lisbonne — Membre de Syntec



L'expérience et l'innovation au service de vos ambitions

Pour participer à la réalisation d'installations industrielles de pointe en France et à l'étranger, nous recherchons :
Proche Banlieue Sud (RER)

600 personnes
(dont 300 ingénieurs et cadres)



Ingénieur Gestion de Projets

***Environ 28 ans**, venez participer à la mise en œuvre et au suivi de nos projets (estimation des investissements, contrôle des coûts).*

Vous avez déjà une expérience de l'ingénierie et une bonne connaissance de l'utilisation de la micro-informatique (tableurs, LOTUS, QUATRO PRO...).

Votre rigueur, votre goût du contact et votre sens de l'autonomie doivent vous permettre d'évoluer rapidement au sein de notre société.

Merci d'adresser votre candidature (C.V. + photo) sous la référence M.90.65, à USSI INGENIERIE - Direction du Personnel - 116, avenue A. Briand - 92223 BAGNEUX



La Banque de France

recrute pour sa Direction des Services Immobiliers à Paris

UN INGÉNIEUR DIPLOMÉ
(Centrale, Arts et Métiers, ENSI...)

POUR ENTRETIEN ET TRAVAUX NEUFS
DES BATIMENTS ET INSTALLATIONS DE SES AGENCES

- Chargé d'animer une équipe de techniciens, il a la responsabilité de la maintenance des installations existantes, de la mise au point des projets et de la surveillance des travaux. Le poste, basé à Paris, nécessite des déplacements en province.
- Le candidat, de formation polyvalente, devra être rompu plus spécialement aux techniques de : chauffage, climatisation, électricité et courants faibles, dans les bâtiments du tertiaire.
- Agé de 30 à 35 ans et de nationalité française, il devra justifier d'une expérience en entreprise ou bureau d'études.

Adresser candidature avec photo, C.V. détaillé et salaire actuel à :
BANQUE DE FRANCE - Direction des Services Immobiliers - BP 140.01
75049 PARIS CEDEX 01

Vous avez choisi les Télécommunications : nous avons déjà un point commun.

Notre domaine d'activités : l'informatique appliquée aux Télécoms.
Notre métier : le Service et l'Ingénierie informatiques
Ensemble, participons à l'évolution de ces techniques de pointe.

► INGENIEURS LOGICIEL

Titulaires d'un diplôme d'Etudes Supérieures (Grandes Ecoles *ou équivalents universitaires*), vous débutez ou possédez une expérience dans la conception et la réalisation de systèmes informatiques temps réel.
(Réf. BTIL/13)

► CONSULTANTS TELECOM

Ingénieurs expérimentés (minimum 5 ans d'expérience) *vous désirez acquérir ou avez déjà acquis une expérience* de Conseil dans le domaine des Télécommunications.
(Réf. BTCT/1)

Nous vous offrons la possibilité d'évoluer dans des domaines variés : Messagerie X400, Architecture de Réseaux hétérogènes, Ingénierie de Réseaux, Protocoles de Communication, Gestion de Réseaux, Radiotéléphonie, RNIS...



TITN ANSWARE

Pour un premier contact, merci d'adresser votre candidature sous référence du poste choisi à :
Murielle YDE - ALCATEL TITN ANSWARE - 1, rue Galvani - BP 110 - 91300 MASSY



---

technico commercial

Vous suivrez et développerez la vente d'une gamme d'adjuvants et de produits chimiques auprès d'une clientèle existante.
De formation supérieure (Ingénieur chimiste - Universitaire...), vous êtes motivé par une action commerciale et vous bénéficiez d'une expérience minimum de 5 ans dans la vente de produits industriels. Vous négocierez avec des responsables techniques.
La pratique de l'anglais est souhaitée.
Le siège de la société est situé au Nord de Paris mais le poste implique des déplacements sur toute la France.

Merci d'adresser lettre manuscrite, CV, photo et rémunération actuelle sous référence 101 à notre Conseil M. TAILLEZ - 8, rue des Jacinthes 60000 BEAUVAIS.



INGENIEURS CHEFS DE PROJETS INDUSTRIELS

UNE SOCIETE DU GROUPE SNECMA

Société Nationale d'Etude et de Construction de Moteurs d'Aviation, la SNECMA bénéficie d'une formidable capacité de recherche, conception, développement, production, qui la place parmi les leaders de la double compétition mondiale des avions d'armes et des avions de transports civils.

Ingénieur, débutant ou première expérience, vous connaissez les possibilités et les contraintes des techniques informatiques, vous êtes familier ou curieux des métiers de la forge, de la fonderie et de l'usinage, vous savez conjuguer technique, ergonomie, et organisation, et vous êtes prêt à prendre une part active dans les mutations industrielles liées aux avancées de l'informatique technique.

Nous vous proposons de piloter sur notre site aéronautique de haute technologie des projets industriels dans les domaines suivants : automatisation d'opérations manuelles, suivi et étude statistique de la qualité des pièces, conception de machines spéciales, diffusion de la connaissance technique, et intégration des filières produits.

Si ces postes basés à notre unité de Gennevilliers (2500 personnes) vous motivent, adresser lettre, CV, et prétentions sous référence BT / RT au Groupe SNECMA - Direction de l'Encadrement - 2 Bld du Général Martial Valin 75724 Paris Cedex 15.

GROUPE SNECMA

GPAO, un passeport pour l'avionique.

Jeune ingénieur généraliste, avec de bonnes compétences en informatique, vous vivez depuis 2 à 3 ans une première expérience en matière de GPAO. La routine pointe son nez. *Un nouveau projet, dans un contexte différent ? Oui, bien sûr !*

Notre groupe, numéro 1 européen de l'électronique de vol, est consistant - 10 000 personnes - et a le vent en poupe. L'une de nos filiales de production, celle qui vous intéresse, est située dans une agréable ville de Touraine à 40 mn de Paris par le TGV.

Au sein du service planning, ordonnancement-lancement, vous assurerez l'interface opérationnel avec l'une des divisions clientes, réaliserez des missions d'étude et d'analyse, formulerez des recommandations, participerez à la mise en place d'un nouveau système de GPAO. Pour un premier contact, merci d'écrire sous référence 210 552 LM à notre conseil Elizabeth Morin, associée de Sirca, 140 bd Haussmann 75008 Paris.

Sirca
Paris-Lyon-Madrid-Lisbonne — Membre de Syntec



Griotte et Cowlle

c'est au CNET que ça se passe !

JEUNES INGENIEURS TELECOM - ELECTRONIQUE
GRANDES ECOLES - UNIVERSITES

Voici quelques-uns des projets sur lesquels travaillent nos 4.200 collaborateurs.
Aujourd'hui nous souhaitons vous associer à nos projets futurs.
Débutant ou 1ère expérience, vous possédez le goût du travail en équipe et des contacts, vous savez prendre des initiatives, alors rejoignez nos équipes d'ingénieurs et sentez battre le cœur des télécommunications.
Au **Centre National d'Etudes des Télécommunications** (CNET) vous pourrez participer à tous les stades de l'évolution des télécommunications : la recherche et les études techniques, la mise en oeuvre d'équipements et services nouveaux, l'expertise et l'assistance technique, le transfert de technologie.
Vous y trouverez un environnement professionnel et une formation de niveau international. Nous vous donnerons tous les moyens pour réaliser votre passion de la haute technologie et exprimer ainsi votre créativité.

Car notre performance c'est aussi la vôtre. Nous vous proposons des postes dans des domaines aussi variés que :

- COMMUNICATION AVEC LES MOBILES
- TRAITEMENT DU SIGNAL
- RESEAU INTELLIGENT
- COMMUTATION TEMPORELLE
- SERVICES ET RESEAUX D'ENTREPRISE
- ADMINISTRATION DU RESEAU PUBLIC

Ces postes sont à pourvoir en Région Parisienne à ISSY-LES-MOULINEAUX.
Merci d'adresser votre candidature (lettre et CV) à notre conseil :
CITCOM Ressources Humaines, 12 bis rue des Pavillons - BP 133 - 92804 PUTEAUX Cedex 1
ou téléphonez à Floriane Prugnat au 49 00 89 53.



UN AVENIR D'AVANCE

cnet

CONTESSE

Ingénieur Chimiste confirmé

CREALIS

Centre de Recherche et de Développement des Branches Epicerie, Pâtes Alimentaires et Plats Cuisinés : une équipe de plus de 50 spécialistes qui participent activement au développement des sociétés françaises et étrangères de ces Branches.

A la tête d'une équipe de 7 personnes, vous organisez et gérez le Laboratoire de Biochimie qui a pour mission la réalisation d'analyses de pointe permettant de garantir la qualité nutritionnelle et l'innocuité des aliments fabriqués et conduisant à une maîtrise optimum des process industriels.

Docteur ou ingénieur en chimie organique, votre expérience d'environ 5 ans en laboratoire d'analyses pharmaceutiques ou agro-alimentaire vous a permis d'acquérir une bonne connaissance de la chimie analytique et des techniques d'analyse de traces (absorption atomique, H.P.L.C.).

Des contacts fréquents avec les services Recherche et Développement et les usines des différentes Sociétés des 2 Branches nécessitent un excellent sens relationnel.

Poste basé à Brive-la-Gaillarde.

Adressez votre candidature en précisant votre rémunération actuelle sous référence RB-188 M3 à BSN, Service Recrutement Cadres, 7 rue de Téhéran, 75381 Paris Cedex 08.

GROUPE BSN

Société leader dans la construction de machines d'imprimerie offset, située au Nord de Paris,

recherche :

INGENIEUR D'ETUDES
GESTION DES ATELIERS

REF. 971 M

Autonome et organisé, vous avez à concevoir, développer, mettre en œuvre et maintenir les systèmes d'information et de communication dans le domaine de la gestion des ateliers.
Votre sens de la communication et de la participation sont des atouts déterminants pour réussir et évoluer au sein de notre société.
A 28-32 ans, vous êtes Ingénieur en Informatique et possédez de préférence 3 ans d'expérience de la conduite de projets. Une formation complémentaire est assurée pour un Débutant motivé.

Notre conseil examinera les candidatures dans la plus grande discrétion et vous remercie d'adresser rapidement lettre manuscrite + CV à Valérie GARAU à l'adresse suivante :



ESSEL
RESSOURCES HUMAINES OPTIMISEES

BP 301 • 60100 CREIL • Tél. : 44.24.54.44.

THOMSON RECRUTE LES MEILLEURS POUR LES METIERS D'AVENIR

LA RECHERCHE ET LE DEVELOPPEMENT ? NOUS NE FAISONS PAS QU'EN PARLER...

...chez THOMSON CONSUMER ELECTRONICS, la recherche est un enjeu stratégique. Pour preuve, le programme ambitieux qui a été mis en place depuis 2 ans : plus de 450 MF investis, 250 brevets déposés sur tous les continents, 8 centres R & D dans le monde.

Parmi ceux-ci, le Laboratoire Européen de Recherches Electroniques Avancées (LEREA), situé à Strasbourg. 110 ingénieurs et techniciens venus de 10 pays y partagent leurs expériences et leurs compétences pour innover, créer, développer encore et toujours. A leur disposition des moyens réellement sophistiqués : outil de simulation vidéo relié à un calculateur vectoriel ALLIANT, 40 stations de travail de type SUN sous UNIX, etc...

Résultat, une implication directe dans des projets prestigieux tels que la TVHD, la réception satellite, les décodeurs, etc...

Et nous sommes bien décidés à ne pas en rester là !

Mais pour cela, nous avons besoin de nouveaux talents désireux de s'impliquer et de se battre pour faire face à la concurrence. Venez renforcer notre équipe d'études de système de télévision pour développer les algorithmes qui vont améliorer la qualité de l'image standard et décoder les nouveaux standards TVHD :

INGENIEUR D'ETUDE, électronicien ou de formation équivalente, vous avez une expérience significative dans le domaine de la télévision. Vous participez au développement de nouveaux systèmes TV et prenez en charge l'étude et le développement d'un ensemble complet pour la TV améliorée ou la TV Haute Définition. La connaissance du langage C serait un plus. Ref.ST7/11

INGENIEUR D'ETUDE, ayant une expérience de 2 à 3 ans minimum dans le traitement du signal vidéo, vous participez à la création de nouveaux algorithmes. Créatif et innovateur, vous aurez pour mission de faire progresser le traitement du signal dans le domaine de la TV améliorée et de la TV HD. Ref.ST8/11

L'ouverture d'esprit, la diversité des cultures (10 nationalités représentées), la faculté d'adaptation, le sens du travail en équipe et la mobilité de nos ingénieurs donnent au LEREA ses meilleurs atouts pour relever le défi européen de la Télévision.

Si ce sont aussi les vôtres, alors,
merci d'adresser votre dossier de candidature, en précisant la référence du poste choisi à
Michèle PERRIN - **THOMSON CONSUMER ELECTRONICS - LEREA** - BP 120 - 67403 ILLKIRCH CEDEX.



THOMSON

HCA

Le Monde des Secteurs de Pointe

Filiale d'un groupe français,
un des leaders mondiaux des technologies sous-marines, nous élargissons notre champ d'action dans le domaine de la mesure, et recherchons un :

Jeune ingénieur d'affaires

Formation d'ingénieur A.M., ENSA... vous aurez rapidement la responsabilité d'un secteur d'activité (prospection, négociation, vente, suivi clientèle) *auprès de* Grands Comptes et de centres de Recherche.
Vous êtes passionnés par la vente d'équipements et de prestations de services à haute valeur ajoutée dans le domaine du *monde marin, sous-marin, aérospatial.*
Créatif, rigoureux, sociable, vous avez l'esprit d'équipe, le bons sens commercial *et le sens de l'humour. Votre première* expérience vous a formé à travailler avec de multiples partenaires (ingénieur d'essais...). *Vos connaissances en acoustique,* traitement du signal sont un plus.



Merci alors d'adresser votre dossier de *candidature* (C.V. + lettre manuscrite) sous référence A 09 21 à notre Conseil
Madame Claude Favereau
FAVEREAU CONSULTANTS
52, rue de la Fédération
75015 PARIS



Filiale du Groupe TECHNOLOGIES
notre vocation :
Les systèmes d'information du management dans les grands groupes

"Entrez de plain-pied dans l'informatique nouvelle"
(Base de Données Relationnelles, Langages de 4ème Génération, Système Intégré d'Aide à la Décision, Génie Logiciel...)

Ingénieurs Consultants

Débutants ou 1ère expérience
Diplômés Grandes Ecoles ou équivalent

Vous serez, après une période d'intégration et de formation, responsables auprès de nos clients (Grands Groupes, Banques) de la conception et de la réalisation d'applications informatiques décisionnelles - *Finance, Marketing, Production, Personnel - ou de missions de conseil et d'assistance à l'infocentre.*

Nous souhaitons rencontrer des candidats débutants ou ayant une première expérience de langages du type **FOCUS, NOMAD, RAMIS, SAS, ORACLE, INGRES, SYSTEM W, EXPRESS**, capables de dialoguer avec l'utilisateur final autant que de maîtriser les outils techniques.

Nous vous offrons d'évoluer dans une société en forte expansion centrée sur les marchés nouveaux de *l'informatique. La rémunération fonction de l'expérience sera très motivante.*

Merci d'envoyer un dossier de candidature (CV, photo...) à Marie-Pierre BROUT - T.MIS CONSULTANTS
84/88 bd de la Mission Marchand - 92400 COURBEVOIE - Tél : 49.04.70.70

BERTRAND FAURE AUTOMOBILE

Développer pour le N°1 mondial du siége auto
la fonction

PROPRIETE INDUSTRIELLE - BREVETS

Ingénieur mécanicien généraliste, vous recherchez l'opportunité de valoriser votre expérience industrielle dans un environnement professionnel très ouvert.

Rattaché à la Direction Produit-Recherche et Développement de notre siége à **ST QUENTIN EN YVELINES**, vous participerez à la définition de la politique de propriété industrielle et vous mettrez en place les moyens nécessaires.

Vous aurez à développer le centre d'information à disposition du Groupe et vous serez l'expert et *l'animateur pour les services de BFA, dans un esprit de veille technologique.*

Vos interlocuteurs à l'externe seront nombreux et variés : *bureaux d'étude, centres de* documentation, INPI et instances officielles...

Vous êtes communicateur et créatif.
Vous pratiquez l'anglais.

Merci d'adressez dans les meilleurs délais votre candidature sous Réf : BFA/PR
à VARIANT : 7, Av. de la préfecture 72000 LE MANS
Nous vous assurons d'une prompte réponse et de notre totale discrétion.
Consultez 36 16 UGE* PLEIADE

VARIANT
GROUPE pleiade



17 000 personnes dans le monde, 11 filiales françaises, 29 filiales étrangères, 10 divisions *dont les activités s'exercent dans les secteurs industriels de l'aéronautique et l'automobile,* **des produits et services caractérisés par une technologie avancée.**
SOFRANCE est spécialisée dans l'étude et la fabrication de filtres et systèmes de filtration *de haute technologie pour des applications spatiales, aéronautiques et défense.*
Notre objectif : être leader européen en filtration aéronautique.
Notre besoin : une "compétence innovante" pour assurer l'avenir technologique de nos *activités Aéronautique, Spatial et Défense.*

Responsable Département Recherche
Région de Limoges

Rendant compte au Directeur Général, membre du Comité de Direction, et en relation directe avec les Départements "Produits", vous avez pour missions de : • promouvoir une stratégie de recherche novatrice en terme de process et de produits • rechercher les coopérations et financements *auprès d'organismes* externes industriels ou universitaires, en France et à l'étranger • orienter et coordonner les actions des équipes de votre Département : labo de techniques séparatives, essais, structure et assemblage • assurer la qualification des nouveaux *produits* ainsi que les *contacts au niveau* des Directions R & D chez les clients.

Vous avez au moins 30 ans, êtes Universitaire de formation (DEA de physique, structure, composites...) et justifiez d'une expérience réussie en laboratoire de recherche appliquée. Vous parlez couramment l'anglais.

Gilbert RAYNAUD vous remercie de lui adresser votre candidature qu'il traite confidentiellement, en **mentionnant votre niveau de rémunération actuelle,** sous référence 9051/LM au 7 rue Monceau, 75008 Paris. Tél. : 42.89.10.25.

GR&P Gilbert Raynaud & Partners
CONSEIL EN RESSOURCES HUMAINES

La haute technologie et la dimension européenne et la flexibilité d'une petite structure

responsable bureau d'étude électromécanique

GEPE

Leader européen du relais de haute précision, nous appartenons au groupe international LRE. Aujourd'hui, notre société renforce sa position auprès de l'industrie aéronautique, militaire et spatiale et axe son développement vers de nouveaux marchés (transports ferroviaires, nucléaire...). Notre savoir-faire, la grande technicité de nos produits et notre notoriété sont nos principaux atouts. ► Votre mission sera de faire du bureau d'étude le pôle de compétence de notre groupe dans le domaine de la conception de relais électromécaniques et sur d'autres produits. Rattaché au Directeur technique et responsable d'une équipe de 6 personnes, vous serez chargé de définir de nouveaux produits, de la conception à la réalisation des prototypes, et d'adapter les produits existants aux demandes spécifiques des clients. ► Ingénieur diplômé d'une école à dominante électromécanique, vous avez des compétences en électromagnétisme, des connaissances générales en résistance des matériaux et micro-mécanique. Une expérience de 3 à 5 ans, acquise en bureau d'étude, a révélé votre créativité et votre pragmatisme. Outre la curiosité technique et la rigueur, vous savez motiver et animer des équipes. ► Anglais indispensable, allemand apprécié. Quelques déplacements à prévoir en France et à l'étranger pour ce poste basé dans une grande ville de l'Ouest. ► Merci d'adresser votre dossier de candidature, sous référence MO/00018, à Nicole Kamerzac, NK Conseil, Les Bureaux de Sèvres, 72-78 Grande Rue, 92310 Sèvres.

NK conseil

THOMSON RECRUTE LES MEILLEURS POUR LES METIERS D'AVENIR

TRANSMETTEZ VOTRE SAVOIR-FAIRE... VOUS SEREZ RECU 5 SUR 5 !

Dans le cadre de l'expansion de son laboratoire de Strasbourg, THOMSON CONSUMER ELECTRONICS développe son équipe d'étude de systèmes de télévision. Cette équipe a deux missions : d'une part, développer des algorithmes et des systèmes pour améliorer la qualité de l'image standard ; et d'autre part, développer des algorithmes et les circuits correspondants pour le décodage des nouveaux standards HDTV.

Les algorithmes résultant de ces études sont destinés à être implémentés dans des circuits intégrés pour entrer dans les nouveaux produits de Thomson Consumer Electronics.

INGENIEUR TRANSMISSIONS EXPERIMENTE

Au sein de cette équipe, votre objectif sera de développer un noyau de compétences capable d'évaluer les contraintes et les performances de ces nouveaux standards (HDMAC, transmission numérique,...) vis à vis des systèmes de transmission. Il s'agit entre autre de déterminer les paramètres du support de transmission (satellite, câble, bande magnétique,...) influençant la qualité de l'image et d'établir des spécifications du récepteur correspondant.

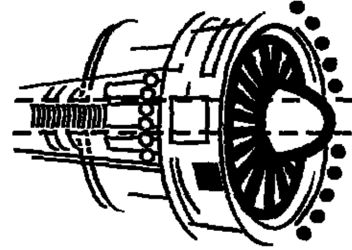
Une expérience de 2 ou 3 ans dans le domaine des transmissions analogiques et /ou numériques est nécessaire.

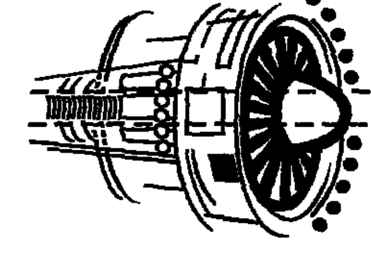
Merci d'adresser votre dossier de candidature sous réf. JCG/11
à **THOMSON CONSUMER ELECTRONICS** - *LEREA* - Michèle PERRIN - BP 120 - 67403 ILLKIRCH.











UNE SOCIETE DU GROUPE SNECMA

Société Nationale d'Etude et de Construction de Moteurs d'Aviation, la SNECMA bénéficie d'une formidable capacité de recherche, conception, développement, production, qui la place parmi les leaders de la double compétition mondiale des ***avions d'armes et des avions de transports civils.***
Nous recherchons pour la Division Mécanique de VILLAROCHE, équipée en moyens techniques ultra-modernes :

INGENIEURS MECANICIENS

Débutants et confirmés, vous pourrez participer à la conception et au développement des moteurs du futur.

Nos équipes ont besoin de vos compétences et de votre enthousiasme.

Venez rejoindre notre centre d'études et d'essais de VILLAROCHE (77) *situé à proximité de Melun et Fontainebleau.*

Le GROUPE SNECMA permet une réelle perspective de carrière.

Merci d'adresser lettre, CV et prétentions sous réf. FG/YL, au GROUPE SNECMA - Direction de l'Encadrement - 2, bld du Général Martial Valin, 75724 Paris Cedex 15.

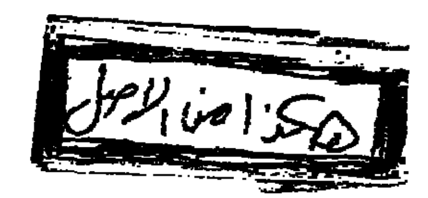
Contactez-nous sur **3616 JOB PLUS** annonceur SNECMA.

GROUPE SNECMA



INSTRUMENTATION REGULATION

Filiale d'un important groupe industriel français, nous produisons des verres techniques dans notre usine de 700 personnes située dans le sud de la Seine-et-Marne.
Nous disposons d'un outil de production hautement élaboré dont les performances exigent une extrême rigueur. Nous recherchons un Jeune Ingénieur disposant si possible d'une première expérience dans le domaine de l'instrumentation ou de la régulation pour lui confier le contrôle, l'optimisation et la maintenance des équipements d'un segment important de notre ligne de fabrication.
Diplômé d'une Ecole d'Ingénieurs (automatisme, électronique...) vous avez le goût de la technique et de réelles qualités relationnelles. Votre potentiel vous permettra d'évoluer ultérieurement vers la production ou le développement technique.
Merci d'adresser lettre manuscrite, CV, photo et prétentions, sous réf. 6858 à Média-System, 6 impasse des Deux Cousins, 75849 Paris Cedex 17, qui transmettra.



Le Monde

ÉCONOMIE

Une baisse bien acceptée

Le glissement du dollar sur les marchés des changes, qui a repris depuis le début de la semaine après une courte accalmie, a ceci de particulier qu'il s'effectue dans l'indifférence générale, et on pourrait le dire, avec la complicité de tout le monde. Partout on pense que les avantages résultant d'un dollar faible sont plus grands que les inconvénients, tant pour les Etats-Unis que pour leurs principaux partenaires. A Washington, la Réserve fédérale et le Trésor estiment que la baisse du « billet vert » contribuera à stimuler les exportations et à éviter une récession, la lutte contre l'inflation passant au second plan : la récente diminution des taux d'intérêt à court terme après la conclusion d'un compromis sur le déficit budgétaire américain reflète largement cette opinion.

En Allemagne, les autorités monétaires ont comme objectif prioritaire le renforcement du mark, meilleur moyen de lutter contre l'inflation en réduisant le coût des importations, et l'augmentation des taux d'intérêt décidée la semaine dernière s'inscrit dans cette politique. La position de la France et des autres partenaires européens n'est pas différente, et au Japon, la Banque centrale et les industriels se réjouissent de la remontée du yen face au dollar, qui là aussi, permet de limiter la hausse des prix, à commencer par celle du pétrole.

Dans l'immédiat, donc, il est probable que le groupe des sept pays les plus industrialisés du monde n'interviendra pas pour freiner la baisse du dollar, pourvu qu'elle soit lente et « ordonnée ». Toutefois, lorsque la devise américaine sera tombée à 1,40 DM, ce qui correspond à 4,75 F environ, les préoccupations se manifesteront, peut-être un peu tard.

F. R.

Retrouvant à Paris son niveau le plus bas depuis le début de 1981

Le dollar est tombé en dessous du cap psychologique des 5 francs

Au terme de longues semaines d'affaiblissement, le dollar a finalement franchi la barre des 5 francs français contre *5,0135 francs*, descendant à 4,98 francs le lundi 5 novembre, à la cotation officielle de Paris. Mardi matin, il se ressaisissait très légèrement à 4,999 francs.

Il faut remonter au début de 1981 pour retrouver la monnaie américaine à un cours aussi bas. Celle-ci s'échange aujourd'hui à un taux historiquement bas contre le *mark (1,4850 DM le 5 novembre à* New-York).

La récente période de baisse du dollar coïncide pratiquement avec le début de la crise du Golfe. Après six mois de grande stabilité, la monnaie américaine a, en effet, commencé de chuter fin juillet, en *raison des inquiétudes sur l'état de* santé de l'économie américaine et de la baisse des taux réels aux Etats-Unis.

Moyennes mensuelles
dollar en francs français
dollar en mark allemand
5,80 – 5,70 – 5,60 – 5,50 – 5,40 – 5,30 – 5,20 – 5,10 – 5,00 – 4,90 – 4,80
1,70 – 1,65 – 1,60 – 1,55 – 1,50 – 1,45
5,78 · 1,69 · 1,67 · 1,70 · 1,69 · 1,66 · 1,68 · 1,64 · 1,57 · 1,57 · 4,98 · 5 Nov. : 1,49
Dollar en mark allemand / Dollar en francs français
Dollar en DM · Dollar en francs
Moyennes sur les 10 premiers mois de l'année : 1,6409 · 5,5275
1980 1982 1984 1986 1988 1990
Jan. Fév. Mars Avr. Mai Juin Juil. Août Sept. Oct. Nov.
1990

Tensions sur les taux d'intérêt

Au même moment, les taux européens se tendaient sous l'effet des nouveaux besoins financiers de l'Allemagne, qui doit faire face aux coûts de l'absorption de l'ancienne RDA. Dans ces conditions, il était logique que les investisseurs délaissent les placements libellés en dollars.

La montée des tensions dans le Golfe, qui en d'autres temps aurait permis au billet vert de jouer son rôle traditionnel de valeur refuge, ne l'a pas soutenu. Bien au contraire, nombre de spécialistes redoutent que l'implication des Etats-Unis dans le conflit du Golfe se traduise par des dépenses budgé*taires très lourdes.*

Les autorités monétaires des principaux pays industrialisés n'ont toujours pas manifesté d'émoi face au déclin du dollar, préoccupées sans doute davantage par la flambée des cours du brut. D'ailleurs, un dollar meilleur marché permet d'alléger la facture pétrolière des pays européens.

Côté américain, on sait qu'un raffermissement du dollar passe forcément par une hausse des taux d'intérêt. Or, Washington ne paraît pas disposée à resserrer le crédit au moment où le pays est peut-être en train de connaître sa première récession depuis huit ans.

F. L.

La fin de la concertation sociale

M. Michel Rocard prépare « l'après-CSG »

Chaque chose en son temps... Soumis à un feu nourri de critiques pour son *projet de loi sur la contribution* sociale généralisée (CSG), M. Michel Rocard n'a pas l'intention d'aborder dans la foulée un autre dossier plus explosif encore : celui de l'assurance-vieillesse. Lundi 5 novembre, un communiqué de l'Hôtel Matignon publié au terme des entretiens engagés avec *les syndicats a annoncé que* le débat parlementaire consacré au Livre blanc sur les retraites aura lieu au printemps et non lors de l'actuelle session, comme cela était initialement prévu.

Cette décision signifie aussi que M. Rocard s'inscrit clairement dans *« l'après-CSG »*. Le premier ministre, qui refuse d'envisager le vote d'une motion de censure lors de la discussion de son projet, à partir du 15 novembre, entend poursuivre sa logique jusqu'au bout et retirer quelques arguments à l'opposition en s'attaquant, une fois bouclée la réforme des recettes, à la maîtrise des dépenses.

« L'évolution à moyen terme des retraites mérite débat », souligne le premier ministre. Un doux euphémisme, lorsque l'on se souvient des remous *provoqués*, cet été, par la publication d'une étude qui, sous l'égide de l'INSEE, insistait sur les difficultés du régime d'assurance-vieillesse dans les prochaines années. Même si le futur débat parlementaire n'est pas destiné à préparer des mesures effectives, le sujet est à hauts risques. Il faudra en effet évoquer les régimes de retraite du secteur public dont on oublie trop souvent que leur évolution est, elle aussi, problématique.

En attendant, le gouvernement devra *« dans les semaines qui viennent »*, préciser *« les dispositions visant à une meilleure efficacité à court et moyen terme du système de soins »*. Autrement dit, programmer des *économies sur les dépenses de* l'assurance-maladie. Sans compter que la politique salariale devra *« viser à préserver la dynamique de l'emploi »* alors que *« les perspectives économiques peuvent laisser craindre que de nouvelles difficultés n'apparaissent en ce domaine »*. A coup sûr, l'après-CSG promet d'être animé.

J.-M. N.

Les négociations de l'Uruguay round

La CEE affine ses propositions sur l'agriculture

BRUXELLES
(Communautés européennes)

de notre correspondant

Prolongation à Bruxelles. Mardi 6 novembre les ministres de l'agriculture des Douze et leurs collègues du commerce extérieur ont repris leurs discussions commencées la veille sur l' « offre » agricole à soumettre aux partenaires du GATT (l'organisation qui réglemente le commerce international) en vue de l'ultime phase de l'Uruguay Round.

A Genève, l'impatience grandit *devant les atermoiements* de la CEE : les pays du groupe de Cairns (treize nations conduites par l'Australie qui plaident pour l'élimination des subventions à l'exportation) l'ont mise en demeure de conclure rapidement ses travaux, et Mme Carla Hills, la principale représentante des Etats-*Unis*, menace de claquer la porte de la négociation... Jusqu'ici cette agitation, au reste attendue, n'a guère affecté les débats des Douze qui ont rapproché leurs points de vue, en particulier sur la nécessité de maintenir une préférence communautaire lors d'importations en provenance des pays tiers.

« Un problème purement politique »

Ce point avait été soulevé par les Français. Ils faisaient valoir que la proposition de la Commission *européenne concernant la réduc*tion de la protection aux frontières pourrait aboutir dans certains cas à ce que les produits des pays tiers soient offerts sur les marchés des Douze à des prix inférieurs aux prix communautaires. Autrement dit, la préférence communautaire risquerait de disparaître. La Commission a contesté cette analyse comme étant *« tout à fait théorique »*. Mais, afin de rassurer les Français et ceux qui les suivent, elle s'est déclarée prête à souscrire à une déclaration indiquant qu'elle *« mènerait les négociations de manière à assurer qu'à l'avenir une préférence communautaire suffisante sera accordée sur les produits dont le soutien aura été réduit »* .

M. Louis Mermaz, tout en appréciant l'effort consenti, hésitait à accepter une formule ne lui donnant pas tout à fait les garanties recherchées. *« C'est un problème purement politique. Pour le gouvernement, ce qu'il s'agit d'apprécier, c'est la marge de supportabilité de l'offre communautaire par nos agriculteurs »*, observait un haut fonctionnaire.

PHILIPPE LEMAÎTRE

Face à Volkswagen

Renault juge « meilleures que jamais » ses chances de reprendre Skoda

Renault estime que, face à Volkswagen, ses chances de conclure un accord avec la firme automobile tchécoslovaque Skoda *« sont meilleures que jamais »*. Contrairement à ce qui a été affirmé à Prague la semaine passée (*le Monde* daté 4/5 novembre). M. Jean-Marc Lepeu, directeur des affaires internationales du groupe automobile français, a estimé, lundi 5 novembre : *« Il n'y a eu absolument aucune décision de la firme tchécoslovaque en faveur de Volkswagen. »*

La décision *« définitive »* sur le choix du futur partenaire de Skoda sera prise en décembre, ont annoncé le même jour le ministère régional tchèque des constructions mécaniques et la direction de Skoda. M. Lepeu a insisté sur le fait que le dossier présenté par le groupe français en commun avec le suédois Volvo permettra de constituer *« un vrai partenariat »* avec Skoda.

L'Est un an après

L'Etat, pilote de la transition vers le marché



***Un an après la chute du mur* de Berlin, où en sont les pays d'Europe centrale et orientale dans leur transition vers l'économie de marché ? A Varsovie, à Prague ou à Bucarest, la situation économique initiale et le contexte politique ont conduit à des évolutions bien différentes. Partout, néanmoins, un parfum d'interrègne se fait sentir. Le plan n'est plus le roi, le marché ne lui a pas encore succédé.**

Portés démocratiquement au pouvoir, les nouveaux dirigeants est-européens (des acteurs, des historiens, des sociologues beaucoup plus que des économistes) se sont trouvés très vite confrontés à trois séries de questions identiques : sur le *rythme de la transition*, sur les moyens de la conduire et sur ses risques. Ils ont choisi, selon les pays et selon leur sensibilité politique, des réponses bien différentes. Aujourd'hui, l'environnement extérieur (avec le choc pétrolier, la désintégration accélérée de l'économie soviétique et la récession américaine) ne leur est pas favorable. Ils sont tous désormais convaincus que la transition sera plus lente, plus difficile et plus douloureuse encore que prévu.

Que ce soit, depuis longtemps déjà, en Hongrie ou en Pologne, ou, plus récemment en Bulgarie et en Roumanie, tous les nouveaux responsables est-européens sont acquis à la nécessité de transformer le système économique centralisé et planifié dont ils ont hérité en économie de marché. A quel rythme conduire cette transition inédite historiquement ? Dès le départ *(le Monde* du 24 janvier), deux stratégies se sont opposées : *celle de la thérapie de choc* (à la polonaise) et celle du gradualisme (à la hongroise). Pour l'instant, aucune des deux n'a démontré sa supériorité.

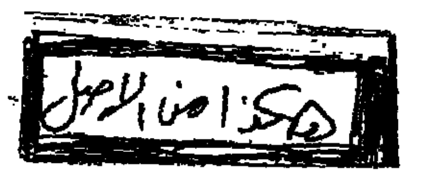
Avec son plan brutal de lutte contre l'inflation et d'assainissement des finances publiques, mis en œuvre dès le 1er janvier 1990, M. Balcerowicz, ministre polonais des *finances*, a certes obtenu des résultats spectaculaires dans certains domaines, avec un vrai taux de *change, stabilisé, du zloty* (un dollar pour 9 500 zlotys), une nette décélération de l'inflation et un rééquilibrage des comptes publics et extérieurs.

Mais le prix de ce « big bang » est élevé : officiellement, le pouvoir d'achat de la population a chuté de 40 %, la production industrielle de 30 %, le nombre des chômeurs aurait *dépassé le million* (plus de 7 % de la population active) à la fin septembre... Au-delà, cette purge – recommandée par le libéral Jeffrey Sachs, conseiller du gouvernement polonais – n'a pas été accompagnée, selon le professeur Jan Winiecki, de l'université de *Lublin, comme selon les* experts du FMI, des réformes de structures nécessaires.

Après avoir, pendant une année, débattu sur la ligne à *suivre* – et n'avoir en définitive pratiquement rien fait sur le plan économique, – le gouvernement tchécoslovaque semble aujourd'hui à son tour choisir la voie polonaise. L'ultra-*libéral Vaclav Klaus, désormais* vice-premier ministre, l'a emporté sur le gradualiste M. Komarek. *« La meilleure façon pour apprendre à nager, c'est de sauter à l'eau »*, aime à expliquer M. Vladimir Dlouhy, ministre tchécoslovaque de l'économie, un partisan de M. Klaus. L'équipe prépare, pour le 1er janvier, le grand bond en avant, avec la libéralisation des *prix (sauf sur* l'alimentation et le fioul...) et l'instauration d'une convertibilité interne de la couronne. *Alors qu'en* 1990, l'économie tchécoslovaque a continué à végéter sans déséquilibre excessif, l'année prochaine sera difficile : *« Nous aurons de nombreuses faillites, de fortes pressions inflationnistes et une croissance négative »*, annonce M. Dlouhy dans l'*International Herald Tribune* du 22 octobre.

A l'opposé, la Hongrie, déjà avancée dans la voie *libérale*, a adopté une démarche plus progressive. *« L'état, moins catastrophique, de notre économie ne justifiait pas une thérapie de choc »*, explique M. Gyorgy Matolcsy, secrétaire d'Etat chargé des réformes économiques auprès du premier ministre hongrois, M. Antall, ajoutant : *« Nous préférons changer notre système par petits chocs successifs. »* Pour l'instant, l'économie hongroise stagne, l'inflation reste modérée (un rythme annuel d'environ 30 %) et le nombre des chômeurs est encore très limité (1 % seulement de la population active).

Lire la suite page 26
ERIK IZRAELEWICZ



ÉCONOMIE

Une croissance exceptionnelle

236 5000 emplois supplémentaires créés en 1989 dans les services

En 1990, *l'activité* des services ne devrait pas se réduire, selon les dernières projections de l'INSEE : pour les services aux entreprises, la croissance du chiffre d'affaires *devrait être de* 15 %, et celle des services aux ménages, *qui a redémarré* en 1989, de 6,1 %. Déjà, l'année 1989 avait battu les records, comme en témoignent les rapports présentés à la commission des comptes des services réunie mardi 30 octobre.

Sur le *plan intérieur*, selon le document réalisé par l'INSEE, la valeur ajoutée des services marchands a progressé en 1989 de 6,2 % en volume (à prix constants) *contre* 5,3 % l'année précédente. Quant à l'*emploi*, il a *augmenté* au même *rythme qu'*en 1988 (5,3 %) : en 1989, 4 109 800 personnes (salariés et non-salariés) travaillaient dans les services marchands, soit 236 500 emplois de plus qu'en 1988, *dont*, toutefois, 50 000 intérimaires.

L'augmentation des effectifs est *particulièrement* sensible pour les salariés (+ 7,2 % contre + 6,6 % en 1988), et dans les services aux entreprises (+ 10,2 %) et ceux liés à l'immobilier (+ 10,1 %). On ne retrouve pas dans ces secteurs l'accélération constatée en 1988, alors que l'emploi a paru redémarrer un peu dans les services aux ménages, à la croisssance beaucoup plus faible. Mais ce sont les services rendus aux entreprises qui font la différence de croissance avec l'ensemble de l'économie.

Au total, la part des services *marchands* a continué à croître dans la valeur ajoutée (18,5 % contre 18 % en 1988) et dans l'emploi (18,8 % contre 18,1 %). Cette croissance a continué sur le premier semestre 1990, sauf dans le travail temporaire, dont *« la progression s'est nettement infléchie depuis le second semestre 1989 »*. En revanche, l'investissement a moins progressé dans les services *marchands* (+ 8,8 %) que dans l'ensemble de l'économie (+ 10,3 %), mais l'évolution a été très contrastée selon les secteurs : progression dans les services rendus aux ménages, et, pour la *première* fois depuis 1984, chute (– 3,1 %) dans les services rendus aux entreprises.

Des échanges très bénéficiaires

Les échanges de services, selon le rapport de la Banque de France, *ont été* encore plus bénéficiaires en 1989 (+ 52 milliards de francs) qu'en 1988 (+ 33 milliards) et qu'en 1987 (+ 28 milliards), grâce, en particulier au solde des voyages, qui a doublé depuis 1987, atteignant 40 milliards de francs en 1989, à l'occasion du Bicentenaire. De même, l'excédent des services de gestion (échanges entre maisons mères et filiales) est passé de 9 milliards à 13 milliards de francs.

Mais celui des grands travaux se stabilise à 4 milliards, après sa chute de 1988, comme celui de la *coopération* technique (7 milliards) ; celui des *transports* s'est réduit (revenant de 6 milliards à 3 milliards) ; celui des assurances laisse place à un déficit équivalent (1 milliard). Enfin, le déficit des brevets et redevances reste à son niveau de 1988 (8 milliards).

Les *implantations* de filiales, qui *ne se traduisent pas nécessairement* dans la balance des paiements, ont connu une accélération encore plus forte : le montant des investissements français à l'étranger *dans* les services a doublé en 1989, *atteignant* 81 milliards de francs (dont 84 % concernaient les secteurs du crédit et des assurances), tandis que les investissements étrangers (concernant aussi en priorité les *mêmes secteurs*) passaient de 21 milliards à 47 milliards de francs.

En 1989, les services ont représenté plus de la moitié des investissements français à l'étranger et des investissements étrangers en France, contre respectivement 39 % et 32 % en 1988. L'internationalisation des services *n'est pas* un vain mot.

G. H.

Le comité interministériel d'aménagement du territoire

Le gouvernement veut transférer en province au moins 5 % des fonctionnaires d'Ile-de-France

A l'occasion du comité interministériel d'aménagement du territoire (CIAT) qu'a présidé M. Michel Rocard le lundi 5 novembre, le gouvernement a adopté une *série de mesures qui sont de* nature à accélérer la décentralisation des activités hors de l'Ile-de-France et à accentuer la solidarité *nationale* vis-à-vis des régions particulièrement défavorisées. Il est *prévu* notamment que dans les trois prochaines années 5 % au moins des fonctionnaires d'Ile-de-France seraient transférés en province.

Pour baliser l'avenir, dix groupes de prospective vont être constitués, qui s'intéresseront par exemple à la mobilité des capitaux ou à la transformation de l'Ouest européen : 33 millions de francs seront affectés à ce programme. *Par ailleurs*, un Conseil national de l'*aménagement* du territoire (CNAT), qui sera *présidé* par le *premier ministre* et composé d'une *quarantaine* de personnes, dont une dizaine d'élus locaux et deux ou trois experts étrangers, soumettra au gouvernement des avis. La *création* de cet organisme avait été *unanimement demandée* par les *députés* lors du débat à l'Assemblée nationale au printemps dernier.

L'essentiel des travaux des ministres a *consisté* à arrêter des mesures pour orienter de *manière volontariste* les activités et les emplois *vers la* province. Les bureaux de la DATAR à l'étranger qui détectent les entreprises intéressées par des investissements en France seront renforcés, notamment à Amsterdam, Zurich et Bruxelles. Il faut aussi inciter les entreprises ou les banques privées et les administrations publiques à créer davantage d'établissements en province. Pour hâter les transferts des premières (par exemple la Société générale), un fonds de 150 millions de francs a été décidé. Les administrations de l'Etat présenteront, elles, avant l'été prochain des plans de localisation *sur trois ans, devant* aboutir au déplacement hors d'Ile-de-France d'au moins 5 % des effectifs de fonctionnaires. Enfin, une sixième école des mines sera créée dans une ville du Sud-Ouest, Pau *et* Agen étant candidats.

D'autres mesures tendent à fortifier le tissu économique des zones rurales fragiles, comme le Massif central, les *Pyrénées*, la Bretagne intérieure ou le *Poitou-Charentes*. On retiendra l'octroi d'une subvention pour les petites entreprises qui créent au moins vingt postes de travail et dont l'investissement est compris entre 2 millions et 20 millions de francs. L'Etat mettra au pot de 100 millions à 150 millions et les régions seront elles aussi sollicitées. Pour les *grandes aires* urbaines de Marseille-Aix, Nancy-Metz *et* Strasbourg, des *dispositions spécifiques*, tendant à renforcer leur poids européen et à valoriser leurs atouts culturels, scientifiques et universitaires, seront prochainement annoncées.

Enfin, le gouvernement a décidé de *présenter* aux autorités de Bruxelles une demande tendant à instituer des «zones prioritaires» dans la vallée de la Sambre, le Valenciennois et le bassin houiller du Nord-Pas-de-Calais autour de la zone industrielle de Douvrin. Ce système exceptionnel permet aux entreprises d'être exonérées de l'impôt sur les sociétés pendant dix ans. Inventé en 1986 par MM. Balladur et Madelin, il a fait ses preuves à Dunkerque, La Seyne et *La Ciotat* (1). Les zones du Nord-Pas-de-Calais *sont* particulièrement affectées par un chômage chronique qui dépasse parfois 17 %. Si la CEE donne son feu vert, il faudra qu'une loi ratifie ce dispositif.

F. Gr.

(1) Claude Heurteux vient de publier dans la collection « Que sais-je? » des Presses universitaires de France un ouvrage analysant dans quelles conditions *ont* été créés les zones d'entreprises et quelle a été leur évolution en France et à l'étranger.

Restauration

par François Grosrichard

VINGT mesures, allant de l'organisation du Bassin parisien aux *schémas départementaux* de la gendarmerie... Si l'on considère le nombre des décisions arrêtées le 5 novembre, le ministre de l'aménagement du territoire, M. Jacques Chérèque, a pu avec raison *chanter* victoire. Et il en est sans doute de même pour la qualité des décisions prises.

Après trop de mois de flottement, de «guéguerres» ministérielles, le *premier ministre a lui-même* donné le ton : *«Je suis partisan d'une vigoureuse politique d'aménagement du territoire et M. Chérèque n'aura pas à se plaindre des arbitrages que j'ai rendus»*, a-t-il déclaré.

En termes financiers, le projet de budget 1991, que les *députés* discutent le 6 novembre, marque une progression sensible de quelque 45 % par rapport à la loi de finances initiale de 1990, *et il devrait être plus facile* désormais d'éviter que les investissements américains ou japonais ne préfèrent l'Ecosse, la Bavière ou Barcelone à la France.

Mais l'argent n'est pas tout. Le *nouveau* Conseil *national*, à supposer que le premier *ministre* le *réunisse* au moins trois fois par an, sera le laboratoire des idées neuves et l'aréopage des censeurs vigilants qui dénoncera *publiquement* les oublis, les dérives et les labyrinthes administratifs dans lesquels se perdent trop souvent les décisions quelques mois *après avoir été* annoncées à grands renforts médiatiques. M. Chérèque, à bon droit, peut prétendre avoir remporté un *succès* politique en obtenant que tous les grands schémas (*université*, recherche, TGV, autoroutes, *peut-être demain ports ou* équipements culturels) soient arbitrés par des conseils d'aménagement du *territoire*. Car si MM. Curien, Jospin ou Delebarre sont d'*importants* ministres techniques et sectoriels, celui de l'aménagement du territoire a *vocation à s'affirmer polyvalent et* géographique. *« Votre poids institutionnel et interministériel sera renforcé »*, a promis M. Rocard.

D'ailleurs, tous les ministres s'intéressent de *près* à cette politique : M. Mellick (*mer*, Pas-de-Calais) *pour* la zone d'entreprise de Douvrin, M. Fauroux (industrie, maire de Saint-*Girons) pour les mesures propres à* enrayer l'effondrement du fragile tissu industriel de l'Ariège, M. Bérégovoy (*maire* de Nevers), qui a *obtenu que le schéma autoroutier* n'oublie pas sa ville...

«A des déséquilibres sectoriels profonds doivent correspondre des inégalités d'avantages», aime dire M. Chérèque. Pourquoi alors ne pas réfléchir au principe d'une... *contribution régionale généralisée* (CRG) ? Le *revenu* par habitant de l'Ile-de-France atteint l'indice 174, *celui de* l'Alsace 118, mais celui du Limousin 88. Douze régions restent en dessous de la *moyenne*, mais dix se hissent au-dessus. *Solidarité sociale? Oui, mais* pourquoi pas aussi *«solidarité géographique et redistribution nationale»*? Beau débat à l'heure de la décentralisation.

12 120 kilomètres d'autoroutes en l'an 2003

Chaque *ministre* de l'équipement ayant rajouté des kilomètres... le schéma directeur routier national, adopté le 5 novembre, prévoit de doter la France de 12 120 kilomètres d'*autoroutes*, à péage ou non, vers l'an 2003, au lieu de 7 215 aujourd'hui.

Pour ce qui est des seules autoroutes à péage, M. Pierre Méhaignerie *avait* inscrit environ 2 840 kilomètres supplémentaires ; M. Maurice Faure en a rajouté 739 et M. Michel Delebarre *a* arraché 165 kilomètres en *sus à un ministère* de l'économie qui clame qu'on ne peut construire à la fois des lignes TGV et des autoroutes, sauf à mettre *en état de surchauffe* les marchés financiers.

Les *rajouts* de M. Delebarre concernent 165 kilomètres *d'au*toroutes à péage concédées (Amiens-Lille-frontière belge ; bretelle de Digne ; Pau-Oloron vers le *tunnel du Somport*), 165 kilomètres d'autoroutes sans péage (Cosne-sur-Loire-Nevers ; Reims-Charleville Mézières ; Rochefort-La Rochelle) et 89 kilomètres de liaisons dites «d'aménagement du territoire» (Poligny-frontière suisse ; Belfort-frontière suisse).

Le *ministre* de l'*équipement* a *introduit dans le décret* qui va être soumis à l'avis du Conseil d'Etat deux considérations : la *première* concerne l'impact sur l'environnement de ces infra*structures* qui fera l'objet de précautions particulières ; la *seconde* fait référence à la nécessité de *décider* de ces voies nouvelles en gardant à l'esprit les *différents* modes de transport, tant il est *vrai que* la *route*, le rail, la voie d'eau et l'*aérien peuvent* de moins en moins s'ignorer *mutuellement*.

Le ministre de l'économie a obtenu qu'aucun échéancier ne soit fixé *pour* la *réalisation de ce* réseau destiné à accueillir le trafic *du tunnel sous* la Manche, à mettre en relation le littoral *atlantique* et l'est de la France, à contourner Paris, à désenclaver des «pays» *reculés* et à *ouvrir* l'Hexagone sur le reste de l'Europe. Il a seulement été décidé que ce *schéma directeur s'étale*rait sur quinze ans avec pour point de départ l'année 1988.

Cet objectif suppose que le rythme moyen de construction annuel *des autoroutes* ne descende pas en dessous de 250 kilomètres, ce qui est *grosso modo* la cadence actuelle. L'addition finale pour les autoroutes à péage devrait avoi*siner* les 100 *milliards* de francs (valeur 1990), si l'on prend pour base un coût moyen du kilomètre *de 32 millions de francs*.

Al. F.

ÉTRANGER

L'Est un an après

Suite de la page 25

Cette politique des petits pas cache en fait, selon les experts du FMI, une inquiétante inaction. Là encore, les *réformes* de structures ne sont pas réellement engagées. Les hommes du Fonds comme ceux de la Banque mondiale réclament une «accélération» des politiques de libéralisation, de dérégulation et de privatisation.

Comment conduire la transition ? Là aussi, deux approches continuent à s'opposer. Certains préconisent une méthode ultra-libérale : *« Laissons faire les forces du marché, même s'il peut y avoir des excès. » « Le marché ne crée pas le marché »*, rétorquent d'autres, à l'instar de M. Jacques Attali, président de la Banque européenne (BERD). Ce débat sur la *méthode se cristallise particulière*ment dans chacun des pays sur la question des privatisations. L'abandon de la propriété collective des moyens de production et la cession de l'ensemble des actifs de l'Etat à des agents privés – *élément-clé de la* transition dans tous les pays – sont à l'origine de gigantesques problèmes. Ceux-ci doivent-ils être résolus par l'Etat – au risque de renforcer provisoirement l'hydre que l'on souhaite *supprimer* – ou doivent-ils se régler par le marché? *La question est essen*tielle.

En Pologne (la privatisation des petits *commerces*) *comme* en Hongrie (les privatisations *spontanées*, c'est-à-dire celles menées à l'initiative des managers) et en Tchécoslovaquie (la distribution de bons d'achat d'actions à l'ensemble de la *population*), certains estiment qu'il suffit de libérer les acteurs économiques pour que se constitue quasi automatiquement un marché. Beaucoup de responsables politiques s'inquiètent cependant des effets pervers d'une telle conduite, estimant que la loi de la jungle s'imposerait rapidement.

En fait, partout mais dans des conditions chaque fois différentes, les *nouveaux* dirigeants ont choisi un renforcement, provisoire, *du rôle de* l'Etat. Sa principale mission consiste à créer les institutions de marché. A écouter les responsables économiques est-européens – certains ne cachent pas *leur angoisse*, – *on comprend* l'ampleur de la tâche. Il leur faut simultanément instaurer un ensemble législatif nouveau (avec des lois sdu droit de propriété), organiser les *marchés* (du capital, du travail, de la *monnaie...*), *créer et mettre en œuvre* de nouvelles politiques *budgétaires*, fiscales et monétaires. Tous les pays ont, par exemple, créé des agences d'Etat chargées de mettre en œuvre les privatisations, avant d'installer des conseils de la concurrence, des cours des *comptes...*

Le risque social et le nationalisme

Renforcer l'Etat pour désétatiser *l'économie* : le *paradoxe* n'est pas toujours facile à *surmonter*. *Certains* craignent, à juste titre, que les nouveaux pouvoirs n'aient quelques difficultés à abandonner les manettes qu'ils auront eux-mêmes créées. C'est là l'un des risques de la transition : *seul sans doute un* Etat *fort* est capable de favoriser la création du marché. Encore faut-il préparer en même temps les conditions de son propre retrait? Délicate dialectique !

Mais il y a d'autres risques, déjà souvent mis en évidence. Il y a d'abord la menace sociale. Appelées à faire preuve d'esprit d'initiative, les populations est-européennes accepteront-elles les sacrifices nouveaux qui leur *sont* demandés (*instabilité* et perte d'emploi, baisse du pouvoir d'achat, dégradation initiale des conditions de vie...)? A l'Est, la vie a toujours été difficile, mais elle avait créé des habitudes dont il n'est pas simple de se défaire.

«Dans mon quartier, le tramway passait au moins une fois toutes les minutes. Il circulait souvent vide, mais il était pratique», raconte un ministre hongrois, qui ajoute : *«Aujourd'hui, la révolte gronde, la société de transport de Budapest ayant décidé, par souci de rentabilité, d'espacer les rames...»* De petits détails qui, en s'accumulant, peuvent créer un grand malaise. Les gouvernements travaillent, *partout*, à la constitution de «filets de protection» pour toutes les victimes de la transition (les nouveaux pauvres comme les retraités, les chômeurs...). Ces *protections*, mises en place par les Etats, seront-elles *suffisantes*?

Même si elles doivent être provisoires, ces difficultés économiques font aussi *craindre une fuite* prochaine des élites vers l'Ouest. La menace ne concerne pas que l'ex-RDA. Elle inquiète également les dirigeants d'autres pays de la région. Enfin, certains se demandent si les problèmes économiques ne vont pas favoriser les attitudes nationalistes. D'ores et déjà, le rôle du capital étranger dans la reconstruction fait l'objet de débats très vifs. Officiellement, tous les responsables sont favorables à l'arrivée des investisseurs occidentaux. Les privatisations leur sont ouvertes. Des conditions ultra-libérales et très avantageuses leur sont proposées dans tous ces pays – même en *Roumanie*. General Motors a obtenu une exonération d'impôts sur dix ans en Hongrie! Le japonais Suzuki en veut autant.

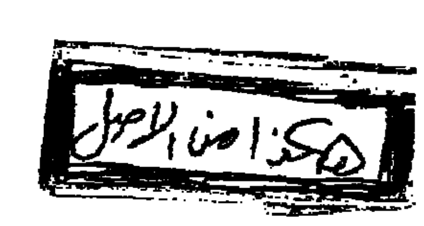
Pourtant, dans les entourages de MM. Walesa (Pologne), Havel (Tchécoslovaquie) *ou* Antall (Hongrie), les choses ne sont pas aussi simples. Partout, le sentiment d'un bradage inadmissible du *patrimoine* national (de ses plus belles pièces, au début) commence à se développer. Celui-ci pourrait se trouver exacerbé à l'occasion d'une grave crise *économique* et sociale.

Vers quelle organisation économique nouvelle les dirigeants actuels conduisent-ils en définitive leurs pays? Réduire, à terme, le rôle de l'Etat et accroître celui du marché : l'objectif affiché partout ne suffit pas à définir l'ambition de chacun d'entre eux. En fait, là aussi, les perspectives apparaissent très différentes. Financée par la RFA, l'ex-RDA s'oriente vers l' «économie sociale de marché», le modèle ouest-allemand. Le but est pour l'instant moins précis dans les autres pays. En Pologne, les proches du candidat Lech Walesa semblent attirés vers un capitalisme national-populaire (avec un très large actionnariat), un peu comme certains membres du Forum démocratique, le parti de l'actuel premier ministre hongrois.

En Tchécoslovaquie, l'actuel homme fort en matière économique, M. Vaclav Klaus, milite, lui, pour un capitalisme pur et dur. *« Ceux qui recherchent une tierce voie entre marché et socialisme doivent comprendre que celle-ci mène au tiers monde »*, expliquait-il lors d'un colloque récent. Dans la tempête actuelle, l'une ou l'autre de ces nouvelles démocraties pourrait effectivement connaître un accident. On peut pourtant penser que, pour conduire cette transition, un pilote est nécessaire. Paradoxalement peut-être, l'Etat apparaît aujourd'hui comme le meilleur possible.

ERIK IZRAELEWICZ

Prochain article :
Comment réformer le COMECON sans tuer le commerce



érer en province
es d'Ile-de-France

Face aux contraintes de la « veille technologique »

La bibliométrie, un nouvel outil pour aider les entreprises à orienter leur politique de recherche

La veille technologique est à la mode. Mais, dans la profusion de publications existantes, il devient de plus en plus difficile de discerner le bon grain de l'ivraie, de repérer les travaux pertinents, ceux dans lesquels il peut être intéressant d'investir financièrement. Les méthodes bibliométriques, qui rationalisent ce cheminement, connaissent donc un regain d'actualité.

Plus de deux millions d'articles scientifiques paraissent chaque année dans soixante mille revues. Entre *1975 et 1989, l'USPTA* (United States Patent Trade Office) a inscrit plus de 700 000 brevets quand le JAPIO, son homologue japonais, en enregistrait 900 000.

Dans ce flot d'informations, peu sont réellement intéressantes : dans ce domaine aussi la règle des 80/20 s'applique ; 20 % des chercheurs écrivent 80 % des articles réellement pertinents. *Conséquence : les entreprises*, les chercheurs, soucieux d'entretenir une « veille technologique », c'est-à-dire de suivre à la trace les travaux de leurs collègues ou concurrents, se retrouvent souvent noyés en pure perte sous cet amas d'écrits, faute de *méthode pour sélectionner le bon* grain de l'ivraie.

Une application des méthodes statistiques

Le même problème se pose aux institutions chargées de définir une politique de la recherche ou aux responsables de la recherche dans les entreprises. La multiplication des écrits et des travaux fait qu'il est de plus en plus difficile de savoir quelles équipes financer. D'autant plus que, *« la recherche coûtant de plus en plus cher, les arbitrages doivent être plus rigoureux ; les recommandations de pairs ne suffisent plus »*, explique Jean-Pierre Courtial, chercheur au centre de sociologie de l'innovation de l'Ecole des mines de Paris.

Pour ces deux raisons une discipline, la bibliométrie, connaît actuellement un regain d'intérêt. Née en 1969, cette technique se définit comme *« l'application des mathématiques et des méthodes statistiques aux livres, articles et autres moyens de communication »*. Purement quantitative, elle permet d'apprécier l'impact international d'une équipe de recherche, ou de mieux appréhender ses liens avec d'autres centres. Mais, *si elle est enseignée dans la plupart* des cursus pour documentalistes, elle n'est encore que peu utilisée dans un but stratégique.



Dans la préface d'un ouvrage récent consacré à la bibliométrie (1), Rémi Barré, directeur de l'Observatoire des sciences et des techniques, distingue deux catégories de méthodes. Les méthodes unidimensionnelles, qui consistent à compter les publications répondant à un critère donné. Et les méthodes bidimensionnelles, plus sophistiquées, qui *tentent d'établir des liens entre* différentes publications. Elles y parviennent de deux façons différentes : soit en analysant les mots-clés des ouvrages, soit en comptant les cocitations des articles scientifiques, c'est-à-dire les mentions que les auteurs font *les uns des autres. Ces références* finissent par tisser un réseau qui ne doit rien au hasard. L'étude de ce réseau permet de trier les auteurs cocités, de cerner les redondances et donc de réduire le nombre d'articles à étudier dans une veille technologique.

Après avoir choisi la source majeure d'information (la base de données du *Journal of Economics Literature* – le *JEL* – par exemple, s'il s'agit d'une recherche sur la finance), on sélectionne tous les articles ayant trait à l'objet de la recherche. *« A ce stade*, commente Hervé Penan, chercheur en bibliométrie à l'université Toulouse-I et consultant de Corom, *vous avez un échantillon-source dans lequel vous prélevez un autre échantillon de 10 % pour des motifs de commodité de manipulation. L'information est homogène, il reste à la structurer par la cocitation. »* Pour y parvenir, les spécialistes de la bibliométrie utilisent des méthodes mathématiques pour établir des réseaux, des cartes où se regroupent les auteurs (ou les articles) les plus proches les uns des autres, c'est-à-dire se citant le plus souvent entre eux. Chaque carte permet aussi de mieux identifier les thèmes génériques de recherche, les noms des auteurs et le nombre d'articles pertinents qui leur sont attachés. Outre la sélection d'articles, la bibliométrie met ainsi en lumière les sujets de recherche sur lesquels se penche la collectivité scientifique. Elle en mesure le développement, en identifie éventuellement les déformations, elle peut aussi relever l'abandon de certaines voies. L'Institut national de *la recherche agronomique (INRA)* vient de passer un contrat avec Corom pour la réalisation d'une étude sur le génie génétique des plantes. Son but : cerner quel est depuis trois ans l'état des connaissances mondiales sur ce thème. Vers quels domaines la *recherche se déplace ? Qui fait quoi* et où ? L'étude se terminera par une prospective pour les deux années à venir. L'Institut national de la santé et de la recherche médicale (INSERM) a fait une demande similaire pour connaître l'état de l'art en matière de nutrition allégée et par les algues ou dérivés d'algues marines. Et les professionnels du béton, par l'intermédiaire de leur association – l'ATHIL, – font réaliser une étude du même type en ajoutant une recherche sur les brevets déposés dans le domaine analysé.

Analyser la stratégie des concurrents

Outil d'aide à la documentation scientifique, la bibliométrie pourrait aussi être utilisée par *les décideurs*, publics ou privés, pour orienter leurs investissements. Pour constituer des « pôles technologiques », suggère en particulier Henri Dou, de l'université d'Aix-Marseille-III ; en faisant travailler ensemble des équipes situées dans *la même « carte » (2), ou pour comparer* les travaux des laboratoires des sociétés privées. Une piste qui permettrait de créer des viviers de partenaires industriels potentiels. Qu'il s'agisse de microélectronique, d'optique, de matériaux composites ou de céramiques. *En poussant plus loin la* logique bibliométrique, il devient aussi possible d'analyser la stratégie de firmes concurrentes. Ainsi, il y a quelques mois, la presse avait fait état d'achats importants de sang par le Japon ces deux dernières années. A l'époque, les recherches sur le sang synthétique sortaient de leur confidentialité. *Il était donc tentant de* penser que ces achats étaient destinés à poursuivre des expériences sur ce thème. Une analyse bibliométrique prouva qu'il n'en était rien. Une connexion sur l'une des bases de données Derwent – WPIL, serveur Orbit Information Technologies – fit apparaître que les 365 brevets déposés aux Etats-Unis par tous les pays portaient sur deux thèmes : le stockage du sang et le sang de synthèse. Mais l'effort des Japonais était essentiellement dirigé vers des problèmes de stockage, et beaucoup moins sur le sang artificiel.

Enfin, en analysant non seulement *les thèmes mais aussi les dates de* dépôt de brevets cités par les brevets de l'ensemble considéré, note Henri Dou, la position de l'optimum renseigne sur l'âge de la technologie et, en prenant des précautions, on peut savoir si l'on est en face d'une innovation importante ou de simples améliorations techniques.

Véritable boussole pour scientifiques ou pour stratèges, *la bibliométrie* se rentabilise facilement. D'autant plus que son coût, entre 200 000 et 500 000 F par analyse, peut être pris en charge à 40 % par les FRAC (Fonds régionaux d'aide au conseil). Un coût modeste dès qu'il est rapproché des conséquences financières d'un choix d'investissement réalisé à contretemps du marché.

BERNARD DILLIES

(1) *Introduction à la scientométrie. De la bibliométrie à la veille technologique*, par Jean-Pierre Courtial. Editions Anthropos. 137 pages. 95 F.

(2) La Tribune des mémoires et thèses, 1, rue J.-J.-Rousseau, 92600 Asnières.

Les ténors du domaine

Trois mille personnes réparties sur huit étages dans une tour de Philadelphie en Pennsylvanie travaillent à rassembler 80 % de l'information scientifique et technique - l'IST mondiale. On est au sud-ouest de New-York dans l'une des plus prestigieuses villes universitaires des USA, au siège de *l'ISI (Institute for Scientific* Information). Là se trouve sous forme électronique la production *scientifique* de tous les *pays*.

L'autorité de l'ISI est telle que l'on admet qu'une banque de *données qui n'y est pas répertoriée* est mineure. Pour un motif simple : l'ISI retient les articles ayant subi un filtrage bibliométrique tel qu'il a été conçu par Henry Smoll et Eugene Garfield, les deux fondateurs de la discipline qui a tout juste vingt ans. Cette technique a vite convaincu de sa puissance : le gouvernement US et l'un des premiers groupes d'édition et de presse sont dans le capital de l'ISI.

A quelques pas de là, au sein de Pennsylvania University, *KW McCain, HD White et BC Griffith* utilisent la bibliométrie pour écrire l'histoire des sciences. Au CHI-Computer Horizon Incorporated, Frank Narin utilise les données de l'ISI pour informer les industriels.

En Grande-Bretagne, au SPRU (Science Policy Research Unit), rattaché à l'université du Sussex, Keith Pavitt évalue les programmes scientifiques nationaux.

En France, au centre de sociologie de l'innovation de l'Ecole des mines, Michel Callon, William Turner et Jean-Pierre Courtial s'intéressent particulièrement à la méthode des « mots-associés ». Un problème scientifique ou technique est d'autant plus stabilisé que les mots l'identifiant sont associés plus souvent dans un *grand nombre d'articles. Ils étudient* les combinaisons de mots pour construire des réseaux lexicaux. Une approche qui fait appel aux techniques de l'intelligence artificielle. Enfin à Aix-Marseille, Henri Dou met les brevets dans la moulinette bibliométrique. A Paris, la société Corom possède un département de bibliométrie et d'information structurée - *Bis* dirigé par Henri Penan.

B. D.

Les cinq ans d'Eurêka

Il y a cinq ans jour pour jour, naissait le programme Eurêka. C'est en effet *le 6 novembre 1985, à l'is*sue de la deuxième conférence ministérielle consacrée à ce programme européen de haute technologie, que les dix-huit pays participants (1) adoptèrent la charte d'Eurêka. Dix projets étaient immé*diatement mis en œuvre, dans des* domaines aussi variés que l'automatisation d'ateliers, la micro-informatique, les membranes pour l'épuration de l'eau, les supercalculateurs, un système de diagnostic pour les maladies sexuellement transmissibles, etc. L'investissement global dépassait légèrement les 2 milliards de francs.

La réunion avait pourtant commencé dans un climat un peu pessimiste. En effet, on pouvait craindre que les problèmes de statut, de *définition des règles du jeu ne retar*dent le démarrage des projets. Ce ne fut pas le cas. Grâce en particulier à l'insistance du gouvernement francais pour entrer rapidement dans une phase opérationnelle.

En effet, à l'origine, *« Eurêka était d'abord une idée ; une réponse intuitive du président de la République à l'Initiative de défense stratégique (IDS) américaine, autrement appelée guerre des étoiles » (2).* Plutôt que de participer financièrement au programme de recherche américain, la France proposait de mettre sur pied un programme civil de coopération technologique européenne, en anglais European Research Coordi*nation Agency, dont les initiales* reproduisaient fort heureusement le cri d'Archimède.

Des axes étaient définis pour éviter une trop grande dispersion d'efforts. Mais à la politique des filières (électronique, par exemple) ou de programme *(comme le plan calcul)* succédait avec Eurêka une politique de développement des technologies diffusantes, capable d'avoir des répercussions dans l'ensemble du secteur économique. Une stratégie mise au point – sous la houlette de Yves Stourdzé – par les penseurs du Cesta (Centre d'études des systèmes et des technologies avancées), organisme supprimé depuis.

Une philosophie qui a fait école

Les industriels devaient définir eux-mêmes leurs projets et en assurer la gestion. A l'instar des autres projets européens, les projets Eurêka devaient rassembler des équipes de plusieurs nationalités.

Cinq ans plus tard, le concept d'Eurêka est couronné de succès. 386 projets portaient en juin dernier le *label* Eurêka, représentant un budget de 54,6 milliards de francs (sans prendre en compte le programme sur les composants électroniques Jessi, 27 milliards de francs, et celui sur la télévision haute définition, 5 milliards de francs). Plus de 2 000 firmes ou institutions de recherche y *participent*. Depuis le démarrage du projet, un dix-neuvième pays, l'Islande, s'est joint aux dix-huit fondateurs. Et les pays *d'Europe de l'Est souhaiteraient que* la porte leur soit un peu plus ouverte. Une évaluation complète des projets est actuellement en cours d'élaboration.

En outre, d'autres programmes de recherche se bâtissent autour de la même philosophie. Eurêka Audiovisuel fut ainsi créé le 2 octobre 1989 pour soutenir l'industrie européenne des programmes audiovisuels.

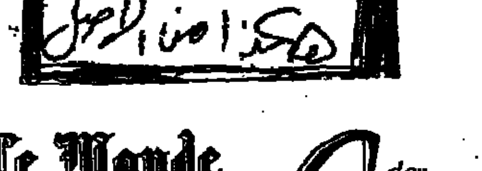
Plus récemment, en annoncant le projet de recherche sur les usines ultrapropres dans l'agro-alimentaire, Hubert Curien faisait encore référence à Eurêka pour expliquer la philosophie de ce programme qui vise aussi à laisser le maximum d'initiative aux industriels, les gouvernements ayant fixé le cadre général et joué le rôle de catalyseur.

Après les filières et autres plan calcul, c'est une nouvelle ère de la politique de la recherche et de la technologie qu'a ouvert Eurêka.

A. K.

(1) Les dix-huit pays participants étaient *à l'origine les douze pays de la Commu*nauté européenne plus l'Autriche, la Finlande, la Norvège, la Suède, la Suisse et la Turquie. L'Islande a rejoint le programme *lors de la conférence ministérielle du* 30 juin 1986.

(2) Nos éditions du 25 juin 1985.







SAFT

L'ENERGIE AUTONOME

IL NOUS MANQUE ENCORE UNE ÉNERGIE, LA VÔTRE !
RELEVEZ LE DÉFI DE LA QUALITÉ TOTALE

Leader mondial (3 milliards de francs de CA, 6000 personnes, 16 pays) dans le domaine des accumulateurs et des générateurs électrochimiques, nous recherchons pour notre département Portable un

INGÉNIEUR QUALITÉ

Nous sommes engagés dans un plan d'action qualité ambitieux, nous travaillons avec des intégrateurs sur les marchés Télécom, vidéo, micro-informatique, Domotique.

Rattaché au Directeur de la qualité de l'activité, vous avez à promouvoir les méthodes modernes d'élaboration et de suivi de la qualité auprès de l'ensemble des partenaires depuis la conception du produit jusqu'à son application chez le client.

Vous êtes ingénieur formé à la qualité, vous avez acquis obligatoirement une expérience d'au moins 3 à 5 ans en milieu industriel. *Le poste est localisé à Angoulème.*



Merci d'adresser votre dossier complet (lettre manuscrite, CV, photo et prétentions)
au service Gestion des Carrières - Groupe SAFT - 57, rue de Villiers - 92523 Neuilly cedex sous référence AP.1447

CGE

EuroPA

SODEXHO, groupe francais privé de dimension internationale, recherche, dans le cadre de la diversification de ses activités, des :



Pour les Centres de détention de NEUVIC (24) CHATEAUDUN (28)

Responsables d'une équipe de formateurs-orienteurs et de formateurs techniques :
- vous élaborerez et négocierez auprès de partenaires institutionnels, des plans de formation destinés aux détenus de l'établissement,
- vous rechercherez les financements nécessaires au montage d'actions spécifiques et gérerez votre budget.
- vous participerez à la conception et à l'animation de modules pédagogiques.

Nous recherchons des Professionnels de la Formation ayant déjà conduit des projets professionnels auprès de publics de faible niveau de qualification et ayant l'expérience de l'encadrement d'équipe.

Merci d'adresser votre dossier (CV + lettre manuscrite) à - SIGES, BP 28 - 78184 SAINT QUENTIN EN YVELINES Cedex.



CONTESSE

Consultants

Ingénieurs Grande Ecole

Conseil en Management, notre objectif de croissance nous amène à étoffer notre équipe de Consultants.

Vous deviendrez expert dans le domaine de l'organisation et de la gestion industrielle : production, logistique, maintenance, systèmes d'information, ressources humaines...
Vous saurez saisir la spécificité de l'entreprise, comprendre sa stratégie et sa culture, favoriser la participation des différents interlocuteurs à l'élaboration de projets, concevoir les solutions les mieux adaptées à l'entreprise, intervenir de façon pragmatique, sans perdre de vue le résultat à atteindre.
Votre réussite vous permettra d'accéder vers des fonctions plus élargies.

Vous avez une formation Grande Ecole, une expérience d'environ 5 ans dans le consulting ou en Entreprise. Vos capacités aux plans commercial et technique et de responsabilités de *projets, font que vous évoluerez* au top niveau dans un métier passionnant, formateur, à la pointe des techniques et des technologies.

Merci d'adresser votre CV avec photo et prétentions sous la référence 3410



65, Avenue Kléber 75116 PARIS
Paris-Lille-Lyon-Strasbourg

MEMBRE DE SYNTEC

LEVI-ROUSMAY/ASHCOM

Consultants Seniors et Partenaires

CAPFOR FRANCE groupe des hommes et des équipes de compétences qui partagent leurs expériences de consultations en Ressources Humaines, en Management et en Communication dans un vaste espace de liberté et de responsabilité.
Trois valeurs de comportement : loyauté, sérieux, innovation rassemblent 175 personnes, 15 Sociétés de matière grise au service de la réussite de 2 200 Entreprises et Institutions clientes à un niveau national et bientôt européen.
Notre chiffre d'affaires, multiplié par quatre en quatre ans, témoigne de la qualité des consultants et de la confiance de leurs clients. Pour continuer notre développement, nous recherchons des consultants professionnels pour :

PARIS	*4 consultants seniors en recrutement* (2 généralistes, 2 spécialistes en recrutement juridique, administratif et financier).
MÉDITÉRRANÉE	2 consultants en recrutement dont 1 spécialiste administratif, financier et juridique.
OUEST (NANTES, RENNES, TOURS)	2 consultants seniors en recrutement, 1 consultant Chef de Produits Segmentés en recrutement, 1 consultant junior.
TOULOUSE	2 consultants en recrutement dont 1 administratif et financier.
STRASBOURG	*1 consultant en recrutement administratif et financier.*
VERSAILLES	1 consultant généraliste.

Pour les consultants professionnels, téléphoner au Directeur Général du Groupe : J-M VANLERENBERGHE au 42 61 04 48.
Informations complémentaires, MINITEL : 3615 Code CAPFOR. Pour les candidats à la consultation, envoyer lettre manuscrite et CV à :

GROUPE CAPFOR - 15, rue de la Paix - 75002 PARIS.

CAPFOR

PARIS - AIX / MARSEILLE - ANGERS - BORDEAUX - BREST - CLERMONT-FERRAND - LYON - NANTES - NICE - NIORT - QUIMPER - RENNES - ROUEN - STRASBOURG - TOULOUSE - TOURS.

PLURIAL

Notre importance fait de nous un des leaders de la grande distribution.

Nous avons le souci permanent d'affiner notre approche des problèmes et de nous doter des compétences adéquates. Notre Direction Générale souhaite renforcer son équipe au sein de la Direction Expansion *(basée en région parisienne) et intégrer un spécialiste* de bon niveau et à fort potentiel de développement comme

CHARGÉ D'EXPANSION

Vous avez une formation supérieure IEP, ESC, Droit et une bonne dizaine d'années d'expérience en urbanisme commercial avec une solide connaissance de la grande distribution. Que vous veniez d'une grande chaîne d'hypermarché ou d'un cabinet immobilier ou de la promotion immobilière (spécialisée), vous souhaitez aujourd'hui rejoindre une structure vous permettant de donner toute votre mesure.

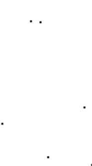
Vous animerez progressivement, sous la responsabilité du Directeur de l'Expansion, des missions globales concernant de nouvelles implantations *et/ou des extensions de magasins* existants. Vous aurez la responsabilité d'études de marché, de recherche de sites et des achats de terrain, vous serez notre négociateur auprès des professionnels de la promotion immobilière, des administrations *et des élus, vous représenterez notre groupe* au sein des commissions, vous devrez gérer et suivre le montage des dossiers.

Cette opportunité ne peut convenir qu'à un cadre ayant une grande sensibilité aux contacts humains (psychologie, diplomatie, discrétion, respect de la parole donnée), une prestance certaine (Représentant de la Société) et étant fin négociateur, crédible face à des interlocuteurs variés.

Si vous pensez avoir le profil requis, merci d'envoyer votre dossier complet, sous réf. 5420, à Sérifo, 47 bis avenue Bosquet, 75007 PARIS.



Membre de Syntec





(900 personnes)

Outre la fabrication d'avions de tourisme et d'affaires, nous sommes ***sous-traitant majeur*** *de l'industrie aéronautique civile et militaire sur le plan mondial, et filiale de l'Aérospatiale. Notre Direction souhaite rencontrer le responsable de nos marchés.*

Responsable de nos marchés



capable d'identifier les marchés potentiels, de définir les devis, de préparer les contrats : de mener avec brio des négociations à haut niveau.
35 ans minimum, Ingénieur généraliste, doté d'une bonne connaissance des produits de l'aéronautique, des méthodes de travail dans le domaine de la production, vous alliez des compétences techniques à un savoir faire commercial.
Une équipe de 13 personnes assure pour vous la logistique de vos opérations : vous en êtes le manager.
Cette fonction à caractère international vous demande une maîtrise parfaite de l'anglais.
Notre proposition vous intéresse : confiez votre dossier de candidature à notre conseil, qui vous garantit toute confidentialité.
FM Consultants,
2 rue du Rempart Villeneuve,
31000 Toulouse.

FM Consultants
CONSEIL EN RECRUTEMENT

MEDIA-SYSTEM

CAP SESA FORMATION

CAP SESA FORMATION, filiale de CAP GEMINI SOGETI – 1er groupe européen de services et conseil en informatique et Télécommunications – spécialisée dans la formation informatique, crée le poste de :

Formateur consultant en communication

PARIS - GARE DE LYON

De formation supérieure (CELSA, Psychologie...), il possède une expérience de **5 ans** au moins en tant que formateur dans le domaine des relations humaines (communication, conduite de réunions, management...). Après intégration à notre environnement, il sera chargé de concevoir et d'animer des sessions de formation en "efficience personnelle" dans un premier temps, essentiellement auprès des équipes informatiques de CAP SESA.

Merci d'adresser votre candidature à Aline KONOP en précisant la référence KFC11.

CAP SESA SELECTION
Tour Maine, 207 rue de Bercy, 75012 Paris

STRATIS

Groupe indépendant, leader dans le domaine de la communication des grands projets de changement

En dix ans, nous avons construit un groupe original regroupant des consultants issus du management et des études, des journalistes venus de la presse et de la télévision, des créateurs. Stratis apporte une force de conseil, de conception et de mise en oeuvre aux grandes entreprises et aux institutions publiques dans les phases de repositionnement de leur image et de mobilisation *de leur personnel. Pour renforcer* nos équipes nous recherchons :

UN CONSULTANT SENIOR

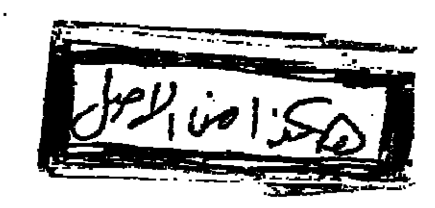
Communication institutionnelle et interne

Diplômé de l'enseignement supérieur, âgé d'au moins 30 ans et disposant d'une expérience significative dans les interventions de communication stratégique, vous serez chargé de la conduite d'études et de grands projets.

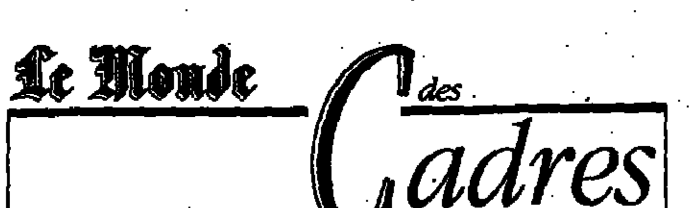
UN JOURNALISTE

Expérimenté dans les domaines de l'économie d'entreprise et des ressources humaines, vous êtes prêt, grâce à vos dix ans d'expérience, à prendre la responsabilité éditoriale de magazines d'entreprise de haut niveau.

Merci d'envoyer lettre, CV, photo et prétentions à Françoise Genet - Stratis - 32, avenue Kléber 75116 Paris




Le Monde des Cadres



MICRO PORTABLE TOSHIBA, CHOISISSEZ LA STRATÉGIE GAGNANTE

TOSHIBA et la micro-informatique portable c'est une aventure internationale, une stratégie marketing performante, des produits à la pointe de la technologie.
TOSHIBA SYSTEMES (France) commercialise à travers un réseau de distributeurs agréés des lignes de produits résolument orientées vers la micro-informatique de demain. Dans un contexte particulièrement dynamique et avec des moyens à la mesure de nos ambitions, nous vous offrons de découvrir un marketing de pointe, de vous y exprimer, d'y évoluer et d'y réussir.

DIPLOMES GRANDES ECOLES

Vous êtes jeune, riche d'une expérience de 2 à 4 ans et maîtrisez parfaitement l'anglais. Notre développement nous amène à créer les postes adaptés à votre potentiel et à vos compétences au sein de notre *Direction Marketing.*

CONSEIL MARKETING GRANDS COMPTES

Professionnel de la communication, des relations publiques, excellent organisateur, vous définirez et mettrez en oeuvre un programme d'actions destiné à faciliter notre pénétration auprès des grands comptes. Vous multiplierez les opportunités de contacts entre les *décideurs des grandes entreprises et nos ingénieurs commerciaux.* Vous favoriserez le développement de notre image ainsi que la promotion de nos produits.

CHEF DE PROJETS APPLICATIONS

Vous possédez une solide culture micro (hard, soft, réseaux). Vous êtes le collaborateur que nous recherchons pour *définir* et mettre en *oeuvre les plans marketing indispensables* à l'élaboration des solutions TOSHIBA. Vous détecterez et référencerez les logiciels les plus performants du marché, étudierez les possibilités de partenariat avec les sociétés qui les développent et participerez à *la promotion des solutions que vous aurez définies.*

FORMATEUR COMMERCIAL/MARKETING

Animateur et pédagogue vous possédez l'expérience de la vente micro-informatique.
Dans le cadre du démarrage de l'activité, vous seconderez étroitement le Responsable de la Formation Commerciale Marketing (définition des besoins, organisation des programmes...)
A vous d'animer les séminaires destinés à nos Commerciaux et à nos distributeurs.

Vous vous êtes reconnu dans l'un de ces postes, et voulez réussir avec un Groupe Leader :
Merci d'adresser vos motivations avec un résumé de votre expérience professionnelle
en précisant le poste choisi à notre Conseil : Laurence CORJON - CABINET TRIANGLE -
4, rue de la Pyramide 92100 BOULOGNE.

L'Empreinte de Demain
TOSHIBA

Dab's



IMPORTANTE SOCIETE D'ASSURANCE

chargé d'études H/F Réf. CE

(Diplômé ENSAE, ISUP ou de formation universitaire correspondante)

Débutant ou ayant une première expérience, il participera, au sein d'une équipe existante, à l'étude et à la surveillance de risques, à la conception et à la production de tableaux de bord ainsi qu'à l'évolution du système d'information.

Connaissance A.P.L. appréciée.

technicien H/F Réf. IS

Niveau Bac + 2 (Scientifique - Sciences Economiques) chargé de la réalisation de tableaux de bord, de tableaux comptables et du traitement de *données statistiques.*
Le goût des chiffres et un intérêt certain pour la micro-informatique sont indispensables.

Merci d'adresser dossier de candidature et prétentions sous référence 18075 à
ORGANISATION ET PUBLICITE
2, rue Marengo 75001 PARIS, qui transmettra.

La Mutuelle Générale
de l'Education Nationale

Paris 15ème, le 24 Octobre 1990

Madame, Monsieur,

Pour nos futures orientations, nous recherchons un **DIRECTEUR de L'ORGANISATION et des METHODES.** (Réf. 774/M)

Vous aurez un rôle de réflexion et de conception mais aussi de réalisation et de suivi, des nouvelles organisations dans le cadre des politiques définies. En effet, cette élaboration nécessite, en relation avec nos différents départements, la mise en application des projets.

Pour ce faire, vous aurez à diriger et animer une équipe d'une vingtaine de personnes. Votre expérience vous a déjà amené à mettre vos talents d'organisateur au service de structures importantes.

Nous vous demandons une formation supérieure, une bonne connaissance des systèmes d'information, des idées nouvelles pour faire évoluer notre organisation et la rendre compétitive à l'aube de l'an 2000.

Nous avons confié cette mission à notre conseil PL Consultants 13, rue de Turbigo 75002 Paris, qui examinera votre candidature avec attention.

Bien cordialement

INSTITUT FRANÇAIS DE RECHERCHE SCIENTIFIQUE
POUR LE DÉVELOPPEMENT EN COOPÉRATION



recrute par voie de concours (femmes et hommes)
pour ses programmes scientifiques à l'étranger (toutes régions)

29 DIRECTEURS DE RECHERCHE de 2e classe
1 CHARGÉ DE RECHERCHE de 1re classe
24 CHARGÉS DE RECHERCHE de 2e classe

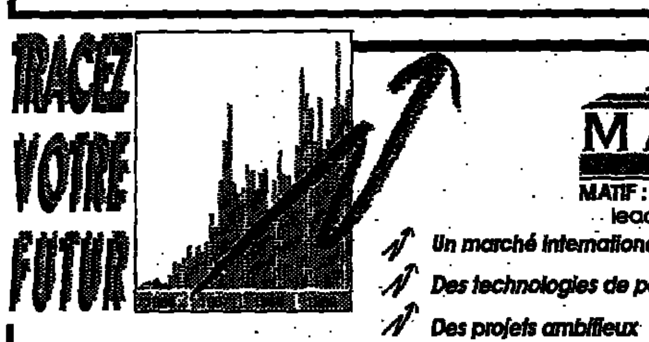
Les postes sont à pourvoir dans les domaines scientifiques suivants :

GÉOLOGIE, GÉOPHYSIQUE ;
HYDROLOGIE, PÉDOLOGIE ;
HYDROBIOLOGIE, OCÉANOGRAPHIE ;
SCIENCES DU MONDE VÉGÉTAL ;
SCIENCES BIOLOGIQUES ET BIOCHIMIQUES APPLIQUÉES A L'HOMME ;
SCIENCES SOCIALES.

Toute information complémentaire peut être obtenue auprès du bureau des concours de
L'ORSTOM : 213, rue La Fayette, 75010 PARIS. Tél. : 48-03-77-83.
Les dossiers d'inscription peuvent être retirés à la même adresse.

La clôture des inscriptions est fixée au **3 DÉCEMBRE 1990, à 17 heures.**

TRACEZ VOTRE FUTUR





MATIF : Marché à Terme leader en Europe

- *Un marché international*
- *Une culture d'entreprise*
- *Des technologies de pointe*
- *Une dynamique des carrières*
- *Des projets ambitieux*
- *Une politique de formation*

La Direction Centrale de la Recherche et du Marketing crée un nouveau poste de **CHEF DE PROJET**, pour

ORGANISER ET COORDONNER

les différents travaux relatifs au lancement des nouveaux contrats du MATIF.

Votre mission : sans exécuter vous même, vous veillez à la réalisation des tâches (par exemple la mise en place des séminaires de formation, la rédaction des cahiers des charges pour l'informatique, l'information des *adhérents...). Vous n'avez pas besoin d'être un "technicien" des marchés, mais vous comprenez le langage de* vos interlocuteurs. Des rapports écrits sont établis très régulièrement. Vous encadrez un ou deux assistants chefs de projets.

Votre profil : après une formation supérieure (littéraire, ingénieur ou gestion), vous avez deux à trois ans d'expérience professionnelle, si possible dans le monde de la finance. C'est votre personnalité qui comptera avant tout : grande aisance rédactionnelle, esprit d'organisation, capacité à encadrer, sens des contacts...

Merci d'adresser votre dossier de candidature, en indiquant la référence H/663 sur l'enveloppe, à notre conseil *ORNICAR - 6 rue Halévy 75009 PARIS.*

ornicar

GM

GENERAL MOTORS
FRANCE AUTOMOBILES,
recherche pour son Département
"ACHATS" un

DIRECTEUR DES ACHATS CONFIRME

Devenez le Patron de notre département "Achats", responsable d'une équipe de 3 Acheteurs.

De formation Ecole Supérieure de Commerce ou Ecole d'ingénieur, vous avez une grande expérience de la négociation.

L'Anglais courant est exigé.

Merci d'adresser votre dossier de candidature (CV, photo et prétentions) au Service du Personnel (Mme Laignel) 1 à 9, avenue du Marais, angle quai de Bezons, BP 84, 95101 Argenteuil Cedex.

CONTESSE

Dans le cas d'une annonce domiciliée au « Monde Publicité », il est impératif de faire figurer la référence sur votre enveloppe, afin de transmettre votre dossier dans les meilleurs délais.

La Fédération Nationale
des Écoles de Parents et des Éducateurs
recrute pour ses revues

un attaché de promotion et de publicité

3/5 de temps
poste à pourvoir rapidement

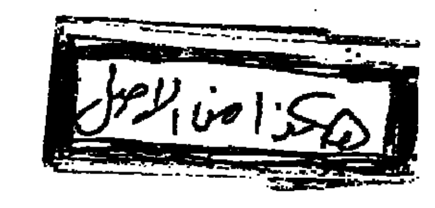
Adresser lettre manuscrite + C.V. + photo à :
Président FNEPE - 5, impasse Bon-Secours - 75011 PARIS.

AUDIT EN RESSOURCES HUMAINES

Sylvain HENON - Eric BACOT

ont le plaisir de vous faire part de leur nouvelle adresse :

6 place de la Madeleine - 75008 PARIS
Tél. : 47 03 10 10 - Fax : 40 15 98 79



Au sein de la Direction des Relations Humaines du Groupe

Organisateur industriel

BSN GROUPE

50 Mds de CA,
50 000 personnes,
une dynamique de
croissance externe
en Europe.
Les clefs de notre succès :
développement des
hommes, innovation
et productivité,
décentralisation
opérationnelle.

Après une solide formation supérieure (ingénieur de préférence), 5 à 10 ans d'expérience en milieu industriel ont fait de vous un généraliste sensibilisé et moteur face aux évolutions socio-techniques.
Vous avez eu à accompagner des changements technologiques, à travailler sur l'optimisation des compétences, à proposer de nouvelles organisations de travail, à mobiliser les énergies pour faire concrétiser vos recommandations.
Notre Direction Générale des Relations Humaines vous propose de développer vos talents à l'échelle de notre Groupe.

Organisateur au sein de la Direction du Développement Social au Siège, à Paris, vous serez porteur de la stratégie du Groupe qui associe développement des hommes et évolution technologique.
Parmi vos missions : animer des projets transversaux d'organisation (qualité, flexibilité, ...), mettre en place la filière de formation des cadres industriels, conseiller les sociétés dans leur choix de consultants externes, favoriser les échanges inter-sociétés dans l'approche des projets industriels liés à la modernisation, animer le réseau des organisateurs des différentes sociétés.
La pratique de l'anglais est nécessaire, celle d'une autre langue européenne, un plus.

Ce poste vous conduit à être en contact permanent avec des cadres et des dirigeants des sociétés et du Groupe. Votre succès vous ouvrira de larges per-

Adresser votre candidature en précisant votre rémunération actuelle sous la référence RB 204 M à BSN, Service Recrutement Cadres, 7 rue de Téhéran, 75381 Paris Cedex 08.

BSN GROUPE — LE PREMIER GROUPE ALIMENTAIRE FRANÇAIS



pour le Groupe C.P.A., spécialisé dans le Perfectionnement des Dirigeants,

UN CHEF DE PROJET PEDAGOGIQUE

ayant de fortes compétences en systèmes d'information.

Formation grande école ou équivalent, vécu d'équipe de direction d'entreprise si possible, pratique de l'analyse stratégique, expérience ou aptitudes confirmées en pédagogie, anglais courant ; 35 ans environ.

Missions :

Conception et direction de programmes de formation, animation, développement informatique pédagogique, suivi informatique interne.

C.C.I.P. – DRH –

HYPERBOLE



• 750 km d'autoroutes sous concession COFIROUTE, seule société privée dans ce domaine.
• 1 500 personnes soucieuses d'apporter à leur clientèle un service de qualité, une sécurité et un confort de circulation toujours croissants.

Pour renforcer notre Département Exploitation, nous recherchons un :

RESPONSABLE DE LA POLITIQUE D'EXPLOITATION DU RESEAU

(Trafic, Péage, Sécurité, Viabilité)

Supervisant une équipe de 20 personnes, il étudie, contrôle et analyse les flux de trafic véhicules ainsi que l'activité des péages. Il définit des indicateurs et valide la pertinence des données. Avec ces informations, il établit des prévisions statistiques fiables afin d'orienter et d'optimiser la mise en oeuvre de la politique d'exploitation en termes de viabilité, de sécurité et de péage.

Attentif à l'évolution du réseau et des techniques, une de ses missions essentielles sera de proposer des stratégies d'exploitation adaptées, à moyen et long terme.

Diplômé d'une Grande Ecole de Commerce ou d'Ingénieurs, vous avez une expérience d'une dizaine d'années dans l'organisation ou les méthodes, complétée par des fonctions opérationnelles en entreprise. Rigoureux, pragmatique, avec une solide capacité d'analyse, vous faites preuve de réelles capacités relationnelles et de commandement.

Ce poste, basé à Paris, nécessite de nombreux déplacements sur le réseau.

Merci de transmettre votre dossier de candidature (lettre manuscrite, CV, photo, prétentions) en précisant la référence 8456 M à notre Conseil ACTIMAN qui vous garantit une entière discrétion.

251 bd Pereire - 75017 Paris

Actiman

Usine - 900 personnes

RESPONSABLE DES RESSOURCES HUMAINES ET RELATIONS SOCIALES

300.000 +

Une Société industrielle et commerciale, 3300 personnes en France, rattachée à un groupe multinational parmi les tous premiers mondiaux dans son domaine, recherche pour une de ses usines son Responsable des Ressources Humaines et des Relations Sociales.

SA MISSION : Dans le cadre d'une société pratiquant une politique du personnel moderne et dynamique à l'élaboration de laquelle il sera associé, il assurera en remplacement du titulaire actuel qui évolue vers de plus larges responsabilités opérationnelles :
- la gestion des ressources humaines en s'attachant à développer toutes actions de formation et de motivation permettant au potentiel humain de l'entreprise d'être constamment adapté aux évolutions des métiers ainsi qu'aux impératifs de compétitivité économique et de qualité ;
- la responsabilité des relations sociales et sera l'interlocuteur des délégués du personnel et présidera le C.E.

SON PROFIL :
- 35 ans environ
- Formation supérieure juridique - un 3ème cycle CIFFOP, CELSA, DESS de gestion de personnel serait apprécié - (une formation d'ingénieur peut être envisagée)
- une solide expérience opérationnelle de la fonction personnel dans l'intégralité de ses composantes.

Réelles perspectives d'avenir pour un candidat ayant des qualités marquées de dialogue, de créativité et "d'opérationnel sur le terrain".

Poste région Nancy.

Ecrire sous réf. 45 B 1926-OM
Discrétion absolue

Membre de Syntec — etap — 71, rue d'Auteuil 75016 Paris

PUBLIPANEL

FORMATION - RECRUTEMENT - AUDIT

Manager l'avenir ensemble !

SESAME CONSEIL — ressources humaines

Groupe Conseil en Ressources Humaines, partenaire de grandes entreprises, nous intervenons dans les domaines du **management** et de la **qualité de service**. Notre notoriété et notre développement nous conduisent à rechercher de nouveaux

CONSULTANTS

Au sein de notre équipe (14 pers.) fortement motivée par une culture d'entreprise riche de passion et de plaisir, vous pourrez vous épanouir en développant nos activités Formation, Audit et Conseil.
Quelles que soient votre formation (Sup de Co, école d'ingénieurs ou université) et votre expérience, ce sera à vous de nous convaincre de vos compétences et de votre valeur, si bien sûr vous êtes attiré par notre métier et si vous avez la fibre commerciale.
Proposez, innovez, développez et nous pourrons manager l'avenir ensemble.
Adressez lettre de motivation, CV, photo et prétentions à SESAME Conseil, 26 rue Louis Blanc, 69006 Lyon. (Réf. JS29/M)

MEDIA-SYSTEM

AMENAGEMENT ET SYSTEMES DE TRANSPORTS

CHARGE D'ETUDES

Un groupe privé français de tout premier plan offre un poste motivant de "Chargé d'études".

Ce poste conviendrait à un candidat Sciences Po, DESS ou équivalent, ayant environ deux ans d'expérience études dans le domaine de l'aménagement et du placement de personnes. Il sera à même de mener avec autonomie des études impliquant l'intégration de données qualitatives et quantitatives sur des plans démographiques, économiques, ..., et de les présenter à des interlocuteurs de haut niveau.

La réussite dans ce poste, outre d'excellentes qualités d'analyse, de synthèse, d'ouverture d'esprit, implique un solide dynamisme et des qualités relationnelles marquées.

Larges perspectives d'évolution vers des postes opérationnels.

Poste à PARIS.

Ecrire sous réf. 45 A 2010-OM
Discrétion absolue.

Membre de Syntec — etap — 71, rue d'Auteuil 75016 Paris

PUBLIPANEL

Grand groupe français recherche pour sa direction D'ILE DE FRANCE un(e) jeune

CADRE RESSOURCES HUMAINES

en étroite collaboration avec le responsable du développement des Ressources Humaines, il sera chargé de coordonner la mise en place de la nouvelle grille de qualifications. Pour cette première mission qui se poursuivra plusieurs années, il entretiendra des contacts avec tous les interlocuteurs internes concernés (opérationnels et fonctionnels), afin d'harmoniser les différents aspects humains et techniques de l'opération. Il sera associé aux travaux de prévisions d'effectif.

Ce challenge motivant s'adresse à un jeune homme (ou femme) de formation supérieure (Grande Ecole, Sciences Po, CELSA, DESS) spécialisé(e) en gestion de Ressources Humaines et justifiant d'une première expérience en matière d'évolution de postes. La rigueur et le sens du contact sont indispensables.

La réussite dans ce poste basé à Paris sera un bon tremplin pour évoluer ensuite vers d'autres domaines des Ressources Humaines au sein du groupe.

Merci d'adresser votre candidature sous référence 3885 à notre conseil Annie Berny qui vous garantit toute discrétion.

CEDIAP : 135, av. de Wagram - 75017 PARIS.

S.A.N. de SENART (Ville Nouvelle de MELUN-SENART) recrute :

CADRE RESPONSABLE DU SERVICE DES MARCHES

Chargé de mettre en oeuvre la procédure de contrôle juridique des marchés ainsi que l'organisation et le suivi de leur passation.

Ce poste s'adresse de préférence à une personne de formation juridique ou économique et ayant une expérience dans ce domaine.

Elle sera de préférence titulaire de son grade dans la fonction publique territoriale.

Possibilité de contrat.

Adresser candidature, C.V. et photo à Monsieur le Président du S.A.N. de SENART - B.P. 6 - 77567 LIEUSAINT CEDEX.

Le Monde des Cadres

DOMINIQUE DESCHAMPS

C O N S E I L

Audit-Ressources humaines

N[redacted]

CHEF DU [redacted]NANCES H/F

Placé sous l'autorité d[redacted]me une équipe d'une dizaine de personnes, [redacted] classiques d'un service financier.

Ce chef de service devra s'attacher à la mise en œuvre de nouveaux outils de gestion financière et mènera une action de développement auprès de ses agents.

En étroite liaison avec la direction générale, il pourra également être associé à la rénovation des services municipaux d'une ville en voie de profonde transformation.

Ce poste s'adresse à un jeune attaché, possédant une première expérience réussie de 2 à 5 ans.

Rigoureux dans sa pratique professionnelle, il devra se montrer attentif envers ses agents et sera capable d'une grande disponibilité.

Des facilités de logement sont prévues.

Les candidatures ne remplissant pas les conditions statutaires de la Fonction Publique ne seront pas examinées.

Veuillez adresser votre dossier de candidature (lettre manuscrite + CV) sous la référence M/06 à Dominique DESCHAMPS CONSEIL
23, rue Vaneau - 75007 PARIS.

Chargé des relations humaines

Rennes

Organisme paritaire exerçant sur le territoire breton son influence régionale cherche pour le Directeur et son Adjoint un authentique "bras droit". Dans un contexte particulièrement délicat, ce cadre, de niveau Bac + 5, sera à l'écoute permanente des élements influant le climat social de l'entreprise.

Possédant une double formation en Droit du travail et en Ressources Humaines, il saura organiser, gérer, prendre en charge et optimiser l'ensemble du service du personnel.

Vous évoluez actuellement dans une société ayant en charge un effectif supérieur à 400 personnes ; si la construction de votre propre cursus passe par une bonne connaissance de l'informatique administrative, associé à la gestion prévisionnelle des carrières, n'hésitez plus à adresser votre candidature, qui sera traitée confidentiellement, sous la référence 1024/LM, à Jean PONANT CAPFOR - 14, Bd Sébastopol - 35000 RENNES.

Informations Minitel : 36.15 code CAPFOR.

CAPFOR

PARIS - AIX / MARSEILLE - ANGERS - BORDEAUX - BREST - CLERMONT-FERRAND - LYON - NANTES - NICE - NIORT - QUIMPER - RENNES - ROUEN - STRASBOURG - TOULOUSE - TOURS.

PLURIAL

DIRECTEUR ou DIRECTRICE TECHNIQUE

L'un des plus importants offices publics d'H.L.M. de la région Ile de France, recherche, suite au prochain départ en province du titulaire du poste, son nouveau Directeur technique.

Sous la responsabilité directe du Directeur général, membre de la direction de l'Office, il assurera la mise en œuvre des décisions du Conseil d'Administration en matière de chauffage, réhabilitation, grosses réparations, et, éventuellement, constructions neuves.

Animateurs des politiques techniques de l'Office, il impulsera les travaux d'entretien et de maintenance mis en œuvre par les antennes déconcentrées.

Technicien expérimenté, rompu aux marchés publics, il sera ingénieur en chef de la fonction publique territoriale, fonctionnaire de l'État détaché ou cadre contractuel.

Candidature et C.V. à adresser à M. le Président,
BP 72. 93002 Bobigny Cedex.



L'OFFICE DÉPARTEMENTAL D'HLM
DE LA SEINE-SAINT-DENIS
20 000 logements
530 collaborateurs
Budget annuel 800 000 000 F.

DISTRICT URBAIN DE L'AGGLOMÉRATION RENNAISE

recrute d'urgence

son RESPONSABLE DU SERVICE ECONOMIQUE

MISSIONS : rattaché au Directeur du District, il aura pour mission de mettre en place le Service de Développement Économique de l'Agglomération.

Animation d'une équipe chargée de la promotion du développement économique (relations avec les entreprises, appui technique, recherche d'investisseurs...).

Aide à l'élaboration des politiques économiques de l'Agglomération et à la définition des stratégies de promotion et de communication.

PROFIL : formation pluridisciplinaire à dominante économique appréciée. Dynamisme et qualités relationnelles. Connaissance du milieu des entreprises ou des banques. Expérience indispensable.

CONDITIONS DE RECRUTEMENT : par mutation d'un Directeur Territorial de classe normale, ou Attaché, ou Contractuel.

Adresser candidature et C.V. détaillé à
Monsieur le Président de Rennes-District
16, boulevard Laennec – 35000 RENNES
Téléphone : 99-30-11-11
avant le 30 novembre 1990

GROUPE

INSEP

Conseil - Formation - Edition

Après plusieurs années dans le conseil, vous souhaitez mettre en oeuvre votre autonomie et votre créativité pour aider des Directions de grandes sociétés à construire des opérations de changement.

De plus, vous vous sentez les capacités de :
- piloter des offres de mission spécifiques bâties autour du conseil et de la formation,
- gérer une relation de partenaires avec les directions de nos clients que vous conseillez.

A cet effet, nous recherchons :

des CONSULTANTS CONFIRMÉS

pour renforcer l'équipe chargée de développer et de coordonner nos missions dans nos domaines de compétence :

- MANAGEMENT et STRATÉGIE
- COMMUNICATION
- QUALITÉ et ORGANISATION

INSEP, créée en 1967, compte aujourd'hui 70 consultants professionnels de la conduite du changement, et se développe en France et en Europe au rythme de 35 % par an.

Merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre manuscrite, CV et photo) à
INSEP, Michèle Medley, Service du personnel
29, rue Marsoulan - 75012 Paris

COMITÉ DÉPARTEMENTAL DU TOURISME DES YVELINES

recherche

son directeur ou sa directrice

Missions :
- Définition et mise en place d'une véritable stratégie globale et promotionnelle des orientations de la politique touristique départementale.
- Création et valorisation de la production touristique du département.
- Coordination des actions entreprises entre le département, les collectivités locales et les professionnels du tourisme.

Profil :
- Cadre de haut niveau, expérience de 10 ans minimum à des postes de responsabilité dans le secteur du tourisme – privé et institutionnel.
- Dynamique et diplomate.
- Parfaite connaissance des Marchés Européens et d'Outre-Atlantique, tant au niveau des cibles et clientèles que des réseaux de distribution.
- Maîtrise de deux langues étrangères, dont l'anglais.

Envoyer curriculum vitae manuscrit détaillé, photo et prétentions à :

M. le Président du Comité Départemental du Tourisme
à l'attention de M. le Directeur Général
des Services de l'Assemblée et de la Présidence
Hôtel du Département
2, place André-Mignot – 78012 Versailles Cedex.



ATTACHE DE PRESSE HF

La Fondation de l'Avenir pour la Recherche Médicale Appliquée s'est fixée 4 axes d'intervention et de recherche qui englobent les facettes principales de l'avenir de la santé : Recherche appliquée, formation, études et évaluation, sciences humaines.

Au sein d'une équipe dirigeante jeune et motivée, rattaché directement au président, le titulaire du poste prendra en charge les relations avec les différents médias.

Nous souhaitons rencontrer un professionnel de la fonction, intéressé par le domaine de la recherche scientifique et de la santé publique. Autonome et expérimenté, il est capable de définir et de mettre en place des actions pour faire connaître et valoriser les activités de la fondation.

Merci d'adresser lettre de candidature, CV complet, photo et rémunération actuelle sous la référence M 19/3301 B à :

EGOR COMMUNICATION ET MEDIAS EGOR
8, rue de Berri - 75008 PARIS
Tél. : (1) 42.25.71.07

PARIS BORDEAUX LILLE LYON NANTES STRASBOURG TOULOUSE
BELGIQUE DANMARK DEUTSCHLAND ESPANA ITALIA NEDERLAND PORTUGAL SWEDEN UNITED KINGDOM

ÉTABLISSEMENT PUBLIC PARIS

recherche

UN CONSEILLER EN FORMATION

Sa mission :
- Prospection et conseil aux entreprises ainsi que relations avec les organismes de formation.

Son profil :
- Agé de 30/35 ans, aptitudes commerciales et expérience du milieu industriel.
- Formation supérieure et connaissance de la réglementation sur la formation continue.

Écrire au journal qui transmettra
(lettre manuscrite + C.V. + photo) sous réf. nº 8120
***Le Monde Publicité*, 5, rue de Monttessuy -75007 Paris**

Bernard Krief Consultants

Au sein du groupe, participer au développement du Département "Recherche de Cadres Dirigeants", c'est l'opportunité offerte à des

Consultants seniors

Vous contacterez les dirigeants d'entreprises, les conseillerez et les assisterez dans leurs recherches de cadres.
Vous développerez votre propre clientèle, vous attachant à la fidéliser et à jouer auprès d'elle un véritable rôle de partenaire.

A 30-35 ans, diplômé d'une grande école, vous pratiquez déjà notre métier ou disposez d'une expérience significative de manager en charge de responsabilités très opérationnelles. Vous pratiquez l'anglais et vous recherchez une grande autonomie vous permettant de réaliser vos ambitions.

Les postes sont basés à Paris.

Merci d'envoyer CV, lettre manuscrite, photo et prétentions sous réf. 1042/M à :

BERNARD KRIEF RECRUTEMENT
BP 186-07 - 75326 Paris Cedex 07.
PARIS LYON NICE LILLE

Institut National des Télécommunications (INT)

Direction Scientifique

recrute pour EVRY (91) son

CHARGÉ DE LA VALORISATION DE LA RECHERCHE

Ingénieur ou Universitaire, dix à quinze années d'expérience de la Recherche dans le domaine Télécommunication et/ou Informatique, Centre Public ou Privé, Expérience d'enseignement dans le Supérieur et International.

Envoyer C.V. + lettre manuscrite à :
M. le Secrétaire général de l'I.N.T.
9, rue Charles-Fourier - 91011 EVRY Cedex

int TELECOM

Le « Centre national d'enseignement professionnel notarial »

(C.N.E.P.N.)

11 bis, rue d'Edimbourg, 75008 Paris
Tél. : 43-87-44-07 – FAX : 43-87-23-76

recherche

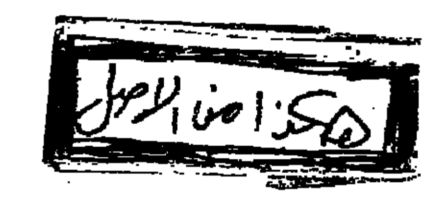
• SON DIRECTEUR

– très bon administrateur, formation juridique souhaitée, âge : 40/45 ans environ, salaire annuel net : 350 000 F.

• ATTACHÉ(e) DE DIRECTION

– ayant expérience de quelques années, formation juridique souhaitée, âge : 30/35 ans environ, salaire annuel net : 240 000 F.

– Adresser candidature avec C.V. au Centre national.



Le Monde des Cadres

LE GROUPEMENT DES AUTORITÉS RESPONSABLES DE TRANSPORT (GART)

Association nationale des Élus locaux responsables des Transports publics recherche

UN CHARGÉ DE MISSION

Intégré dans une petite équipe pluridisciplinaire, il interviendra sur des dossiers économiques, financiers et techniques dans le domaine des transports publics locaux.
Il apportera son assistance aux collectivités locales sous forme de conseils ou d'études économiques générales.
Ce poste conviendrait à un ingénieur ou à un gestionnaire de formation universitaire ayant quelques années d'expérience dans les domaines des transports de voyageurs et des collectivités locales.

Adresser lettre manuscrite + C.V. et prétentions à :
Monsieur le Président du GART
Secrétariat Général/Recrutement
77, boulevard du Montparnasse – 75006 PARIS
AVANT LE 3 DÉCEMBRE 1990

FINANCE INTERIM

s'agrandit et s'installe au

6 place de la Madeleine
75008 PARIS

Tél. : 47 03 10 10
Fax : 40 15 98 79

DATEX/DSM

– Réparation disques durs Winchester
– Maintenance sur site de systèmes START OS UNIX, système V.

Pour faire face à son expansion, DATEX DSM recherche

10 techniciens de maintenance expérimentés ou non

Formation électronique, MS DOS, UNIX système V

Envoyer C.V. + *lettre auprès du service de* Mme LOPEZ, DATEX/DSM, *téléphone* 45-60-02-42, *à l'adresse suivante :*

DATEX/DSM
3, avenue du Maréchal-De-Vaux
Z.I. Nord
91550 PARAY-VIEILLE-POSTE

GROUPE SCETA

recherche pour sa division aménagement - parkings conception, financement, construction et exploitation de parkings publics.

UN CADRE TECHNICO-COMMERCIAL

Responsable promotion du développement. Ecole de commerce, ingénieur ou équivalent. Débutant ou 1 à 2 années d'expérience.

Envoyer c.v. + photo à : SCETA PARC 7, rue Pablo-Neruda 92532 Levallois-Perret Cedex.

L'INSTITUT DE MÉCANIQUE DE GRENOBLE

recrute

UN INGÉNIEUR DE RECHERCHE EN VALORISATION

sur contrat à durée déterminée du C.N.R.S. de 1 an renouvelable pour affectation à une équipe de recherche.
Profil :
– Etude, conception, réalisation, mise au point, recherche de faisabilité : tests d'appareillages scientifiques ;
– mise en forme, contrôle et caractérisation des fluides polymères ;
– aide à la valorisation des recherches en rhéologie des fluides, en liaison avec l'industrie.
Diplômes : ingénieurs grandes écoles ou doctorat.

Adr. lettre de candidature, c.v. et copie diplômes avant le 23 novembre 1990 à : INSTITUT de Mécanique de Grenoble (service du personnel) 53 X 38041 GRENOBLE CEDEX.

PARIS 1er Société de crédit cherche correspondants (tes) Paris - province. Ecr. : SMO. 219, rue St-Honoré, Paris Ier.

Organisme d'études PARIS recherche

CHARGÉ D'ÉTUDES

– Expérience grande distribution.
– Bonne formation statistique et informatique.
– Pratique de l'anglais.
Envoyer C.V. et photo sous réf. 033790 à : Premier Contact, 38, r. de Villiers, 92532 Levallois-Perret ou tapez 36-15 PCONTACT.

AGENCE DE VOYAGES INCENTIVE PARIS cherche commercial expérimenté(e) pour vente produits de stimulation et tourisme d'affaires.
C.V. + photo : AIRCOM 93, rue de Monceau Paris-8e

ENCYCLOPAEDIA UNIVERSALIS

recherche COLLABORATEURS(TRICES)
Bon niveau de culture générale pour poste à caractère commercial (pas de porte à porte).
– Formation assurée.
– Rémunération très motivante comportant un minimum garanti.
– Evolution de carrière rapide pour candidat de valeur.
Tél. au 47-54-04-71.

ORGANISME DE FORMATION INITIALE ET CONTINUE dans le commerce et la maintenance automobile

recherche A TEMPS COMPLET

PROF. CONSTRUCTION MÉCANIQUE DESSIN INDUSTRIEL MÉCANIQUE APPLIQUÉE

Condition minimum requise : licence ou ingénieur ou cadre confirmé.

PROF. MÉCANIQUE ÉLECTRICITÉ AUTO

Condition minimum requise : BTS ou DUT ou cadre confirmé.

A TEMPS PARTIEL.

PROF. GESTION

Diplôme minimum requis : licence.

Env. C.V. + photo à : GARAC/DE - B.P. no 4 95102 ARGENTEUIL CEDEX.

Centre social de Vigneux-sur-Seine (Essonne) à 15 minutes de Paris recherche

DIRECTEUR

DEFA ou équivalent. Exp. de direction indispensable.

Envoyer lettre + c.v. à : M. le Secrétaire général Hôtel de ville 91270 Vigneux-sur-Seine

---

LA CAISSE NATIONALE DE L'ASSURANCE MALADIE DES TRAVAILLEURS SALARIÉS ET LA CAISSE D'ASSURANCE MALADIE DES TRAVAILLEURS NON SALARIÉS DES PROFESSIONS NON AGRICOLES

recherchent des

MÉDECINS CHIRURGIENS DENTISTES PHARMACIENS

appelés à devenir praticiens conseils auprès de leurs organismes. Le concours de recrutement aura lieu à Paris le 29 janvier 1991.

Les dossiers d'inscription sont à retirer auprès de la C.N.A.M.T.S. 66, avenue du Maine 75694 PARIS Cedex 14 jusqu'au 12 novembre 1990 et devront être constitués avant le 19 novembre 1990.

RECHERCHE

JURISTE EXP.

Droit des stés et fisc.

EXPÉRIENCE CABINET Pour société de conseils juridiques & fiscaux. Ecrire sous réf. no 8122 au MONDE PUBLICITÉ 5, rue de Monttessuy 75007 PARIS.

CABINET FISCAL 17e arrondissement

cherche

COLLABORATEUR CONFIRMÉ

Joindre c.v. manuscrit. Ecr. sous réf. 8118 au Monde Publicité 5, rue de Monttessuy 75007 Paris.

Le Monde de la Fonction Commerciale

MICRO PORTABLE
TOSHIBA
IL Y AURA
BEAUCOUP DE VOUS
DANS NOTRE RÉUSSITE

Parce que nous savons que vous aussi, lorsque vous vous investissez et relevez un défi c'est pour le gagner, nous sommes prêts à vous faire vivre notre stratégie et partager nos objectifs. Leader incontesté de la micro-informatique portable, nous vous proposons de vous associer à notre réussite pour que vous laissiez vous aussi votre empreinte dans l'environnement informatique de demain.

Nous commercialisons nos produits exclusivement à travers un réseau indirect de distributeurs agréés.

INGENIEURS COMMERCIAUX

Vous êtes jeune, diplômé d'une Grande Ecole, riche d'une expérience de 2 à 4 ans et possédez de bonnes connaissances de l'anglais. Notre développement nous amène à créer des postes où vous découvrirez au sein de notre Direction Commerciale de nombreuses opportunités de carrières.

DISTRIBUTION PARIS - PROVINCE (Lyon)

Chargé de développer, fidéliser et animer le réseau de distributeurs, vous saurez, par votre aisance relationnelle, votre connaissance de la région (Lyon) et votre expérience de la vente de produits "micro", assurer une présence active chez nos clients.
Vous apporterez les supports marketing et techniques mis en oeuvre par nos soins.

GRANDS COMPTES

Interlocuteur privilégié des décideurs des Grandes Entreprises, votre maîtrise des multiples aspects de la Vente Conseil vous permettra de détecter et qualifier leurs besoins et les conseiller dans leurs choix "micro". Vous participerez à nos actions de promotion (animation de séminaires, forums, organisations de démonstrations...)

Vous voulez réussir avec un Groupe Leader en bénéficiant de sa dynamique :
Merci d'adresser vos motivations avec un résumé de votre itinéraire professionnel en précisant le poste choisi à notre Conseil - Laurence CORJON - CABINET TRIANGLE - 4, rue de la Pyramide 92100 BOULOGNE.

L'Empreinte de Demain
TOSHIBA

Delta

DEMANDES D'EMPLOIS

CADRE TECHNICO-COMMERCIAL

bilingue, résidant à Leipzig,
étudie toute proposition pour société française désirant s'implanter dans l'ex-RDA.

Adresser toute proposition à :
JAC FRANÇOIS,
7, rue Duthoit, 80000 AMIENS

FEMME CHEF DU PERSON.

33 ans, 10 ans d'expérience professionnelle dans la fonction personnel (effectif géré 1000 salariés, 3 conventions collectives, responsabilité équipe 5 pers. en liaison directe avec le D.G.). Je souhaite intégrer un poste de

CHEF DU PERSONNEL

dans entreprise Paris/R.P. Merci de faire offre s/réf. D.R. à PLURIAL, 42, rue Camille-Desmoulins, 94234 Cachan Cedex.

F. 33 ans. Formation comm. inter. Anglais, notion all., esp., connaissance Afrique, USA, G.-B., ch. poste admi-nist. et commercial export. 48-33-31-61, dépl. accept.

J.H. 27 ans. maîtrise angl.-allemand, commerce/littérature, bonne culture générale, aisance de la rédact., TTX, rech. emploi. 69-88-01-71.

Officier sup. Armée de l'air rech. poste relat. publ. ou consultant recrutement. Ecrire sous no 8086 Le Monde Publicité 5, rue de Monttessuy 75007 Paris.

J.F. 27 ans, BTS secrétariat bureautique, 2 ans exp. cherche poste assistante dans société importante. Maîtrise TTX (World 4, Textor). Disponible immédiatement. Ouverte à toutes propositions sérieuses. Tél. : 47-36-56-33.

Homme 31 ans. Directeur commercial. Niv. maîtrise d'économie. Aptitude à motiver, ch. à donner nouvelle impulsion à sa carrière. Etudie ttes propos. sérieuses. Ecrire s/réf. M/11 à : HYPERBOLE 2, bd de Magenta, 75010 Paris, qui transm.

Cherche tous documents à saisir (thèses, rapports, mémoires, manuscrits) sous traitement de texte Word 5. Impression laser. Tél. au 48-93-32-76 après 19 h.

J.F., 28 ans, juriste, maîtr. de droit CERCOL, dipl. ICH, 2 a. exp. sté immobil., ch. poste de responsab. de immob. 43-55-15-87 (répond.)

J.F. 23 ans, cherche place standardiste ou hôtesse d'accueil. 3 ans exp. Niveau BEP. Libre de suite. Tél. : 43-32-14-12

ING. D'AFFAIRE INTERNAT.
– projets ;
– montage financier ;
– assistance technique,
serait heureux de vous rencontrer et de pouvoir commenter en détail vos exportations et son savoir-faire notamment vers les pays de l'Est.
Ecrire sous no 8058 Le Monde Publicité 5, rue de Monttessuy 75007 PARIS.

---

automobiles

ventes

de 8 à 11 CV

GOLF BeL R CAB.

Neuve. 0 kilomètre. Capote électrique. Direction assistée. Couleur bleu métal.

Tél. 42-70-83-29
M. LUCAS GÉRARD

FORMATION PROFESSIONNELLE

FORMATION A LA MICRO-EDITION

Traitement de texte
Création de documents
Mise en page
Création graphique

Centre de Micro-Edition
38 allée Darius Milhaud 75019 PARIS
48 03 41 33

INSTITUT RÉGIONAL DE TRAVAIL SOCIAL PARIS

145, avenue Parmentier - 75010 PARIS

1) Formation au **DIPLOME SUPÉRIEUR DE TRAVAIL SOCIAL** en lien avec le **DIPLOME D'ÉTUDES SUPÉRIEURES APPLIQUÉES du CONSERVATOIRE NATIONAL DES ARTS ET MÉTIERS.**
Département « Relations humaines et sociales, développement des ressources humaines et des organisations ».
Début des unités de valeurs au C.N.A.M. : janvier 1991
Renseignements et dossier d'inscription :
Annick DARNET, (1) 42-03-08-31.

2) Rappel : Formation longue à l'encadrement sur 210 heures validée pour inscription au D.S.T.S. (session 1992).
Démarrage des cours : janvier 1991.
Renseignements et inscription :
Dhyana LOCHON, (1) 42-06-24-60.

Le Monde L'IMMOBILIER

appartements ventes

2e arrdt

RICHELIEU-DROUOT Bel imm. directoire 4e ét., asc., 78 m² 42-72-40-19

7e arrdt

Près PL. BRETEUIL

2 PIÈCES : 67 m² environ, luxueusement rénové. Et. élevé. Lumineux. Terrasse 20 m², cave, park. à prox. 3 650 000 F. 42-60-30-39.

AV. DE LA BOURDONNAIS Part. vend studio 24 m². Mezzanine, s. de bns, kitch., poutres, charme, cave. Prix : 850 000 F. Tél. (16) 93-87-84-67. (19) 32-2-344-03-15 après 19 heures.

11e arrdt

AVE. RÉPUBLIQUE

Unique. 6 p. bourgeois. 250 m². Imm. pierre de taille, asc., 6 100 000 F.

LERMS 43-63-39-69

16e arrdt

PASSY NORD

165 m², imm. pierre de T., 4e ét., triple liv., 3 chbres. Tél. le matin 47-55-96-18.

17e arrdt

VILLIERS

Gd standg. pierre de t. 290 m², triple récept., 3 chambres Tél. le matin 47-55-96-18

19e arrdt

BUTTES-CHAUMONT

3 P. gde terrasse, park., avec travx. 42-02-57-79 le matin

BUTTES-CHAUMONT

Récent, beau studio, 40 m² env., balcon 42-02-57-79 le matin

PROX. B.-CHAUMONT

« LES PRINCES »

Résidence grand standing, construction récente, studios, 2/3/4/5 P., park. Libres de suite ou loués avec baux expirant dès 1991. Sur place tous les jours (dimanche inclus) 10 h 30-13 h et 14 h 30-19 h 20, bd de La Villette Tél. : 42-41-20-21

20e arrdt

Particulier vend dans imm. pierre de taille, appart. F-3. Premier étage, tout confort. Proximité métro Pelleport. Tous commerces. Prix : 1 100 000 francs. Tél. : 43-60-82-44 apr. 19 h. Agences s'abstenir.

78-Yvelines

Elancourt. Coquet séj., 3 chbres, confort, cuis. aménagée, park sous-sol. 610 000 F. MONAL : 30-50-28-15.

95 - VAL-D'OISE

PONTOISE. Dans résid., part. vend beau 4 pièces, 81 m², séj., 3 chbres, s.de bns, s. d'eau, cuis., cellier, w.c., nbx rangts, gd balcon. Calme, verdure, 10 min. RER et SNCF, Paris-Nord et Saint-Lazare. 650 000 F. Tél. 30-32-90-20 apr. 19h30.

appartements achats

RECH. 2 à 4 pces Paris. Préférence rive gauche avec ou sans travaux. Paiement comptant chez notaire. 48-73-48-07 même soir.

locations meublées offres

Province

PART-DIEU, 80 m², 100 m², 108 m². F3 ou F4 spacieux. Calme. Est-ouest. Grandes baies, standing. 5 min. à pied gare, métro, bus. Prox. grands axes autoroutiers, prox. petits commerces, centre commercial Part-Dieu, lycées, maternelles. Chauffage au gaz individuel, charges réduites. Parking ou garage en sous-sol. Equipement à la demande. Tél. : 78-29-58-95.

Collaborateur permanent journal rech. 2/3 P. Paris, proche banlieue Ouest, revenus annuels 180 KF, aval possible Tél. : H.B. 45-63-31-70 Mlle Chebu

pavillons

02 AISNE 40 min. Eurodisney vend PAVILLON 6 P. Entrée, s. de bains, w.-c., cuisine, 3 ch., séjour, chem., mezz., bureau, salle de jeux, garage s/terr. pays. 640 m². Prox. gare et comm. 720 000 F. Tél. : (16) 23-70-09-49.

Maurepas : à voir pavillon, séj., 4 chbres, confort, combles aménagés, garage, patio, 805 000 F. MONAL, 30-50-2815.

COMBS-LA-VILLE

VENDS PAVILLON BRIQUE (mitoyen, un côté) comprenant : entrée, cuisine, double séjour, w.-c., lav., rang., terrasse avec véranda. Etage : 3 chambres, placards, salle de bains, w.-c., gar. (2 voit.), atelier, jardin clos. 300 mètres carrés. PRIX : 770 000 F. Tél. : 60-60-17-33.

· 78 - SARTROUVILLE Sur terrain 200 m², 15 min. RER, pavillon 90 m² habitable. R. de ch. : entrée, cuisine, séjour, bureau. 1er étage : 3 chbres, s. de bs. Cave, garage, chauffage central gaz. 1 020 000 F. Tél. 39-13-88-31 ou 39-78-36-21.

91 MORSANG-SUR-ORGE Pav., env. 180 m² hab., sur 400 m² terr., garage 2 voit., cuis. et s. de bns équipées, séjour 28 m², cheminée, 3 chbres, grenier, chauff. central mazout, régulation automatique, nombx rangements, proche écol. et commerces. Prix : 1 250 000 F. Tél. 69-04-16-47 apr. 19 h.

terrains

ANTONY, 5000 m²

Imm. neuf, burx 900 m². Permis 3 300 m². 90 parkings. 45-02-13-43.

CALVI (Haute-Corse) vend 9 266 m², 100 F le m². Construction prox. mer, vue sur golfe et ville. 43-42-20-54 mat./apr. 19 h.

maisons individuelles

MAROLLES-EN-BRIE

Val-de-Marne Villa 7 pièces sur 900 m² terrain. Terrasse 200 m². R.C. : séj. dble cathédrale, cheminée, 2 chbres, s.d.bs, cuis. équipée. w.c., buanderie. 1er ét. : 2 chbres, s.d.bs, dressing. Garage 2 voitures, quartier résident., proche comm., écoles, lycée, équip. sportifs, golf, tennis, centre équestre. Prix 1 800 000 F à débattre. Apr. 19 h. : 45-98-12-78.

bureaux

Locations

GROUPE ASPAC

1er RÉSEAU NATIONAL DE CENTRES D'AFFAIRES propose : BUREAUX ÉQUIPÉS et salles de réunion, mini-bar, services complets, domiciliations, SIÈGES SOCIAUX, démarches, formalités et CRÉATION immédiates de tes ENTREPRISES. Fax, permanence tél., secrét. TTX, assurance, imprimerie, financements... et tous services personnalisés.
ETOILE, 16e, 47-23-61-61
GRENELLE, 15e, 47-23-61-58
ST-LAZARE, 8e, 42-93-50-54
LAFAYETTE, 9e, 47-23-61-61
BOULOGNE, 92, 46-20-22-25
+ 25 centres en France.
Prix compét., délais rapides.
Depuis 1978 à votre service.

VOTRE SIÈGE SOCIAL
DOMICILIATIONS
SARL - RC - RM
Constitution de sociétés Démarches et tous services Permanences téléphoniques.
43-55-17-50.

VOTRE SIÈGE SOCIAL A L'ÉTOILE

16e CHAMPS-ELYSÉES ou AVENUE VICTOR-HUGO Burx, secrét., tél., télex, fax. Domicil. : 170 à 390 F/m

CIDES 47-23-84-21

A PARTIR DE 50 F HT/mois Votre ADRESSE COMMERCIALE PARIS 1er, 8e, 9e, 12e, 15e, 17e. LOCATION DE BUREAUX INTERDOM, 43-40-31-45.

Part-Dieu, 140 m² + 60 m² éventuel en mezzanine, 5 minutes gare à pied, navette aéroport, prox. grands axes autoroutiers, est-ouest, grandes baies, immeuble standing, local aménagé et division à la demande, poss. parking, env. 750 F le m² Tél. : 78-60-50-54

DOMICILIATION 8e BUREAUX, TELEX, TÉLÉCOPIE
AGECO 42-94-95-28

Filiale Grand Groupe recherche 4 000/5 000 m² avant 30 avril 91, fourchette 1 500 F/2 000 F m² Paris, S, SW, W, NW et proche. Bd extérieurs correspondants. Propositions urgentes par Fax : 47-05-40-55

Le Monde IMMOBILIER

Chaque semaine dans *le Monde* radio télévision une sélection de programmes immobiliers en résidence principale et de loisir en vente ou en location.

Renseignements : 45-55-91-82 poste 41 38

MARCHÉS FINANCIERS

45 000 salariés, l'un des plus gros investisseurs du pays

La troisième banque et le premier assureur des Pays-Bas fusionnent

La rumeur d'un rapprochement entre le holding bancaire NMB Postbank et la compagnie d'assurances Nationale Nederlanden courait à la Bourse d'Amsterdam depuis plusieurs semaines. Les deux institutions ont finalement, lundi 5 novembre, rendu officiels les résultats de leurs pourparlers : elles vont fusionner en formant un nouveau holding, qui chapeautera une filiale « banque » et une filiale « assurance ».

RENNES

de notre correspondant

Sans aller jusqu'à fusionner par intégration, formule interdite *de facto* par la loi, qui confie le contrôle des activités bancaires à la Banque des Pays-Bas et celle des activités d'assurances à la Chambre des assurances, la NMB Postbank et Nationale Nederlanden n'en formeront pas moins qu'une seule entité économique.

Et quelle entité ! La presse néerlandaise qualifie de façon éloquente de *« fusion mammouth »* cette union. Le groupe NMB Postbank est le numéro trois du marché bancaire aux Pays-Bas, avec un total de bilan de quelque 510 milliards de francs au 30 juin 1990, contre 552 milliards de francs pour la Rabobank et près de 1 200 milliards de francs pour la combinaison ABN-AMRO. Quant à Nationale Nederlanden, elle est la première compagnie d'assurances néerlandaise, avec un chiffre d'affaires – 69,3 milliards de francs en 1989 – supérieur à celui des deux suivantes réunies : AEGON (35,4 milliards de francs) et AMEV (28,5 milliards de francs). La compagnie est aussi l'un des investisseurs institutionnels de premier plan des Pays-Bas, détenant, dit-on, 5 % de la totalité des actions cotées au marché officiel de la Bourse d'Amsterdam, à l'exception de Shell.

Avec près de 48 000 salariés (à la fin de 1989), ce nouveau géant est l'un des premiers employeurs du pays avec les PTT privatisés et Philips. Il reste le numéro trois de la Bourse, derrière Shell et Unilever, avec une capitalisation boursière d'environ 36 milliards de francs. Enfin, si l'on cumule les bénéfices nets 1989 de ses composantes, soit 4,88 milliards de francs, il devient le numéro un du secteur des services financiers.

Dans un texte commun, les dirigeants de la NMB Postbank et de Nationale Nederlanden ont affirmé leur volonté de *« renforcer leurs positions* [respectives] *sur le marché domestique »* et de se doter des moyens *« de poursuivre leur expansion, notamment en Europe »*. Mais les raisons profondes de l'opération restent mystérieuses.

Double signification

Avant l'été, le président de la NMB Postbank, elle-même issue de la fusion, le 4 octobre 1989, des deux établissements du même nom, avait déclaré que sa priorité résidait dans le bon déroulement du processus d'intégration. Or, la greffe s'est révélée plus difficile que prévu. Dimanche soir, la direction de la banque a été contrainte par les syndicats d'adoucir un plan prévoyant la suppression de 2 200 emplois d'ici à 1996. Autant dire que l'annonce de la fusion prochaine avec Nationale Nederlanden a provoqué la réaction inquiète des représentants du personnel, par ailleurs pris de court. L'inquiétude n'est pas moins vive chez les agents et les courtiers d'assurance, également surpris ... puisque le numéro un de Nationale Nederlanden avait semblé exclure tout rapprochement avec une banque.

Quels qu'en soient les motifs, la fusion NMB Postbank-Nationale Nederlanden a une double signification. Tout d'abord, elle confirme et amplifie le mouvement de concentration néerlando-néerlandais engagé sur le marché des services financiers : depuis le début de l'année, l'ABN et l'AMRO ont fusionné, de même que la Rabobank et le groupe d'investissement ROBECO se sont rapprochés. Ensuite, elle consacre 1990 comme « année de la bancassurance » aux Pays-Bas. Ces derniers ont, en effet, connu récemment l'union entre la Rabobank et la société Interpolis et le mariage entre la compagnie AMEV et le réseau des caisses d'épargne VSB.

CHRISTIAN CHARTIER

Lafarge se désengage de l'équipement de salles de bains

Le finlandais Wartsila-Lohja acquiert Allia

Lafarge Coppée a signé une lettre d'intention avec le groupe finlandais Wartsila-Lohja, en vue de l'acquisition par sa filiale Wartsila Sanitec des 75 % que le groupe français détient dans Allia, firme spécialisée dans l'équipement de salles de bains. Cette transaction, dont le prix n'a pas été communiqué, sera réalisée d'ici à la fin de l'année.

La décision des dirigeants de Lafarge-Coppée de se désengager d'Allia remonte à juillet 1989, suite à une étude sur l'orientation stratégique du groupe. Il est apparu alors que ce secteur d'équipement de salles de bains, pour être développé et hissé au niveau des premiers fabricants européens, demandait d'importants efforts d'investissements. Or, reconnaît M. Bertrand Collomb, président du groupe, *« ce métier est moins au cœur de nos activités que d'autres. La dimension qu'il fallait lui faire prendre nous aurait obligés à d'autres choix. »*

La préoccupation alors était double : valoriser les activités de cette firme redressée et trouver un acquéreur susceptible de faire face au développement en y associant l'autre actionnaire d'Allia, le japonais Toto, détenteur de 25 % des titres. Pour le président de Lafarge, les deux objectifs sont remplis puisque le prix pour cette firme de plus d'un milliard de chiffre d'affaires, même s'il n'est pas communiqué, est jugé *« satisfaisant »*, prenant en compte tant la situation actuelle que son potentiel de développement.

Quant au groupe Wartsila-Lohja, sur les 14 milliards de francs de chiffre d'affaires, la part des équipements de salles de bains représente plus de 10 % et le groupe occupe une position de leader dans les pays scandinaves. Le nouvel ensemble Wartsila Sanitec et Allia avec 4 600 personnes et 2,6 milliards de francs de chiffre d'affaires deviendra le numéro deux européen de la céramique sanitaire derrière l'américain Idéal Standard (3,3 milliards de francs).

Ce désinvestissement d'une affaire rentable peut être comparé à une opération analogue effectuée par Lafarge Coppée en 1980. A l'époque, le cimentier se désengageait de son activité emballages en la cédant à la Cellulose du Pin.

DOMINIQUE GALLOIS

La CEE va effacer ses créances envers 66 pays pauvres

La Commission européenne devrait proposer, lors de la prochaine rencontre de ses ministres des affaires étrangères, l'effacement des dettes de 66 pays de la zone ACP (Asie, Caraïbes, Pacifique) auprès de la CEE. Réunis à Bruxelles lundi 5 novembre, douze ministres de la coopération et du développement ont émis un avis favorable. L'effacement, qui comprend les sommes contractées auprès de la CEE mais non des pays membres, porte sur une valeur de 1,5 milliard d'écus (10,5 milliards de francs) de créances venues à échéance. C'est après la signature de la quatrième convention de Lomé, en décembre dernier, que la Communauté avait commencé à réfléchir à l'annulation de ses créances sur les pays pauvres.

NEW-YORK, 5 novembre ↑

Reprise en seconde mi-temps

Début de semaine meilleur que prévu à Wall Street. La grande Bourse américaine, qui, après plusieurs hésitations, avait d'abord baissé de 17 points environ (– 0,7 %), s'est en effet redressée au cours de la seconde partie de la séance. Tout le terrain perdu a été regagné, et même au-delà, et, à la clôture, l'indice Dow Jones des industrielles s'établissait à 2 502,23, soit à 11,39 points (+ 0,45 %) au-dessus de son niveau du vendredi précédent.

Le bilan de la journée a confirmé cette amélioration. Sur 1 990 valeurs traitées, 1 024 ont monté, 543 ont baissé et 423 n'ont pas varié.

Plus les nouvelles de l'économie sont inquiétantes, plus l'espoir grandit autour du « Big Board » de voir la Réserve fédérale prendre des mesures pour assouplir sa politique de crédit. Dans les travées, assurent les spécialistes, le sentiment prévaut que la banque centrale américaine se trouvera bientôt contrainte de lâcher sur les taux d'intérêt pour éviter une trop forte récession.

Ajoutons que les craintes qu'avaient suscitées le lancement, ce mardi, par le Trésor américain de la plus importante adjudication de son histoire (34,25 milliards de dollars) s'atténuent notablement. Méthode Coué ? En tout cas, les financiers sont formels : tout se passera bien.

L'activité a diminué, et 147,51 millions de titres ont changé de mains contre 168,60 millions vendredi.

VALEURS	Cours du 2 novembre	Cours du 5 novembre
Alcoa	54 1/4	54
ATT	34 7/8	35 1/4
Boeing	48	48 1/4
Chase Manhattan Bank	10 1/2	10 3/4
Du Pont de Nemours	34 5/8	34 3/8
Eastman Kodak	40 7/8	40 3/4
Exxon	49 3/4	49
Ford	26 7/8	27 1/4
General Electric	53	53 7/8
General Motors	37 1/4	37 1/4
Goodyear	14 3/4	14 5/8
IBM	108 3/8	107 7/8
ITT	44 5/8	45 5/8
Mobil Oil	59 3/4	60 1/4
Pfizer	74 5/8	75 5/8
Schlumberger	59 1/4	58 5/8
Texaco	60 7/8	59 7/8
UAL Corp. ex-Allegis	99	100
Union Carbide	16 1/2	16 3/8
USX	32 1/2	32
Westinghouse	25 3/4	26
Xerox Corp.	31	31 3/4

LONDRES, 5 novembre ↑

Petite hausse

Les cours des valeurs ont terminé à leur meilleur niveau de la séance, lundi au Stock Exchange, encouragés par les gains réalisés à l'ouverture de Wall Street. L'indice Footsie a gagné 19,4 points, à 2 050,1, soit un progrès de 0,9 % par rapport à la clôture de vendredi. Le marché est cependant resté très étroit, avec seulement 305,4 millions de titres échangés. La fermeté du marché à terme a également soutenu la tendance.

La plupart des secteurs se sont améliorés, notamment les pétrolières, les chimiques, les assurances et les bancaires.

Le groupe alimentaire Associated British Foods a gagné du terrain suite à l'annonce d'une hausse de près de 19 % de son bénéfice imposable semestriel. L'annonce vendredi de la fusion des deux stations britanniques de télévision par satellite Sky Television et British Satellite Broadcasting (BSB) a encouragé Granada, Reed International et Pearson, actionnaires de BSB.

PARIS, 6 novembre ↓

Faible

Les valeurs françaises faisaient toujours preuve de faiblesse mardi dans un marché fort peu animé marqué principalement par le passage du dollar sous les 5 francs. L'indice CAC 40, indicateur de tendance, affichait un repli de 0,60 % en début d'après-midi avant l'ouverture de Wall Street après avoir ouvert sur une note indécise (– 0,05 %). La veille, la Bourse avait terminé en baisse de 0,87 %. Comme lundi, les échanges étaient peu étoffés au palais Brongniart où les transactions sur le marché à règlement mensuel ont à peine dépassé le milliard de francs. Même la bonne tenue de la Bourse américaine lundi n'a pas donné de tonus à la place parisienne. La veille en soirée, le Dow Jones avait refranchi la barre des 2 500 points et avait gagné 0,46 %.

Selon les analystes, la nouvelle glissade du dollar négocié à 4,9990 francs au fixing crée quelques soucis aux investisseurs. Les entreprises françaises risquent en effet de souffrir tant sur leurs marchés extérieurs que sur leur marché intérieur. Il sera plus difficile aux entreprises de vendre aux Etats-Unis et les produits américains deviennent forcément moins chers pour le consommateur français, poursuivait un professionnel. Seul point positif, la baisse du dollar allègera la facture pétrolière de la France et de ses entreprises et tendra donc à limiter les dérapages inflationnistes. Parmi les plus fortes baisses de la séance figuraient Cérus, Majorette et Nordon. Du côté des hausses figuraient Finextel, le Printemps et Sodéro.

TOKYO, 6 novembre ↓

Forte rechute

L'embellie apparue au Kabuto-cho en début de semaine aura été de courte durée. Le marché japonais a fortement rechuté mardi. A la clôture de la séance, l'indice Nikkei enregistrait une baisse de 419,58 points (– 1,72 %) pour s'inscrire à 23 965,75.

Autour des pupitres de transactions, le sentiment n'était toutefois pas mauvais. Un boursier faisait même observer que « ce recul est une bonne chose », au vu des graphiques. De fait, les investisseurs nippons n'ont tenu aucun compte des signaux acheteurs, tels la hausse du yen, la baisse des prix du pétrole, la reprise de Wall Street. De l'avis des spécialistes, les investisseurs nippons ont préféré se cantonner dans l'expectative à quelques heures des élections législatives américaines. D'autant qu'une rumeur a circulé accréditant l'idée que Washington aurait l'intention d'attaquer l'Irak avant la fin de la semaine.

Cela étant, la baisse du Nikkei au-dessous des 24 000 points peut être techniquement interprétée comme un signal d'achat. De nombreux professionnels l'assuraient.

L'activité est restée faible avec 280 millions de titres échangés.

VALEURS	Cours du 5 nov.	Cours de 6 nov.
Akai	620	620
Bridgestone	1 140	1 110
Canon	1 350	1 310
Fuji Bank	1 950	2 000
Honda Motors	1 390	1 370
Matsushita Electric	1 700	1 630
Mitsubishi Heavy	734	720
Sony Corp.	6 370	6 100
Toyota Motors	1 810	1 800

FAITS ET RÉSULTATS

□ **Ensemble immobilier pour la SAE et Accor à Madrid.** – Les groupes français SAE (BTP) et Accor (hôtellerie) ont remporté un appel d'offres de 800 millions de francs pour la réalisation d'un ensemble immobilier sur le Campo de las Naciones, entre le centre ville et l'aéroport international de Barajas. L'ensemble comprendrait 10 000 mètres carrés de bureaux et deux hôtels, vraisemblablement un Novotel et un Sofitel totalisant 400 chambres.

□ **Akzo : chute de 26 % du bénéfice.** – Le groupe chimique néerlandais a dégagé pour le troisième trimestre 1990 un bénéfice net de 165,8 millions de florins, en baisse de 26 % par rapport à la période correspondante de 1989. Le chiffre d'affaires a chuté dans le même temps de 9,5 % à 4,14 milliards de florins. Pour les neuf premiers mois de l'année, Akzo a réalisé un bénéfice net en baisse de 20,5 % à 573,2 millions de florins pour un chiffre d'affaires de 13 milliards de florins en baisse de 6,3 %. Des charges exceptionnelles de l'ordre de 160 millions de florins, « engendrées au troisième trimestre par de nécessaires mesures de restructuration » dans les secteurs chimie et fibres et polymères ont annulé un bénéfice comptable de 100 millions de florins dégagé lors de désinvestissements.

□ **Barclays Bank : suppression de 1 800 emplois sur cinq ans.** – La direction de Barclays Bank a annoncé la suppression au cours des cinq prochaines années de 1 800 emplois sur l'ensemble de son réseau de succursales au Royaume-Uni. La banque ne procédera à aucun licenciement et cette réduction d'effectifs s'effectuera par des départs à la retraite non remplacés et des départs volontaires. 500 emplois de direction et 1 300 postes d'employé seront supprimés dans les quelque 2 600 succursales, dont 110 seront fermées. Les emplois supprimés représentent moins de 5 % du total des effectifs de la banque.

□ **Nokia : amélioration des résultats.** – Pour les huit premiers mois de son activité, le groupe finlandais Nokia annonce des résultats très améliorés par rapport à ceux de la période correspondante de 1989. Son chiffre d'affaires atteint ainsi 13 937 millions de marks finlandais (19,65 milliards de francs), en augmentation de 11 %, compte tenu des changements structurels intervenus. Beaucoup plus significatif encore est l'accroissement du résultat d'exploitation, qui à période comparable, s'élève à 659 millions de marks (929 millions de francs), en hausse de 36,8 %.

PARIS :

Second marché (sélection)

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Amault Associés	394 90	391
Asystel	105	....
B.A.C.	178 10	171 10
B.I.C.M.	840	....
Boiron (Ly)	415	410
Boisset (Lyon)	200 50	....
Câbles de Lyon	2950	2976
C.A.I.-de-Fr. (C.C.I.)	960	922
Calberson	340	340
Cardif	465	462
C.E.G.E.P.	203 50	203 50
C.F.P.I.	258	252
Ciments d'Origny	490	480
C.N.I.M.	934	906
Codetour	276 10	279 80
Comareg	282	288
Conforama	798	792
Creeks	306	309
Dauphin	460	450
Delmas	600	605
Demachy Worms Cie	541	540
Desquenne et Giral	252	241 90 o
Devanlay	815	801
Deville	440	....
Dolisos	184 90	....
Editions Belfond	220	220
Europ. Propulsion	390	385
Finacor	135	129 60 o
Frankoparis	163	163
GFF (group.fon.f.)	383	368
Grand Livre	415	424
Gravograph	174	174
Guintoli	820	820
I.C.C.	234	235

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
IDIA	316	315
Idianova	130	128
I.M.S.	940	939
IN2	335	335
I.P.B.M.	116	115
Loca investis.	312	305
Locamic	80	....
Matra Comm.	129 80	126
Molex	180	....
Olivetti Logabax	590	599
Presbourg	90	90
Publ.Filipacchi	347 70	333 80 o
Razel	670	670
Rhone-Alp.Ecu (Ly.)	314	318
St-H. Matignon	201	201
Select Invest (Ly)	92 80	93
Serbo	430	425
S.M.T. Goupil	185	182 50
Sopra	172	....
Supra	120	120
Thermador H. (Ly)	240	....
Unilog	170	170
Union Fin. de Fr.	356 20	364
Viel et Cie	120 50	....
Y. St-Laurent Groupe	832	845

Marché des options négociables le 5 nov. 1990

Nombre de contrats : 13 428

VALEURS	PRIX exercice	OPTIONS D'ACHAT Déc. dernier	OPTIONS D'ACHAT Mars dernier	OPTIONS DE VENTE Déc. dernier	OPTIONS DE VENTE Mars dernier
Bouygues	400	–	–	11,20	–
CGE	520	58	–	6	–
Elf-Aquitaine	680	13,50	33	43	–
Eurotunnel SA-PLC	50	1,30	3,50	7,50	–
Euro Disneyland SC	90	–	–	2	–
Havas	–	–	–	–	–
Lafarge-Coppée	360	–	28,40	27,50	32,50
Michelin	60	–	12,50	2,80	–
Midi	–	–	–	–	–
Paribas	440	47	–	6,50	–
Pernod-Ricard	–	–	–	–	–
Peugeot SA	480		60	18,50	25
Rhône-Poulenc CI	240	12,50	–	–	–
Saint-Gobain	440	3	12,10	–	–
Source Perrier	1 100	–	–	–	35
Société générale	440	4,80	15,50	–	–
Suez Financière	300	16	–	11	17
Thomson-CSF	110	1,50	4,20	–	–

MATIF

Notionnel 10 %. – Cotation en pourcentage du 5 nov. 1990
Nombre de contrats : 26 054

COURS	ÉCHÉANCES Décembre 90	ÉCHÉANCES Mars 91	ÉCHÉANCES Juin 91
Dernier	98,18	98,08	98
Précédent	98,46	98,30	98,32

Options sur notionnel

PRIX D'EXERCICE	OPTIONS D'ACHAT Déc. 90	OPTIONS D'ACHAT Mars 91	OPTIONS DE VENTE Déc. 90	OPTIONS DE VENTE Mars 91
98	0,75	1,49	0,55	1,42

INDICES

CHANGES

Dollar : 4,999 F ↓

Le dollar s'inscrivait nettement en baisse mardi 6 novembre, s'échangeant à Paris à 4,999 francs contre 5,0135 francs lundi à la cotation officielle. La veille, à New-York, la monnaie américaine avait subi un fort accès de faiblesse, malgré l'absence de tout élément nouveau.

FRANCFORT	5 nov.	6 nov.
Dollar (en DM)	1,4923	1,4895
TOKYO	5 nov.	6 nov.
Dollar (en yens)	127,35	127,20

MARCHÉ MONÉTAIRE (effets privés)

Paris (6 novembre) 9 3/4 - 7/8 %
New-York (5 novembre) 7 3/4 %

BOURSES

PARIS (INSEE, base 100 : 29-12-89)

	2 nov.	5 nov.
Valeurs françaises	76,60	75,80
Valeurs étrangères	77,50	77,50
(SBF, base 100 : 31-12-81)		
Indice général CAC	430,40	431,44
(SBF, base 1000 : 31-12-87)		
Indice CAC 40	1 634,80	1 620,57

NEW-YORK (Indice Dow Jones)

	2 nov.	5 nov.
Industrielles	2 490,84	2 502,23

LONDRES (Indice « Financial Times »)

	2 nov.	5 nov.
Industrielles	1 570,70	1 581,10
Mines d'or	170,60	166,60
Fonds d'Etat	79,98	80,35

TOKYO

	5 nov.	6 nov.
Nikkei Dow Jones	24 385,33	23 965,75
Indice général	1 801,23	1 781,62

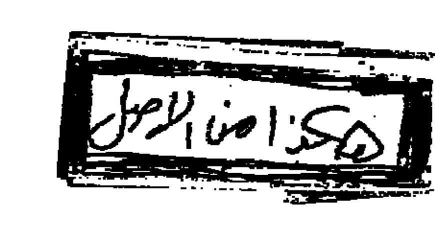
LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR + bas	COURS DU JOUR + haut	UN MOIS Rep. +	UN MOIS ou dép. –	DEUX MOIS Rep. +	DEUX MOIS ou dép. –	SIX MOIS Rep. +	SIX MOIS ou dép. –
$ E.-U.	5,0145	5,0165	+ 75	+ 85	+ 145	+ 165	+ 485	+ 54
$ can.	4,3154	4,3208	– 102	– 75	– 193	– 151	– 446	– 35
Yen (100)	3,9391	3,9438	+ 56	+ 73	+ 95	+ 130	+ 306	+ 37
DM	3,3553	3,3582	+ 30	+ 48	+ 45	+ 70	+ 149	+ 21
Florin	2,9751	2,9780	+ 27	+ 42	+ 51	+ 75	+ 149	+ 20
FB (100)	16,3020	16,3191	+ 58	+ 184	+ 127	+ 351	+ 381	+ 91
FS	3,9750	3,9798	+ 34	+ 52	+ 68	+ 96	+ 267	+ 34
L (1 000)	4,4633	4,4690	– 52	– 4	– 101	– 32	– 269	– 15
£	9,8109	9,8198	– 381	– 331	– 647	– 568	– 1410	– 125

TAUX DES EUROMONNAIES

$ E.-U.	7 7/8	8 1/8	7 7/8	8	8	8 1/8	7 15/16	8 1/
Yen	7 11/16	7 15/16	7 15/16	8 1/16	8 3/16	8 5/16	8 1/4	8 3/
DM	8 1/4	8 1/2	8 3/8	8 1/2	8 3/4	8 7/8	8 7/8	9
Florin	8 3/8	8 5/8	8 1/2	8 5/8	8 5/8	8 3/4	8 3/4	8 7/
F.B.(100)	8 1/4	8 5/8	8 7/8	9 1/8	9	9 1/4	9 1/4	9 1/
F.S.	8 3/8	8 5/8	8 3/8	8 1/2	8 1/2	8 5/8	8 7/16	8 9/
L(1 000)	8 1/2	9 1/2	10 3/8	10 7/8	10 5/8	11 4/8	11	11 5
£	14 3/16	14 7/16	14	14 1/8	13 3/4	13 7/8	13 1/8	13 1
Franc.	9 11/16	9 15/16	9 11/16	9 13/16	9 3/4	9 7/8	10 1/16	10 3

Ces cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises nous sont indiqué fin de matinée par une grande banque de la place.



MARCHÉS FINANCIERS

BOURSE DU 6 NOVEMBRE

Cours relevés à 13 h 48

Règlement mensuel

Compen-sation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% +-
3755	C.N.E 3%	3830	3830	3845	+ 0 39
850	B.N.P. T.P.	945	940	940	- 0 53
984	Cr.Lyon. T.P.	970	....	....	....
1452	Renault T.P.	1269	1260	1260	- 0 71
1480	Rhone Poul. T.P.	1480	1480	1480	....
1101	Saint Gobain T.P.	1108	1102	1101	- 0 63
950	Thomson T.P.	880	895	881	+ 0 11
780	ACCOR	736	735	731	- 0 68
675	Air Liquide	668	663	658	- 1 50
1600	Ala.Superm.	1585	1585	1586	+ 0 06
345	A L S P I	323	330	325 50	+ 0 77
1820	Arjom. Prioux	1776	1775	1780	+ 0 23
845	AGF Sté Centrale	820	815	806	- 1 71
830	Axa. Entrepr.	964	945	968	+ 0 41
280	Avenir H. Média	259	280	259 20	+ 0 08
210	Axe Midi Ass.	216	216	213 10	- 1 34
230	Bafip	230	230	230	....
164	Bail-Equipem.	145	145	145 10	+ 0 07
770	Bail Investiss.	775	774	767	- 1 03
440	Bancaire	440	435 50	439	- 0 23
600	Bazar H.-V.	620	629	629	+ 1 45
735	Beghin-Say	685	686	691	+ 0 88
1120	Berger (M.)	1203	....	....	....
510	Bic	500	500	513	+ 2 60
850	B.I.P.	845	845	845	....
350	BIS	314	310	303	- 3 50
255	B N P (CI)	239	234 60	231 10	- 3 31
790	Bollore Tech.	828	820	828	....
2300	Bongrain	2370	2360	2355	- 0 63
655	Bon-Marché	660	646	650	- 1 52
440	Bouygues	419	413	411	- 1 91
103	BP France	93	92 10	92	- 1 08
760	B S N	751	752	751	....
940	Canal Plus	915	916	910	- 0 55
370	Cap Gem.S	356	359	353	- 0 84
3540	Carrefour	3430	3449	3400	- 0 87
130	Casino	131 60	130 10	130 70	- 0 68
100	Casino ADP	99 50	99 50	99 10	- 0 40
920	Castorama D.I.	915	916	915	....
151	C.C.F.	148 50	148 50	145	- 2 36
60	CCMC Ly	58 60	58 50	60	+ 2 39
340	C.D.M.E.	321	320 10	319	- 0 62
485	C.E.G.I.D.	442	441	443	+ 0 23
230	Centenst (Ny)	221	222	225	+ 1 81
525	C.E.P. Comm.	512	510	511	- 0 20
151	Cerus	131	127	127	- 3 05
425	Cetelem	420	406	409	- 2 62
390	C F A O	398 10	400	400 10	+ 0 50
395	CF Int.	379 90	379 90	380 10	+ 0 05
570	C G E	570	570	570	....
330	CGI Info.	335	333	336 50	+ 0 45
880	C G I P	850	864	851	+ 0 12
500	CGP	530	522	522	- 1 51
765	Chargeurs S A	813	803	789	- 2 95
620	C I C A (M)	564	575	575	+ 1 95
1050	Ciments franc.	1040	1044	1032	- 0 77
415	Club Mediter.	429	431	424	- 1 17
118	CMB Packa.	103	103	103 60	+ 0 58
90	Codetel	93 10	94	95	+ 2 04
440	Colas	435	433	433	- 0 46
250	Cpt. Entrep.	266 80	266	265 10	- 0 64

Compen-sation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% +-
1130	Compt Mod.	1145	1147	1151	+ 0 52
144	Concept S.A.	138	....	....	....
305	CPR (Paris Rés.)	295 50	295	295 10	- 0 14
880	Créd. Foncier	878	880	881	+ 0 34
585	Cr Lyon (CI)	545	539	541	- 0 73
920	Crédit Nat.	892	894	889	- 0 34
205	CSEE	196	198	192 20	- 1 94
2180	Damart	1945	1945	1975	+ 1 54
440	Dassault Aviation	452	450	455	+ 0 66
172	Dassault Electr.	187 50	185 10	185	- 1 33
1290	De Dietrich	1301	1301	1301	....
198	Dév.P.d.C.(Li)	200	198	198 50	- 0 75
285	Dév.R.Sud-Est	278	284	277	- 0 36
350	D M C	369	368	372	+ 0 81
3590	Docks France	3545	3540	3545	....
2300	Eaux (Cie)	2279	2276	2289	- 0 44
315	Ecco	301	298 20	297 20	- 1 28
640	Elf Aquitaine	642	644	639	- 0 47
470	- (Certific.)	473	469	470	- 0 63
950	Epeda B.-F.	946	943	943	- 0 32
275	Essilor	280	280	280	....
170	Essil.Int.(DP)	163	163	164	+ 0 61
670	Esso	665	665	666	+ 0 15
1360	Eurafrance	1330	1330	1330	....
1530	Eurocom	720	729	711	- 1 25
90	Eurodisneyland	92 90	93	92 50	- 0 43
3100	Euromarché	3105	3100	3100	- 0 16
1080	Europe 1	1070	1060	1050	- 1 87
44	Eurotunnel	43 05	43 15	43 30	+ 0 58
1380	Exor	1370	1370	1330	- 2 92
1270	Facom	1340	1340	1340	....
128	Finextel	123	128 50	130 40	+ 6 02
230	Fives Lille	210	210	213 80	+ 1 81
1780	Fromager. Bel	1740	1700	1700	- 2 30
1830	Gal.Lafayette	1800	....	....	....
1800	G.A.N.	1816	1800	1795	- 1 16
355	Gascogne (B)	390	382	382	- 2 05
1080	Gaz et Eaux	1022	1035	1021	- 0 10
975	Géophysique	934	930	935	+ 0 11
390	Gerland Ly	450	450	450	....
660	Groupe Cité	610	620	623	+ 2 13
345	GTM-Entrep.	295	293 80	293	- 0 68
1040	Guyenne-Gas.	1000	1002	1030	+ 3 00
177	Hachette	171	170	170 20	- 0 47
535	Havas	529	530	528	- 0 19
525	Hénin (La)	543	521	535	- 1 47
965	Hutchinson	1100	1100	1093	- 0 64
215	Imétal	220	220	218 50	- 0 68
109	Immob. Phénix	120 50	120	120	- 0 41
77	Ingénico	78	79 30	78 06	+ 0 08
3000	Inst. Mérieux	3450	3400	3445	- 0 14
380	Interbail	410	413	405 10	- 1 20
1040	Intertechnique	1050	1021	1020	- 2 86
660	J. Lefebvre	620	620	628	+ 1 29
820	Labinal	832	831	833	+ 0 12
2830	Lab. Bellon	3160	3149	3152	- 0 25
345	Lafarge	336	337 50	336 10	+ 0 03
345	Lebon	320	323	323	+ 0 94

[illegible]

COMPTANT (sélection)

Obligations

Actions

Etrangères

Hors-cote

[illegible]

SICAV (sélection) 5/11

[illegible]

Cote des Changes

MARCHE OFFICIEL	COURS préc.	COURS 6/11	COURS DES BILLETS achat	COURS DES BILLETS vente
Etats-Unis (1 usd)	5 013	4 999	4 785	5 235
Ecu	6 932	6 933	....	....
Allemagne (100 dm)	335 500	335 340	324 500	345 500
Belgique (100 F)	16 302	16 297	15 750	16 800
Pays-Bas (100 fl)	297 490	297 440	287	307
Italie (1000 lires)	4 465	4 466	4 250	4 750
Danemark (100 krd)	87 680	87 760	84	92
Gde-Bretagne (1 L)	9 846	....	9 450	10 250
Grèce (100 drachmes)	3 300	....	4 050	4 050
Suisse (100 f)	388 020	....	384	409
Suède (100 krs)	89 940	....	88 500	94 500
Norvège (100 k)	85 990	....	82 500	90 500
Autriche (100 sch)	47 708	....	48 100	49 250
Espagne (100 pes)	5 338	....	5 100	5 650
Portugal (100 esc)	3 808	....	3 400	4 200
Canada (1 $ can)	4 321	....	4 150	4 550
Japon (100 yens)	3 936	....	3 660	3 860

Marché libre de l'or

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 6/11
Or fin (kilo en barre)	61000	61400
Or fin (en lingot)	61500	61800
Napoléon (20 f)	393	397
Pièce Fr (10 f)	425	.....
Pièce Suisse (20 f)	436	436
Pièce Latine (20 f)	385	386
Souverain	464	458
Pièce 20 dollars	2200	2200
Pièce 10 dollars	1250	1210
Pièce 5 dollars	790	.....
Pièce 50 pesos	2315	2380
Pièce 10 florins	389	365

c : coupon détaché - o : offert - * : droit détaché - d : demandé - ◆ : prix précédent - ■ : marché continu

Le Monde

Personnalité israélienne d'extrême droite

Le rabbin Meir Kahane a été assassiné à New-York

Le rabbin Meir Kahane, cinquante-huit ans, fondateur de la Ligue de défense juive aux Etats-Unis et dirigeant du mouvement d'inspiration raciste Kach en Israël, a été tué par balles, lundi soir 5 novembre, à l'issue d'une conférence qu'il venait de donner dans un hôtel de New-York. Le meurtrier, qui portait des papiers au nom d'El Sayyid El Nosair, trente-quatre ans, originaire du New-Jersey, a lui-même été blessé par un policier. Le meurtre du rabbin Kahane a été unanimement condamné par la classe politique israélienne.

JÉRUSALEM

de notre correspondant

« Chantre du racisme », *« apologiste de la violence anti-arabe »*, *« paranoïaque »*, *« démagogue »* : Meir Kahane se cachait à peine d'être un peu tout cela à la fois. Le *« rabbin de New-York »*, comme on l'appelait encore à la Knesset, affichait un programme ouvertement raciste sur les murs de son parti, le Kach, dans le quartier de Mahane Yehuda, à Jérusalem. Kahane aura saisi le vide idéologique laissé par le dépérissement des valeurs sionistes originelles – socialisme, laïcité, démocratie, – et c'est ce vide qu'il saura exploiter dans les années 70, quand il émigre en Israël avec sa femme et ses quatre enfants... Kahane ou le sionisme délirant.

Il proclame un nationalisme exacerbé, sectaire, raciste, qui se nourrit de la peur de l'autre : l'Arabe devient l'exutoire à tous les maux d'Israël. Discours martelé auprès des plus défavorisés, discours qui vante l'exclusion. La ségrégation doit être totale entre juifs et non-juifs, dit-il. La défense de l'identité juive est incompatible avec la coexistence avec les Arabes : le Kach veut interdire aux non-juifs de vivre à Jérusalem, interdire les quartiers mixtes, les plages mixtes, les mariages et relations sexuelles entre juifs et non-juifs.

La religion doit être l'unique fondement de l'Etat, et comme, dit-il encore, judaïsme et démocratie sont incompatibles, il faut retirer le droit de vote aux Arabes israéliens : ils pourraient, un jour, devenir majoritaires et menacer le caractère juif de l'Etat... Le sort réservé aux Palestiniens des territoires occupés est plus simple encore : la valise. Le premier, Kahane prône le « transfert » des Palestiniens de l'autre côté du Jourdain. *« Ou nous les mettons dehors, ou nous attendons qu'ils nous mettent dehors »*. Au service de cet ultra-nationalisme, Kahane manie l'injure raciste – *« les Arabes sont des chiens »* – et, avec ses militants, pratique le raid punitif.

Une réputation douteuse

Participant aux élections législatives de juillet 1984, le Kach obtient un siège : Kahane entre à la Knesset. C'est un couronnement pour l'ancien professeur d'une obscure école religieuse du Queens. Il était arrivé en Israël en 1971, précédé d'une réputation douteuse pour avoir été l'animateur d'un mouvement extrémiste, la Ligue de défense juive. Se présentant comme un ancien du FBI, il avait eu maille à partir avec la justice américaine : la Ligue entraînait ses militants au maniement des explosifs et fut l'organisatrice de quelques attentats, notamment contre la mission diplomatique soviétique à New-York. Kahane sera condamné à un an de prison.

Dos vouté, barbe grisonnante, visage ravagé par les tics nerveux, il profite de la tribune de la Knesset pour populariser son « programme ». Il a l'écoute d'une partie de la jeunesse, parmi les déclassés, les recalés du modèle sioniste. Chez les colons, dans les implantations de Cisjordanie, il exaspère la colère après chaque attentat, prenant la tête des manifestations, avec un seul cri de ralliement : *« Mort aux Arabes. »*

A la veille des élections de novembre 1988, alors que l'« Intifada » bat son plein, les sondages créditent le Kach de suffisamment de suffrages pour obtenir quatre députés. Mais le « mouton noir » de la classe politique commence à faire peur à ses collègues. A l'initiative des grands partis, la Cour suprême, à la mi-octobre 1988, va « disqualifier » le Kach, interdisant à la formation de Kahane de se présenter aux élections. Le Kach est banni de scrutin pour *« racisme et incitation au racisme » (...)* parce qu'il défend *« un programme encourageant à la haine contre les Arabes »* et qui, dit encore la Cour, *« rappelle les heures les plus sombres vécues par le peuple juif »*.

Privé de Knesset, Kahane disparaît de la scène publique ; complètement ignoré des médias, son mouvement se marginalise. Selon le député de gauche Yair Tsaban, il est pourtant *« représentatif d'un courant plus large que celui de ses adeptes déclarés »*, et certaines de ses idées, défendues et présentées de manière moins radicale, sont aujourd'hui populaires dans l'extrême droite – et même la droite – parlementaire.

ALAIN FRACHON

SUR LE VIF — CLAUDE SARRAUTE

Arrière, jeunes !

Bon, allez, maintenant, les enfants, ça suffit, ces manifs, ces défilés, ces slogans : *Du pognon pour l'Education. Arrêtez de le tanner, Jospin.* Normal qu'il vous fasse la gueule : il a déjà donné. Pas la peine non plus d'assiéger le Palais-Bourbon et d'exiger des députés qu'ils planchent sur des problèmes de robinets : Combien faut-il verser pour vider des classes de quarante élèves et remplir les salles de profs ?

Ils savent pas, ils sont nuls, ils arrêtent pas de sécher. Hier, ils étaient quinze au début du cours et à peine quarante quand a sonné l'heure de la récré. En revanche, faut les entendre blablater devant une caméra ou un micro. Et je te la ramène, et je te joue les forts en thème. Tiens, il y en a un, ce matin à la télé, un mec de l'opposition, qui marchait sur vos brisées, en gueulant *Jospin-démission !* sous prétexte que vos grands frères ont obligé ce pauvre Devaquet à en faire autant il y a quatre ans.

En revanche, je ne sais plus quel socialo a trouvé la solution : affecter les appelés à la surveillance et à l'entretien des lycées-casernes. Une riche idée. Ils passent leur bac d'abord, ensuite ils reprennent le chemin de l'école pour mettre des bassines sous le plafond en cas de pluie, monter la garde à la porte des chiottes et boucler la boucle en passant les futures recrues en revue : *Dé-po-sez car-ta-bles !*

Et puis, quoi, il vous a pas déçus, mon Mimi, quand vous l'encouragiez – *Tonton, tiens bon, on arrive* – à résister aux initiatives de Chirac-le-réac pendant la cohabitation. Il vous a attendus. Et entendus. Même qu'il a chargé son ministre de jouer les petits télégraphistes en envoyant un message aux proviseurs : *Prière organiser au plus vite comités et commissions favorisant dialogue pour vider les rues en remplissant les bancs.*

C'est ça, être à l'écoute de la jeunesse en ébullition, c'est créer des cellules de réflexion. C'est s'engager, je cite, à rendre l'enseignement plus juste, mieux adapté, plus efficace, et à assurer le recrutement et la formation des maîtres ! Ces éternelles promesses, vous voudriez pas qu'en plus il les tienne. Faut pas pousser !

La télématique du *Monde* :
3615 LEMONDE
3615 LM

Le numéro du « Monde » daté 6 novembre 1990 a été tiré à 557 368 exemplaires.

Grand de la cuisine française

Raymond Oliver est mort

Raymond Oliver, l'un des grands de la cuisine française est mort le 5 novembre à Paris. Né le 27 mars 1909 à Langon, en Gironde, il dirigea, de 1948 à 1983, le Grand Véfour du Palais-Royal et de 1953 à 1968 anima, aux côtés de Catherine Langeais, la première grande émission télévisée sur la cuisine.

L'art et la magie

Puis-je écrire *« notre ami Raymond »* ? Et ajouter qu'il sera toujours là, près de nous, à table.

Il avait eu à se faire un prénom. Fils de Louis Oliver, le bon et modeste cuisinier de Langon dont la recette de hauts plats demeurait, pour mes papilles, un éternel émerveillement. Plus tard, il quitta son Bordelais natal mais ne l'oublia jamais. Ne fût-ce, ainsi qu'il l'écrivit dans *Art et magie de la cuisine*, qu'en ajoutant à ses recettes un vin de son terroir. Ce qui était, selon ses termes, *« livrer un peu de soi »*.

Après la dernière guerre, en 1948, il s'installa au Grand Véfour, lieu historique alors oublié, enseigne aujourd'hui inséparable de son nom. Il y prouva que la cuisine était bien, en effet, un art et de la magie. Avec lui, disait Jean Cocteau, *« les marmites du diable cèdent la place à la cuisine des anges »*.

De Fragonard à Cocteau

Cocteau ! Un familier du Véfour avec aussi Colette, Emmanuel Berl, Jouvet, Curnonsky, Simenon (qui devait prendre le Véfour pour cadre de son roman *les Anneaux de Bicêtre*), succédant en cet incomparable décor à Fragonard, Alexandre Dumas, le prince Murat et bien d'autres. C'est Raymond, aussi, qui « amena » la cuisine aux petites lucarnes de la télé. Il voulut bien m'associer à ses émissions « Cuisine à quatre mains » et je me souviens de l'amoureuse fantaisie qu'il apportait à la préparation de ces plats qui, d'abord, étonnèrent le téléspectateur par leur apparente simplicité, puis leurs dégustateurs par leur suprême délicatesse. Prouvant ainsi, selon sa doctrine, que *« la cuisine vraiment bonne se digère facilement et ne réserve pas aux gourmets des lendemains pénibles »*.

Cher Raymond, que de souvenirs... Depuis cette lamproie bordelaise que nous dégustâmes ensemble chez ta maman, dans la maison familiale de Langon jusqu'au canard farci de branches de poivre vert, les premières en France, avec Roger Nimier, au Véfour, peut-être à la place où Théophile Gautier y dîna avec Sainte-Beuve le soir de la bataille d'Hernani ? En passant par ce homard aux morilles que tu nous préparas lors d'un « réveillon du 1er avril » pour fêter Jean-Pierre Vaillard. Et aussi le koulibiac « allégé » que, la fidèle Pauline te cédant sa place aux fourneaux, tu mitonnais dans la cuisine de la grande Colette qui demeurait au-dessus du Véfour. Ou encore le filet de veau Fernand Point que tu servais à Charpini en hommage au maître et ami de la Pyramide, lui aussi cuisinier inspiré.

Art et magie, mais aussi modestie de la cuisine. Trop de toqués d'aujourd'hui l'oublient qui n'y voient plus qu'une estrade à parader. Puisses-tu leur être un éternel exemple !

A ta compagne, à tes deux filles, à Michel Oliver, ton fils perpétuant ton nom aux casseroles du plaisir de vivre, nous pensons, certes, en ce triste jour.

Mais qu'ils me permettent de dire, Raymond, que tu ne nous a pas quittés et qu'à chaque bon repas savouré, à chaque verre d'un vieux bordelais dégusté, tu seras présent, là, à mes côtés.

ROBERT COURTINE

A nos lecteurs

Des difficultés liées à l'alimentation électrique de notre système de photocomposition, rue Falguière, ont perturbé la production de ce numéro du *Monde*. Nous prions nos lecteurs de bien vouloir nous excuser pour les retards de diffusion qu'ils auront pu constater.

Ancien maire d'Angoulême

M. Boucheron reconnaît « une série d'erreurs »

M. Jean-Michel Boucheron, ancien maire d'Angoulême, député (apparenté PS) de la Charente, mis en cause pour sa gestion municipale de 1983 à 1989, s'est expliqué, pour la première fois lundi 5 novembre, sur les accusations dont il fait l'objet. Invité du journal télévisé de FR 3, M. Boucheron a reconnu *« avoir fait une série d'erreurs »*. *« J'ai reçu une certaine somme sur mon compte (...), qui ne m'a pas personnellement bénéficié*, a déclaré M. Boucheron. *Vous savez comme moi que la politique, aujourd'hui et demain encore plus, demande beaucoup d'argent et beaucoup de moyens (...). J'ai reçu, d'autre part, un salaire d'une société qui m'a employé comme ingénieur-conseil. (...) Ce sont des erreurs que je reconnais et sur lesquelles j'irai m'expliquer où il faudra. »*

L'ancien maire d'Angoulême, qui avait été élu en 1977 à l'âge de trente ans, a ajouté : *« Je ne crois pas qu'on se laisse griser. Je crois, simplement, qu'on est pris dans des engrenages, ceux de la décision, ceux de la gestion des hommes et de leurs ambitions et – rien n'est simple ! – ceux de l'accompagnement de la vie d'un parti (...) : toutes ces choses vous obligent à des arbitrages, à prendre des décisions qui ne sont pas toujours agréables. »*

Selon l'ancien maire d'Angoulême, avant le vote de la loi du 15 janvier 1990 sur le financement des campagnes électorales et des partis politiques, *« il n'y a pas un élu, depuis une quinzaine d'années, à qui une entreprise, de petite ou de grande taille n'ait pas, de temps en temps, proposé un service astucieux en remerciement d'un marché ou d'une réalisation quelconque »*.

A propos de l'attitude de ses amis politiques, M. Boucheron a confié : *« Au PS, un certain nombre d'hommes et de femmes ont été très perturbés par l'idée que je m'en étais mis plein les poches. Je m'en expliquerai, mais, encore une fois, j'affirme que non. »* L'ancien maire d'Angoulême a le *« le sentiment d'être bien seul »*. *« Il y a ce vieil adage : malheur aux vaincus !*, a conclu M. Boucheron, *et le vaincu que je suis, ou que certains ont cru que j'étais, sera, à l'évidence, le vainqueur dans quelques mois, car je ferai passer ma bonne foi. »*

M. Bérégovoy prend la défense de M. Nallet

Le ministre de l'économie et des finances, M. Pierre Bérégovoy, directeur de la campagne de M. François Mitterrand en 1988, a affirmé, lundi 5 novembre à Pont-Saint-Esprit (Gard), que *« le financement de la campagne électorale présidentielle a été contrôlé, vérifié et jugé par le Conseil constitutionnel »* et qu' *« aucune irrégularité n'a été constatée »*. M. Bérégovoy a ajouté : *« Un mauvais procès est intenté par l'opposition à M. Henri Nallet, qui est un homme d'une parfaite honnêteté. C'est lui qu'il faut croire quand il dit – et je le dis avec lui – que le financement de la campagne électorale de M. François Mitterrand a été irréprochable »*.

[M. Bérégovoy omet de préciser que le Conseil contitutionnel avait souligné, dans son rapport de juillet 1988, qu'il n'avait *« pas compétence pour excercer un contrôle approfondi de la régularité des comptes de campagne »* des candidats à l'élection présidentielle, et relevé que ceux-ci n'étaient pas tenus de faire figurer dans leurs comptes *« les dépenses effectuées à [leur] profit par [des] partis ou groupements »* (le Monde du 28 juillet 1988).]

□ LIBAN : les milices chiites rivales font la paix. – Les deux formations chiites libanaises rivales, le mouvement pro-syrien Amal et le Hezbollah pro-iranien, ont signé lundi 5 novembre à Damas un accord parrainé par la Syrie et l'Iran, a annoncé la télévision syrienne. Signé par le chef d'Amal, Nabih Berri, et le secrétaire général de Hezbollah, cheikh Soubhi Toufayli, en présence des ministres syrien et iranien des affaires étrangères, cet accord organise les rapports des deux formations chiites rivales entre elles d'un côté et avec les autorités libanaises de l'autre. L'accord, en six points, qui entrera en vigueur samedi, prévoit notamment qu'Amal et le Hezbollah s'engagent à lever les obstacles au déploiement de l'armée libanaise au Liban sud. – *(AFP.)*

DANEMARK

Des élections anticipées pourraient avoir lieu

COPENHAGUE

de notre correspondante

Tandis que, depuis dimanche soir 4 novembre, l'ancien premier ministre M. Anker Jörgensen, piétine à Amman dans l'attente d'un visa pour Bagdad, les critiques se multiplient à Copenhague dans les sphères politiques contre ce voyage. Certains estiment que M. Jörgensen devrait revenir au pays puisqu'il lui est impossible de se joindre à M. Willy Brandt. D'autres critiquent cette entreprise y voyant une manœuvre préélectorale au moment où des rumeurs font état d'élections anticipées.

Depuis plus d'un mois, en effet, le chef du gouvernement minoritaire de centre droit, M. Poul Schlüter (conservateur), négocie avec l'opposition social-démocrate pour essayer de mettre sur pied un vaste plan de relance économique. Le budget de 1991 doit être voté avant Noël. Mais les pourparlers marquent le pas et le premier ministre a déclaré lors de la récente convention annuelle de son parti que – s'il n'obtenait pas un compromis acceptable cette semaine,– il se verrait obligé de s'en remettre à l'appréciation du corps électoral. Il a fixé au 7 novembre *« la date de la dernière chance »* pour rallier les sociaux-démocrates à ses propositions budgétaires.

C. O.